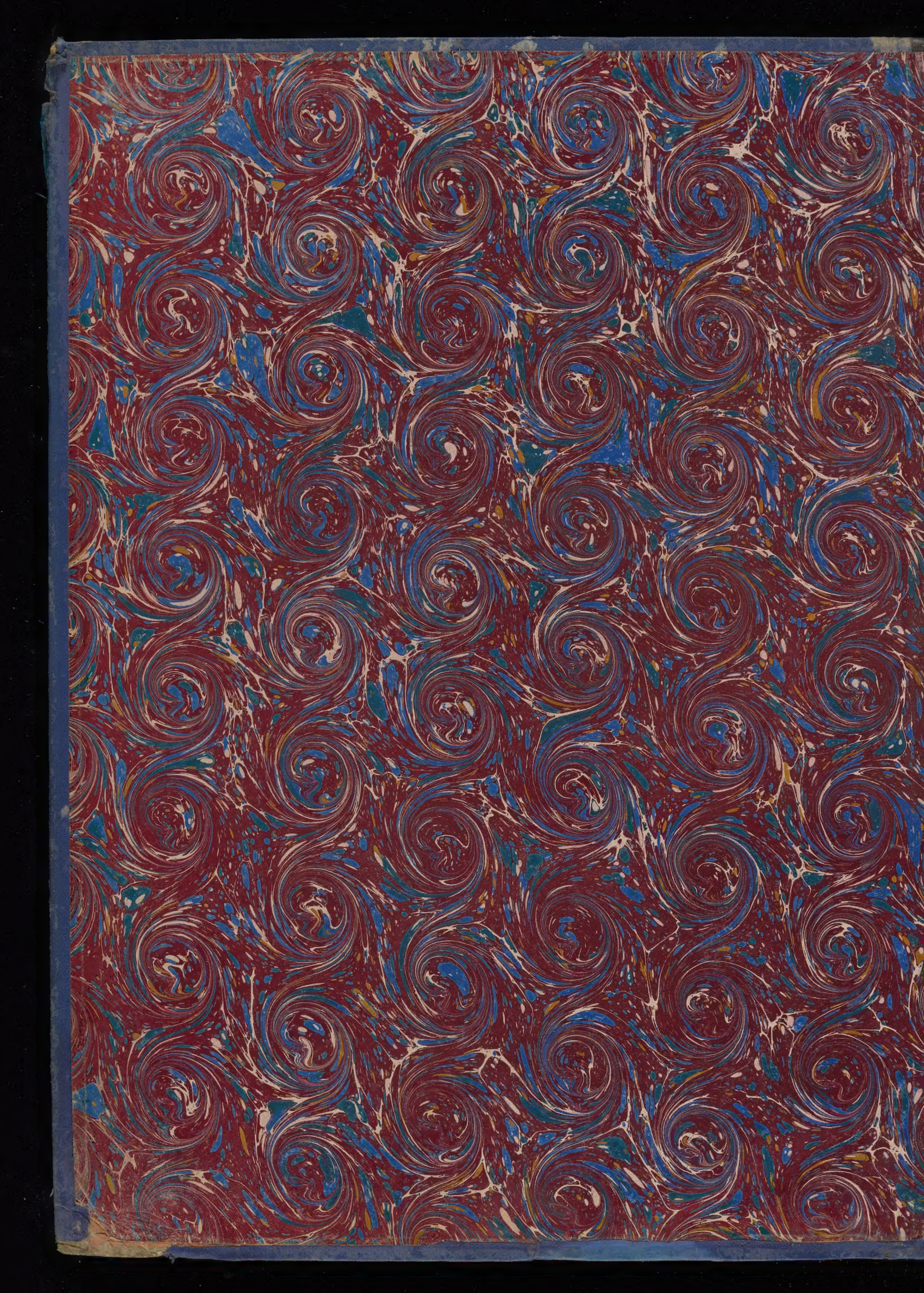
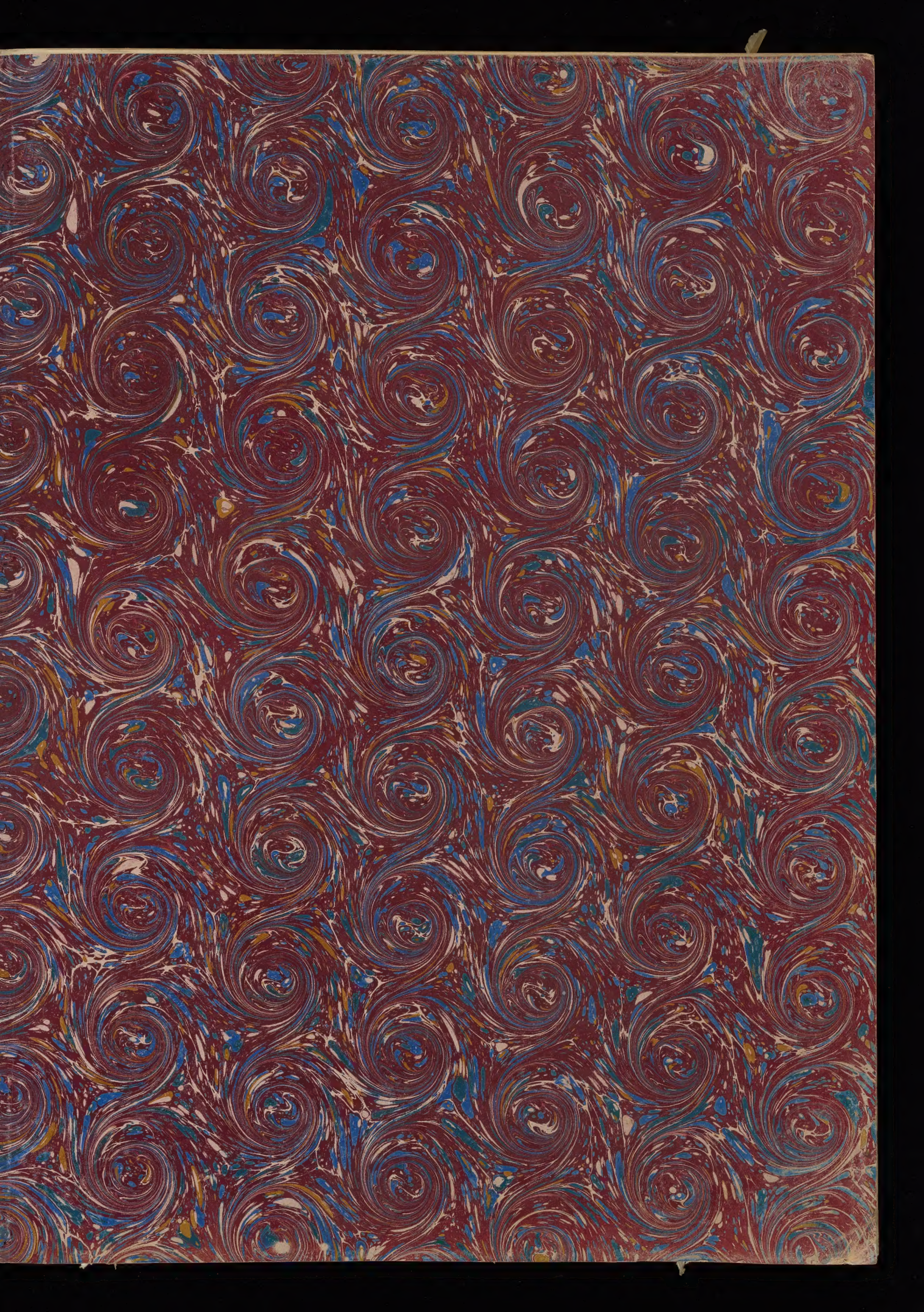
LA CATHÉDRALE DE STRASBOURG

PAR LE CHANOINE LÉON DACHEUX

IMPRIMERIE ALSACIENNE
STRASBOURG





LA

CATHÉDRALE

DE

STRASBOURG



Nº 1.

Phototypie de l'Impr. Alsacienne (Fischbach) Strasbourg

Cathédrale de Strasbourg.

(Vue d'ensemble.)

LA

CATHÉDRALE

DE

STRASBOURG

Texte par M. le chanoine DACHEUX

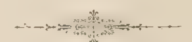


STRASBOURG
IMPRIMERIE ALSACIENNE anc[t] G. FISCHBACH
1900

TABLE DES MATIÈRES

VIGNETTES INSÉRÉES DANS LE TEXTE

TABLE DES PLANCHES



ERRATA

Page 60, ligne 6, *au lieu de* sûrs, *lisez* certains.
Page 100, ligne 9, *au lieu de* de Jossan et Daudet, *lisez* Daudet de Jossan.

PRÉFACE

Êtes-vous jamais revenu sur la terre d'Alsace après une absence prolongée, peut-être après un long exil, et vous penchant à la portière du wagon qui roulait à travers les campagnes verdoyantes, avez-vous longuement interrogé l'espace? Quand il aperçoit à l'horizon, tout au fond de la plaine, la ligne mince et noire de la flèche de la Cathédrale, qui marque à son regard indécis, l'emplacement de la ville natale, quel est l'enfant de Strasbourg dont le cœur ne se prenne à battre plus fort, si même une larme fugitive ne vient humecter sa paupière? Puis, quand le train, dévorant l'espace, s'est approché de la nouvelle enceinte, quand au milieu des faubourgs populeux qui l'étreignent et de tous ces quartiers nouveaux, subitement surgis de dessous terre, nous nous demandons tout désorientés si c'est bien dans la cité de nos pères ou dans quelque ville étrangère que nous allons débarquer, c'est encore la tour élancée de notre vieille église de Notre-Dame dont la vue nous rassure et nous console. Elle, du moins, est bien restée la même; ce sont bien là les inoubliables contours de sa flèche qui se dresse, svelte et pourtant majestueuse, dominant le tumulte croissant du Strasbourg actuel, nous rappelant et nous affirmant que, bien au-delà du flux et du reflux incessant des vagues humaines, il existe quelque chose d'immuable et d'éternel.

Aussi n'est-il pas un habitant de la cité rhénane, s'il est fils authentique de Strasbourgeois de vieille roche, qui ne nourrisse, tout au fond de l'âme, une affection

presque mystique pour le monument six fois séculaire dont il a fait, comme d'instinct, le palladium de la cité, et à l'abri duquel il déclare volontiers avoir vécu les meilleurs de ses jours. Pour moi, je puis presque dire que, pendant plus d'un demi-siècle, mes yeux n'ont pas quitté la flèche de la Cathédrale. Enfant, je l'admirais des fenêtres de la maison du Finckwiller, où je suis né; je prenais plaisir à la contempler de notre demeure de la place Saint-Thomas, où j'ai passé ma jeunesse et je la revoyais encore à notre campagne du Neuhof où mon père s'ingéniait a faire élaguer les arbres, impénétrables aujourd'hui, pour la faire admirer à ses hôtes, du haut de la colline minuscule de son bosquet favori. Plus tard, de ma fenêtre, dans la rue des Bouchers, où j'avais fondé mon foyer domestique, j'ai pu pendant vingt ans réjouir et réconforter mes yeux fatigués par le travail, en saluant la fière pyramide qui se dressait, si proche et pourtant si lointaine, dorée tour à tour par les rayons du soleil couchant ou sillonnée par le fauve éclat des éclairs. Maintenant encore, où d'impérieux devoirs m'ont entraîné loin de tant de choses que j'aimais et qui me resteront chères, quand, rêvant au passé dans mon tranquille cabinet d'études à Versailles, mon regard s'arrête en face, sur les collines ombreuses de Fausses-Reposes, si pareilles à quelques-unes de nos collines vosgiennes, il me semble parfois qu'un doux mirage va faire surgir devant les yeux du corps ces contours familiers, comme ils surgissent devant les yeux de l'esprit, à l'appel de ma mémoire fidèle. Et que de fois, en traversant vers les dix heures du soir, les avenues depuis longtemps désertes de la résidence du Grand-Roi, ne me suis-je pas involontairement arrêté, pour percevoir dans le lointain comme un écho sonore du couvre-feu traditionnel dont, durant tant d'années, mon oreille fut bercée!

Puisque j'aime aussi passionnément notre antique Cathédrale, on devinera sans peine avec quelle reconnaissance émue j'ai dû accueillir la demande que l'auteur et l'éditeur du présent volume ont bien voulu m'adresser, d'y joindre quelques mots de préface. L'occasion qui se présentait de graver mon nom sur une des moindres pierres du monument splendide, élevé à la gloire de ce chef-d'œuvre de l'art chrétien, était infiniment trop tentante pour que je pusse me résigner à la laisser échapper, tout en sentant fort bien que je devais cette offre à des sentiments personnels, dont je m'honore, et nullement à des motifs de compétence spéciale. J'ai parlé sans doute avec amour de notre Cathédrale dans plus d'une page de mes *Vieux noms et rues nouvelles* de Strasbourg; j'ai écrit, il y a douze ans, son histoire détaillée pendant

l'époque révolutionnaire et je suis fort heureux d'avoir pu faciliter ainsi, dans une faible mesure, la tâche du savant auteur pour la partie historique de son travail. Mais je n'ai pas, malheureusement, le moindre droit au titre d'archéologue et partant mon opinion serait absolument sans valeur sur les nombreuses questions techniques forcément touchées dans une œuvre comme celle de M. le chanoine Dacheux, qui relève avant tout de l'histoire de l'art.

Si même je possédais quelque peu de cette compétence qui me fait entièrement défaut, il ne me siérait point de prendre ici la parole pour recommander au lecteur un ouvrage qui se recommande d'ailleurs assez bien par lui-même. L'auteur est mon aîné de beaucoup dans le domaine des lettres alsatiques; il s'était fait apprécier déjà par ses savantes études sur Geiler de Kaysersberg, études dont il a composé plus tard un beau volume, alors que j'entrais à peine, obscur débutant, dans la carrière. Plus tard nous nous sommes rencontrés sur un même champ de travail; il a bien voulu m'associer aux patients et fructueux efforts qu'il a faits pour conserver à nos compatriotes strasbourgeois tout au moins les tristes épaves de la riche historiographie locale, détruite, en une heure néfaste entre toutes, par l'incendie de nos bibliothèques. Quand il présidait la *Société pour la conservation des monuments historiques de l'Alsace*, qu'il dirigera longtemps encore, je l'espère, j'ai eu l'honneur d'être son collaborateur pendant plusieurs années, en qualité de secrétaire de cette association savante et le souvenir de cette activité commune me reste comme un des plus précieux de mon passé strasbourgeois. Il ne saurait donc m'appartenir en aucune manière de présenter au public, en exprimant un jugement critique sur les détails de son œuvre, le présent travail de mon doyen d'âge et de mon président respecté.

Si je prends la parole, c'est uniquement pour exprimer à M. le chanoine Dacheux, le plus brièvement possible, en lecteur reconnaissant, tout le plaisir que j'ai éprouvé à parcourir le magnifique in-folio dans lequel il a raconté notre Cathédrale d'un style sobre et contenu, où l'on sent vibrer pourtant l'affection du citoyen, l'admiration de l'artiste, l'émotion religieuse du croyant. Ce sentiment de reconnaissance envers l'auteur sera partagé par tous les enfants de notre vieille cité, qu'ils soient restés sur le sol qui les vit naître ou que les hasards de l'existence les aient disséminés au loin. Grâce à son persévérant labeur, inspiré par l'amour profond et passionné de son sujet, nous avons enfin dans notre langue maternelle un ouvrage digne de la

Cathédrale et digne de l'admiration qu'elle inspire et qu'elle inspirera toujours à tous ceux qui sont nés à son ombre, quelle que soit d'ailleurs leur profession de foi religieuse ou politique. M. Dacheux nous a redit fidèlement ses origines, ses vicissitudes à travers les âges, jusqu'à son passé le plus récent; il nous a décrit le lent épanouissement de ce merveilleux édifice dont les parties, disparates peut-être aux yeux d'un juge prononçant selon les canons de l'art, ont fini, sous la patine du temps, par se fondre en une admirable harmonie, que seule, une main sacrilège oserait troubler par des surcharges écrasantes ou des enjolivements d'un goût douteux.

Les belles et nombreuses planches de dimensions et d'un fini technique également inconnus jusqu'ici, sortent des ateliers spéciaux de l'Imprimerie alsacienne, et nous montrent à quel degré de perfection se maintiennent les traditions typographiques dans la cité qui vit, il y a quatre siècles et demi, les premiers essais de Gutemberg. Elles méritent d'être confondues avec le texte dans un même éloge, car aux attraits plus austères de la science elles associent le régal délicat des yeux. En feuilletant ce gigantesque album, nous aurons dorénavant la vision instantanée de l'ensemble et de tous les détails artistiques du sanctuaire vénéré de la métropole alsacienne : flèche élancée, voûtes profondes, verrières aux vives couleurs, rosace flamboyante aux rayons du soleil à son déclin, cryptes romanes, chapelles gothiques, portails chargés des mille figures de l'histoire sainte et de la légende. L'an prochain s'ouvriront sur les bords de la Seine, les grandes assises artistiques et industrielles, qui résumeront, pour ainsi dire, les travaux de notre siècle tout entier; des milliers de visiteurs — on peut le prédire sans crainte de se tromper — s'arrêteront alors, pleins d'admiration, devant la vitrine dans laquelle M. Fritz Kieffer, le directeur de l'Imprimerie alsacienne, l'intelligent et actif promoteur de cette belle publication alsatique, comme de tant d'autres analogues, passées ou futures, exposera ce véritable joyau de notre science et de notre industrie locales, la *Cathédrale de Strasbourg* de M. le chanoine Dacheux.

Rodolphe REUSS.

LA

CATHÉDRALE

DE

STRASBOURG



CRIRE l'histoire même abrégée de notre Cathédrale, c'est, en quelque sorte, écrire l'histoire de la cité elle-même, qui, dans le cours des siècles, s'est formée, agrandie et développée autour de son église-mère, vrai centre de ralliement où les citoyens, des siècles durant, se sont toujours retrouvés dans leurs joies comme dans leurs tristesses, dans leurs luttes et leurs épreuves, comme après leurs triomphes. Mais ce serait une entreprise trop vaste pour le cadre qui nous est tracé; nous tâcherons donc de nous restreindre strictement à l'histoire de l'édifice même. Nous en rechercherons les origines et les débuts; nous en exposerons les développements et les transformations; nous raconterons les épreuves qui l'ont frappé; en même temps nous aurons l'occasion de constater la part d'honneur qui en revient à la population et le rapport intime qu'elle a eu depuis six siècles avec le monument achevé par ses efforts persévérants, doté par ses largesses et devenu le plus glorieux joyau de la cité et l'œuvre d'art la plus splendide de l'Alsace.

Le texte comprendra deux parties.

I. *L'Histoire de la Cathédrale.*

Argentoratum. — Strateburgum ou Strasbourg. — La Cathédrale de Clovis et de Charlemagne. — La Cathédrale romane de Wernher. — Sa transformation en Cathédrale gothique. — La façade d'Erwin jusqu'à l'achèvement de la tour. — La Cathédrale depuis l'achèvement de la tour jusqu'à nos jours.

II. *Description de la Cathédrale.*

La crypte, le chœur et le transept. — Les nefs. — La façade et la tour. — Les chapelles latérales. — Le mobilier et les vitraux. — La Maison de l'Œuvre Notre-Dame.

L. D.





ARGENTORATUM

EL est le nom, à moitié celtique, à moitié romain, sous lequel apparaît le plus communément dans l'histoire ce qui, depuis, est devenu la ville de Strasbourg : c'est, à ce que l'on croit, moins la terminaison latine, le nom que portait avant la conquête romaine, la localité difficile à définir, établie sur les bords de la rivière par les indigènes. Quant au sens de ce nom qui pourrait nous donner quelque lumière, bien habile qui le trouvera ! Autant les savants sont unanimes à y reconnaître du celtique, autant ils sont en désaccord dès qu'il s'agit de l'expliquer. Un de nos compatriotes, le Dr Weisgerber, de Ribeauvillé, s'est appliqué dernièrement à énumérer toutes les interprétations qui, depuis plus de trois siècles, en ont été données.

On y trouve de tout, bien entendu toujours d'après des racines celtiques : passage, clôture ou lieu fermé près du passage, belle contrée, rivière, marais, lieu muré situé près du confluent où à la rupture d'une rivière, chose brillante, argent, surface de l'eau et par suite, lieu fortifié près de l'eau, forteresse au bord de l'eau courante, fort d'Argento. D'autres y ont vu : passage des oies, et d'après eux, Argentorat eut été une station de chasseurs qui y avaient élevé quelques huttes pour s'y abriter. Une autre explication plus simple et peut-être, par le fait même, plus rapprochée de la vérité, c'est celle qui fait dériver Argentorat du nom, toujours celtique, d'une plante très commune dans les environs de Strasbourg, aux endroits humides, sur les bords des chemins :

c'est la «Potentilla anserica» de Linnée, en français «l'argentine» et, en patois alsacien, *Gänsekrut, Gänserich,* nom vulgaire usité dès le sixième siècle. Il ne manque plus que de faire intervenir les pâtés de foie gras, dont le nom, aujourd'hui encore, pour les gastronomes du moins, est si intimement lié au souvenir du Strasbourg moderne.

Au fond de chacune de ces interprétations il peut y avoir un grain de vérité. Des marais, un lieu plus ou moins fermé, une station de chasse, un passage du Rhin ou un petit port, il a dû y avoir tout cela bien avant la conquête romaine. De l'eau surtout il y en avait: d'un côté le Rhin, alors probablement plus rapproché d'Argentorat qu'aujourd'hui, comme le prouvent les bras nombreux qui, à travers tout le moyen âge, arrivaient jusqu'en ville; par les grandes eaux il devait couvrir autrefois tous les terrains situés entre Kehl et Strasbourg, et toute la partie basse de la banlieue actuelle de la ville. Il y a quarante ans à peine, à la Robertsau, au Neuhof et dans ce qui est devenu aujourd'hui le Neudorf, la fièvre régnait encore à l'état endémique, et les goîtres y abondaient.

D'autre part l'Ill, si tant est qu'elle descendît déjà jusqu'à Strasbourg, et, à coup sûr, la Bruche, amenaient de la Haute-Alsace et des Vosges, encore richement boisées, des masses d'eau bien plus considérables qu'aujourd'hui. Il y avait là de quoi former de beaux marais, pleins de potentille, qui devaient y attirer les oies sauvages, comme, encore de nos jours, les étangs de Guémar y amènent les canards, à la plus grande joie des chasseurs.

Le lieu qui devint Argentorat était ainsi naturellement désigné aux anciens habitants de l'Alsace pour y établir une station de chasse et de pêche, et tout autant pour en faire une station de navigation. Nul point depuis Brisach jusqu'à Seltz ne s'y prêtait davantage et ne se trouvait mieux à l'abri des inondations. C'est là que, depuis les Hausbergen et Eckbolsheim, viennent expirer en pente douce les dernières ramifications de ce puissant massif de collines qui, sous le nom générique de Kochersberg, coupe en travers toute la Basse-Alsace; entouré comme d'un fossé par la Mossig, la Bruche et la Zorn, il semble une immense redoute destinée à défendre le passage des Vosges et à couvrir le col de Saverne. Pays fertile et propre à toutes les cultures, protégé par son altitude contre toutes les inondations, facile à défendre contre les incursions des ennemis du seul côté où aucun cours d'eau ne le couvre, il fut depuis les temps les plus anciens jusqu'à nos jours, une des régions les plus peuplées de l'Alsace. Pour ses habitants surtout, le débouché le plus rapproché vers le Rhin était le point qu'occupe aujourd'hui Strasbourg; là ils trouvaient ce qui leur manquait sur leurs «hautes terres», la chasse et la pêche, et les relations commerciales avec les peuplades d'outre-Rhin, si rudimentaires qu'on puisse les supposer. Les Romains s'y établirent naturellement et, en reconnaissant la valeur, y firent aboutir, en les améliorant, les grandes voies qui existaient peut-être déjà lors de la conquête, notamment la route de Saverne par Küttolsheim, celle de Bâle et celle qui

menait vers Concordia ou Lauterbourg en passant par Brumath. Ils durent y établir un de ces forts dont Drusus garnit les bords du Rhin; bientôt s'éleva un ouvrage plus considérable, un Castellum, dont les murs furent construits avec des matériaux amenés par eau depuis le massif basaltique du Kaiserstuhl: ce qui prouve, sinon qu'il existait déjà une espèce de cabotage sur le Rhin, du moins qu'il était facile de l'établir.

Ce Castellum eut, sans aucun doute, dans le principe une importance purement stratégique. C'était une petite citadelle, autour de laquelle se groupa tout au plus une série de baraques habitées par des marchands qui vivaient de leur commerce avec la garnison. Le jour où la frontière de l'empire fut reculée loin du Rhin par l'établissement du célèbre «limes» germanique, la face des choses dut changer; le Castellum d'Argentorat cessa d'être place frontière, et les règlements militaires purent se relâcher de leur rigueur. Autour de ses remparts vint se fixer, sans aucun doute, une population civile qui forma une ville extérieure. C'est probablement durant les cent cinquante ans que dura cet état de choses, que Argentorat prit son plus grand développement, et l'on peut faire remonter à cette époque les nombreux débris romains retrouvés dans le sol, bien en dehors de l'enceinte militaire, notamment dans la maison Kastner au bout de la rue de la Nuée-Bleue.

Selon toutes les apparences une bonne partie du Strasbourg actuel, celle qui est enfermée entre l'Ill et le canal des Faux-Remparts, fut habitée à cette époque. Le long de la Grand'rue, l'ancienne voie romaine de Saverne, se rencontrent des sépultures; plus loin, à l'emplacement où l'on a établi la nouvelle gare et les nouveaux remparts, se sont trouvées en grand nombre les tombes découvertes et étudiées par le chanoine Straub; enfin, à ce que l'on croit du moins, du côté de la Chartreuse, les légions romaines occupaient un camp destiné à commander les routes importantes qui se rencontraient de ce côté, peut-être aussi parce que l'enceinte du Castellum était insuffisante pour renfermer une garnison si considérable, et que la discipline gagnait à éloigner de la ville l'élément militaire. Evidemment cet état de choses dut se modifier étrangement quand les troupes romaines furent obligées d'abandonner aux barbares la ligne du «Limes», et que la frontière de l'empire fut ramenée jusqu'au Rhin, ce qui devint définitif vers le VI[e] siècle. Déjà précédemment l'Alsace, qui n'avait plus vu de guerre depuis un siècle et demi, avait dû en refaire le dur apprentissage. Argentorat en particulier, ruiné une première fois sous Probus, avait été, en 357, sauvé d'une nouvelle destruction par Julien et encore ignore-t-on s'il sauva autre chose que des ruines. En tous cas, Valentinien en releva les murailles en les renforçant de tours, et, en 375, la frontière du Rhin passait pour être plus forte que jamais. On prétend même qu'Argentorat redevint plus florissant qu'auparavant, mais en tout cas pour bien peu de temps. Le meilleur rempart pour une nation, ce sont les poitrines de ses enfants. Dégarnies de troupes par Stilicon, l'Alsace et le reste des Gaules n'avaient plus rien à opposer au torrent envahisseur et, le

31 décembre 406, les Barbares passèrent définitivement le Rhin. L'heure suprême d'Argentorat avait sonné.

Dans un effondrement tel qu'il se produisit dans les Gaules à la suite de cette invasion, il n'est pas étonnant que le sort des petites unités comme Argentorat n'ait pas été mentionné par l'histoire, et l'on est réduit aux conjectures quant à la date exacte de sa ruine. C'est de l'Orient que nous viennent les renseignements les plus précis à ce sujet. Saint Jérôme, qui s'intéressait d'autant plus au sort des Gaules qu'il y avait voyagé et séjourné lui-même, voyait chaque jour arriver dans sa retraite de Bethléem des fuyards de la plus haute condition qui lui apportaient les nouvelles de ces malheureux pays. C'est lui qui nous apprend dans une lettre écrite en 409, que notamment « Tournai, Worms et Argentorat avaient vu leurs habitants transportés en Germanie ». Saccagé par l'ennemi, Argentorat eut donc le triste sort de voir les débris de sa population emmenés en servitude; il ne se releva plus de ses ruines durant tout le Ve siècle, et ce fut seulement à partir de l'époque où, après la bataille de Tolbiac (496) l'Alsace passa sous la domination des Francs, qu'il reprit une nouvelle existence sous le nom de Strateburg, qui est devenu Strasbourg.

De la ville romaine d'Argentoratum il ne resta donc que des souvenirs, et les savants se sont depuis longtemps attachés à en rechercher les traces et à en fixer les limites. Silbermann et, de nos jours, le colonel de Morlet, ont le mérite d'avoir scientifiquement établi la vérité de ce que Kœnigshoven avait, quelques siècles auparavant, consigné dans sa chronique, ce qui, soit dit en passant, montre quelle forte tradition avait conservé le souvenir de ces temps si reculés. D'après ces écrivains, l'enceinte romaine formait un carré long. Partant de Saint-Étienne, où l'on est assez disposé à chercher le palais du comte de Strasbourg, l'enceinte romaine se dirigeait vers l'ancienne Préfecture, aujourd'hui palais du Statthalter, remontait la rue Brûlée jusqu'au Gymnase protestant, d'où elle descendait vers le pont du Corbeau en passant sous les maisons qui longent l'ancien Marché aux poissons. Du pont du Corbeau à Saint-Étienne un simple mur complétait l'enceinte, qui formait ainsi un carré d'environ 530 mètres sur 370 de longueur et de largeur moyenne, 1750 mètres de tour, renfermant près de 20 hectares de terrain. En fait d'édifices, on ne connaît que le château ou palais du comte de Strasbourg et un temple d'Hercule; on admet encore l'existence d'un bois sacré, lequel doit s'être trouvé à l'endroit le plus élevé du Castellum, c'est-à-dire là même où aujourd'hui se trouve la Cathédrale.

Toutefois depuis cette époque le fond de la rivière aussi bien que le sol de la ville se sont considérablement élevés; des fouilles récentes ont établi que des débris de murs et de pavements romains se rencontrent à cinq mètres de profondeur. Ainsi se trouvent confirmées les prévisions que le Dr Eissen formulait déjà dès 1863. Des fouilles postérieures bien dirigées, nous en apprendront sans doute davantage.

Ici se pose naturellement la question de savoir si, durant les trois premiers siècles, Argentorat renfermait des chrétiens.

Des chrétiens isolés, il dut y en avoir à coup sûr, ne fût-ce que dans la garnison. Placé sur la grande voie romaine qui reliait l'Italie au nord des Gaules, notamment à Mayence, Trèves et Cologne, Argentorat a vu certainement passer les missionnaires qui allaient évangéliser ces grandes villes. Aussi l'histoire de saint Materne et de son passage en Alsace est-elle, sinon certaine, au moins fort vraisemblable, toutes réserves faites sur la date et les détails.

Mais l'existence d'une communauté chrétienne établie en Alsace et organisée dès le Ier ou le IIe siècle, c'est ce qu'il est plus difficile d'établir, faute de preuves.

Le sol de l'Alsace ne nous a point livré, comme celui de Trèves, ces nombreuses tombes chrétiennes et ces touchantes inscriptions qui semblent empruntées aux catacombes. D'autre part, la tradition n'a pas conservé le moindre souvenir d'un martyr, pas même une de ces gracieuses légendes qui, à défaut d'authenticité, montrent du moins qu'un fait réel, quoique peut-être amplifié ou dénaturé, avait frappé profondément l'imagination des peuples. Toutes les villes romaines importantes situées sur le Rhin et la Moselle, Bâle, Mayence, Cologne, Trèves, ont cependant gardé le souvenir des persécutions et le culte de leurs martyrs. Rien de pareil à Strasbourg, ni autre part en Alsace; on dirait que jamais les persécuteurs n'y ont fait couler le sang des chrétiens. Peut-être cela s'explique-t-il par le fait que l'Alsace ne renfermait aucune ville considérable; or, l'on sait que les premiers missionnaires chrétiens s'établissaient de préférence dans les grands centres, où ils trouvaient à la fois un champ d'action plus vaste, et une sécurité plus grande.

Qu'à partir de Constantin il se soit formé à Argentorat une communauté chrétienne, cela s'explique facilement, étant donnée l'ardeur de prosélytisme qui animait les chrétiens d'alors et leur empressement à profiter de la liberté qu'ils venaient d'acquérir. La présence d'un Amand qui signe comme évêque de Strasbourg en 346 au synode de Cologne, n'a donc pas de quoi étonner.

Où les premiers chrétiens de Strasbourg se réunissaient-ils pour l'exercice de leur culte? car, pour peu nombreux qu'ils fussent, ils devaient former une petite communauté religieuse, et être parfois visités par quelques missionnaires. La tradition veut que la plus ancienne chapelle chrétienne de Strasbourg, ait existé là où s'élève aujourd'hui Saint-Pierre-le-Vieux. Situé en dehors de la ville, où devaient se trouver des jardins, peut-être un cimetière que la loi romaine rendait inviolable, c'était bien l'endroit que devaient choisir de préférence les partisans d'une religion toujours proscrite et, en tout cas privée des droits et de la sécurité que conférait la reconnaissance légale.

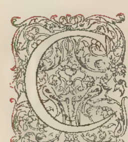
En tout cas l'existence d'un lieu de prières à Saint-Pierre-le-Vieux paraît remonter à la plus haute antiquité, et le moyen âge tout entier lui a reconnu l'honneur d'être le berceau du christianisme à Strasbourg. L'invasion le balaya avec tout le reste d'Argentorat,

et il dut probablement aux pieux souvenirs qui s'y rattachaient, de renaître plus tard dans le nouveau Strasbourg.

Avec Constantin, la situation changea : à en croire la tradition résumée par Grandidier, le temple d'Hercule fut abattu vers l'an 349, et le premier évêque de Strasbourg, saint Amand éleva sur ses ruines l'église cathédrale, qui fut détruite avec la ville elle-même en 406 ou 407, lors de l'invasion des Barbares. Cela ferait remonter à quinze siècles le premier établissement d'une église à l'endroit occupé aujourd'hui par notre Cathédrale.



STRATEBURGUM ou STRASBOURG

'EST dans les dernières années du Ve siècle ou au commencement du VIe, que Schœpflin place le rétablissement, comme ville, du vieil Argentoratum: *ad urbem Argentoratum*, dit Grégoire de Tours, *quam nunc Strateburgum vocant*». Au fond c'est un mot qui présente le même sens qu'Argentoratum dont il semble être la traduction, car il est question d'un château ou *Burg* et d'une route ou passage. Mais, chose singulière, ce n'était plus la ville romaine qui renaissait; la nouvelle population germanique ou franque se porta en dehors de l'ancienne enceinte romaine, dans la partie qui aboutit aux Ponts-Couverts, et qui est limitée d'un côté par l'Ill, de l'autre par le vieux Marché aux vins. La vieille forteresse paraît être restée inhabitée après la conquête, et elle le demeura, sinon en tout, du moins en bonne partie jusqu'au VIIIe siècle; car quand le duc Adalbert fonda, vers l'an 700, le monastère de Saint-Étienne dans des terrains lui appartenant, dit-il, à titre d'héritage, ce fut « au milieu des ruines du vieil Argentorat et sur les bords de la Bruche ». Que si nous ajoutons à ce terrain celui que l'église de Strasbourg a possédé pendant des siècles, c'est-à-dire tout l'espace compris entre le vieux Marché aux poissons, la rue des Hallebardes et la rue des Juifs d'une part, et la rivière de l'autre, nous arrivons à constater que les ducs d'Alsace, à titre d'héritage, et l'église de Strasbourg possédaient à eux deux plus de la moitié du territoire de l'ancien Argentorat, peut-être même le tout.

Un fait certain, que nous venons de signaler, c'est que, lors de la conquête franque, toute l'ancienne forteresse était encore couverte de ruines et inhabitée. Comment expliquer cela? Faut-il admettre qu'à ce moment l'espace occupé par l'ancien Argentorat fut réservé au domaine royal? cela semblerait ressortir de ce que l'on en retrouve encore au VIIIe siècle, une partie du moins, entre les mains des ducs, successeurs naturels des rois dans ces domaines comme dans beaucoup d'autres. Dans cette hypothèse, on peut admettre une donation faite à l'église de Strasbourg par un des premiers rois mérovingiens. Le choix de l'emplacement s'expliquerait naturellement par l'existence, au même lieu, des ruines d'une ancienne église; quant à son étendue, elle n'a pas de quoi étonner: à cette époque, les

terrains conquis n'avaient pas grande valeur et, en les donnant, les princes et les rois y mettaient la bonne mesure.

En tout cas il reste toujours un point indiscutable et inexpliqué : c'est la vaste étendue du domaine que l'église de Strasbourg a possédé. On songe involontairement à Trèves où se rencontre le même phénomène. Là aussi, autour de la vieille cathédrale, s'étend un vaste enclos, peut-être le reste des jardins d'un palais romain, où s'élèvent aujourd'hui encore les *curies* ou maisons des chanoines, toutes contiguës l'une à l'autre et formant les deux côtés d'une rue. Celle-ci avait à chaque extrémité une porte que l'on fermait tous les soirs, il n'y a pas bien longtemps encore : c'était une ville dans la ville. Les choses ont dû autrefois se passer de même à Strasbourg. Ici aussi on trouvait groupées autour de la Cathédrale les demeures du clergé, le *Bruderhof*, la demeure de l'évêque, l'ancien hôpital dans la rue Mercière, les cimetières de tous les côtés de l'église, jusqu'à la rue des Sœurs, peut-être jusqu'à celle de la Croix, où l'on rencontrait l'abbaye de Saint-Étienne ; le tout d'un seul tenant et propriété exclusive de l'église. C'était là probablement un don royal et, puisque la tradition l'attribue à Clovis, nous ne voyons aucune raison sérieuse pour le lui disputer. Nos chroniqueurs locaux et Grandidier, qui en est l'écho, n'hésitent pas même à fournir des dates. «C'est de 504 à 510 que fut construite la Cathédrale de Clovis et le grand monastère» dont on a fait «Münster» en allemand et «Moutier» en français. D'après Schadæus, ce fut d'abord une construction en bois ; des troncs d'arbres sciés par le milieu dans le sens de la longueur étaient enfouis en terre, le côté brut en dehors. Les intervalles étaient remplis de terre ou de mortier ; au-dessus se trouvait un toit couvert de chaume. C'était là évidemment une construction des plus primitives comme en élèvent au début nos missionnaires au milieu des sauvages. Ce n'est pas à elle que peut s'appliquer le plan donné par Specklin, et qui reproduit, dans ses grandes lignes, le plan de la basilique chrétienne, tel qu'il devait se rencontrer un peu partout à cette époque, et qu'on le retrouve déjà dans les catacombes, imposé qu'il est par les besoins même du culte chrétien. Une seconde construction, moins rudimentaire, a dû remplacer, on peut le croire, entre 510 et 771, celle que l'on attribue à Clovis. Mais les chroniqueurs, qui s'appesantissent longuement sur toutes les donations faites à l'église de Strasbourg par les rois francs de la première race, sont muets sur ce point. C'est seulement avec Pépin le Bref, qui avait, dit-on, l'intention de construire à Strasbourg une église nouvelle, et Charlemagne qui réalisa la pensée de son père, que nous rentrons dans l'histoire de la construction. On sait toutefois peu de chose sur l'œuvre de Charlemagne, auquel on attribue l'érection d'un chœur en pierres.

C'est à un poète que nous devons les plus anciens renseignements que l'on possède sur la cathédrale de Charlemagne, telle qu'elle existait au IX[e] siècle. Sous le règne de Louis le Débonnaire, vivait à Strasbourg où il avait été relégué, on ne sait pourquoi, par l'empereur, un pauvre moine du nom de Ermold Nigellus ou le «Noir». Pour obtenir son

pardon et la permission de retourner sous le beau ciel de l'Aquitaine, il adressa en 826 à ce prince un poème en vers latins, à la fin duquel se trouve une description de l'église cathédrale, poème qui, soit dit en passant, lui valut sa grâce. Bien des vers d'une facture bien supérieure n'ont pas obtenu autant de succès. Grandidier ne fait pas grand cas du poème : «la versification, dit-il, en est dure, pesante, sans feu, et les expressions souvent grossières. Mais il vivait dans un siècle où l'on ne soupçonnait pas l'art de sacrifier aux grâces. En vain y rechercherait-on ces beautés qui caractérisent les *Tristes* d'Ovide». On ne s'attendait guère à trouver Ovide en cette affaire; quant à «l'art de sacrifier aux grâce», on y reconnaît la touche de ce bon Grandidier, qui était bien, avouons-le, un vrai enfant du XVIII[e] siècle. Nous reprocherons bien plutôt à Ermold le Noir, de nous apprendre trop peu de chose sur la Cathédrale, mais alors l'archéologie n'était pas inventée. Il parle de cette église comme d'un temple magnifique, dont le maître-autel était dédié à la sainte Vierge. Du côté droit du chœur se trouvait un autel dédié à saint Paul, du côté gauche un autre autel dédié à saint Pierre. Au milieu de la nef se dressait l'autel de saint Michel, et dans le fond un autel de saint Jean-Baptiste; on s'est demandé si l'on se trouve en présence d'une église à deux chœurs, comme il s'en rencontre sur les bords du Rhin et ailleurs; en tout cas on admet qu'il y avait trois nefs.

Nos vieux historiens énumèrent avec complaisance les riches présents que Charlemagne fit à la Cathédrale; ils ont disparu depuis longtemps aussi bien que ceux dont la gratifia plus tard Louis XIV. Un fait plus important à signaler, c'est l'organisation du clergé de la Cathédrale, faite par l'évêque Heddon avec le concours de l'empereur. «Jusque dans le VIII[e] siècle, dit Grandidier, il n'y avait ni divisions de paroisses, ni multiplicité de prébendes et de bénéfices. L'évêque chargé de la conduite de tout le troupeau que l'église lui confiait, avait sous lui un clergé pour l'aider dans les fonctions de son ministère. Ce clergé, qui formait également son conseil, n'était composé que de prêtres et de diacres. Il vivait alors séparément; chacun recevait, des revenus de l'évêque ou des fonds et oblations de l'église, une certaine quantité proportionnée à son ordre, à son rang, et aux fonctions qu'il exerçait.»

Cet état de choses remontait à l'origine même du christianisme. Dans toutes les villes où se formait une communauté chrétienne, nous savons par les Actes des apôtres même, que l'on établissait un évêque chargé, avec quelques prêtres, de diriger la nouvelle église, et de répandre la foi chrétienne autour de lui. C'est là l'origine des nombreux évêchés, d'une étendue souvent insignifiante, qui se rencontrent encore en Italie, spécialement aux environs de Rome. Les missionnaires qui évangélisèrent les provinces de l'Empire, employèrent les mêmes procédés, avant et après la chute de l'Empire romain. Groupés dans les grands centres, ils s'appliquèrent à gagner à la foi les infidèles qui les entouraient, et de nos jours encore, les premiers apôtres des États-Unis en ont agi de même. Les villes une fois conquises à la foi, on s'occupa des campagnes qui furent

les dernières à se convertir; on sait que le nom des *pagani* «paysans» finit par désigner ce qui restait de payens dans le monde romain, aussi bien que dans les états nouveaux organisés par les barbares conquérants de l'empire.

Lorsque fut établi ou rétabli un évêché à Strasbourg, le diocèse se borna probablement à la ville épiscopale et à ses environs; le tout était desservi par l'évêque qui en était curé, et un certain nombre de prêtres qui l'assistaient. Ce service ne laissait pas que d'être pénible, car il s'étendait aux populations rurales éparpillées autour de la ville. A Strasbourg en particulier, nous retrouvons peut-être la trace du diocèse primitif de l'ancien archiprêtré de Saint-Laurent; celui-ci comprenait tout le territoire qui entourait la ville dans un rayon d'environ deux lieues; il est permis de supposer que cette circonscription remontait jusqu'à l'époque romaine, car on sait que généralement les divisions ecclésiastiques correspondaient aux divisions civiles.

A mesure qu'aux fermes isolées succédèrent les hameaux et à ceux-ci les villages, il fallut augmenter le personnel des prêtres chargés de les desservir, tout en continuant à habiter la ville épiscopale. Dès lors la discipline devint plus difficile à maintenir.

Aussi l'évêque de Metz, saint Chrodegang, entreprit-il de grouper tous les clercs de sa ville épiscopale dans une maison ou enclos dépendant de son église, et de les y faire vivre en communauté, sous une règle tirée de l'Écriture, des canons des conciles et de quelques passages de la règle de saint Benoît. Heddon son ami, en fit autant à Strasbourg, et réussit à faire adopter à son clergé la vie commune. Ce fut là l'origine des *Frères de Notre-Dame*; le local qu'ils occupaient fut nommé la «Maison des Frères», le *Bruderhof*, nom qu'il garda jusqu'au XVIII[e] siècle, et son souvenir se conserve encore aujourd'hui dans celui de la «rue des Frères», *Bruderhofsgasse*.

Grandidier donne une intéressante analyse de cette règle, analyse trop longue pour être reproduite ici, mais qui indique nettement le caractère de cette communauté, vouée d'une part à une vie quasi-monastique, et jouissant de l'autre de la liberté nécessaire à l'accomplissement des fonctions du ministère paroissial en ville et au dehors.

De cette organisation sont restés comme souvenir, les titres de «doyen» qui était le chef de la communauté, de «chantre», de «custode» ou sacristain, de «camérier», de «portier» et de «cellérier», qui tous correspondaient à des fonctions effectives, avant de devenir plus tard des qualifications plus ou moins honorifiques.

A l'instar des couvents, cette communauté recevait dans son sein des enfants voués à Dieu par leurs parents, et destinés à la cléricature. De là, nécessité d'une école qui fut dirigée par un des anciens chanoines appelé l'*écolâtre*. C'est là l'origine de l'école de la Cathédrale, dont le caractère se modifia avec le temps et qui dura jusqu'à la Réforme; elle eut pour dernier maître Jérôme Gebwiler, qui la quitta pour aller diriger l'école de Haguenau.

Une autre particularité importante pour l'histoire du chapitre de la Cathédrale, fut

l'établissement d'une dotation spéciale, détachée des biens de l'église de Strasbourg par l'évêque Heddon, et destinée à l'entretien des Frères de Notre-Dame. L'administration en fut abandonnée à ces derniers: c'est depuis ce temps qu'à côté de la *manse épiscopale* il y eut la *manse capitulaire*. Les deux ont subsisté jusqu'à la Révolution qui les engloutit l'une et l'autre

Cette organisation du clergé était complètement conforme à l'esprit de l'église, généralement peu sympathique à l'isolement des prêtres; elle disparut par la force des choses, quand le christianisme se fut répandu dans les campagnes et eut amené l'établissement des paroisses rurales. Quant au Chapitre, c'est-à-dire à l'ancien clergé de la ville, nous verrons ce qu'il devint au XIIIe siècle.

Mais revenons à l'histoire de notre Cathédrale. L'édifice attribué à Charlemagne et décrit par Ermold le Noir, fut ravagé une première fois par un incendie en 873. On ignore l'étendue des dommages qui en résultèrent. Cent vingt-neuf ans plus tard survint un malheur qui paraît avoir eu des conséquences plus fâcheuses.

Après la mort d'Othon III, le trône impérial fut disputé à Henri, duc de Bavière, par Herrmann, duc d'Alsace et de Souabe; comme Wernher, évêque de Strasbourg, avait embrassé le parti de Henri, le duc Herrmann vint mettre le siège devant la ville épiscopale, et la prit d'assaut, le 4 avril 1002. La Cathédrale fut pillée, saccagée et finalement livrée aux flammes par la soldatesque; la ville eut probablement le même sort. Ici encore il est difficile de constater nettement l'étendue des ravages causés par les soldats. Grandidier croit que le chœur de Charlemagne échappa à la ruine, cependant Wernher parle de la destruction du siège épiscopal, dénomination sous laquelle il entend la Cathédrale et tous les bâtiments claustraux. D'autre part il se trouve que cinq ans plus tard, en 1007, un incendie dont on ignore l'origine, vint dévorer le tiers de la ville. Cette fois la Cathédrale, sauf le chœur, et Saint-Thomas, furent détruits de fond en comble, ce qui semble prouver que tout n'avait pas péri dans l'incendie de 1002. Dorénavant il ne pouvait plus être question de restauration; il fallait songer à une reconstruction. Mais le vaillant évêque, allant d'abord au plus pressé, fit faire dans son diocèse des quêtes pour aider aux habitants de Strasbourg à relever leurs maisons. Après cela seulement, il songea à sa Cathédrale.

Il peut n'être pas sans intérêt de rechercher avec quelles ressources l'évêque Wernher entreprit cette œuvre importante. Tout d'abord le clergé du diocèse se cotisa et forma un fonds considérable. En second lieu, dès 1002, le duc Herrmann s'était vu forcé à dédommager l'évêque du tort causé à son église, et pour cela il lui avait cédé l'abbaye de Saint-Étienne pour que ses biens fussent employés à réparer les dommages causés par les excès de ses soldats. Il faut supposer que le duc avait quelque droit sur cette abbaye et qu'il en tirait certains revenus; autrement il eut tout simplement «déshabillé Saint-Étienne pour habiller Notre-Dame», procédé commode et qui a été maintes fois imité depuis.

A en croire Grandidier, l'évêque se contenta de diminuer le revenu des prébendes qui étaient le plus richement dotées ; il paraît même que ce prélèvement ne devait être que temporaire, et durer seulement aussi longtemps que la reconstruction de l'église. Mais celle-ci ayant traîné en longueur, on s'habitua à puiser dans la caisse de Saint-Étienne, et la confiscation devint définitive. A l'heure qu'il est, l'Œuvre Notre-Dame doit encore jouir de ces biens, qui, au dernier siècle, suivant le comte de Boulainvilliers, alors intendant de la province d'Alsace, pouvaient produire un revenu de 40000 livres. Ajoutons à cela les libéralités de l'empereur saint Henri, le grand bienfaiteur de la Cathédrale, et le produit des quêtes faites de toute part, et l'on comprendra que sept ou huit ans après le dernier incendie, l'évêque ait été en mesure de commencer la construction de la nouvelle Cathédrale.

Dès 1007, au dire de Grandidier, Wernher avait fait appeler les plus célèbres architectes pour en dresser le plan, qui malheureusement n'est point parvenu jusqu'à nous. Avec l'énergie qui semble avoir fait le fond de son caractère, il passa, sans tarder, à l'exécution de son entreprise.





LA CATHÉDRALE DE WERNHER



N 1015, dit un vieil historien, le moutier de Sainte-Marie à Strasbourg commença à sortir de ses fondations ». Les belles pierres de taille dont cet édifice est construit, furent amenées du Cronthal, entre Marlenheim et Wasselonne, par corvées de serfs et de paysans de douze à vingt lieues à la ronde. On travailla avec tant d'ardeur et d'assiduité que dans l'espace de treize ans, c'est-à-dire en 1028, l'ouvrage fut porté jusqu'à la toiture.

Durant ce temps, plus de cent mille personnes furent, dit-on, employées successivement à cette construction. C'étaient là évidemment, outre les gens de corvée, une foule de travailleurs volontaires qui venaient donner à l'œuvre leur concours pour l'amour de Dieu et le salut de leurs âmes, et qui, selon toutes les apparences, se contentaient de recevoir chaque jour leur nourriture, sans toucher aucun salaire. La plupart n'étaient probablement aptes qu'à faire la besogne de manœuvres; mais quelle immense quantité de manœuvres ne fallait-il pas à cette époque où les moyens de transport étaient si restreints, et les routes si imparfaites. Mais rien ne résistait à ces multitudes! Au sortir des angoisses et des affres qui avaient précédé l'heure si redoutée où, sans

amener la fin du monde, commença l'an 1000, la société chrétienne sembla s'être reprise à la vie avec une ardeur nouvelle. Comme nous le voyons à Strasbourg, on se mit de tous côtés, soit à bâtir des églises neuves, soit à en démolir d'anciennes, pour les reconstruire plus grandes ou plus belles. Stimulée par les encouragements du clergé, la foi entraînait les masses populaires à ces croisades pacifiques qui, durant trois siècles, produisirent tant de merveilles. En même temps se préparaient, au cri de «Dieu le veut», les grandes expéditions en Terre-Sainte, qui devaient délivrer du joug des infidèles les lieux sanctifiés par la présence du Christ. Ce but ne fut pas atteint, il est vrai, mais les croisades n'en eurent pas moins pour l'Europe entière, d'incalculables résultats. La jeune société chrétienne avait, ce semble, besoin d'épancher sur le monde le trop plein de la sève qui bouillonnait dans ses veines, et de signaler son passage par de grandioses entreprises. Comme résultat de son activité, elle nous a laissé, d'un côté les cathédrales qui font l'admiration des siècles; de l'autre, les glorieux exploits qui ont inspiré au Tasse, sa Jérusalem délivrée. C'en est assez pour assurer la gloire du moyen âge, et pour rendre jaloux bien des siècles qui ne laisseront pas de pareils souvenirs.

La Cathédrale de Wernher, fut en date une des premières qui aient été produites par le grand mouvement du XI[e] siècle.

Grandidier nous en donne une description qu'il n'est pas sans intérêt de reproduire, car, sur bien des points, elle doit être exacte; en tout cas, elle peut donner au lecteur l'idée de ce qui constituait à cette époque une église considérable.

«La Cathédrale, dit-il, était environnée de cours, de jardins et de bâtiments claustraux. A l'occident (vers la place qui porte aujourd'hui le nom de Gutenberg) commençait une longue cour avec des galeries couvertes, soutenues par des colonnes, comme sont encore les cloîtres des monastères. Sous ces galeries se tenaient les pauvres, auxquels on permettait de mendier aux portes de l'église. A l'entrée de cette cour était une fontaine, souvent mentionnée dans les anciens nécrologes de la Cathédrale: *fons ante monasterium*. On s'y lavait les mains et le visage pour se purifier avant la prière. Cette cour s'étendait tout le long de l'emplacement qu'on nomma plus tard la *rue des Fleurs* et qui est aujourd'hui la «rue Mercière», *Krämergasse*. Au fond de cette cour était un vestibule ou portique couvert qui fut depuis abattu et changé en place publique. Les pénitents se tenaient dans ce vestibule qui était joint au corps de la basilique; on entrait ensuite dans l'église par trois portes dont la plus grande était au milieu.

«La basilique était séparée en trois, suivant sa longueur, par deux rangs de colonnes qui soutenaient des galeries des deux côtés, et dont le milieu était la nef principale, comme nous le voyons encore aujourd'hui. Les hommes étaient séparés des femmes; ils occupaient le côté du midi, et celles-ci étaient placées du côté du septentrion. Vers le fond, à l'orient, était le chœur ou sanctuaire, au milieu

duquel était placé le grand autel dédié à la sainte Vierge. Le prêtre qui y célébrait avait le dos tourné vers le peuple. Au-dessus de l'autel était une voûte qui le couvrait, soutenue par quatre colonnes. Au fond du chœur était le trône ou siège pontifical, plus élevé que l'autel, en sorte que l'évêque descendait pour s'en approcher. Ce trône terminait la vue de ceux qui entraient par la principale porte. Aux deux côtés du trône était le presbytère, c'est-à-dire les bancs ou stalles des chanoines et autres ministres de l'Église, disposés en demi-cercle, également plus élevés que l'autel. La première stalle du côté de l'évangile était occupée par le Prévôt, et la première du côté de l'épitre par le Doyen. Devant l'autel était un rideau qui fermait le sanctuaire après le sacrifice. On substitua ensuite à ce rideau une balustrade à jour qui terminait le chœur. Ce chœur avait trois entrées : une au milieu, et deux aux côtés : par l'une entrait le Prévôt, et par l'autre le Doyen. Celle du milieu était destinée aux chanoines et au reste du clergé. Au-dessus de la porte d'entrée du chœur...., était l'« ambon » ou le jubé ; c'était une tribune élevée où l'on montait des deux côtés, où le diacre chantait l'évangile, où le sous-diacre lisait l'épitre, et où il y avait un grand pupitre qui servait aux lectures publiques et au chant des psaumes..... Sous l'ambon étaient deux autels des deux côtés de la porte principale du chœur, l'un de Saint-Arbogast, et l'autre de Saint-Nicolas. A l'extrémité de chaque collatéral de la nef se trouvaient pareillement deux autels, l'un de Saint-Jean-Baptiste, et l'autre de Saint-Vincent Le long de l'église était un cloître.....

« L'eucharistie n'était point réservée sur le grand autel, mais était conservée dans une chapelle attenante à l'église du côté du septentrion : cette chapelle était celle de l'autel Saint-Laurent, où se faisait le service paroissial, qui était le titre du premier curé-archiprêtre de la ville et du diocèse. A côté de la chapelle de Saint-Laurent se voyait le cimetière de Saint-Michel. Deux petits bâtiments du côté du midi correspondaient à l'église Cathédrale, savoir : le baptistère, où était autrefois le puits, et la sacristie ou trésor, attenant au baptistère.

« Derrière le chœur, à l'orient, était la demeure des chanoines et de tous ceux qui étaient attachés à l'église : on la nommait la « cour des Frères » ou le *Bruderhof*. Elle occupait tout l'emplacement que comprennent aujourd'hui le séminaire, le collège, le marché Gayot avec les maisons voisines, ainsi qu'une partie de la rue nommée de là, « rue des Prêtres ».

« Près de la Cathédrale du côté du midi, à l'une des extrémités de la « rue du Maroquin », *Korduanergasse*, était la chapelle de Saint-Ulric et le palais épiscopal dont le jardin aboutissait à la Bruche. A côté de ce palais était l'hôpital avec la chapelle de Saint-Erhard dans l'emplacement d'une rue qui en a conservé le nom, *Spitalgässlein*. Ces deux bâtiments voisins de la Cathédrale et dans son enclos faisaient encore partie des bâtiments claustraux. »

Cette description contient maint détail intéressant sur la Cathédrale de Wernher:

on y trouve probablement condensés tous les souvenirs que la tradition locale avait conservés. Nul doute que des fouilles conduites systématiquement ne viennent les confirmer sur les points principaux. Le sol de la place qui s'étend du Marché aux herbes jusqu'au grand portail contient bien des débris; on y a trouvé, il y a quelques années, des restes d'arcades qui pourraient bien provenir des galeries couvertes dont parle Grandidier. Il est tout aussi possible que l'on retrouve des traces de la façade et des tours; au dire de Grandidier, la Cathédrale avait trois portes, et était précédée d'un porche ou vestibule. Cela indique un édifice assez considérable qui aurait pu avoir une façade semblable à celle des vieilles basiliques latines, telles qu'on les voit encore à Rome.

Toutefois il est probable, à en juger par ce qui reste encore du chœur et du transept de Wernher, que cette façade était exécutée en style roman, comme tant de belles églises des pays rhénans: dans ce cas elle doit avoir été, dans de plus vastes proportions, plus ou moins analogue à celle de Marmoutier, par exemple, avec son caractère d'incomparable grandeur. Celle-ci du reste offre une ressemblance frappante avec le vieux sceau roman de la ville de Strasbourg qui se trouve reproduit en tête de ce chapitre, et l'on se demande si ce sceau ne représente pas l'image de notre ancienne Cathédrale romane, telle qu'elle a existé durant près de trois siècles (1055—1276).

Quant à l'intérieur de la Cathédrale de Wernher on peut admettre comme exact ce que Grandidier nous dit du chœur, tout en faisant quelques réserves au sujet de détails, probablement postérieurs, dont il enjolive sa description.

Ce qu'il dit d'une chapelle Saint-Laurent où l'on conservait le Saint-Sacrement, et qui était attenante à la Cathédrale, fait penser au magnifique portail inexpliqué où se voit aujourd'hui le baptistère; ne serait-il pas un débris de cette chapelle? Le palais épiscopal que notre écrivain mentionne est évidemment le «Palatium» la *Pfalz*, et ne devait guère ressembler au beau palais élevé par les Rohan au XVIIIe siècle, et qu'habitait le savant historiographe du diocèse: c'était bien plutôt un *Burg*, une forteresse avec de gros murs et de fortes tours.

Le vaste terrain qui entourait la Cathédrale comprenait au sud le *Fronhof*, ce qui signifie la cour du Seigneur: seigneur Dieu et seigneur Évêque.

Le *Fronhof* aboutissait au portail sud, que précédait un large perron, encore existant, désigné autrefois par les mots «uff den Greden, uf der Grede», *ad gradus*. Le *jugement de Salomon* qui décore le trumeau, placé entre les deux portes, permet de penser que là peut-être on aura rendu la justice au nom du seigneur Évêque.

Le reste de la place et de tout le terrain qui appartenait à l'église, devait à cette époque présenter l'aspect que lui donne Grandidier: des bâtiments de service, des cimetières, l'une ou l'autre chapelle et des jardins entourant spécialement le *Bruderhof* et

la *Pfalz*. Grandidier y fait rentrer encore en tout ou du moins en partie la « rue du Dôme », ce qui amènerait à conclure que, dans le temps, tout l'enclos de la ville romaine fut partagé tout entier entre les Ducs d'Alsace et l'Église. Cela n'est pas impossible ; les nombreux établissements religieux, et les maisons canoniales qui furent presque toutes concentrées dans ces limites, peuvent faire soupçonner que ces terrains ont autrefois plus ou moins dépendu du domaine épiscopal. Seulement à partir du XIe et surtout du XIIe siècle ces terrains ont été successivement surbâtis et aliénés ; les uns donnés en fief, d'autres probablement vendus en échange de rentes perpétuelles. De cette façon s'est resserré de plus en plus l'espace resté libre autrefois autour de la Cathédrale, lequel constituait l'ancien domaine de l'Église et des évêques de Strasbourg.

L'évêque Wernher n'eut pas la satisfaction de pouvoir mettre la dernière main à sa Cathédrale. Envoyé en ambassade à Constantinople par l'empereur Conrad le Salique, il y mourut le 28 octobre 1028.

Ce prélat mérite d'être compté parmi les plus grands évêques qui ont illustré le siège de Strasbourg. Honoré de la confiance des empereurs, notamment de saint Henri, homme d'état tout ensemble et homme d'église, il sut remplir ce double rôle pour le plus grand bien de l'empire et de son diocèse. En Suisse il bâtit le château de Habsbourg qui donna son nom à la famille dont il était membre, et il fonda l'abbaye de Muri ; en Alsace, il dota sa ville épiscopale d'une cathédrale, qui, pour avoir disparu presque entière, ne doit pas moins immortaliser sa mémoire, car c'est sur elle que s'est en quelque sorte greffée celle qui existe aujourd'hui.

En face de l'horloge, un artiste de Strasbourg, Friedrich, lui a élevé une statue taillée dans cette pierre des Vosges qu'il avait employée à bâtir sa Cathédrale ; il le représente, contemplant à ses pieds un édicule en miniature reproduisant la partie romane qui subsiste encore à la Cathédrale, c'est-à-dire le transept et le chœur. Son regard semble chercher des formes qu'il ne retrouve plus ; en effet, il lui faudrait aller jusqu'au fond de la crypte pour y reconnaître enfin un faible reste de son œuvre. Peu s'en faut qu'on ne croie l'entendre murmurer tristement : « Hélas, les ruines même ont péri ! » *Etiam periere ruinæ* !

Durant les années qui suivirent la mort de Wernher, les annales de la Cathédrale sont presque muettes. Elles mentionnent en 1050 la visite du pape saint Léon IX, qui doit avoir accordé des indulgences en faveur de la construction. Celle-ci était sans doute près de son achèvement, car on ne saurait admettre que l'évêque Guillaume, successeur de Wernher, se soit désintéressé de l'œuvre principale de son prédécesseur, tandis qu'on lui voit déployer tant de zèle pour rebâtir Saint-Thomas, détruit également en 1007, et pour construire Saint-Pierre-le-Jeune que devait consacrer saint Léon IX. D'autre part l'occasion était trop belle pour faire aussi consacrer la Cathédrale par un pape qui fit cet honneur à tant d'églises de l'Alsace ; on en eut profité à coup sûr, si la Cathédrale

n'avait pas encore été consacrée. Les travaux qui restaient à exécuter après 1028 ne devaient probablement se rapporter qu'aux tours et à des parties accessoires de l'édifice. Depuis le passage de saint Léon IX en 1050, jusqu'en 1130, quelques donations faites à la Cathédrale, notamment par Hedwige, fille du Landgrave Gérard d'Égisheim, de la famille de Léon IX : voilà tout ce que nous apprennent et les chroniques et les archives. En 1145, lors d'un voyage qu'il fit en Allemagne pour y prêcher la croisade, saint Bernard passa à Strasbourg, et célébra la messe dans la Cathédrale où il doit même avoir opéré un miracle.

Dès 1130 commence toute une série d'incendies qui se succèdent à des intervalles très rapprochés et dévastent plus ou moins la Cathédrale. Incendie en 1130, second incendie dix ans plus tard, en 1140, troisième incendie en 1142, quatrième en 1150. Quelques-uns de ces incendies ne furent sans doute que partiels ; ils durent endommager surtout les toitures et les plafonds, car, probablement, il n'y avait pas de voûtes. En tout cas, après les incendies si rapprochés de 1140 et 1143, la Cathédrale était en état de recevoir saint Bernard et les foules qui se pressaient sur ses pas. Enfin en 1176, nouvel incendie qui, cette fois, paraît avoir entraîné une destruction plus complète, car on admet que de là date le remaniement ou pour mieux dire la reconstruction du chœur y compris une partie de la crypte, ainsi que celle des transepts. Elle se fit déjà sous l'influence de l'esprit nouveau qui s'introduisait dans l'architecture des pays rhénans. A la place du style roman, on y rencontre ce que l'on est convenu d'appeler le style de transition, parce que à côté des motifs de décoration anciens, l'ogive, qui avait déjà amené une révolution dans l'architecture française, y fait sa première apparition. La vieille nef de Wernher, restaurée tant bien que mal, dut être utilisée pour les besoins du culte tout le temps que durèrent les travaux du chœur. Alors vint son tour. D'après une lettre d'indulgence de l'évêque de Spire donnée en 1264, on fut obligé de la remplacer *parce que, rongés par la vieillesse, les murs menaçaient ruine.* On admet généralement que cette reconstruction de la nef eut lieu à partir de 1250, mais cette fois-ci ce n'est plus le style de transition que l'on y voit : l'art a marché, et le beau gothique du XIIIe siècle y règne en maître. Celui-ci avait d'ailleurs déjà fait son entrée à la Cathédrale avant 1250, mais comme par raccroc. Une chapelle qui, au côté nord, faisait pendant à celle que l'on voit encore entre le chœur et l'horloge, et à laquelle elle paraît avoir ressemblé complètement, était à remplacer, on ne sait pourquoi. Un maître inconnu fut chargé de ce travail ; peut-être était-ce un architecte à qui l'on voulait fournir l'occasion de montrer de quoi il était capable. L'essai réussit pleinement ; cet artiste inconnu et ignoré fit tout simplement un chef-d'œuvre : cette chapelle de saint Jean-Baptiste surmontée de la salle capitulaire, qui rappelle les chapelles doubles si fréquentes au moyen âge, est le plus ancien et le plus bel échantillon du gothique à lancette que nous offre la Cathédrale.

Tel est le bilan des travaux faits à la Cathédrale de 1015 à 1275. Entre 1015 et 1175 se place la construction commencée par Wernher et achevée à une date que rien ne permet de préciser, mais qui ne doit guère dépasser 1031. Ravagée par les incendies plus que par les années, la Cathédrale est soumise entre 1176 et 1275 à une reconstruction à peu près complète, d'où sortent un chœur et un transept en style de transition et une nef gothique. C'est une Cathédrale nouvelle construite sur le plan roman de l'ancienne à laquelle elle a été substituée.

La voie était ouverte, et l'heure était venue où, suivant une inscription qui a disparu, allait commencer l'œuvre glorieux d'Erwin.



QUI A BATI LA CATHÉDRALE ?



AVANT de commencer l'histoire de la construction de la façade et de la tour qui ont valu principalement à notre Cathédrale sa réputation universelle, il n'est pas sans intérêt de chercher à établir la part d'honneur qui revient à chacun de ceux qui ont contribué à l'érection de ce monument, tel qu'il existe aujourd'hui.

Comme nous l'avons déjà vu précédemment, c'est à l'évêque Wernher de Habsbourg qu'appartient le mérite d'avoir commencé en 1015 la construction de la Cathédrale romane. Elle fut achevée sous les évêques ses successeurs. On en compte six au XIe siècle, neuf au XIIe et quatre au XIIIe. C'est sous les derniers que furent remaniés le chœur et le transept, et reconstruites les trois nefs. Naturellement dans cette œuvre, les évêques durent s'appuyer sur le clergé qui seul pouvait leur assurer le concours des populations croyantes de l'Alsace. Il est évident aussi que les clercs de leur entourage, c'est-à-dire les *frères de Notre-Dame,* leur prêtèrent un secours qui, pour être resté obscur et ignoré, n'en fut pas moins puissant et utile. Bien plus que les évêques, absorbés par les affaires spirituelles et temporelles de leur diocèse, ce furent eux qui portèrent le poids de l'entreprise, et grâce à leur concours, l'œuvre put être continuée et amenée jusque vers la fin du XIIIe siècle. Mais ce concours ne devait pas tarder à faire défaut, car si la vieille organisation, donnée au chapitre par Heddon, subsistait encore dans ses grandes lignes, elle se modifiait lentement et profondément, et n'allait pas tarder à s'écrouler sous l'action d'un esprit nouveau. Le fait est trop grave pour qu'il ne mérite pas une explication.

Par un singulier revirement des choses humaines, les biens temporels jadis donnés à l'Église pour l'entretien de ses ministres et l'accomplissement de sa mission, finirent par devenir pour elle une source de dangers. Les princes trouvèrent tout naturel de tirer parti, au profit de leur politique, de ces dotations qui provenaient, la plupart, des largesses de leurs prédécesseurs : ils employèrent dans ce but les évêchés et les abbayes dont ils avaient la collation, à se créer des partisans et à s'assurer des appuis précieux

au point de vue temporel. La noblesse de son côté voyait sa fortune et, par suite, son influence décroître sans cesse, sous l'action de causes diverses, notamment des croisades qui l'avaient tout ensemble appauvrie et décimée. Ses biens consistant surtout en terres et en immeubles, ne produisaient qu'un revenu assez limité et surtout peu susceptible d'accroissement, tandis que les dépenses tendaient plutôt à grandir. A chaque occasion, l'équilibre de leur budget était détruit, et alors il ne restait que le recours aux emprunts ou l'aliénation d'une partie des biens. Le travail, sous toutes ses formes, est, on le sait, la seule source de la vraie richesse qu'il produit et conserve en l'accroissant toujours; mais le travail était absolument interdit à la noblesse autant par les mœurs du temps que par ses propres goûts.

Tout au contraire, les classes populaires, spécialement dans les villes, s'enrichissaient chaque jour par le commerce, l'industrie, et il faut bien le dire, par la vie économe, et laborieuse que menait la bourgeoisie. Ce contraste n'échappa pas à la noblesse; elle sentait grandir à côté d'elle une puissance, inconnue jusque-là: celle de la finance et de la fortune mobilière, sans pouvoir, de son côté, trouver le moyen d'augmenter en proportion ses propres ressources. Dès lors c'était pour elle la décadence. Rien de plus naturel que de la voir tourner ses regards vers ces forêts et ces communaux que jadis ses ancêtres avaient abandonnés aux paysans, ou bien vers ces dîmes et ces champs dont ils avaient doté les couvents et les églises. Sans grande valeur autrefois, ces biens en avaient acquis depuis, fécondés qu'ils étaient par les rudes labeurs des vilains, ou par l'intelligente culture qu'avaient su introduire les moines. Le tout était de les reprendre. Quant aux biens communaux, on connaît les efforts que fit sur bien des points la noblesse pour les retirer à elle, et les interminables procès auxquels ils ont donné lieu durant des siècles, souvent à bon droit il est vrai, car, de leur côté les paysans ne se faisaient pas faute d'empiéter tant qu'ils pouvaient sur les biens de la noblesse. On se souvient des brutales revendications qui se formulèrent lors de la guerre des paysans.

Pour les biens d'église, la chose était plus simple. A titre d'avoués, on sut s'arrondir aux dépens des vieilles abbayes. Les couvents de femmes, asile naturel des jeunes filles des familles aristocratiques, finirent par leur être réservés comme abbayes ou couvents nobles. D'autre part le droit de patronage qui entraînait le droit de collation, détourné avec le temps du sens dans lequel l'Église l'avait établi, fournissait le moyen de mettre les cadets et les protégés de la noblesse en possession de revenus abondants; pour cela il suffisait d'engager ces cadets dans les ordres autant qu'il en était besoin pour les «faire d'Église». Il y avait de plus là un moyen assuré de s'attacher une clientèle nombreuse, et par suite un moyen puissant d'influence pour les collateurs. On n'eut garde de le négliger. De ce système il résultait à la vérité un clergé où se rencontraient en grand nombre, au grave dommage des âmes et de l'Église chrétienne, les vocations forcées; mais sans songer à ces conséquences ou sans s'en inquiéter, on allait

au plus pressé; le tout était de recouvrer les biens dont on avait besoin et auxquels on croyait avoir droit.

Naturellement les Chapitres richement dotés furent les premiers envahis. A partir du XII[e] siècle, celui de la Cathédrale devint de plus en plus l'objectif des cadets de la noblesse de l'Alsace et des provinces voisines. A Strasbourg ils furent d'abord en minorité: longtemps figurent à côté d'eux, avec la simple qualification de «maître» *magister*, des membres dont le nom révèle l'origine plébéienne. Insensiblement les membres nobles formèrent la majorité: en 1229 ils se séparèrent de leurs collègues moins «bien nés» et renonçant à la vie commune, ils s'établirent dans des hôtels auxquels ils conservèrent cependant le nom de *curiæ claustrales*, «curies claustrales», dernier souvenir de ce cloître du Bruderhof qu'ils abandonnaient à leurs confrères plébéiens. L'année suivante ils refusèrent d'admettre dans leurs rangs un clerc non noble, qu'un légat du pape, le cardinal Conrad d'Urach avait investi d'un canonicat. Ils remontrèrent au pape Grégoire IX que, en vertu d'une ancienne coutume, le Chapitre n'admettait dans ses rangs que des personnes nobles et illustres du côté paternel et maternel. Le pape protesta et, pour l'honneur de l'Église, sa protestation est restée insérée dans le droit canon. Il y déclara que de pareils statuts étaient abusifs, que Dieu n'a point égard à la noblesse du sang, la vertu et les talents pouvant seuls rendre un homme agréable à ses yeux. Mais le courant était trop fort; si le Chapitre céda cette fois, la parole du pape fut impuissante à supprimer le mal, et ses successeurs ne revinrent plus à cette question. Au milieu du XIII[e] siècle aucun nom roturier ne figurait plus sur la liste des chanoines de la Cathédrale de Strasbourg. Dès lors la cause de la noblesse était gagnée; comme le Chapitre élisait ses membres, les électeurs restaient les maîtres de se recruter dans la caste à laquelle ils appartenaient, ce qui valut au Chapitre de Strasbourg l'avantage d'être appelé le «plus noble de la chrétienté». Il en fut de même pour l'évêché, car, depuis le concordat germanique, l'élection des nouveaux évêques appartenait aux chanoines.

Les Chapitres secondaires de Saint-Thomas et des deux Saint-Pierre eurent le même sort; ils devinrent l'apanage de la noblesse de second ordre et du patriciat strasbourgeois. Les couvents de femmes servirent à recueillir les filles des grandes familles comme celles de la haute bourgeoisie et de la noblesse inférieure. Peu importait qu'elles eussent la vocation religieuse ou non: l'intérêt de la famille primait tout. Ce que pouvaient devenir clergé et couvents dans ces conditions, l'avenir devait le montrer.

Pendant que s'opérait cette révolution économique qui transformait en apanages d'une classe privilégiée, les biens de l'Église, destinés dans le principe à être le patrimoine de tous et surtout des pauvres, s'était produit d'un autre côté ce mouvement populaire que l'on a appelé l'affranchissement des Communes. Grâce aux nombreux privilèges que lui avaient accordés les empereurs, intéressés à se créer dans le peuple un appui capable de

contrebalancer la puissance de la noblesse, Strasbourg, de ville épiscopale ou quasi-épiscopale qu'elle avait été, en était presque arrivée à être une ville libre, et allait devenir bientôt la fière République que l'on a connue.

Cette évolution fut précipitée par un simple hasard: ce fut l'élection qui porta au siège épiscopal de Strasbourg un homme dont le caractère hautain et entier ne se prêtait pas aux compromis, grâce auxquels ses prédécesseurs avaient réussi à vivre en paix avec la cité, qui, avouons-le, était tant soit peu arrogante. Le 2 février 1261 l'évêque Walther de Geroldseck faisait une entrée pompeuse dans sa ville de Strasbourg à la tête de toute une armée. Son neveu, l'abbé de Saint-Gall, avait amené à lui seul mille cavaliers; l'abbé de Murbach, son oncle, en avait cinq cents à sa suite, et après eux venait une foule de comtes et de barons tant alsaciens qu'étrangers. A peine quelques mois plus tard, s'engageait entre la ville et son évêque une lutte dont le fait d'armes le plus saillant fut la bataille de Hausbergen que les milices strasbourgeoises gagnèrent le 8 mars 1262, mais qui se termina seulement un peu plus tard, après avoir brisé en Alsace la puissance prépondérante des évêques de Strasbourg. Tant il est vrai que le bon droit ne suffit pas toujours pour assurer le succès (car les Strasbourgeois n'avaient pas de leur côté un droit bien incontestable); mais il y a dans l'histoire des moments où certaines institutions, qui ont eu le tort de se survivre, sont vouées à une destruction inévitable, si légales qu'elles aient été et qu'elles soient encore.

Notons en passant qu'à ce moment cette lutte n'eut aucun caractère révolutionnaire ni antireligieux. Le Chapitre même ne se rangea pas tout entier du côté de l'évêque, la partie de la noblesse qui dépendait de lui le suivit, le reste se divisa, et plusieurs gentilshommes combattirent dans les rangs strasbourgeois à la bataille de Hausbergen.

Colmar, avec son célèbre *Schultheiss* Rösselmann, et Mulhouse prirent le parti de la cité pour s'affranchir elles-mêmes: bref ce fut avant tout une lutte pour l'indépendance des communes naissantes. En 1332 seulement, la fameuse querelle entre les Zorn et les Mullenheim devint l'occasion d'une révolution franchement démocratique qui, à Strasbourg, enleva le pouvoir à la noblesse pour le remettre aux mains de l'élément populaire.

Mais déjà en 1263 se produisit une des conséquences les plus inattendues de la lutte où Strasbourg venait de triompher, et cela sur un point qui nous ramène par un long détour à l'histoire de la Cathédrale.

«Les fonds et les revenus de la *fabrique* (ce qui veut dire ici les fonds destinés à la construction de la Cathédrale) étaient», dit Grandidier d'après Specklin, «administrés conjointement par l'évêque et son Chapitre qui en nommaient les directeurs. Cependant l'édifice n'avançait pas, et était souvent interrompu par les fréquentes guerres de l'évêque avec la ville (cela est inexact, car depuis près d'un siècle, la paix avait régné entre les deux). Le Chapitre chercha à y remédier; en conséquence il s'assembla en 1263,

après la mort de Walther de Géroldseck; avant de procéder à l'élection de son successeur, les chanoines convinrent de retirer à eux seuls l'administration de la fabrique, *afin que les démêlés de l'évêque avec la ville ne pussent dans la suite arrêter le bâtiment de la Cathédrale.»* Pris dans son ensemble, le récit de Specklin doit être exact, car le nouvel évêque, Henri de Géroldseck-ès-Vosges, qui avant son élection, s'était ouvertement rangé du côté de la ville, prit en 1264, de concert avec le Chapitre, une décision en ce sens.

Kœnigshofen va plus loin: il a l'air de dire que dès 1263 le Magistrat s'empara de l'Œuvre Notre-Dame et de la Cathédrale, et en nomma les administrateurs et les employés, *voulant que le tout restât à jamais sous l'autorité des bourgeois et non plus sous celle de l'évêque.* Ce chroniqueur, bien plus rapproché de ces événements que Specklin, nous paraît en avoir mieux connu et plus fidèlement rendu l'esprit que ce dernier.

Il est très probable que, fiers de leur victoire, les Strasbourgeois voulurent l'exploiter à fond; ils durent alléguer, non sans quelque apparence de raison, que la sécurité de leur ville ne permettait pas de laisser aux mains de l'évêque le maniement de fonds qui, à un moment donné, pouvaient être employés à leur faire la guerre.

Alors intervint, selon toute apparence, une transaction dont Specklin nous donne le résultat: le Chapitre proposa sans doute d'enlever au futur évêque la gestion financière de l'œuvre en se la réservant à lui-même; c'était écarter habilement le prétexte mis en avant par la ville et tourner une grosse difficulté, car il s'agissait de biens ecclésiastiques et, à cette époque, on ne les confisquait pas encore avec la même facilité que plus tard.

Quoi qu'il en soit, l'évêque ayant consenti en 1264 à cette renonciation, le Chapitre prit en main la direction de la *fabrique*, comme on disait alors. Malheureusement les chanoines n'étaient plus les *frères de Marie* de Heddon. Comme nous l'avons vu plus haut, depuis 1229, les membres nobles du Chapitre s'étaient séparés des roturiers; au rapport de Grandidier, on avait précédemment statué que sur trente-six canonicats, vingt-sept seraient réservés à la noblesse et neuf abandonnés aux non-nobles; ceux-ci furent même peu à peu exclus de la liste des capitulaires, et finirent par former une corporation à part, qui prit le nom de *Grand Chœur*.

Cette scission définitive s'était probablement produite entre 1229 et 1264. Au moment de prendre en main la direction des travaux de la Cathédrale et surtout la gestion financière de l'œuvre, le Chapitre s'était donc privé volontairement du concours des hommes qui auraient pu en cela lui rendre le plus de services. Ses propres membres, tous de bonne noblesse, ne devaient pas être bien versés dans les questions administratives et financières, et, de même que le plus souvent ils abandonnaient à des intendants la gestion de leur propre fortune, ainsi durent-ils remettre à des sous-œuvre, le soin des affaires de la Cathédrale. De toute façon des plaintes ne tardèrent pas à se faire entendre contre la négligence de l'administration du Chapitre. «Malgré les fonds dont elle était déjà en

possession, et ceux que produisaient tous les jours les aumônes des fidèles..... le bâtiment n'avançait pas avec toute l'activité que ces fonds devaient supposer. Les *mémoires du temps* rapportent même que les jeunes chanoines, qui étaient chargés de l'entreprise, en employaient les revenus à d'autres usages que ceux auxquels ils étaient destinés, et lorsqu'en 1290 on voulut mettre une nouvelle toiture sur l'église et le chœur, il ne se trouva plus d'argent dans la caisse. » Ainsi s'exprime Grandidier. Les *mémoires du temps* ne sont évidemment qu'une formule échappée à l'habitude de l'écrivain, car il eut probablement été bien empêché d'en produire. D'autre part c'est précisément sous l'administration du Chapitre que fut achevée la construction des nefs, et commencée celle de la façade et des tours, ce qui est déjà un résultat assez honorable pour les administrateurs. C'est aussi à partir de 1263, c'est-à-dire du moment où les chanoines avaient commencé à gérer les affaires, que l'on trouve des indices d'une organisation régulière: de là date le *livre des bienfaiteurs* où le produit des libéralités des fidèles est constaté et inscrit; de 1274 date l'acquisition d'une maison destinée à centraliser l'administration et à loger les directeurs de l'œuvre. Il y a là évidemment trace d'une bonne volonté dont il est juste de tenir compte au Chapitre. Mais, dira-t-on, la caisse s'est trouvée vide en 1290! Citer cette accusation c'est la réfuter; depuis cette époque le même malheur est arrivé à tant de caisses, que le bon public s'y est habitué, et l'argument produit contre le Chapitre d'alors ne vaut plus. Au reste rien ne montre mieux l'inconvénient qu'il y a à juger les choses du XIIIe siècle avec nos idées modernes. Aujourd'hui un seigneur tel que l'évêque de Strasbourg l'était alors, aurait émis un emprunt, formé un *consortium* de banquiers, à la rigueur essayé d'une loterie: nous avons bien vu, dans ce siècle, achever ainsi la Cathédrale de Cologne, et de nos jours on a recours au même moyen pour restaurer celles de Metz et de Fribourg. Au XIIIe siècle il n'en allait pas de même. Les *argentiers* d'alors n'avaient pas les reins assez forts pour porter le poids d'une entreprise pareille, les loteries n'étaient pas encore en usage pour bâtir les Cathédrales. La caisse de l'œuvre n'était donc alimentée que par les dons des fidèles provoqués par des quêtes faites à Strasbourg, en Alsace et au dehors. Ramasser les fonds, les centraliser et les faire parvenir à Strasbourg, c'était évidemment une opération compliquée, et les envois par la poste n'étaient point là pour la simplifier. Un simple retard dans les versements suffisait dès lors pour mettre aux abois une caisse qui, d'ailleurs, était continuellement mise en réquisition et ne pouvait avoir de grandes réserves.

N'oublions pas que ce siècle précisément avait vu remanier complètement le chœur et le transept, rebâtir la nef, commencer la tour; en 1290 on était en pleine construction de la façade. Tout cela avait dû coûter beaucoup d'argent, et la construction de la façade en réclamait plus que jamais. Que, dans le principe et même plus tard, des journaliers et des manœuvres se soient contentés d'être logés et nourris, cela s'explique; ailleurs ils n'auraient guère gagné davantage, et la foi récompensait et ennoblissait leur travail à

leurs propres yeux. Mais les hommes de métier, les *imagiers* ou tailleurs de pierre avaient évidemment d'autres idées, et devaient demander des salaires en rapport avec leur travail.

Or, il suffit de jeter un coup d'œil sur les trois portails et le reste de la façade pour comprendre que évidemment, de tout l'édifice, c'est la partie qui dut causer à la caisse de l'œuvre la plus forte dépense, et que par suite la période de 1490 fut celle où les difficultés financières durent être les plus grandes. C'est cependant la situation embarrassée de cette caisse qui doit avoir porté le chapitre à abandonner la gestion de l'œuvre.

Voici comment s'exprime Specklin: après avoir rapporté, d'après Kœnigshofen, qu'en 1263 l'évêque abandonna au Chapitre la direction des constructions, il ajoute «Trente ans plus tard, lorsque les *anciens* et *honorables chanoines* du Grand-Chapitre virent que les *nouveaux jeunes* chanoines, qui avaient l'administration de l'œuvre, ne la géraient pas loyalement, et recherchaient plus leurs intérêts que celui de l'œuvre, au point de faire craindre la ruine de celle-ci, ils envoyèrent une députation au Magistrat, lui firent connaître les vices de l'état actuel des choses, et le prièrent de prendre en main la direction de l'œuvre. A la prière des députés et de leurs commettants, le Magistrat (qui évidemment ne demandait pas mieux) se chargea de la gestion de l'œuvre et offrit aux chanoines d'assister chaque année à la reddition des comptes, pour qu'ils pussent s'assurer que les biens de Notre-Dame étaient honorablement administrés.» Tel est le récit de Specklin. De convention écrite entre le Chapitre et le Magistrat, il n'y a pas de traces. Seules les chroniques font foi de cet arrangement, rendu vraisemblable, à la vérité, par des transactions conclues en 1395, 1422 et 1561.

On ne peut donc qu'admettre le fait de la cession. Mais sur les détails, il y a bien des réserves à faire.

Tout d'abord depuis 1264 la direction de l'œuvre appartenait au Chapitre entier, et il est difficile de comprendre comment les *jeunes* chanoines ont pu, à eux seuls, s'en emparer au point de tout compromettre. Comment s'expliquer qu'une corporation, aussi considérable que le Chapitre, ait toléré ce désordre, et n'ait trouvé d'autre remède que d'en appeler au Magistrat civil, en se donnant ainsi ouvertement un honteux certificat d'impuissance?

Il était bien plus simple d'écarter les *jeunes* gens, qui à tort ou à raison avaient donné lieu à des plaintes, et de remettre la direction des affaires entre les mains des *anciens* et *honorables chanoines*. Puis on se demande en vain quel rôle joue dans tout cela l'évêque, qui avait bien aussi son mot à dire, et qui cependant n'apparaît nulle part.

Evidemment il faut chercher à cette cession une raison autre que celle donnée par Specklin, et dont, peut-être, Grandidier s'est fait le trop complaisant écho.

Le lecteur se souviendra que, d'une part, nous avons vu la ville faire dès 1263 une tentative pour mettre la main sur la direction des travaux et sur la caisse de l'œuvre. D'autre part, depuis 1229, où les chanoines nobles avaient renoncé à la vie commune, les roturiers s'étaient vu mettre tout doucement hors du chapitre, et selon

toute apparence cette exclusion était devenue définitive durant la seconde moitié du XIIIe siècle.

Or, les membres exclus étaient des hommes fils de leurs œuvres, c'est-à-dire intelligents, instruits, rompus aux affaires, parvenus par leur seul mérite; ils ne durent pas se laisser exclure sans résistance; sans doute ils prirent longtemps encore le titre de chanoines, et le peuple par habitude continua certainement à le leur donner.

Au lieu de chercher dans le Chapitre même cette division entre les *anciens* et les *jeunes* chanoines, et ici *jeunes* peut bien avoir le sens de *nouveaux*, ne faut-il pas, avec plus de vraisemblance, la chercher entre les chanoines nobles et les roturiers exclus du Chapitre? A raison même de leur origine, ceux-ci avaient avec la bourgeoisie et les masses plus de rapports que les nobles du Grand-Chapitre. Ils représentaient d'ailleurs, plus que ceux-ci, l'élément sacerdotal; c'est dans leurs rangs qu'alors probablement comme plus tard, et jusqu'à la Révolution, les évêques devaient chercher leurs auxiliaires de toute sorte, suffragants, vicaires généraux, membres de l'officialité et de l'administration ecclésiastique, en un mot tous les prêtres travailleurs et versés dans les affaires dont ils avaient besoin.

Écartés de la gestion de l'Œuvre, il est permis de supposer qu'ils la surveillèrent d'œil jaloux, et il suffit qu'il se soit produit une malversation de la part d'un employé infidèle, peut-être d'un caissier, pour que de leurs rangs se soient élevées des plaintes contre la mauvaise administration du Chapitre. Ce sont eux qui, selon toutes les apparences, sont ces *anciens* et *honorables chanoines* que l'on oppose aux *jeunes*, leurs adversaires. Le Magistrat et surtout le peuple auront pris leur parti; pour les premiers, tous nobles, c'était une belle occasion de réaliser en 1290, ce qui n'avait pas pu s'accomplir en 1263. Pour les derniers c'était une occasion de manifester cet antagonisme contre la noblesse qui sûrement existait déjà alors, quoique peut-être à l'état latent encore, mais qui devait quarante ans plus tard amener l'établissement du gouvernement populaire.

Quoi qu'il en soit de ces explications que nous donnons pour ce qu'elles valent, c'est-à-dire pour de simples hypothèses, le fait lui-même est là dans toute sa brutalité: successivement l'évêque d'abord, puis le Grand-Chapitre se sont vu enlever la direction des travaux de la Cathédrale et la manipulation des fonds, dont la ville a fini par s'emparer.

Quels qu'aient été les motifs de cette décision, elle fut en elle-même un bonheur pour la Cathédrale, car c'est grâce à elle que la dotation de l'Œuvre Notre-Dame a échappé à la confiscation, dont en 1795 la Révolution l'avait d'abord frappée, comme bien ecclésiastique.

Quant à la nature et à l'étendue des droits que cette cession a conférés à la ville, elle n'est pas difficile à déterminer; peut-être est-il de quelque intérêt de le faire, car, sur cette question, on rencontre dans le grand public les plus étranges illusions. Les uns

crojent que les biens de l'Œuvre Notre-Dame appartiennent à la fabrique de la Cathédrale, les autres s'imaginent qu'ils sont la propriété de la commune; des deux côtés c'est une complète erreur.

Tout d'abord il importe de constater exactement quels droits possédait le Chapitre, car évidemment il ne pouvait céder que ce qu'il possédait.

Or le Chapitre n'avait aucun droit de propriété sur la Cathédrale, ni sur les fonds recueillis pour elle; dès lors la ville en lui succédant ne devint propriétaire de rien.

Le Chapitre n'avait que le droit de diriger la construction et de percevoir, au profit de la construction, les fonds versés dans ce but par les populations chrétiennes de l'Alsace et d'ailleurs.

Ces droits ils les cédèrent à la cité qui prit dès lors en main la gestion administrative et financière. Plus tard quand la construction fut achevée, les nouveaux administrateurs eurent le bon esprit de continuer à recevoir les aumônes des fidèles pour en constituer la dotation de l'Œuvre Notre-Dame, destinée à l'entretien du bâtiment. Cette mesure fait honneur à l'esprit pratique des Strasbourgeois d'alors. Ils ont agi comme doivent le faire des tuteurs consciencieux, car en réalité c'est la ville de Strasbourg, représentée par son administration municipale, qui par suite des événements que nous avons rapportés, est devenue le tuteur de la Cathédrale. Celle-ci, condamnée par la force des choses à être perpétuellement mineure, n'en est pas moins une personnalité vivante, tout aussi bien qu'un hôpital ou un hospice de la fondation ancienne et dont la ville aurait reçu l'administration. Et comme, s'il plaît à Dieu, ce pupille ne disparaîtra pas de longtemps, il ne saurait être question de l'ouverture de la succession, ni de l'emploi au profit de la ville, d'une fortune tombée en déshérence. La tâche des administrateurs consistera donc toujours à entretenir le bâtiment, à gérer le mieux possible la fortune de l'Œuvre, et surtout à ne point permettre que les revenus ou les capitaux reçoivent une autre destination, comme s'ils étaient une simple propriété de la ville. Telle a été positivement la volonté de ceux qui ont bâti la Cathédrale et créé sa dotation, c'est-à-dire du peuple chrétien qui a fait à lui seul les frais de la constrution de la Cathédrale tout entière. Comme *ville*, Strasbourg n'y a pas contribué autrement que par les largesses et les dons pieux de ses habitants.

Du reste cette situation est clairement définie dans le mémoire que la ville de Strasbourg présenta au gouvernement de la République pour faire lever le séquestre, lequel avait été mis en 1795 sur les biens de l'Œuvre Notre-Dame, et qui fut levé en 1805. Après avoir établi que l'administration de ces biens fut cédée en 1290 par l'évêque et le Chapitre à la ville, il ajoute que «la ville prit l'engagement de continuer et d'achever les travaux, tandis que le Grand-Chapitre se chargea seul de toutes les dépenses du culte.

«Le traité d'Osnabruck de 1648 et l'année normale de 1624 adoptée par ce

traité, affermirent encore la possession de la ville de Strasbourg et firent même perdre aux biens de l'Œuvre Notre-Dame la nature de biens ecclésiastiques qu'ils avaient eue dans leur origine.»

La Cathédrale avait au contraire sa fabrique particulière..... C'est cette dernière fabrique qui passa avec les biens du Grand-Chapitre, sous les mains de la République «c'est-à-dire que tout fut confisqué comme biens ecclésiastiques».

Le mémoire établit ensuite «que la commune de Strasbourg n'a acquis ni pu acquérir sur ces biens d'autres droits que ceux que l'évêque et le Chapitre de la Cathédrale lui cédèrent et qu'ils furent en état de lui céder».

Ces droits strictement bornés à la seule administration des biens et à la surveillance de l'entretien de l'Œuvre, ne passèrent jamais sous les lois d'une propriété, ni *ne firent partie du domaine ou patrimoine de la ville.*» Le mémoire ajoute une observation fort juste, c'est qu'il est nécessaire de laisser à l'Œuvre son administration spéciale, «une administration dont la surveillance soit constamment soutenue, et l'action prompte et rapide.» Il lui fait ses ouvriers spéciaux, car «il est impossible que des ouvriers ordinaires entretiennent ou réparent les parties endommagées par les orages ou rongées par la dent destructive du temps. Il faut entretenir des ouvriers sculpteurs qui souvent au moment où l'on s'y attend le moins, sont surchargés de besogne et de travaux qui ne souffrent pas le moindre délai.» Ce que le mémoire disait il y a environ cent ans, est encore vrai aujourd'hui et il importe que la ville de Strasbourg reste fidèle à ses vieilles traditions. Du reste on a essayé du système opposé, et l'expérience a constaté que l'existence de la *Bauhütte* est nécessaire à la Cathédrale. Le *mieux*, ici comme ailleurs, est trop souvent l'ennemi du *bien*.

Aussi pour résumer ce qui précède, le chœur et la nef ont été élevés sous la direction commune des évêques et du Chapitre; ce dernier, agissant seul depuis 1264, a commencé la construction de la façade; enfin depuis 1290 jusqu'à nos jours, la commune a dirigé les travaux et géré les fonds; à elle revient l'honneur d'avoir achevé la Cathédrale, telle qu'on l'admire aujourd'hui.

Mais s'il est juste de faire à chacun la part d'honneur qui lui est due parmi ceux qui ont conduit à bonne fin cette œuvre gigantesque, il est juste aussi de payer le tribut de notre sincère admiration à un facteur obscur et anonyme dont l'inépuisable générosité a fourni les fonds nécessaires à une pareille entreprise; nous avons nommé les populations chrétiennes du moyen âge. Déjà en 1015 le mouvement parti de l'Église avait abouti à la construction de la Cathédrale romane. A partir de 1250 où l'on commença la nef gothique, il reçut une nouvelle et puissante impulsion. On en trouve les traces dans les archives du *Frauenhaus:* une lettre d'indulgence d'un évêque du nom de Jean dont le siège n'est pas désigné (1254), deux du cardinal Pierre évêque de Saint-George *ad velum aureum* (1255) une autre de l'évêque Henri de Spire (1254). En 1275, lorsque les

travaux de la façade allaient commencer, l'évêque de Strasbourg, Conrad III de Lichtenberg, adressa au clergé de son diocèse un appel solennel pour lui demander de donner son concours à cette grande œuvre, et d'entraîner leurs paroissiens à y contribuer généreusement, soit pendant leur vie, soit à l'heure de leur mort. Chaque dimanche et jour de fête cet appel était à renouveler, et deux collecteurs devaient être institués dans chaque paroisse.

Toutes les mesures furent prises pour écarter les obstacles, et stimuler les tièdes. L'interdit dont pouvaient être frappées certaines églises, était levé pour les jours où les indulgences devaient être promulguées et la quête recommandée aux peuples. Le Siège apostolique, divers cardinaux, l'archevêque métropolitain de Mayence, les évêques de Bâle et de Constance s'unirent à l'évêque de Strasbourg pour exciter la piété des peuples par des indulgences qui, par décision du Saint-Siège, devaient durer jusqu'à l'achèvement de l'entreprise. De plus chaque semaine, les prêtres du diocèse furent obligés de dire trois messes, lundi pour les défunts, jeudi pour la rémission des péchés, samedi en l'honneur de la sainte Vierge; le tout au profit des bienfaiteurs vivants ou morts de la Cathédrale. Cette pièce est de l'année 1275 ainsi que trois autres se rapportant au même objet et qui portent la date de l'octave de sainte Agnès (28 janvier).

Cinq ans plus tard (1279) le Chapitre de Strasbourg publie de son côté une lettre d'indulgence en faveur de l'œuvre. Elle fut suivie en 1286 de deux autres données par l'archevêque de Mayence, et l'évêque de Tusculum au fond de l'Italie. 1289 nous en apporte une seconde de Mayence et une autre de l'évêque de Bologne. Suivent en 1297 l'évêque Emichon de Worms et, en 1298, l'évêque Menegold de Wurtzbourg. Entre-temps, Conrad de Lichtenberg avait convoqué un synode en 1294 et imposé à tous les ecclésiastiques du diocèse de Strasbourg, l'obligation de verser pendant quatre ans à la caisse de l'œuvre le quart de leur revenu. On voit que, malgré le petit coup d'état qui lui avait enlevé la direction des travaux, le clergé y contribua largement de ses deniers, et l'évêque Conrad de Lichtenberg ne cessa de s'intéresser à l'achèvement de l'édifice dont il avait eu l'honneur de poser la première pierre. Il mourut à la guerre en 1299 et fut enterré dans la chapelle de saint Jean-Baptiste, où son monument conservé jusqu'à nos jours, forme un vrai bijou d'architecture gothique.

Sa mort n'arrêta pas le mouvement: encore en 1317 nous rencontrons une lettre d'indulgence de Frédéric, évêque de Spire, publiée en faveur de la Cathédrale de Strasbourg; jusqu'en 1385 on trouve encore une lettre d'indulgences publiée par l'évêque Philippe d'Alençon, toujours au profit de notre Cathédrale. Et rien ne nous assure que cette liste soit complète et que bien des lettres d'indulgence ne se soient pas perdues. Ainsi en Italie, en France, en Bavière et surtout le long du Rhin s'est produit, grâce aux évêques et au clergé, un puissant courant populaire analogue à celui qui, suivant Grandidier, avait déjà accompagné la construction de la Cathédrale de Wernher, mais

qui amena des résultats autrement grandioses. Tout le monde, dit Specklin, voulait faire son salut en concourant à cette construction. Les simples paysans se chargeaient des travaux de manœuvres; ceux qui avaient des voitures, amenaient les pierres et les bois; le clergé dirigeait ces foules. On conserve encore à l'Œuvre Notre-Dame une pièce de 1303, évidemment une espèce de formulaire, adressé aux curés, qui les invite à envoyer à telle ou telle carrière déterminée ceux de leurs paroissiens ayant chevaux et voitures, pour qu'ils y cherchent les pierres préparées dans ce but et les amènent à Strasbourg pour le jour de la Pentecôte. Jusqu'au XVIe siècle se conserva ici un usage qui remontait à ces charrois volontaires. A cette époque on voyait arriver en ville, le jour de la Pentecôte, croix et bannière en tête, les habitants des villages de Châtenois, Schervillé, Bœrsch, Geispolsheim (ici les nobles et les paysans figurent séparément) Balbronn, Dinsheim près Mutzig, Westhofen, Dangolsheim, Wangen, Marlenheim, Wasselonne, Entzheim, Mutzig, Molsheim, Epfig, Bergbieten, Obernai et Weitbruch. A l'issue de la grand' messe, on se dirigeait en procession vers la maison de l'Œuvre Notre-Dame, pour y recevoir le *Pfingstpfenning*, une petite somme d'argent qui, selon toute apparence, était un souvenir du zèle déployé autrefois pour la construction de la Cathédrale.

Un autre preuve du succès qu'obtinrent les recommandations de l'évêque Conrad, se trouve dans le *Wohlthaterbuch*, le *Livre des bienfaiteurs*, conservé encore aujourd'hui aux archives de l'Œuvre. C'est un manuscrit en parchemin de 363 pages, où sont consignées jour par jour les donations faites par des habitants de Strasbourg et d'autres lieux. Rien n'est plus curieux et plus touchant. «Là, dit L. Schnéegans, se coudoient riches et pauvres, bourgeois et artisans, clercs et laïcs, hommes et femmes, jeunes et vieux, tenant à concourir à l'avancement de la Cathédrale. Chacun, avant de mourir, voulait laisser à l'œuvre un gage ostensible de sa foi et de son amour et, en prenant place au nombre de ses bienfaiteurs, se faire inscrire dans la confrérie de Notre-Dame. Les chevaliers et les écuyers d'ordinaire donnaient ou léguaient leurs chevaux de bataille et leurs armures; les dames nobles offraient à la sainte Vierge et à sa bâtisse, à sa *fabrique*, comme on disait alors, leurs ceintures ou couronnes en or ou d'autres objets précieux, leurs bagues, leurs bijoux, leurs manteaux fourrés de vair, leurs robes ou d'autres vêtements de prix; les bourgeois et les gens de métier léguaient leurs armes ou leurs habits, et leurs femmes luttaient d'émulation avec les dames des gentilshommes. Grand nombre de gens faisaient don à l'Œuvre, les uns de maisons, de terres, de vignes, de prés; les autres de rentes, et de revenus de tout genre; d'autres encore s'engageaient à fournir annuellement une somme fixe à consacrer aux constructions de la Cathédrale, ou à faire conduire, chaque année, à l'atelier de l'Œuvre, une ou plusieurs pierres; d'autres encore mettaient leurs chevaux à la disposition de la fondation pour l'aider à transporter à Strasbourg les matériaux taillés dans la carrière de Notre-Dame au Cronthal; d'autres

encore, et cela se voyait fréquemment, donnaient de leur vivant ou léguaient tous leurs biens à l'Œuvre de la Cathédrale et devenaient pensionnaires de l'Œuvre. Tous, riches ou pauvres, rivalisaient de zèle, de dévouement et d'abnégation. Souvent après une longue liste de nobles ou de bourgeois fortunés, apparaît le nom de quelque pauvre veuve offrant son obole, ou celui de quelque humble servante ou d'un domestique donnant son fichu ou son tablier: spectacle touchant qui nous montre sous un de ses plus beaux aspects, le moyen âge où tout était divisé en castes et corporations, où tout était privilège, où privilège se dressait contre privilège, et où toutes les fractions de cette société si rigoureusement divisée s'unissaient dans une même pensée, l'érection de l'église commune, de la maison de Dieu. »

« Dans l'origine toutes les offrandes ou les titres qui les constataient étaient déposés sur l'autel de Notre-Dame; les premières étaient ensuite vendues au profit de l'Œuvre, et leur prix formait une recette assez considérable qui, jointe aux produits des quêtes et aux autres ressources de la fondation, mit le Magistrat de Strasbourg en état de mener à bout la construction de la Cathédrale. Les générations se succédaient et se remplaçaient, chacun prit sa part à l'Œuvre, et voici comment les assises s'élevèrent de jour en jour, d'heure en heure, jusqu'à ce qu'un soir, c'était la fête de saint Jean-Baptiste en l'an du Seigneur 1439, la statue de la Vierge, patronne de l'Église et de la ville de Strasbourg couronnât la pointe de la flèche, proclamant au loin aux populations frappées d'étonnement et d'admiration, qu'enfin l'œuvre d'expiation et le monument de gloire entrepris par leurs aïeux était arrivée à son terme. »

Nous n'avons pu résister au plaisir de faire cette longue citation écrite par *Louis Schnéegans*, notre ancien archiviste strasbourgeois, « au souvenir des émotions que maintes fois il avait ressenties, dit-il, en lisant et en relisant le *Livre des bienfaiteurs* de l'Œuvre Notre-Dame », qu'il avait eu la joie de découvrir. Nous devions bien lui donner une mention dans une œuvre spécialement consacrée à cette Cathédrale qu'il a aimée, comme l'ont fait peu d'hommes dans notre siècle, et dont l'histoire lui doit tant de précieuses découvertes.

Pour revenir à notre sujet, nous nous bornerons à ajouter que toutes ces donations faites à la Cathédrale se placent entre le XIIIe et le XVIe siècle; elles étaient encore riches et nombreuses au XVe et, comme nous l'avons dit plus haut, elles ont servi à constituer la dotation de l'*Œuvre Notre-Dame*.

On a donc bien le droit de dire que c'est aux efforts collectifs du peuple chrétien, plus spécialement de celui de l'Alsace et de Strasbourg, qu'est due l'érection de notre chère et belle Cathédrale, et qu'à lui surtout doit en revenir la gloire.

Après avoir passé en revue tous ceux qui ont eu leur part à l'honneur, on aimerait aussi savoir quels noms d'architectes sont à placer à côté de l'œuvre. Mais ici la difficulté est grande. On ignore qui a bâti la Cathédrale romane, on ne sait pas davantage qui a rebâti ou remanié le chœur et le transept. On ignore le nom du maître à qui l'on doit la

construction de la belle chapelle de saint Jean-Baptiste et de la salle capitulaire qui la surmonte; enfin on ne sait pas non plus le nom de l'habile architecte qui, par la construction des nefs, réalisa du coup la transformation de la vieille Cathédrale de Wernher en la Cathédrale gothique d'aujourd'hui. Car, et c'est là un fait digne de remarque, généralement on a substitué un nouvel édifice gothique à un vieil édifice roman, sans qu'il y ait un lien entre les deux. A Strasbourg l'édifice roman subsiste en quelque sorte encore dans sa transformation gothique, et l'on est presque tenté de croire qu'il y a un grain de vérité dans la croyance populaire, d'après laquelle la Cathédrale actuelle aurait été bâtie autour de l'ancienne, qui alors subsistait encore. Fausse dans sa généralité, cette parole peut être vraie dans une certaine mesure pour la façade; en tout cas on y retrouve un écho lointain de l'effet que produisit sur l'esprit public l'habile transmutation réalisée par les architectes gothiques.

Maintes suppositions ont été émises; on a beaucoup disputé sur les noms de ces hommes qui auraient bien mérité de passer à la postérité, mais le résultat des flots d'encre qui ont coulé, est singulièrement maigre. Entre tous un seul nom a surnagé, celui d'*Erwin de Steinbach;* encore lui dispute-t-on et ce nom de Steinbach, village que l'on ne sait où chercher, et l'honneur d'avoir tracé les plans de la façade de la Cathédrale et commencé à la construire: du moins n'existe-t-il pas de preuves écrites de sa présence à Strasbourg avant 1316, car l'inscription mentionnant *son œuvre glorieuse* que nous avons citée à la fin du chapitre précédent et qui, d'ailleurs, ne se retrouve plus, n'était pas ancienne.

Malgré cela la voix populaire à Strasbourg et dans le monde entier, a associé son nom à celui de la Cathédrale qui sera toujours la *Cathédrale d'Erwin.*

«Dans les beaux-arts, dit Louis Schnéegans, il n'y a pas à Strasbourg, de nom qui soit au-dessus de celui de maître Erwin de Steinbach. Nul autre ne fut plus illustre, plus populaire; nul autre ne fut entouré de plus de respect, de plus de vénération. Six siècles se seront bientôt écoulés depuis qu'Erwin traça le plan primitif du portail de la Cathédrale de Notre-Dame(?); ce furent six siècles d'une célébrité dont l'éclat ne s'est jamais affaibli.»

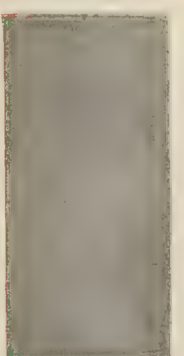
Résumons donc le peu que l'on sait de lui.

Il y a tout d'abord son épitaphe, taillée dans un contrefort de la plus ancienne chapelle gothique de la Cathédrale, épitaphe qui nous a conservé son nom et la date de sa mort. Cette épitaphe même était tombée dans l'oubli au dernier siècle.

A l'époque où il suivait les cours de l'ancienne Université de Strasbourg, Gœthe s'était épris de passion pour la Cathédrale, et par suite pour Erwin. Il s'affligeait de ne point retrouver sa tombe, et dans la tristesse de son âme, il se promettait d'ériger un jour au grand artiste un monument en marbre ou en grès des Vosges, selon que ses moyens le lui permettraient.

Cependant tout oubliée qu'elle était, cette tombe, du moins une épitaphe, existait encore

« En 1816 (nous apprend Louis Schnéegans) un ami de Gœthe, devenu célèbre lui aussi, *Sulpice Boisserée*, l'historien du dôme de Cologne et le promoteur de son achèvement, la rechercha longtemps inutilement, en compagnie de notre compatriote *Maurice Engelhard*, l'auteur d'un travail bien connu sur le *Hortus deliciarum* de Herrade de Landsperg. Grâce à leur persévérance, les deux amis finirent par découvrir cette épitaphe sous des tas de charbons et de décombres amoncelés devant elle et qui la dérobaient à la vue. Ils tinrent à honneur de la débarrasser des ignobles entraves qui trop longtemps avaient dérobé ce vénérable monument aux regards des admirateurs du grand maître et de son œuvre glorieuse. Depuis lors elle est restée à découvert ; depuis lors elle est restituée à l'art et à la science »


L'épitaphe d'Erwin

L'épitaphe d'Erwin est accompagnée de celle de sa femme et de l'un de leurs descendants. Ces trois inscriptions couvrent la partie inférieure du dernier contrefort de la chapelle Saint-Jean-Baptiste, construite dans l'angle formé par le transept et le chœur, donnant sur la petite cour désignée autrefois sous le nom de Lichhöfel, *Leichhöfel*, un reste de l'ancien cimetière Saint-Michel, où se trouvait une chapelle du même nom. Notons en passant que ce coin était, paraît-il, réservé aux architectes de la Cathédrale : contre la face masquée depuis la fin du dernier siècle, on voyait autrefois, au dire de Schnéegans, l'épitaphe de maître *Jean Hültz* qui bâtit ou du moins acheva en 1439 la flèche, et celle de maître *Jacques de Landshut*, qui éleva de 1494 à 1505, devant l'ancienne porte de Saint-Laurent, la chapelle de ce nom, laquelle aujourd'hui sert de sacristie.

Mais revenons à Erwin et à sa famille. Des trois épitaphes entaillées dans le mur, la première est celle de *Dame Husa*, épouse de maître Erwin, morte le 12 des calendes d'août (21 juillet) l'an du Seigneur 1316.

Le même jour elle fut inscrite dans le *Livre des bienfaiteurs* de l'Œuvre, à laquelle elle laissa en mourant son manteau et sa robe. On remarquera le titre de « Dame » *Domina* qui lui est donné, et que d'habitude on réservait aux femmes nobles.

Dix-huit mois ne s'étaient pas écoulés que s'ouvrait une nouvelle fosse destinée à se refermer cette fois sur le cercueil d'Erwin, et un de ses fidèles tailleurs de pierres inscrivait au-dessous de celle de Husa, l'épitaphe suivante :

« *L'an du Seigneur mil trois cent dix-huit, le 16 des calendes de février (17 janvier), mourut maître Erwin gouverneur de la fabrique de l'église de Strasbourg* ». Le surlendemain, 19 janvier, son décès fut inscrit à son tour au *Livre des bienfaiteurs* de l'Œuvre : il

léguait à sa chère Cathédrale son cheval et une rente de quatre onces deniers, valeur de Strasbourg.

Vingt-et-un ans après la mort d'Erwin, une troisième épitaphe fut gravée au-dessous des précédentes. C'est celle d'un maître Jean, fils d'Erwin, maître de l'Œuvre, mort le 15 des calendes d'avril l'an 1339 M. Schnéegans croit que c'était un tailleur de pierres, fils d'un Erwin lequel aurait succédé à son père dans la direction des travaux et, par conséquent, le défunt serait un petit-fils du grand Erwin. D'autres sont d'un avis différent, et en font un fils même de notre Erwin. En tout cas la place où fut gravée son épitaphe semble indiquer une parenté très étroite avec celui-ci. Voici, avec la pierre tombale d'un fils d'Erwin qui construisit la collégiale de Haslach, tout ce que les monuments funéraires nous apprennent sur la famille d'Erwin.

Il y eut bien, d'après le *Livre des bienfaiteurs,* deux autres *Erwin* qui dirigèrent les travaux de la Cathédrale après le décès du grand maître. Ils semblent avoir été attachés conjointement à l'Œuvre, ou s'être succédé à peu d'intervalle, car la mort de l'un est inscrite au 22 avril, l'autre au 8 mai, mais probablement de la même année. Peut-être le *Jean,* de l'épitaphe d'Erwin, est-il le fils de l'un ou de l'autre, et les deux architectes seraient les fils d'Erwin, qui, dans ce cas, auraient été chargés de continuer l'Œuvre après la mort de leur illustre père.

La seconde inscription qui nous conservait jadis le souvenir d'Erwin était celle qui décorait la chapelle de la Sainte-Vierge au dessous de la balustrade. « Cette chapelle, au sujet de laquelle les auteurs anciens sont intarissables en éloges, dit Louis Schnéegans, et dont ils parlent comme de l'une des plus riches merveilles de la Cathédrale », a été construite évidemment durant les années qui précédèrent immédiatement la pose de l'inscription sinon la même année; en voici le texte: *En 1316 a construit cette œuvre Maître Erwin. Voici la servante du Seigneur; qu'il me soit fait selon votre parole. Amen.* (*M · CCC · XVI · edificavit · hoc · opus · magister · Erwin · Ecce · ancilla Domini · fiat · mihi · secundum · verbum · tuum · Amen.*)

Elle fut démolie en 1682, lorsque Heckeler arrangea le chœur à la mode nouvelle. A la même occasion disparut le jubé, splendide construction de l'architecte de la nef. (v. planche 47*a*.)

« Du coup nous perdîmes deux œuvres admirables qui resplendissaient d'or et de couleurs, qui étaient tout couvertes de sculptures, de statues et de bas-reliefs, et qui formaient deux des plus beaux et des plus riches ornements de toute la Cathédrale. »

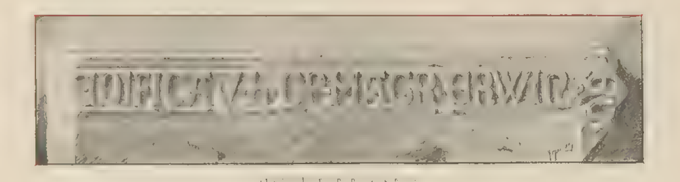
Les fragments du jubé et de la chapelle de la Vierge servirent en partie à murer les deux portes latérales qui, du chœur, conduisent dans la salle du Chapitre et dans l'ancien trésor, ainsi que la niche où se trouve le trône épiscopal (murs qui ont été enlevés depuis). Le reste fut employé avec d'autres débris à la construction d'une caserne de cavalerie, dans un faubourg de la ville.

Divers fragments ont été retrouvés il y a quelques années, lors de la restauration du chœur et, dans ce nombre, une partie de l'inscription contenant le nom d'Erwin; ils sont conservés au musée de l'Œuvre Notre-Dame; nous en donnons en tête du chapitre suivant les mots «Aedificavit hoc opus Magister Erwin.»

On peut voir le jubé et la chapelle représentés, tels qu'ils étaient autrefois, sur la planche n° 46 qui reproduit une vue du chœur antérieure à la démolition.

Une statue a été érigée à Erwin, en 1866, au frais de l'Œuvre Notre-Dame par Grass, l'habile statuaire de l'Œuvre. Elle fait pendant à une autre statue du même sculpteur, datant de 1842 et représentant Sabine la gracieuse artiste dont la légende s'obstine à faire la fille de maître Erwin, bien qu'elle lui soit antérieure d'un siècle. Les deux statues se trouvent sur le parvis qui précède le portail de l'horloge.





LA CATHÉDRALE D'ERWIN

Les fondements sur lequels on devait élever la tour furent commencés en 1276; Conrad de Lichtenberg, qui était alors évêque, célébra la grand'messe, le jour de la Purification de la sainte Vierge, autrement dit jour de la Chandeleur, le 2 février. Elle fut suivie d'une nombreuse procession; on fit trois fois le tour de l'église et de la place désignée pour le nouvel édifice. A l'issue de cette cérémonie, l'évêque sortit trois pelletées de terre, les chanoines et le reste du clergé suivirent son exemple. Les ouvriers se mirent ensuite à creuser les fondements. Deux d'entre eux se disputèrent l'honneur de mettre le premier la main à l'endroit où l'évêque avait enlevé la terre. La dispute devint très vive, et l'un des maîtres-maçons y fut tué par l'autre à coups de pelle. Le prélat, effrayé de cet accident, fit cesser le travail pendant l'espace de neuf jours, au bout desquels on bénit de nouveau la place.

Tel est le récit que Grandidier emprunte à Schadæus, et dont il est difficile de découvrir la source; peut-être n'est-ce qu'une tradition. Ce qui serait plus intéressant à connaître, c'est le nom de l'architecte qui avait projeté le plan de la façade et qui dût le tracer sur le terrain même. On l'a déjà vu, nul document n'établit que ce soit Erwin: seule la voix publique le désigne comme tel.

On éleva dans le même temps le grand portail d'entrée et les deux portails latéraux, au dire du même Schadæus qui y joint aussi celui du transept sud, ce qui évidemment est faux. L'ancienne façade fut démolie en partie, selon toutes les apparences,

pour permettre d'établir les fondements de la nouvelle; nous disons en partie, car il est permis de supposer que pour ne pas priver l'église de l'usage des cloches, on laissa subsister une des vieilles tours qui fut remplacée plus tard par la tour actuelle du Sud. Cela était d'autant plus facile que l'ancien porche n'étant probablement pas aussi profond que le porche actuel, les ouvriers purent facilement construire les portails et tout ce qui s'y rattache sans être gênés par le maintien d'une partie de la façade primitive. Mais ce sont là de pures hypothèses auxquelles des fouilles sérieuses, entreprises dans l'intérieur du porche actuel peuvent seules donner quelque certitude.

Quoi qu'il en soit, la première pierre fut posée le 25 mai 1277; en 1280 les fondations n'étaient pas encore achevées. Le travail fut poussé vigoureusement, les portails, les contreforts furent construits et, en 1291, l'on put poser les trois statues équestres de Clovis, de Dagobert et de Rodolphe de Habsbourg. Le tout sur la foi de Schadæus que Grandidier se borne à reproduire.

Mais déjà l'entreprise avait eu à lutter contre des difficultés imprévues. En 1289, le 24 septembre, il y eut un si grand tremblement de terre et les piliers en furent si ébranlés, qu'on craignit la ruine de tout l'édifice.

Neuf ans plus tard, en 1298, au moment où l'empereur Albert de Habsbourg quittait Strasbourg après y avoir séjourné trois mois, un incendie éclata le 15 août, par l'imprudence d'un des gens de sa suite, qui avait laissé une lumière allumée dans les écuries du château épiscopal. Trois cent vingt cinq maisons furent la proie des flammes. La *Burg* de l'évêque où l'empereur avait logé était située entre le bord de l'Ill et la rue Mercière; ses dépendances occupaient le terrain qui répond à la rue actuelle du Maroquin. De là le feu se communiqua à la Cathédrale par les cordages des grues qui servaient à élever les matériaux. Il prit d'abord aux échafaudages et gagna de là le clocher, peut-être provisoire, qui renfermait les cloches, puis la toiture de la nef dont il dévora la charpente. Il atteignit même les orgues qui avaient été posées en 1292. Les murs de l'étage supérieur de la nef furent tellement endommagés par le feu, qu'il fallut les remanier sinon les rebâtir complètement.

On croit que la restauration de la nef incendiée arrêta pour quelque temps les travaux de la façade, et les hommes de l'art cherchent à reconnaître dans les parties supérieures de la nef, les traces de l'intervention probable d'Erwin, mais sans pouvoir se mettre d'accord. Dans l'intervalle mourut l'évêque Conrad de Lichtenberg; seul de tous les évêques de Strasbourg qui avaient été enterrés à la Cathédrale, il y a conservé sa tombe. Enterré le 2 août 1299, il y aura reposé bientôt six siècles, à moins que la Révolution n'ait jeté ses cendres au vent comme celles de ses prédécesseurs et de ses successeurs. En 1302 une querelle suivie d'effusion de sang provoqua l'interdit de la Cathédrale, que l'évêque Frédéric de Lichtenberg réconcilia le 16 mai suivant. Quatorze ans plus tard, Erwin bâtit la chapelle de la sainte Vierge, située autrefois près du

chœur, non loin du premier pilier de la nef. Nous avons déjà donné l'inscription qui signale la première apparition constatée d'Erwin dans la construction de la Cathédrale et son épitaphe qui nous apprend sa mort, deux ans plus tard, en 1318. On croit pouvoir lui attribuer la tour jusqu'à la hauteur où sont placées les statues équestres de Clovis, de Dagobert et de Rodolphe de Habsbourg, dont nous avons déjà parlé.

Nous laisserons de côté toutes les discussions sur les successeurs d'Erwin et sur le rôle qu'ils ont joué dans la construction de la tour de la Cathédrale: elles n'offriraient aucun intérêt à nos lecteurs.

Jusqu'en 1331, rien de nouveau à signaler dans la construction; le bâtiment montait, il faut le croire, lentement peut-être, puisqu'il n'atteignit la plate-forme que trente ans plus tard.

Cette même année l'évêque Berthold de Bucheck fit bâtir contre la Cathédrale, du côté du midi, une chapelle en l'honneur de sainte Catherine. En 1340 il y fit construire son tombeau qui fut démoli au temps de la Réforme. Il est possible que les frais de cette construction aient été à la charge de la caisse du diocèse; en tout cas c'est avec des biens d'église que l'évêque dota richement les prébendes qu'il y fonda, et cela, suivant l'usage du temps, par l'incorporation de quelques paroisses. Il y fut enterré le 25 novembre 1353.

A la même époque fut faite la grande porte d'airain qui, jusqu'à la Révolution, fermait l'entrée de la nef principale. On ignore si celle que l'on posa en 1343 fut la première, ou si elle en remplaça une autre plus ancienne.

En 1356 le jour de la Saint-Luc, 18 octobre, se produisit un grand tremblement de terre qui commença sur le soir et réitéra ses secousses jusqu'à dix fois pendant la nuit. Il fit tomber quelques pierres de la Cathédrale avec une partie de la toiture. Un nouveau tremblement de terre se fit sentir avec plus de violence encore le 15 mai de l'année suivante 1357. La population en fut si effrayée qu'elle voulait abandonner la ville, pour aller camper sous des tentes en rase campagne. A cette occasion, peuple et Magistrat, de concert avec l'évêque Jean de Lichtenberg, firent vœu de célébrer tous les ans, le jour de la Saint-Luc, autour de la Cathédrale, une procession solennelle du Saint Sacrement. Les membres du Magistrat y assistaient les pieds nus, couverts d'un long habit de couleur de cendre, un cierge d'une livre à la main. A la fin de la procession ils faisaient hommage de leurs cierges à la sainte Vierge, et les habits qu'ils avaient portés devaient être donnés aux pauvres avec 30 sacs de grain qu'on leur distribuait au Luxhoff. Cette procession se fit régulièrement jusqu'en 1524, où elle fut abolie.

En 1360, à l'occasion d'une épidémie, on établit le cimetière de Saint-Grégoire sur le côté sud de la Cathédrale près de l'atelier des tailleurs de pierres. Du côté nord se trouvait, comme on sait, le cimetière Saint-Michel au milieu duquel s'élevait la chapelle du même nom.

En 1365 fut achevée la tour neuve, c'est-à-dire celle qui se trouve du côté nord de la façade et qui avait été commencée en 1277.

On n'est pas d'accord dans le monde savant, sur la question de savoir si la tour du nord fut achevée avant celle du sud, ni sur le sens des noms de tour *neuve*, donné à celle-ci, et de tour *ancienne* donné par Kœnigshoven à la tour sud. Les uns croient que la tour *neuve* désigne la tour bâtie depuis 1277 jusqu'en 1365 comme il est dit plus haut, et que le nom de tour *ancienne* s'applique à celle qui remplaça la tour de l'ancienne église, provisoirement conservée et démolie plus tard.

Le texte de Kœnigshoven est insuffisant pour résoudre cette difficulté. Après avoir mentionné l'achèvement de la tour nord, il ajoute en effet: «Quant à la tour collatérale, qu'on appelle l'*ancienne*, elle a *pendant ce temps* été construite tout entière.» Là dessus les savants de se battre pour le sens de ce petit mot latin *interim*, que nous avons traduit par *pendant ce temps*, mais que rigoureusement l'on pourrait aussi traduire par *depuis ce temps*, c'est-à-dire depuis 1365 jusqu'à la fin du XIV[e] siècle (1382) où écrivait Kœnigshoven.

Le problème est donc celui-ci: Le chroniqueur indique nettement que la tour nord ou *nouvelle* a été commencée en 1277, et que la plate-forme sur laquelle doit reposer la flèche, a été achevée en 1365. Puis il ajoute «quant à la tour collatérale dite l'*ancienne*, elle a été dans l'intervalle construite toute entière.» Ce qui, d'après les uns, signifie que la tour sud a été construite dans le même temps que la seconde, d'après les autres qu'elle a été exécutée depuis l'achèvement de la première. Nous nous garderons bien de prendre parti pour les uns ou pour les autres, laissant au lecteur le soin de choisir l'explication qu'il préfèrera et qui lui paraîtra la plus naturelle.

On ignore complètement ce qui se passa de 1365 jusqu'en 1419: c'est probablement durant cette période que l'on établit le massif et informe bloc de maçonnerie qui se trouve au-dessus de la rosace, entre les deux tours, et qui renferme les cloches. En tous cas, il est admis que, pendant un certain laps de temps, les deux tours existèrent sans ce remplissage, à en juger par l'état de détérioration dans lequel se trouvent leurs façades latérales, côté masqué aujourd'hui, et par leurs formes architectoniques même.

En 1418 la construction qui, par suite de l'abandon du plan d'Erwin, s'élève sur la plate-forme de la tour du nord était achevée, et le moment était venu de la couronner par une flèche. L'architecte Ulrich d'Ensingen était mort, après avoir poussé la tour octogone jusqu'au sommet de l'ogive qui en termine la grande baie; on attribue à son successeur l'addition de la petite baie ogivale qui surmonte la grande, et qui élève d'autant la construction. Mais tout doit avoir une fin ici-bas, et il paraît que les strasbourgeois voulaient en finir. On convoqua donc en 1419 à Strasbourg une commission d'architectes: il en vint du Wurtemberg, de Francfort, et *Maître Erhart Kindelim* l'architecte de Saint-George de Schlestadt, un enfant de Strasbourg, élève des ateliers

de la Cathédrale. Des délibérations de ces trois experts, dont le secret ne nous a pas été conservé d'ailleurs, sortit, selon toute apparence, le choix de *Jean Hültz*, de Cologne, qui devint architecte de la Cathédrale; sa nomination est de l'année 1419 et il mourut en 1449; nous avons déjà précédemment parlé de son épitaphe. Il termina la pyramide qui sert de couronnement à la flèche de la Cathedrale et acheva ainsi, le 24 juin 1439, l'œuvre glorieux d'Erwin.

La construction de la Cathédrale était donc finie, mais ce n'était pas, selon toutes les apparences, celle qu'avait rêvée Erwin. On peut supposer que le plan primitif de l'architecte était de nous donner une Cathédrale reproduisant le type français dont il s'était incontestablement inspiré. Entre les deux tours, audessus de la rosace, une galerie ou un pignon aurait achevé la nef, et les deux tours devaient porter chacune une flèche, comme par exemple la cathédrale de Chartres. Sans ces flèches, l'œuvre d'Erwin aurait ressemblé à la grande majorité des cathédrales françaises, à Notre-Dame de Paris, par exemple, telles qu'elles sont restées inachevées.

A Strasbourg on abandonna à un moment donné ce premier plan, et l'on eut l'idée d'élever, sinon les deux tours, du moins l'une d'entre elles. On remplit donc, peut-être pour en faire comme une tour unique, l'intervalle existant entre les deux tours de la façade, et on continua à surélever celle du nord en y construisant une tour octogone à laquelle s'adaptèrent les quatre escaliers en colimaçon, destinés à lui donner plus de volume et à la relier à sa base carrée sans trop l'alourdir. Hültz la surmonta d'une flèche, qui, d'après le plan primitif, aurait dû s'élever directement sur la plate-forme.

A partir de 1439 il reste peu de choses à signaler à la Cathédrale, en fait de constructions nouvelles; on se borna généralement à des travaux d'entretien et d'achèvement intérieur.

C'est ainsi que l'architecte Dotzinger construisit en 1453 le baptistère, aux frais de l'œuvre; le même exécuta, de 1455 à 1460, des travaux faits au chœur, à ce que l'on croit, à la façade extérieure.

Entre 1475 et 1487 l'architecte Jean Hammerer éleva, probablement en partie du moins aux frais de l'Œuvre, la belle chaire dont la construction fut rendue nécessaire par l'immense affluence de peuple qui se pressait aux sermons de Geiler de Kaysersberg.

En 1488 le même Hammerer établit, entre deux contreforts du côté sud, un petit réduit voûté destiné aux archives.

En 1493 le pignon du transept sud fut modifié par l'établissement de la galerie qui surmonte l'horloge; au-dessus on posa la statue de la Vierge primitivement placée sur le haut de la flèche; d'autres croient reconnaître cette statue dans celle de la grande Vierge que l'on voit au portail de Saint-Laurent.

De 1495 à 1500 fut construite, entre les deux contreforts extérieurs du transept nord, la chapelle de Saint-Laurent, qui sert aujourd'hui de sacristie. (v. planche 15.)

En 1500 le sculpteur Nicolas de Haguenau posa au Grand chœur un bel autel à tryptique qui disparut après 1682. (v. planche 48*a*.)

Enfin, de 1515 à 1520, l'Œuvre Notre-Dame fit bâtir la chapelle de Saint-Martin, appelée aujourd'hui Saint-Laurent. Ce fut la dernière construction gothique faite à la Cathédrale avant la Réforme.

De 1523 à 1531 la Réforme protestante fut introduite à Strasbourg. Elle entraîna la suppression des autels, sauf de celui du chœur, et celle de diverses statues qui étaient spécialement l'objet de la dévotion du peuple. Les pierres tombales qui couvraient le sol furent enlevées et remplacées par de simples dalles ; ce qui s'explique moins, c'est qu'on fit disparaître également les drapeaux conquis à Morat et à Granson sur Charles le Téméraire par les contingents strasbourgeois, et qui avaient été suspendus à la Cathédrale : Nous parlerons, plus en détails de ces destructions en décrivant l'intérieur de la Cathédrale.

En 1542, le 2 mars, on commença à démolir l'ancienne voûte de la chapelle Sainte-Catherine qui menaçait ruine, et à la remplacer par la voûte en réseau qui s'y trouve encore aujourd'hui.

Le 3 octobre 1681, la ville ouvrit ses portes à la France, et la Cathédrale fut rendue aux catholiques. Le 20 septembre 1682 fut conclu entre l'évêque et l'architecte de la Cathédrale, Jean-George Heckeler, le traité relatif à la transformation du Chœur.

Nous avons déjà parlé dans le chapitre précédent de ce déplorable acte de vandalisme qui eut pour résultat la destruction du jubé et de la chapelle de la Vierge, et l'établissement, en pleine Cathédrale, d'une construction en bois et en plâtre dans le style du temps, construction qui pouvait être belle dans son genre, mais qui jurait avec le reste du monument. En 1685 fut établi au chœur un nouvel autel à baldaquin (v. planche 48*b*) qui remplaça celui de Nicolas de Haguenau et qui fut remplacé lui-même en 1763 par l'autel de Massol, l'architecte des Rohan, lequel existe encore aujourd'hui. En 1692 fut achevé l'ameublement du chœur avec les armoiries des vingt-quatre comtes. En 1752 on agrandit le chœur en y joignant la première travée de la nef : entre les deux piliers on établit de chaque côté une tribune destinée à recevoir les musiciens de l'orchestre de la Cathédrale. Cet état de choses a duré jusqu'en 1848. (v. planche 46*b*.)

De 1713 à 1716, Silbermann établit, dans la cage ancienne de 1489, le nouvel orgue qui vient d'être tout récemment transformé. Puisse-t-il dignement remplacer l'ancien et durer aussi longtemps que lui !

En 1739 le Grand-Chapitre fit exécuter les belles tapisseries (Gobelins) qui, après avoir échappé à la Révolution, servent encore aujourd'hui à la décoration de la Cathédrale, notamment durant l'octave de la Fête-Dieu.

En 1743, le même Chapitre fit construire par Massol la sacristie octogone qui sert aujourd'hui encore aux chanoines ; elle coûta 18,000 livres.

En 1751 le bouton qui termine la tour dut être remplacé, il reçut une garniture en cuivre.

Un terrible incendie dont nous parlerons tantôt, ravagea en 1759 la Cathédrale qui fut restaurée dans les années suivantes. Elle fut peinte en blanc en 1769; Grandidier lui-même déplore le résultat de ce nouvel acte de vandalisme.

En 1772-1778 furent enfin démolies les boutiques que l'on voit représentées sur les vieilles gravures de la Cathédrale, dont elles défiguraient les abords. Comme des nids d'hirondelles, elles s'étaient, avec le temps, collées contre le bâtiment; il en reste encore de pareilles près des Grandes-Boucheries. Les toits cachaient une partie des statues et des ornements de l'église et, au dire d'un auteur anglais cité par Grandidier, on avait quelque peine à trouver l'entrée de celle-ci, obstruée qu'elle était par des piles de poterie et des marchandises diverses. C'étaient des buvettes, des boutiques, des magasins de toute sorte. Les voleurs en profitaient pour pénétrer dans l'église, et le danger d'incendie était permanent. Dès le 4 août 1765 l'abbé Rauch, maître des cérémonies du Grand chœur, avait signalé cet abus au Grand-Chapitre. Mais le Magistrat fit quelque temps la sourde oreille parce qu'il aurait fallu indemniser les propriétaires de ces baraques.

A l'occasion d'un assassinat commis à la Cathédrale en 1770, la question fut reprise. Le Magistrat fit enfin démolir les baraques qu'il louait, laissant subsister celles qui appartenaient à des particuliers. Naturellement l'effet n'en fut que plus hideux.

L'abbé Rauch eut alors, en 1771, l'idée d'encastrer ces établissements dans les baies de la galerie qui subsiste encore. On démolit tout ce qui masquait la façade principale, et l'on construisit la galerie gothique qui entoure les bas côtés. Il y a cinquante ans encore, les baies étaient occupées au rez-de-chaussée par des boutiques de toute nature, tandis que la partie supérieure, dans l'ogive de la baie, formait un petit logement. On laissa un vide entre ces bâtiments et la nef de la Cathédrale pour empêcher les voleurs d'arriver aux fenêtres, mais les murs et les contreforts portent encore les entailles qui avaient servi dans le temps à fixer les toitures contre les murs même de l'édifice.

Ce n'est que vers la fin de la première moitié de ce siècle que ces boutiques furent enfin supprimées. L'architecte de la Cathédrale établit des meneaux dans les baies ogivales et ainsi fut terminé le travail de 1778, qui avait eu pour but de dégager la Cathédrale. Malheureusement cette galerie n'a pas le don de plaire à tout le monde, et on la laisse dans un déplorable état de délabrement. Peut-être viendra-t-il un jour où l'on trouvera qu'il faut la démolir, et enfermer la Cathédrale dans une grille en fer, comme une caserne, le tout au grand détriment de la caisse de l'Œuvre et du sens commun! Car, telle qu'elle est, cette galerie s'harmonise bien avec l'ensemble du monument dont elle élargit la base, et elle mérite d'être conservée, ne fut-ce que parce que, à la fin

du dernier siècle, il s'est trouvé un homme assez intelligent pour la construire dans un style qui ne jure pas avec celui de la Cathédrale, et ne pas défigurer celle-ci par des portiques dans le style du temps, comme on l'a fait à Metz.

En 1782 fut construite sur la plate-forme la maison des gardes dont l'utilité ne peut dissimuler la laideur.

En 1793 on installa sur la plate-forme, qui surmontait alors le chœur, le télégraphe optique qui ne disparut qu'en 1852.

En 1835 la Cathédrale reçut un nouveau badigeon qui souleva d'énergiques protestations. Le temps avait marché et les études archéologiques allaient mettre un terme à tous les actes de vandalisme.

Aussi voyons-nous une sérieuse réaction se prononcer de plus en plus. En 1839 sont votés 80,000 francs pour le rétablissement de la porte en bronze détruite pendant la Révolution, mais ce projet ne fut pas réalisé à cette époque. L'horloge est reconstruite en 1842 par Schwilgué. La même année, le dixième Congrès scientifique de France se réunit à Strasbourg, et la commission d'archéologie où figuraient MM. Schnaase, Mosler, Wiegmann, Bégin, Comarmond, de Caumont et le chevalier Bard, c'est-à-dire les plus notables archéologues du temps, se prononça nettement, par l'organe du chevalier Bard, son secrétaire, pour la restauration de l'abside, telle qu'elle a été en partie réalisée depuis. Notons parmi les vœux qu'elle a formulés et qui attendent encore leur réalisation, l'établissement d'un maître-autel conforme au style de l'édifice, et celui de stalles et d'un trône pontifical convenables.

Deux ans plus tard, fut conclu avec MM. Steinheil et Petit-Gérard un traité pour la restauration des vitraux, et en 1855 fut passée avec MM. Flandrin et Denuelle une convention pour l'établissement de peintures murales auxquelles l'Œuvre Notre-Dame devait consacrer 500,000 francs, la mort de Flandrin retarda l'exécution de ce traité; la peinture a été exécutée depuis par MM. Steinle et Steinheil.

En même temps la restauration intérieure du chœur était commencée en 1849 et continuée les années suivantes par l'architecte de la Cathédrale, M. Klotz, auquel nous devons aussi la construction de la coupole, le dernier travail considérable qui ait été exécuté à la Cathédrale jusqu'en 1898.



LE MARTYROLOGE DE LA CATHÉDRALE

Sous ce titre nous allons reprendre l'exposé des principaux sinistres qui ont ravagé la Cathédrale depuis 1298. Durant les six siècles écoulés depuis cette époque, elle a subi bien des vicissitudes, et nous avons mentionné dans les pages qui précèdent, l'incendie qui la dévasta en 1298 pendant la construction même de la façade, ainsi que ceux qui avaient ravagé l'ancien bâtiment. Depuis ce temps jusqu'à l'établissement du paratonnerre, de 1835 à 1836, c'est du feu du ciel qu'elle eut surtout à souffrir.

Placée au milieu d'une vaste plaine, exposée à tous les courants d'air, et dominant au loin toute la région voisine, la Cathédrale était spécialement vouée aux atteintes de la foudre : nos pères eurent l'ambition de lui donner l'élévation des montagnes, elle devait aussi en partager les périls, car, a dit un poète latin, «la foudre frappe surtout les cimes plus élevées» *feriunt..... summos..... fulmina montes.*

Cependant avant la construction de la flèche, dit M. Klotz, la Cathédrale a subi peu de grands désastres. Il n'y a eu que six coups de foudre en 424 ans, soit un tous les 70 ans, trois sur quatre incendies, de 1015 à 1180, et trois sur cinq autres de 1180 à 1439, année où la flèche fut achevée. De 1439 à 1836 au contraire, en 387 ans, il y en a eu trente trois coups de foudre, soit un par 12 ans, c'est-à-dire six fois davantage. Les intervalles diffèrent beaucoup; il y en a eu parfois plusieurs en une année, d'autre fois ils se sont suivis à des distances variant de 1 à 13 ans, une fois même jusqu'à 74 ans, de 1759 à 1833; le 19 juillet 1835 en termine la série par d'assez considérables dégâts, qui ont causé une dépense d'environ 10,000 francs. Nous ne pouvons naturellement donner même une simple énumération de tous ces sinistres, et nous nous bornerons à relater les coups plus importants, ceux qui ont le plus fortement atteint et endommagé l'édifice.

Ainsi nous trouvons en 1397 un orage violent survenu au milieu de la nuit, qui renverse la tourelle munie d'une cloche qui surmontait alors le chœur.

En 1533, le 20 février, une violente tempête éclata vers trois heures du matin et jeta bas la tourelle où était l'horloge de la tour. Elle tomba avec sa cloche sur la voûte inférieure de la Cathédrale. Le vent renversa aussi, sur la toiture de plomb, la galerie de pierre qui était près du chœur; le dommage se monta à plus de 3000 florins.

En 1540, le 19 août, vers les quatre heures, survint un vent violent qui fit de grands ravages dans la ville aussi bien que dans les campagnes. Il enleva de dessus la plate-forme le couvercle en cuivre, pesant 350 livres, qui recouvrait la grande ouverture laquelle correspond à la nef, et le jeta sur le toit de plomb ou il causa beaucoup de dégâts

En 1568, le 29 juin, à quatre heures du soir, la foudre frappa la flèche près de la couronne et mit le feu au Chœur. Il brûla tout le toit qui le couvrait et fondit le plomb. C'est à cette occasion que l'on plaça au haut de la flèche l'inscription suivante: *Gott behüt mich hinfürter — Für donner Hagel und Ungewitter* — 1568.

En 1625, le 18 juillet au matin, s'éleva un brouillard épais et puant qui enveloppa la tour jusqu'à huit heures. Il fut suivi d'une grande chaleur et les rayons du soleil parurent comme obscurcis. Vers onze heures et demie, sans pluie, sans aucun indice d'orage, retentit subitement un si terrible coup de tonnerre que les gardes de la tour crurent qu'il avait frappé le toit en plomb de la nef. On ne trouva cependant ni feu ni contusion, mais peu après, vers midi, survint une grosse pluie avec un autre coup de foudre qui tomba sur la couronne et abattit tout ce qui se trouvait au-dessous des huit piliers lesquels soutiennent la flèche. Il fit tomber des escaliers tournants plusieurs pierres qui endommagèrent quelques maisons situées près de la Cathédrale. Les dalles du pavé de la plate-forme furent brisées en partie; la partie supérieure de la tour fut si fortement dégradée qu'on dut en abattre vingt-huit pieds de hauteur pour éviter de nouveaux malheurs; mais Jean Heckeler, l'architecte de l'Œuvre, la rétablit telle qu'elle avait été auparavant et ajouta même un pied de plus à sa hauteur. Cette réparation coûta près de 966 livres-deniers de Strasbourg. Elle fut faite en un an, et la nouvelle pierre qui couronna la flèche fut posée le 16 juin 1626.

En 1640, le 20 avril à sept heures du soir, un terrible coup de tonnerre, précédé d'une grande pluie, tomba sur la Cathédrale Il entra dans la couronne dont il brisa quelques piliers, descendit sur la plate-forme où il abattit une table de pierre, et pénétra de là jusqu'à la galerie extérieure qui conduit aux orgues. Il fit tomber deux pierres, qui pesaient plusieurs quintaux, jusque dans la rue où elles s'enfoncèrent profondément dans le sol. Le coup se porta ensuite sur l'horloge, près de laquelle il ressortit par la fenêtre après avoir brisé le ressort qui faisait chanter le coq. Le dommage fut estimé à plus de deux mille florins.

En 1654, un orage mêlé d'éclairs et de tonnerres s'eleva sur la ville, le 6 juin, entre une et deux heures du matin. Cet orage ne fit d'abord aucun mal et s'apaisa

pour quelque temps; mais, au bout d'un quart d'heure, un horrible coup de foudre éclata subitement sur la tour avec un bruit effroyable. Non seulement il abattit la boule, la croix, la moitié de la rose, la moitié de la flèche avec les quatre piliers et la moitié de la couronne, mais il ruina même les deux piliers au-dessous de la couronne, les trois autres piliers voisins et une partie des huit escaliers tournants de la flèche, ainsi que deux des quatre escaliers tournants inférieurs. La boule, placée en 1626 au haut de la flèche, fut jetée sur la plate-forme, sans se briser. D'autres débris encore furent lancés sur la plate-forme, la place de la Cathédrale ou les maisons voisines, sans occasionner cependant d'accident. A distance on crut voir une grande botte de paille brûler le long de la tour.

Le fils de Jean Heckeler l'architecte défunt, Jean-Georges Heckeler fut chargé de réparer ces dégâts. Il fit abattre de la tour jusqu'à cinquante-huit pieds de son élévation, la reconstruisit ensuite et l'éleva encore d'un pied dix pouces et demi. Les pierres furent tirées de la carrière de Gresswiller près de Mutzig; quelques-unes pesaient jusqu'à vingt, trente et trente-six quintaux. La nouvelle boule fut posée le 16 juin 1657. Elle était octogone ayant un pied et neuf pouces de diamètre. On y avait gravé un *H* entouré aux quatre coins de quatre petites croix avec l'inscription : *Urbem Christe tuam serva*. Une inscription allemande fut placée au-dessus des huit escaliers tournants pour conserver la mémoire de ce terrible coup de tonnerre.

En 1674, il y eut en Europe un ouragan presque universel qui passa à Strasbourg au mois de juillet. La grêle, dont des morceaux agglomérés pesaient jusqu'à sept à huit livres, cassa et brisa à la Cathédrale beaucoup de vitraux peints.

En 1728, le 3 août, on sentit un grand tremblement de terre. Suivant ce qu'en disent quelques-uns, dit Grandidier, la tour fut déplacée d'un pied de sa situation, mais subitement remise à la première place (?). L'eau, contenue dans le réservoir de la plate-forme, fut élevée à la hauteur d'un homme et lancée à la distance de 18 pieds. Une inscription gravée sur une plaque de marbre noir conserva le souvenir de cet événement.

En 1744, le 12 juillet, le tonnerre tomba sur la Cathédrale et causa de grands dommages aux escaliers tournants.

Le 29 juillet suivant, entre trois et quatre heures de l'après-midi, la foudre tomba sur la Cathédrale neuf fois en une heure de temps, et brisa 62 degrés et une table de pierre qui se trouvait sur la plate-forme. Elle fit sauter la plus grande partie de la pierre octogone qui terminait la tour, et qui fut renouvelée le 18 octobre de la même année.

En 1751, le 10 septembre, les directeurs de la fabrique firent ôter cette même pierre octogone qui était au-dessus de la tour, parce qu'elle avait été précédemment endommagée par plusieurs orages. Ils la firent remplacer par une nouvelle haute d'un

pied de Paris et en ayant deux de diamètre, qui fut posée le 28 septembre. Au-dessus fut placée une boule de cuivre dorée au feu, faite en pyramide ovale, et qui coûta deux cents florins. Elle pesait 36 livres et avait trois pieds de hauteur sur quinze pouces de diamètre. Elle fut, comme de raison, bientôt abîmée par la foudre.

En 1754, le 16 juin à huit heures trois quarts du soir, un terrible coup de tonnerre se fit subitement entendre au milieu d'une grosse pluie, brisa la pomme de cuivre ainsi que la pierre octogone, et emporta en même temps le pilastre qui soutenait cette pierre ainsi qu'une grande partie de la croix. Le tout tomba dans l'intérieur de la flèche. On trouva la pierre brisée et la pomme tellement endommagée qu'on ne put la réparer. Le même coup causa encore d'autres dommages, et le tout coûta six mille livres à réparer.

L'année 1759 fut deux fois fatale à la Cathédrale. Le vendredi 28 juillet, vers une heure et demie après midi, le tonnerre, par un temps doux et serein, tomba sur la flèche. Le coup, peu fort, ressemblait à un coup de pistolet: mais un globe de feu sans presque endommager la tour dont il n'abattit que quelques pierres, s'élança sur le toit de plomb qui couvrait la grande nef, de la tour au chœur. Le feu prit à la charpente et gagna si rapidement qu'en moins d'une heure toute la toiture brûlait d'un bout à l'autre; le plomb fondu tombait en liquide enflammé sur le pavé de la nef. Vers les trois heures, le toit en forme de mitre, dit vulgairement *Pfaffenkappe* fut attaqué par le feu; un des huit frontons ou pignons, calciné par la violence de la chaleur, tomba sur la salle qui surmonte la chapelle de Saint-André et en défonça la voûte. Un autre des pignons tomba pendant la nuit, entre onze heures du soir et minuit, sur la voûte de la première travée de la nef, qui fut enfoncée également; plus tard la reconstruction en a été mal exécutée, comme on le remarque encore aujourd'hui. Tous les autres pignons menaçaient ruine et il fallut les démolir.

Les autres toits furent épargnés. Deux fois les flammes gagnèrent la charpente de la partie où sont les cloches, mais on parvint à les éteindre. Pour l'extinction du feu, on avait épuisé les puits de toutes les maisons voisines de la Cathédrale et, à l'intérieur de celle-ci, on marchait dans l'eau.

C'est à cette occasion que périt l'autel élevé au Chœur en 1685; le plomb avait coulé par une ouverture de la voûte sur le baldaquin en bois soutenu par quatre colonnes de marbre. Le reste du mobilier et les chapelles latérales furent épargnés. Mais le Chœur se trouvait dans un état tel qu'on ne put plus y célébrer l'office divin, qui fut interrompu jusqu'au 15 août suivant; puis transféré dans la chapelle saint Laurent; la paroisse dût se transporter dans celle de Sainte-Catherine.

Le 25 septembre de la même année, à cinq heures et quart de l'après-midi, le tonnerre qui avait commencé à gronder, depuis deux heures, tomba de nouveau sur la Cathédrale, et causa de si grands ravages dans la couronne, que l'on craignit un

instant d'être obligé de l'enlever avec toute la partie supérieure de la tour. On parvint cependant à l'étayer suffisamment et à la restaurer ensuite. L'intérieur n'eut aucun dommage. Quatre années furent nécessaires pour réparer les dommages de ces deux orages, et il en coûta plus de quatre cent mille livres à la fabrique. La haute nef et la coupole furent couvertes en cuivre, et la maison Œsinger, encore existante à Strasbourg à cette heure, fournit à cet effet 58,535 livres de cuivre rouge en feuilles La mitre ne fut pas rétablie, et la plate-forme qui couvre la coupole fut entourée d'une grille en fer. C'est là que fut installé plus tard le télégraphe. L'office canonial ne put être repris au chœur que pour les premières vêpres de Noël 1763.

Depuis ce temps nous n'avons plus à signaler qu'un coup de foudre en 1833 et un autre en 1835, le 19 juillet; ce dernier amena l'établissement d'un paratonnerre; puis un orage en 1840, le 22 juillet, qui endommagea la rosace; et enfin la grande catastrophe du 25 août 1870.

Encore au bout de 28 ans, il est difficile à un homme qui a été le témoin oculaire des événements de 1870, de traiter la question des dommages causés par le bombardement sans ressentir à nouveau les poignantes émotions qu'il a éprouvées en voyant brûler la Cathédrale. On nous permettra donc de nous borner à analyser les rapports officiels que présenta au maire de Strasbourg. M. Klotz, l'architecte de la Cathédrale, chargé de constater les dégâts, rapports qui ont été publiés.

Nous suivrons l'auteur dans tous les détails qu'il donne sur les avaries éprouvées par le monument, en y ajoutant quelques renseignements que nous a fournis M. Stienne l'habile statuaire de l'Œuvre Notre-Dame, qui était aux premières loges pour voir se jouer ce drame sinistre, et qui a été appelé, par sa position même, à constater et à réparer bien des mutilations. Nous le prions d'agréer ici l'expression de notre reconnaissance pour son bienveillant concours, sur ce point et sur beaucoup d'autres.

De toutes les ruines causées par les obus, la plus importante et aussi celle qui a obtenu la plus grande célébrité, est la dégradation de la croix qui couronne la flèche. Cette croix est entièrement en pierres de taille, richement sculptée et surmontée d'un couronnement octogone à moulures, vulgairement appelé le bouton. Elle est à quatre bras, placés dans la direction des escaliers des quatre tourelles; sa hauteur, y compris le couronnement et le chapiteau inférieur, est de 3,58 m. Une pyramide octogone arquée, formant le sommet de la calotte ajourée qui recouvre la lanterne supérieure, lui sert de base. C'est le long de cette pyramide que montent les conducteurs du paratonnerre, longeant le bras vertical pour se réunir à la base de la tige d'appel.

Cette pyramide fut, le 15 septembre, atteinte en deux endroits par un projectile. Il en résulta que, par l'effet du choc et de la brisure qui s'en suivit, la croix s'inclina du côté où ils s'étaient produits, et dévia à son sommet d'environ 0,60 m.

Les trois crampons qui restaient, le quatrième ayant été enlevé, ont pu seuls avec les conducteurs du paratonnerre retenir la croix et l'empêcher de s'abattre.

Le point frappé se trouvait 4,08 m. plus bas que le sommet de la flèche, donc à 138,02 m., la hauteur totale de la Cathédrale étant de 142,10 m. La dépense pour la restauration s'éleva à 4258,57 francs, et celle-ci, commencée le 3 octobre 1870, fut terminée le 21 janvier 1871, non toutefois sans quelques interruptions causées par la rigueur de l'hiver et par d'autres opérations également urgentes.

De toutes les dégradations infligées à notre Cathédrale, celle-ci dut être réparée la première, dit M. Klotz, afin d'éviter les graves accidents qu'aurait produits la chute de la croix. Mais ce fut loin d'être la seule. Ce qui frappe tout d'abord, ajoute l'architecte précité, c'est de trouver des dégâts à toutes les parties de l'édifice, dans toutes les expositions et à toutes les hauteurs; aux quatre faces du transept, aux deux côtés de la nef, et aux deux chapelles qui les flanquent, comme au pourtour des tours, partout il y a trace du passage et de l'éclat des projectiles; la seule différence est dans leur importance qui varie naturellement selon la direction des points d'attaque.

Les premiers projectiles frappèrent la Cathédrale dès la nuit du 18 au 19 août. Le dernier lui est arrivé le 27 septembre, le jour même de la reddition de la ville, à une heure et demie de l'après-midi. Il pénétra dans l'intérieur de l'église par la 7e fenêtre du côté nord de la haute-nef (celle qui est aveuglée à demi, entre les orgues et la tour). Il venait donc de la direction de Schiltigheim ou du Wacken.

Entre ces deux limites, soit dans l'espace de 38 jours, elle a reçu des obus pendant 24 jours et n'a été épargnée que durant 14 jours.

Dans la nuit du 25 au 26 août, les toitures de la nef et du chœur ont été incendiées. Le 15 septembre, le sommet de la flèche a été atteint et la croix détachée de sa base comme nous l'avons dit plus haut. Les journées du 10, 19 et 24 septembre furent les plus mauvaises pour l'ensemble.

Quant à la flèche déjà atteinte dès le 27 août, elle reçut, en dehors du 15 août, plus de 13 projectiles éparpillés entre les 4 tourelles et la lanterne, les 4, 6, 7, 9, 10 et 11 septembre. La partie la plus exposée et la plus maltraitée a été celle du nord, dans tout son développement et plus particulièrement, l'angle nord-ouest de la tour qui se trouvait sous le coup des batteries établies du côté de Schiltigheim, à partir des rotondes du chemin de fer jusqu'au Wacken.

Les autres n'ont eu à souffrir que du tir des batteries volantes. C'est donc aux batteries fixes que sont dus les plus désastreux dommages, ceux du sommet de la flèche, les plus graves par les dangers qu'ils ont fait courir à la pyramide, ainsi que ceux de la nef, les plus importants par les dépenses exigées par leur réparation. La base de la tour à partir de six mètres environ du sol jusqu'à la hauteur de la plate-forme, est la partie de l'édifice où l'ornementation en pierre de taille a été le plus endommagée.

C'est en effet à la riche ceinture de gables ajourés, de pinacles avec fleurons, de clochetons avec frêles colonnettes qui garnissent et contournent la partie inférieure des contreforts, que commencent les détériorations. En plein nord, les projectiles ont atteint le bel escalier situé dans l'angle de la façade latérale et du contrefort, la grande fenêtre qui donne dans le porche de l'église et la galerie de passage sise au-dessus, si remarquable par les sculptures symboliques de la frise de sa corniche; la balustrade et la toiture en pierre de cette galerie, le réseau de la fenêtre et les faces latérales des deux contreforts furent les parties les plus endommagées. On eut surtout à déplorer la perte d'une série de curieuses statuettes qui surmontaient les pinacles. A la même hauteur, les contreforts tournés vers le nord-ouest et le sud reçurent également de graves avaries.

Au premier étage, les dégâts furent plus considérables et augmentaient en allant vers le haut. Le couronnement de la niche où se trouve la statue équestre de Clovis, fut abattu; la statue équestre elle-même restà pour ainsi dire intacte, seulement elle reçut sur le bras, comme en guise de sceptre, une partie du pilier qui soutenait la niche; la statue de l'évêque, plus grande que nature, fut emportée; la balustrade de la galerie fut fortement endommagée. La grande fenêtre de la tour eut plusieurs meneaux enlevés.

A la façade du nord, la toiture pyramidale en pierre de l'escalier, fut presque détruite complètement; la grande fenêtre de la tour et les faces des deux contreforts avec les gables des arcatures éprouvèrent de nombreux dégâts. Il en fut de même aux deux contreforts du côté est, et de toute la galerie avec balustrade formant couronnement de cet étage et qui contourne la tour du nord sur ses trois faces.

Le deuxième étage, plus rapproché de la plate-forme, fut plus maltraité encore, et couvert dans toute sa hauteur et sur toutes ses faces, d'une multitude de brisures et d'éclats. A l'angle nord-ouest, les clochetons avec pinacles aux deux contreforts furent très dégradés, et l'un presque entièrement détruit.

L'une des statues d'évêque, plus grande que nature, eut la tête enlevée, et une statue d'ange musicien, de grandeur naturelle, qui faisait partie de l'Ascension, fut détruite complètement. Au nord et à l'est, la décoration des trois autres contreforts subit le même sort: à certaines places de fortes brèches furent produites, des parties d'assises tombèrent, un grand nombre de pilastres et de colonnettes furent détériorés.

A la plate-forme, de notables parties de corniche et de balustrade furent détruites surtout à l'angle nord-ouest; l'angle sud-est subit le même sort, sur une moindre étendue cependant. Les assises furent fortement attaquées en contre-bas de la corniche, et des pierres en furent détachées et brisées sur une assez forte étendue.

A la même hauteur, l'escalier du sud-est par lequel on monte habituellement à la plate-forme, eut une série de marches déplacées et plusieurs entièrement détruites.

Au delà de la plate-forme, à la tour et aux quatre tourelles, il y a eu des

dégâts partiels à toutes les hauteurs; les plus importants se trouvaient à la partie inférieure de l'escalier nord-est, à l'étage formant point d'aspect de l'admirable voûte qui clot la tour, où, au nord, le fleuron d'un gable, la balustrade et deux pinacles furent détruits, et où l'embrasure de l'arcade fut fortement entamée, enfin à la partie supérieure de l'escalier nord-ouest.

A la flèche même furent abattus de nombreux fleurons, principalement aux redans des premier, troisième, cinquième, sixième et septième gradins; quelques pierres tenant au noyau de la construction furent brisées, notamment sous la couronne. Nous avons déjà parlé de la croix et des mutilations qu'elle a subies.

Les dégâts causés au chœur, au transept et à la nef furent éparpillés sur toute la surface. Ce furent, au côté nord, deux fleurons et une tête de gargouille enlevés aux grands pinacles des troisième et quatrième contreforts à partir du transept; un fleuron abattu au couronnement de l'escalier qui joint la galerie du bas-côté à celle de la haute-nef; une pyramide qui surmonte la balustrade de la nef près du deuxième contrefort, entièrement détruite; plusieurs mètres de balustrade fracassés; à la deuxième et à la troisième fenêtre de la haute-nef, de graves dégâts aux six-feuilles et aux quatre-feuilles des réseaux; à la cinquième, le réseau ne fut pas seulement fortement entamé, mais, dans le bas, l'appui et les meneaux furent en partie enlevés; à la sixième fenêtre, celle aveuglée contre laquelle sont placées les orgues, il y eut de nombreuses brèches dans le mur, et la loge de l'organiste, située en avant, eut sa paroi et ses fenêtres abîmées; à côté, à la septième fenêtre fermée à moitié par un grand contrefort de la tour, les assises des pieds-droits, le réseau, ainsi que la toiture en pierre sise en dessous, furent tout fracassés.

Dans ce même coin les dégâts n'ont point de discontinuité, de la galerie de la haute-nef à la fenêtre du bas-côté qui a eu le six-feuilles de son réseau entièrement brisé ainsi que le panneau de vitrerie peinte qu'il renfermait.

Au triforium, derrière la toiture du bas-côté nord, toutes les travées furent plus ou moins fortement atteintes.

Du même côté, mais plus à l'est, la façade du transept portait des traces de projectiles à différentes hauteurs jusqu'à la corniche à arcatures rampantes de son pignon; une des roses a eu son archivolte à rinceaux endommagée et ses meneaux abattus; les deux tourelles carrées, placées aux extrémités et à la naissance du fronton, reçurent toutes les deux, aux angles des murs qui forment leur base, de fortes brèches; à la même hauteur, sur le retour du côté est, la balustrade de la galerie, un pilastre formant contrefort, et le joli escalier en style renaissance situé plus bas dans l'encoignure du transept et de l'abside, furent gravement atteints. En plein nord, il y eut des fleurons et des crochets abattus au portail Saint-Laurent et à la façade de la chapelle du même nom.

Du côté sud, deux grandes pyramides de la balustrade de la galerie supérieure furent à moitié détruites ; au cinquième contrefort, un fleuron fut abattu ; à la première, cinquième, sixième et septième fenêtres, les lobes des rondelles et les réseaux des lancéoles furent plus ou moins avariés ; à toutes les travées le triforium fut endommagé.

A la même hauteur d'étage, la balustrade de la galerie terminale de la chapelle Sainte-Catherine fut fort maltraitée, et une des grandes pyramides qui séparent les pignons ajourés des fenêtres, fut décapitée.

Au pignon du transept sud, le grand fleuron du XVe siècle, qui formait le couronnement, fut abattu, les assises supérieures furent brisées et démantelées ; la grande fenêtre géminée, au bas de laquelle se trouve l'horloge astronomique, eut son trumeau troué de part en part.

A l'intérieur, la base d'une des grandes colonnes du chœur, du côté nord, fut atteinte ainsi qu'un des gros piliers de la tour du côté sud. Entre ces deux points extrêmes, plusieurs piliers ont eu des éclats, et les arcatures internes du triforium ont éprouvé des dommages importants, car elles furent atteintes à des parties remarquables par la distinction de leurs formes et la richesse de leur ornementation.

Mais les dégâts les plus considérables qui aient atteint cette partie de l'édifice, portèrent sur les deux escaliers, l'un droit l'autre circulaire qui, aux deux côtés de la haute-nef, forment la communication avec le deuxième étage des tours de la façade occidentale

Celui du côté nord eut sa porte, élégante construction du XVe siècle et très remarquée pour la jolie grille qui la fermait, entièrement détruite avec une partie notable de la balustrade dans laquelle elle était enchâssée ainsi que quelques marches et une portion de sa rampe.

L'escalier du côté sud, qui est circulaire et à noyau évidé, souffrit encore davantage. Il fut frappé probablement par des projectiles venus de la direction du sud ou du sud-est, car sa face antérieure fut le plus dégradée. La tourelle, qui en forme la cage, fut en quelque sorte éventrée, et M. Klotz prévoyait qu'il faudrait la reconstruire tout entière.

Les acrotères en pierre de taille, sur lesquels posait le solivage de la toiture de la nef, furent dégradés par l'incendie et durent être reconstruits sur les deux longueurs. Par le plus grand hasard, les contreforts et leurs arcs-boutants, œuvre des modestes prédécesseurs d'Erwin, ne furent pas atteints. Le fait est d'autant plus remarquable que durant l'incendie les projectiles pleuvaient littéralement sur la Cathédrale pour tenir les ouvriers éloignés et empêcher tout travail de sauvetage.

Heureusement les contreforts en furent quittes pour quelques gargouilles et ornements brisés : un seul arc a eu des parties de son chénal enlevées. C'est leur conservation qui a empêché l'écroulement complet des voûtes et des murs de l'édifice.

Pendant l'incendie de la toiture de la nef, le foyer présentait un parallélogramme de 60 mètres de long sur 15 de large, avec une profondeur moyenne de 2 mètres. L'extrados des voûtes formait comme le fond d'un vaste fourneau d'une capacité de 1800 mètres cubes. Là plus de 600 stères de bois et de planches, avec au moins 12,000 kilogrammes de cuivre et de fer se sont trouvés en combustion, combustion qui, pour le bois, fut si complète qu'à peine trouva-t-on quelques traces du charbon. Et malgré le poids du bois et du métal en fusion, malgré l'énorme chaleur qui devait en résulter, les voûtes résistèrent et n'eurent pas même de crevasses.

Seuls conservèrent des traces du feu, l'acrotère sur lequel reposait le solivage, et les murs intérieurs qui furent calcinés à des épaisseurs variées.

Heureusement l'incendie s'arrêta de lui-même sans se propager aux toitures voisines du transept, et sans atteindre le beffroi où sont les cloches de l'église.

Les toitures elles-mêmes, tant charpente que couverture en cuivre, sont les mêmes qui avaient été faites en 1760 en place de celles que dévora l'incendie de 1759 dont nous avons parlé. Les couvertures plus anciennes étaient faites en plomb; il ne resta à la Cathédrale, comme spécimen de ce mode de couverture, que deux des pans de la chapelle Sainte-Catherine.

La chapelle Saint-Martin (1516-1520) paraît avoir inauguré le système des couvertures en cuivre; cette toiture fut également très maltraitée par les projectiles. Du reste, aucune des toitures, pas plus celle du transept où tout le mal se borna à quelques trous, que celles des sacristies et autres dépendances, ne sortit sans avarie de l'épouvantable bombardement de 1870.

Les vitraux présentaient une superficie d'environ 15000 mètres carrés, divisés en 4600 panneaux. Un certain nombre de panneaux purent être enlevés à temps, il en resta en place 3930. Ceux du sud souffrirent en proportion plus que ceux du nord, par les fragments des obus qui éclataient dans l'église même. Sur les verrières de la Cathédrale, 13 seulement furent épargnées, quelques-unes furent presque complètement détruites.

Si les dégâts ne furent pas plus grands encore, le mérite en revient au dévouement des ouvriers de l'Œuvre Notre-Dame qui, malgré les projectiles et quand déjà quelques vitraux avaient été brisés, ont démonté et transporté à la crypte tous les panneaux que l'on pouvait atteindre avec des échelles où par les galeries. Nous tenons à constater ici que feu M. le chanoine Straub fut un des principaux promoteurs de ce sauvetage de concert avec M. le professeur Hergott, aujourd'hui retiré à Nancy.

L'art statuaire eut moins de dégâts à déplorer, parce que, au côté nord de la tour, il n'y avait pas de statues aux places qui leur sont préparées, et où il n'y en a jamais eu. Six statuettes, qui surmontaient les clochetons et les pinacles, furent détruites au côté nord. A la façade ouest il y en eut quatre d'atteintes. A la façade est, une charmante

petite statue qui surmontait l'arc en accolade de l'escalier droit, fut totalement mise en pièces. Les autres dégradations de sculptures comprennent des têtes de gargouilles et quelques curieuses figures d'animaux posées sur des fleurons de gables et de pyramides.

L'orgue, dont la cage date de 1489, et où Silbermann plaça de 1713 à 1716 l'instrument qui existait lors du bombardement, fut gravement endommagé. La chaire et le baptistère échappèrent ainsi que l'horloge.

Les dégâts furent évalués par M Klotz, architecte de la Cathédrale, à la somme de 598,000 francs; encore lui a-t-on reproché d'avoir fait ses évaluations trop faibles. Souhaitons qu'à l'avenir des épreuves pareilles soient épargnées à notre Cathédrale.

Le bombardement avait pour but d'intimider la population et d'affaiblir ainsi la résistance. Ce but n'a pas été atteint, et il a fallu un siège en règle et une brèche praticable ouverte dans les remparts pour amener la capitulation.

En revanche, tous les coups qui ont atteint et dévasté la Cathédrale, ont retenti dans le cœur des Strasbourgeois plus cruellement que s'ils avaient frappé leurs propres maisons; à ce point de vue, il eut été plus habile d'éviter une mesure à la fois inutile et contraire à toutes les lois de la civilisation. A coup sûr, l'âme de la Cathédrale dut éprouver une âpre jouissance d'avoir à partager les souffrances de la population qui l'avait créée, et qui depuis huit siècles s'était abritée sous son ombre tutélaire, en l'entourant d'un amour qui ne se démentit et ne se démentira jamais.



LA CATHÉDRALE DEPUIS LA RÉFORME JUSQU'A LA RÉVOLUTION

N racontant l'histoire de la Cathédrale, nous avons passé rapidement sur deux périodes qui méritent d'être traitées avec plus de développements, car elles ont joué un grand rôle dans cette histoire, nous voulons parler de la Réforme et de la Révolution.

On ne s'attendra pas à ce que nous écrivions ici l'histoire générale de la Réforme, ni même celle de son établissement à Strasbourg; serrant de plus près l'histoire de la Cathédrale et de son clergé, nous étudierons les rapports que les événements du XVIe siècle ont pu avoir avec les transformations si profondes que nous avons signalées au XIIIe siècle dans l'organisation de l'Église, et nous rechercherons dans quelle mesure ces transformations ont pu amener la nouvelle révolution qui se produisit sur le terrain religieux.

Nous avons déjà parlé, dans un chapitre précédent intitulé « Qui a bâti la Cathédrale », du déclin progressif de la puissance des évêques et de l'accroissement continu de celle de Strasbourg. En même temps nous avons fait remarquer l'influence prépondérante acquise dans l'Église par l'aristocratie et la bourgeoisie naissante, et le changement radical qui en résulta dans l'organisation du clergé. Nous allons voir comment l'action de ces diverses causes s'était traduite au bout de trois siècles, et ce qui en était résulté au moment où le catholicisme se trouva engagé dans une des plus grandes luttes qu'il ait eu à soutenir depuis son origine.

Constatons tout d'abord que, comme toutes les révolutions qui d'ordinaire sont imprévues du moins quant au moment de leur explosion, celle du XVIe siècle eut pour premier effet de jeter un profond désarroi dans l'Église comme dans la société politique. Nul ne prévoyait les effets que produirait en fin de compte l'éclatante fanfare jetée aux échos de tout le monde chrétien par l'obscur moine augustin qui s'appelait Luther,

mais on voyait encore moins ce qu'il y avait à faire. Au moment d'agir, on put constater tout d'abord combien les temps étaient changés, et reconnaître ce qui, spécialement en Allemagne, faisait défaut à l'Empire et à l'Église. De part et d'autre manquait également une autorité centrale forte et respectée, capable de se faire obéir d'une extrémité de l'Empire à l'autre

On sait pourquoi cette autorité n'existait pas dans l'État, nous allons voir pourquoi elle manquait aussi dans l'Église, car ce que nous dirons du diocèse de Strasbourg, s'applique plus ou moins à toute l'Église surtout en Allemagne, les conditions étant, dans les grandes lignes, à peu près les mêmes partout.

L'évêque de Strasbourg siégeait aux diètes de l'Empire et était prince souverain d'un vaste domaine, mais au point de vue religieux sa puissance était extrêmement restreinte. Les abbayes et les couvents échappaient à son autorité, et relevaient immédiatement du Saint-Siége. Les Chapitres ne lui étaient guère soumis que de nom, et son influence sur eux était à peu près nulle. Les bénéfices du diocèse, notamment les paroisses, étaient pour la moindre partie à sa nomination: ils dépendaient soit des Chapitres, soit des couvents auxquels ils étaient incorporés, ou bien des patrons laïques qui avaient à présenter à l'évêque un sujet auquel il ne pouvait refuser son agrément, sauf le cas d'indignité absolue.

Par une mesure excellente en elle-même, l'Église avait depuis longtemps rendu inamovibles les titulaires des bénéfices, qui en étaient en quelque sorte propriétaires comme l'officier l'est de son grade ou comme autrefois le vassal féodal l'était de son fief. Pour les en priver, il fallait une sentence juridique, qui naturellement entraînait une série d'appels au métropolitain et à Rome. Or alors l'art de la chicane avait été poussé au comble de la perfection, et on savait à fond comment il fallait s'y prendre pour traîner en longueur les procès, au grand détriment de la discipline. Toute cette organisation, bonne en elle-même pour sauvegarder le droit de l'individu dans les temps calmes, devenait dangereuse et gênante dans les temps troublés, et avait en tout cas le défaut de paralyser l'autorité. On n'avait pas encore inventé alors l'état de siège dans les affaires ecclésiastiques.

Si l'évêque ne pouvait, ni choisir ceux qui devaient l'aider dans le gouvernement de son diocèse, ni destituer les récalcitrants sans de longues formalités, il se trouvait également dans l'impossibilité d'agir sérieusement sur leur préparation au ministère sacerdotal.

L'éducation et la formation de son clergé lui échappait complètement. L'antique école épiscopale de Heddon destinée dans le principe, comme toutes les écoles cathédrales, à l'éducation des jeunes prêtres, avait eu le sort de tous les établissements du même genre, qui furent désertés et tombèrent lorsque s'élevèrent les universités. Tous les jeunes gens qui se destinaient à l'Église se portèrent du côté de ces nouvelles

écoles, qui avaient pour elles l'attrait de la nouveauté et le prestige des maîtres; on connaît l'éclat dont brillèrent longtemps les premières universités.

La science théologique n'y perdit évidemment rien; toutefois au XV[e] siècle déjà, celle-ci trouvait de moins en moins d'auditeurs, désertée qu'elle était par les élèves qui trouvaient plus de profit à étudier le droit civil et le droit canon, et à se faire docteurs *in utroque*, sûrs qu'ils étaient d'arriver par cette voie plus sûrement à la fortune. A Strasbourg, par exemple, le chapitre de Saint-Thomas brilla longtemps par les savants canonistes qu'il renfermait.

Mais lors même que les universités eussent suffi pour donner aux générations sacerdotales la science théologique nécessaire, elles ne pouvaient leur donner ni l'éducation cléricale ni la formation ascétique qui sont indispensables au prêtre. Il faut pour cela des écoles spéciales, et nul ne le contestera, nous pensons, de nos jours où l'on spécialise jusqu'à l'excès les écoles de tout genre. Le clergé d'un diocèse se composait ainsi d'un nombre indéterminé de prêtres qui n'avaient ni la même origine, ni la même formation, étrangers les uns aux autres, amenés qu'ils étaient de tous côtés au gré des collateurs ou par le hasard des grâces expectatives qu'ils avaient pu obtenir en cour de Rome; il lui manquait à tout le moins l'homogénéité et l'esprit de corps que peut seule donner une éducation commune reçue sous l'œil d'un chef qui sait ce qu'il veut demander à ses soldats, et qui les prépare aux services qu'ils devront rendre un jour. Or ce défaut d'homogénéité est une des pires conditions où puisse se trouver un corps destiné à la lutte.

A ce premier résultat fâcheux du droit de collation, s'en joignait un second tout aussi grave, c'est le cumul des bénéfices. Ici encore il importe de s'entendre sur ce qui constituait l'abus. Depuis les trois ou quatre siècles que les bénéfices subsistaient, s'était produit un phénomène économique qui se renouvelle de nos jours, c'était la diminution graduelle des revenus. De là appauvrissement progressif des prébendes, et tentation toute naturelle, quelquefois nécessité de les cumuler. Une fois que l'on fut entré dans cette voie, on ne s'y arrêta plus. On réunit plusieurs bénéfices parce qu'un seul ne suffisait réellement plus, puis on continua à en prendre pour se créer une position plus belle; ainsi l'on en vint au point que les membres des familles royales et princières cumulaient les évêchés, les abbayes et les canonicats; ceux qui appartenaient à des familles comtales ou ducales se réservaient les canonicats auxquels on joignait les plus grasses cures qui se pouvaient trouver; un peu plus bas on se contentait du menu fretin, chacun prenait ce qu'il pouvait happer, et le plus possible: bref les biens de l'Église en étaient arrivés à être convertis en apanages pour les classes supérieures. Les statuts des Chapitres avaient été faits en conséquence: ils exigeaient des preuves de noblesse tellement rigoureuses, que forcément le nombre des candidats devenait très restreint. Ainsi s'explique le fait que nos chanoines de Strasbourg possédaient à peu près tous des canonicats à

Mayence, à Cologne et dans d'autres cathédrales d'Allemagne, résidant trois mois dans chaque endroit et ne pouvant se fixer nulle part.

Le reste des bénéfices de moindre valeur était pour les protégés des plus influents personnages de l'ordre civil ou ecclésiastique qui se constituaient ainsi une clientèle.

Le plus grand nombre de ceux qui avaient eu la bonne fortune d'obtenir un bénéfice de quelque valeur, se dispensaient le plus souvent de résider, et surtout de remplir par eux-mêmes les fonctions attachées à leurs titres. Ils faisaient desservir leurs paroisses par des prêtres qui n'avaient pu trouver à se pourvoir mieux, et ceux-ci les remplaçaient sous le nom de *plebans*, «leutpriester» en allemand, ou, comme l'usage les qualifia brutalement, de *mercenaires*, «Miethlinge». Ils vivaient d'un maigre salaire pris sur le revenu du titulaire.

Les Chapitres ou les couvents avaient dans des cas de détresse financière, pris l'habitude d'incorporer les paroisses dont ils avaient à nommer les curés; dès lors le revenu de la paroisse tombait dans la caisse du chapitre ou du couvent, et celui-ci faisait desservir la paroisse par un *vicaire perpétuel* auquel l'Église donna tous les droits curiaux, avec un traitement dont le montant, fixé par le droit canon, a conservé le nom significatif de *portion congrue*.

C'était du reste chose reçue d'incorporer des paroisses à tout propos: ainsi l'évêque Berthold de Bucheck ayant au XIVe siècle bâti la chapelle de sainte Catherine à la Cathédrale de Strasbourg, voulut y établir des chapelains chargés de la desservir; pour leur créer des revenus, il recourut à l'incorporation de quelques paroisses, et les chapellenies furent dotées. De tout cela il résulta que le peuple était en bonne partie abandonné à la direction des *plébans* et des *vicaires perpétuels*, qui ne pouvaient avoir l'autorité ni l'action d'un curé proprement dit. D'un autre côté c'étaient bien souvent des hommes pleins de talent et instruits, mais forcément mécontents et aigris, car ils représentaient en quelque sorte les exploités, le prolétariat du clergé. Il serait intéressant de rechercher le rôle qu'ils jouèrent lors de l'introduction du protestantisme.

En tout cas à Strasbourg, où il n'y avait pas un curé à cette époque, car toutes les paroisses étaient incorporées, nous trouvons à la tête des novateurs Firn et Zell, les plébans de Saint-Thomas et de la Cathédrale, et probablement la même chose se passa ailleurs. De toute façon les titulaires des bénéfices étaient le plus souvent étrangers, peut-être même inconnus au peuple et ne pouvaient exercer aucune influence sur lui.

A Strasbourg en particulier, l'autorité du clergé séculier avait été brisée en 1457 par l'exil de Creutzer, le pléban de Saint-Laurent, banni par le Magistrat à la suite d'une querelle avec les ordres religieux que l'autorité civile soutenait alors, tandis que l'évêque Robert de Bavière appuyait le clergé séculier.

Au reste dans cette ville l'esprit paroissial, si jamais il avait existé, devait être

singulièrement affaibli, grâce au grand nombre d'églises de couvents, entre lesquelles se partageaient les habitants.

Ainsi s'explique le fait que dans la principale église de la ville, à la Cathédrale, il n'y avait jusque vers la fin du XV[e] siècle qu'une petite chaire placée dans le transept nord, où se faisait l'office de la paroisse. Il fallut l'éloquence et la popularité de Geiler pour grouper autour de lui un auditoire si considérable que l'on dut transporter le sermon dans la nef principale, et y édifier la belle chaire qui y existe encore.

Le mal causé par l'annihilation de l'autorité paroissiale n'eut été que d'une importance secondaire, si les ordres religieux avaient encore été dans leur première ferveur. Malheureusement de ce côté-là il y avait aussi bien à dire. Les Dominicains qui avaient donné à Strasbourg Tauler et Albert le Grand, s'étaient depuis refusés obstinément à embrasser la réforme introduite dans leur ordre vers la fin du XIV[e] siècle par le bienheureux Conrad de Prusse, réforme qui avait eu pour point de départ en Alsace, le couvent des Dominicains à Colmar pour les hommes, et celui de Schœnensteinbach pour les femmes. Ils s'étaient même opposés de toutes leurs forces à l'introduction de la nouvelle observance dans les couvents de Sainte-Marguerite et de Sainte-Agnès à Strasbourg dont ils avaient la direction.

Geiler avait vivement combattu ce manque de régularité dans les couvents de la ville; il avait réussi à agir efficacement sur quelques-uns et, chose digne de remarque, ce furent ceux-là qui demeurèrent inébranlables dans la foi catholique au XVI[e] siècle: c'étaient les Chartreux, les religieux de l'ordre de Saint-Jean, les dominicaines de Sainte-Marguerite et les Repenties de Sainte-Madeleine. Tous les autres, Augustins, Carmes, Franciscains, Clarisses, Dominicains, ne purent résister aux troubles de la Réforme, et succombèrent l'un après l'autre, malgré la valeur incontestable d'un certain nombre de leurs membres, qui furent au premier rang des défenseurs de la vieille foi.

Restaient les chapitres: là aussi l'évêque ne trouvait qu'un faible appui.

Le Grand-Chapitre de la Cathédrale était une corporation puissante et respectée par suite des attaches de famille de ses membres; il possédait de grands biens et partageait la juridiction épiscopale par les archidiaconés dont ses membres étaient investis. Au moment de l'élection de Guillaume de Honstein en 1506, on y comptait cinq évêques et des chanoines de Cologne, de Trèves, de Mayence, de Würtzbourg, de Constance, de Coire, d'Augsbourg, etc. La maison de Bavière et celle de Bade spécialement y firent entrer 11 de leurs membres de 1506 à 1517, sans compter les Brandebourg, les Hanau, les Lichtenberg, les Hohenlohe, les Limbourg, les Bitsch, les Hennenberg, etc. Mais, si au point de vue temporel, le Chapitre ne laissait rien à désirer, il est douteux que ces brillants seigneurs, absents la plupart du temps, et qui ne passaient dans leurs hôtels ou dans le diocèse que le temps prescrit et nécessaire pour

ne pas perdre leurs droits à leurs revenus, fussent d'un grand secours à l'Église. Dès les débuts du mouvement inauguré en 1517, ils se tinrent assez fermes; mais bientôt la division se mit dans leurs rangs comme nous le verrons plus tard.

Le plus considérable des Chapitres secondaires, celui de Saint-Thomas, se divisa dès le début, Capiton son prévôt ayant avec le pléban Firn embrassé les idées nouvelles, tandis que le doyen Nicolas Wurmser resta fidèle à la foi ancienne.

Les deux Chapitres de Saint-Pierre-le-Jeune et de Saint-Pierre-le-Vieux ne se laissèrent pas ébranler, mais ne parvinrent pas à empêcher les membres des paroisses attachées à leurs églises, de céder à l'entraînement du jour.

Du reste, le Grand-Chapitre aussi bien que les trois autres, ne pouvaient exercer sur les populations qu'une influence relativement peu considérable. Pour l'homme du peuple, c'étaient des bénéficiers riches et enviés, dans lesquels il ne voyait le prêtre qu'aux jours où il figurait dans les cérémonies religieuses. N'exerçant point le ministère pastoral, n'ayant aucun rapport avec les fidèles, ils n'étaient pas mêlés à leur vie et par suite avaient perdu plus ou moins le contact avec eux. Or c'est précisément le contact continuel avec le peuple qui assure aux ministres de la religion leur influence et leur action sur les esprits et les cœurs. Ajoutons que, vu les mœurs faciles de l'époque, il était impossible que la malice populaire ne trouvât pas à mordre sur la vie privée des prêtres séculiers aussi bien que sur les agissements de certaines maisons religieuses, et, fondées ou non, ces accusations n'étaient pas faites pour augmenter la force morale et l'autorité du clergé.

Ainsi nous voyons, au moment de la lutte, l'évêque dans la situation d'un général sans troupes solides, bien formées et bien disciplinées, n'ayant que des armes quelque peu démodées à opposer à des adversaires qui avaient à leur service une force toute nouvelle, la presse et l'appel à l'opinion publique.

C'était cependant un digne et saint homme que Guillaume de Honstein, on peut même dire qu'il fut le meilleur évêque que Strasbourg eût eu depuis plusieurs siècles. Élu sous les auspices de Geiler et formé par ses conseils, il eut le malheur de voir tout le bien qu'il y avait à faire, sans pouvoir réaliser ses meilleures intentions, et avant de descendre dans la tombe, il put croire à la ruine complète de l'édifice que tant de siècles avaient lentement miné.

En face de l'évêque désarmé en quelque sorte, se trouvait, plus vivante que jamais, la République de Strasbourg avec son vieil esprit d'indépendance, et sa tendance séculaire à s'affranchir le plus possible de toute autorité, aussi bien de celle de l'évêque que de celle de l'empire. Tacitement, sinon officiellement, reconnue comme la capitale de la Basse-Alsace, elle marchait de pair avec les margraves de Bade, les électeurs palatins, les comtes de Hanau; elle était alliée de vieille date aux républiques suisses et, à leur côté elle avait tenu tête au redoutable duc de Bourgogne, Charles le Témé-

raire, et contribué à briser sa puissance. Grand centre commercial, elle était en rapports constants avec les grandes villes rhénanes, et surtout avec Francfort. De longue date les empereurs la ménageaient; Maximilien l'avait même gâtée, et nulle ville de l'empire ne semble l'avoir attiré autant, tant sont nombreux les séjours qu'il y fit. Elle avait vu s'accroître encore son influence en Allemagne, sinon par l'invention de l'imprimerie qu'on lui dispute, du moins par l'exploitation de cet art nouveau qui y devint en peu de temps extrêmement florissant. Aussi, dans une certaine mesure, le titre de bourgeois de Strasbourg rappela-t-il bientôt, par l'orgueil avec lequel il fut porté, celui de citoyen romain, et de fait Strasbourg se faisait un honneur de le faire respecter par tous les moyens dont elle disposait. Erasme a dit toute l'admiration que lui inspirait le gouvernement de cette république; et, sans prendre à la lettre son panégyrique tant soit peu ampoulé, il est juste de reconnaître que dans les premières années du XVI[e] siècle, Strasbourg était arrivé à un degré de prospérité et d'éclat dont ses habitants avaient le droit de s'enorgueillir.

Cependant la médaille avait aussi son revers, comme toutes les choses humaines: il suffit, pour le constater, de lire le violent réquisitoire que Geiler a dressé en 1501, dans ses *XXI Articles*, contre le gouvernement et les lois de la République.

Gouvernée par une aristocratie, ou plutôt par un patriciat plébéien qui renfermait des hommes d'une véritable valeur, nous nous bornerons à citer Pierre Schott à la fin du XV[e] et Jacques Sturm au commencement du XVI[e] siècle, Strasbourg avait vu l'élément populaire acquérir une influence sans cesse grandissante. C'est seulement par une série de manœuvres diplomatiques que les chefs parvenaient à conserver leur influence et leur action sur la multitude. Celle-ci était beaucoup plus préparée à la vie publique que ne l'est aujourd'hui le peuple. Son apprentissage se faisait dans les corps de métiers et les assemblées des Tribus ainsi que dans l'échevinage, et toutes les affaires se discutaient aux *poêles des tribus* «Trinkstuben» qui parfois devaient être de véritables clubs où l'élément bourgeois ne dominait pas toujours. Aussi, voyons-nous toujours les chefs de la République préoccupés surtout de prévenir les troubles et d'empêcher les masses populaires de se mettre en mouvement, assurés qu'ils étaient de ne plus pouvoir les arrêter.

C'est dans ces conditions qu'éclata la lutte entre le catholicisme et les partisans de Luther, au cri de vive la Réforme, tout comme la Révolution de 1848. Ce mot n'était pas nouveau d'ailleurs dans l'Église. Les conciles de Constance et de Bâle, Gerson, Pierre d'Ailly, Nicolas de Clemangis et les meilleurs esprits du temps avaient proclamé bien haut la nécessité d'abolir les abus qui, à la longue, et grâce à la misère humaine, s'étaient introduits partout. Geiler avait usé sa vie à réclamer cette réforme, et les voûtes de la Cathédrale devaient encore conserver en 1517 les échos des sanglantes satires qu'il avait jadis faites du mal qui rongeait la société chrétienne.

Mais ces réformes, depuis longtemps demandées par les saints et décrétées par les

conciles, touchaient à tant de choses et froissaient tant d'habitudes invétérées, surtout tant d'intérêts, que la réalisation en était extrêmement difficile. Car le mal était dans l'état social lui-même et, pour le guérir, il fallait triompher de la résistance de la société civile et d'une grande partie du clergé dont les intérêts étaient les mêmes. C'est ainsi qu'au témoignage de Geiler, il avait été impossible de réformer plusieurs couvents de femmes de Strasbourg, parce que les familles, qui y avaient placé leurs filles pour s'en débarrasser, ne voulurent pas qu'on rendît leur sort plus dur, en y introduisant une régularité plus grande.

Ainsi encore à Bâle, le pape, l'empereur, l'évêque de la ville et le général des Dominicains échouèrent piteusement dans leurs efforts pour réformer le couvent de Klingenthal au petit Bâle, parce que les dames nobles qui l'habitaient avaient obtenu à prix d'argent l'appui de Sigismond d'Autriche et de quelques chevaliers pillards.

Il en était de même pour les évêchés, les abbayes nobles, les chapitres, tous au pouvoir de la haute noblesse ou du patriciat des villes, car il serait injuste de ne pas constater que la bourgeoisie était aussi âpre à la curée que les couches supérieures.

Impossible de toucher à tout cela sans soulever toutes les familles des intéressés, habitués à considérer tous ces établissements comme leur propriété. Et ainsi toutes les décisions des conciles restaient à l'état de lettre morte et le mal continuait à grandir.

Aussi finit-on au XVIe comme au XVIIIe siècle à désespérer de la Réforme : Geiler en est la preuve ; à la fin de sa vie, après plus de trente années d'efforts, (1478—1510) il était profondément découragé et avait en quelque sorte perdu tout espoir de voir se réaliser cette réforme qu'il savait si nécessaire. D'autres en étaient arrivés au même point, et il ne faut pas s'étonner de voir au XVIe siècle comme au XVIIIe, bien des gens arrivés à la conclusion parfaitement fausse, mais compréhensible, que faute de pouvoir réformer, il fallait démolir et substituer ainsi une Révolution à la Réforme. D'un côté comme de l'autre, la grande erreur fut de chercher la cause du mal dans la constitution soit de l'Église soit de l'État, et de se priver ainsi de la force inhérente au principe d'autorité, force que rien n'a pu remplacer jusqu'ici : les conséquences de cette erreur sont assez visibles pour qu'il soit inutile d'insister sur ce point.

Lorsque commença le mouvement inauguré par Luther, le grand nombre crut qu'il s'agissait d'une simple querelle de moines, ou du moins de la réforme de ces abus dont on se plaignait depuis si longtemps ; cela explique la faveur avec laquelle il fut d'abord accueilli par une foule d'hommes et des meilleurs, qui s'en détournèrent plus tard lorsque le même mouvement prit un autre caractère.

Le Magistrat de Strasbourg observa dès le début une attitude des plus réservées, ne voulant se brouiller avec l'empereur, ni avec l'Église, ni avec le peuple.

On le vit louvoyer, prendre le vent, attendre afin de voir ce que feraient les autres. Il se borna à maintenir l'ordre dans la rue. Au fond il ne paraît pas avoir eu,

dans les premiers temps, d'opinion bien arrêté; il est probable que si la défensive avait été couronnée de succès, il n'eut pas hésité à se ranger du côté vainqueur. Mais ici comme ailleurs les violents l'emportèrent : dès le commencement les réformateurs s'étaient fait recevoir bourgeois, et par là étaient sûrs d'échapper à l'action de l'évêque et d'être couverts de la protection de la ville. Ils déployèrent une énergie et un esprit de suite qui semblent avoir d'abord fait défaut à la défense. Leur rôle d'ailleurs était simple; il s'agissait tout d'abord de détruire ce qui existait et, comme il est toujours facile d'entraîner les multitudes dès qu'il s'agit de démolir, ils virent bientôt à leur suite une foule de partisans. Du reste il n'y a là rien d'étonnant; dans les quarante ans qui précèdent 1517, il existait à Strasbourg un courant d'idées qui répondait sur bien des points aux enseignements des premiers prédicateurs de la Réforme protestante : sans cesse le vieux Geiler met ses auditeurs en garde contre les doctrines des Vaudois, de Wiclef, de Jean Huss, et des *frères du libre esprit!* Nul doute que les partisans de ces idées n'aient été les premiers adhérents des doctrines nouvelles, séparés qu'ils étaient déjà de cœur sinon de fait de l'Église catholique.

Du moment que le Magistrat vit que les idées nouvelles gagnaient du terrain et trouvaient des partisans, il commença à prendre peur : la division se mit dans ses rangs.

Les uns se rangèrent du côté des doctrines nouvelles, les autres, par crainte des troubles, n'osèrent résister, et tous se laissèrent entraîner à faire aux dissidents une foule de concessions, et à prendre des mesures qui dépassaient entièrement leur compétence.

Ainsi l'on peut qualifier de mesures essentiellement révolutionnaires les atteintes portées à la propriété des chapitres et des couvents, qui furent forcés de verser à la caisse municipale les aumônes fondées, de laisser racheter contre leur gré les rentes perpétuelles, tandis qu'on leur défendit les acquisitions d'immeubles. En particulier, le droit que s'arrogea le Magistrat de conférer les paroisses et de réglementer le culte, constituait une flagrante illégalité à une époque où tout le monde appelait le règlement des questions pendantes par l'autorité de l'Église et de l'État. Comment qualifier enfin la mesure qui consistait en réalité à mettre hors la loi toute une classe d'habitants, le clergé et les chapitres, en déclarant qu'on leur refusait la protection de la ville, et cela dans un temps où les passions surexcitées d'une partie de la population ne pouvaient voir là qu'un encouragement aux pires excès? Sous prétexte de prévenir les troubles, on essaya d'écarter tout ce qui choquait les partisans des doctrines nouvelles, et comme ceux-ci se servaient des mêmes églises que les catholiques, il en résulta que l'on vint à supprimer pour ces derniers toutes les images et les cérémonies de leur religion. Seulement on défendit sévèrement aux particuliers de faire de leur chef aucun changement. Tout dut se faire par ordre du Magistrat, sans violence, correctement, légalement. C'était essayer de faire une révolution en restant dans les formes légales, et de régulariser le cours du torrent dont on craignait surtout les ravages; on voulait, suivant un mot

célèbre, faire de l'ordre avec le désordre. Cette tactique réussit dans une certaine mesure, et l'on put arriver à traverser la guerre des paysans et à contenir les éléments révolutionnaires de la ville, sans qu'il se produisît un éclat. Mais, durant toutes les années qui s'écoulèrent de 1518 à 1525, il est certain que la peur domina les classes dirigeantes de Strasbourg, et la crainte des masses populaires qui représentaient en même temps le corps électoral, fit fléchir bien des caractères et, de concessions en concessions, les amena peut-être bien au-delà du point auquel ils auraient voulu s'arrêter.

De son côté, l'évêque et le Grand-Chapitre furent tantôt mal servis, tantôt mal inspirés. Le promoteur fiscal de l'évêque, Gervais Sopher qui faisait fonctions d'accusateur public, finit par se ranger du côté des accusés et embrassa leurs doctrines. Le prédicateur de la Cathédrale, Pierre Wickgram, le peu digne neveu de Geiler, devint suspect d'hérésie et dut être déposé par le Grand-Chapitre en 1521. On eut la main assez malheureuse en lui donnant comme successeur le curé de Saint-Étienne, Symphorien Pollion, qu'il fallut écarter en 1523 pour la même raison, et qu'on remplaça par Gaspard Hédion, ancien prédicateur de la cathédrale de Mayence, qui lui aussi prêcha la doctrine de Luther, mais parvint à se maintenir à son poste grâce à la protection du Magistrat et du Grand-Doyen.

Les choses ne marchaient pas mieux du côté des chapitres. Le doyen du Grand-Chapitre, Sigismond de Hohenlohe, un cadet de grande maison égaré dans le clergé, fut gagné par les novateurs et essaya de mettre sa situation et l'autorité de son nom au service de leur cause. Destitué par ses collègues du Grand-Chapitre, il alla en France où la protection de la reine Marguerite, de Navarre, sœur de François I[er], lui valut la faveur de ce prince et le commandement d'un régiment.

Le Chapitre de Saint-Thomas, nous l'avons déjà dit, vit son Prévôt, Capito, que le pape Léon X avait en 1521 nommé à cette charge, se ranger du côté de Luther tandis que le Doyen Nicolas Wurmser et la plupart des autres chanoines restèrent encore assez longtemps attachés à la vieille foi: mais fatigués de la lutte ils s'éloignèrent pour la plupart, laissant le terrain libre à leurs collègues dissidents. Saint-Pierre-le-Jeune et Saint-Pierre-le-Vieux résistaient toujours, mais sans succès, et les paroissiens, qui avaient embrassé la Réforme, formèrent sous leurs yeux de nouvelles paroisses: les Chapitres durent loger et solder les prédicateurs.

Les choses s'en allèrent ainsi lentement à la dérive, l'Empereur et les diètes lançant des mandats et prononçant des décisions qui, à Strasbourg même, n'étaient ni écoutés ni obéis; l'évêque prononçant des sentences qu'il ne parvenait pas à faire exécuter à Strasbourg, ou négociant à perte de vue avec le Magistrat qui cherchait sans cesse à traîner les choses en longueur et n'y réussissait que trop bien. En attendant les couvents disparaissaient pour la plupart, les droits des catholiques et la liberté de leur culte se restreignaient de plus en plus, et à un moment donné, les chefs du mouvement crurent

le moment venu de frapper un grand coup et de créer un fait accompli, avant l'ouverture de la diète de Spire en 1529, en supprimant la messe: car, ainsi que l'écrivait Mathis Pfarrer, l'un des envoyés de la ville, à la diète, il était à craindre qu'après celle-ci, la suppression ne fût plus possible. C'était un coup risqué, car la ville prenait la responsabilité d'une décision sur le terrain dogmatique, décision qui évidemment revenait non pas à elle, mais à un concile et, par le fait, elle se mettait en conflit avec une foule de textes et de décisions des diètes qui avaient force de loi dans l'Empire. Mais depuis quelques années le Magistrat s'était tout doucement habitué à jouer au concile, et avait pris goût à la chose; d'ailleurs il avait la ressource de décharger la responsabilité sur les représentants des tribus, les 300 échevins: c'est ce qu'il fit encore cette fois.

Dès le 8 décembre 1529 la question avait été mise en discussion. Un des membres du Conseil, Kniebis, fit valoir les motifs qui, malgré tous les inconvénients possibles, militaient en faveur de la suppression de la messe. Un membre catholique, chargé de parler au nom de ses coreligionnaires, fit valoir les raisons qui plaidaient en faveur de sa conservation, et fit surtout ressortir le caractère factice de cette prétendue agitation qui existait dans la bourgeoisie et dont il rendit les prédicants responsables. Le conseil, sans rien décider, fixa au 20 février 1529 la réunion et la consultation des échevins, et leur posa la question de savoir s'il fallait conserver ou supprimer la messe.

Sur 300 membres 21 ne se présentèrent pas; des 279 présents qui votèrent, 184 se prononcèrent pour la suppression de la messe, 94 demandèrent qu'elle fut conservée jusqu'après la diète qui allait s'ouvrir à Spire; un seul opina pour son maintien pur et simple. Quelle est la signification de ces votes? Ne pourrait-on pas en conclure que les opposants étaient partisans de l'ancienne religion; s'ils se bornaient à demander que l'on attendit la décision de la diète, c'est par suite de cet état d'esprit qui faisait perpétuellement espérer que le gouvernement impérial finirait par réussir à rétablir l'ordre? Cela n'est pas improbable. En tout cas, malgré le travail auquel avait été soumise la matière électorale, il s'est trouvé encore, au bout de plus de treize ans après le commencement de la Réforme, *un échevin sur trois* pour refuser de suivre jusqu'au bout les chefs qui entraînaient leurs concitoyens, et l'on peut en conclure que le tiers de la population résistait encore. Et cela malgré la situation éminemment défavorable où se trouvaient les catholiques, malgré les défections qui s'étaient produites dans les rangs du clergé séculier et régulier, malgré l'hostilité de plus en plus accentuée d'une partie des classes dirigeantes!

Après la suppression officielle de la messe, c'est-à-dire du culte catholique, les partisans des nouvelles doctrines triomphèrent un temps sur toute la ligne, sans réussir cependant à supprimer le catholicisme; le gouvernement eut beau redoubler de rigueur et défendre par exemple aux habitants de la ville de faire dire des messes dans leurs

maisons, de se rendre dans les villages voisins pour y recevoir les sacrements, ou interdire même aux ecclésiastiques catholiques d'aller dire la messe chez les Chartreux. C'est le sort des gouvernements qui ont eu le malheur de faire des lois iniques, d'être entraînés à vouloir en forcer, à tout prix, l'observation, et d'en arriver ainsi à prendre des mesures qu'il leur est impossible d'appliquer sans avoir recours à la délation ou à l'espionnage, c'est-à-dire à ce qui révolte le plus la conscience publique. Il restait encore des catholiques à Strasbourg en 1550, au moment ou Charles-Quint imposa l'*Interim* à tout l'Empire ; la Cathédrale dut être rendue aux catholiques ; sans la bénir solennellement, dit Grandidier, ce qui aurait pu occasionner des troubles, ils en reprirent possession le 1er février 1550. On y chanta les premières vêpres le jour de la Purification. Deux des chanoines qui étaient présents à Strasbourg et les membres du Grand-chœur y assistèrent avec l'évêque. L'après diner, le sermon fut troublé par un mouvement populaire, et le Magistrat dut intervenir pour rétablir l'ordre. Aussitôt le clergé suspendit les offices ; l'évêque se plaignit à l'Empereur, et les offices ne furent repris que le 25 mai suivant. Pour plus de sûreté les chanoines firent fermer le chœur et ses abords au moyen d'une grille de fer. Toutefois les désordres ne se reproduisirent plus jusqu'à la fin de la neuvième année. Lors de l'établissement de l'*Interim* le Magistrat avait promis au clergé sa protection pour dix ans, et il dénonça le traité pour le 2 février 1560. Mais dès le dimanche 19 novembre une nouvelle émeute vint troubler l'office du matin aussi bien que celui du soir. Le clergé de la Cathédrale et celui des deux Saint-Pierre suspendirent leurs offices, le Magistrat refusant de leur continuer sa protection et les dispositions d'une partie du peuple laissant tout à craindre à des gens mis hors la loi.

Ce parti n'était pas très héroïque et fut cruellement reproché plus tard au clergé catholique. Lorsqu'en 1625 l'empereur Ferdinand II ordonna au Magistrat de Strasbourg de rétablir les catholiques dans la possession de leurs églises, celui-ci se défendit en disant que les catholiques les avaient abandonnées sans l'intervention du Magistrat, que lui Magistrat n'était pour rien dans l'abolition du culte catholique et que le clergé avait cessé de lui-même ses offices.

En tout cas, la Cathédrale fut laissée à l'abandon pendant neuf mois et livrée à toutes les profanations. Puis elle fut fermée durant neuf mois à partir du 28 août 1560, et les protestants n'en prirent possession que le 17 mai 1561.

Mais, chose curieuse, le Magistrat toujours prudent se garda bien de toucher au Grand-Chapitre, qui était un corps avec lequel il fallait compter. On ne livra donc au culte protestant que la nef en respectant le chœur. Les élections de l'évêque Erasme et de Jean de Manderscheid se firent comme par le passé à la Cathédrale, et l'intrônisation de ces prélats se fit au chœur aussi bien que la proclamation de leur élection. Et comme l'usage voulait que l'élection fut précédée d'un sermon auquel assistaient jusque-là le Magistrat et le Chapitre, on n'eut garde de négliger ce détail. Seulement

le sermon fut protestant, et le Chapitre n'y assista point. Évidemment ce n'était pas tout à fait la même chose, mais la forme était sauvée.

Les catholiques de la ville, et il en resta longtemps, furent réduits à chercher les secours de leur religion dans les deux couvents de Sainte-Marguerite et de Sainte-Madeleine que rien ne put ébranler, et chez les Joannites ou religieux-prêtres de l'ordre de Malte, qui ne cessèrent jamais d'ouvrir aux fidèles leur église. On n'osa pas l'empêcher; l'ordre de Malte formait en Allemagne une corporation puissante, avec laquelle il était prudent de ne pas se brouiller complètement, et plus tard seulement on osa s'attaquer à lui.

Cependant le Chapitre que nous avons vu déjà précédemment entamé par la Réforme, venait de perdre de nouveau un de ses membres: Philippe de Dhaun renonça en 1543 à tous ses bénéfices, et se maria. En 1569 le comte Richard, comte palatin de Simmeren, n'ayant pas été élu évêque à la mort d'Erasme de Limbourg, et qui passait depuis longtemps pour être favorable aux idées nouvelles, jeta le masque à son tour et se maria, tout en persistant à garder sa place de Grand-Prévôt. Pie V l'excommunia et nomma à la Grande-Prévôté le comte Christophe de Nellenberg. Les quelques chanoines qui étaient suspects de partager les idées du Grand-Prévôt destitué, continuèrent à le reconnaître comme tel.

En 1577 Salentin d'Isenburg, Grand-Custos en 1562, archevêque de Cologne en 1567, abdiqua après dix ans d'épiscopat et se maria. Toutefois il eut l'honnêteté de donner régulièrement entre les mains du pape sa démission de Grand-Custos de Strasbourg. A Cologne il fut remplacé par Gebhard de Truchsess, alors Grand-Doyen de Strasbourg, qui abandonna à son tour le catholicisme en 1582 et se maria, mais en prétendant garder et son archevêché et tous ses bénéfices. Il perdit le premier et vint se réfugier à Strasbourg en 1584 pour conserver au moins son Grand-Doyenné, car on avait érigé en principe qu'il n'était pas nécessaire d'être catholique pour rester chanoine; évidemment les canonicats n'étaient plus considérés comme des dignités ecclésiastiques, mais comme de simples apanages. Grégoire XIII avait excommunié et déposé dès 1583 Gebhard de Truchsess, et avec lui les quatre chanoines de Cologne qui avaient embrassé comme lui la Réforme et l'avaient suivi à Strasbourg où ils possédaient aussi des canonicats. Bientôt se joignit à eux un cinquième chanoine, le comte Ernest de Mansfeld.

De ce moment date la scission du Chapitre.

Le Chapitre déposa Gebhard et le remplaça comme Grand-Doyen par le prince de Saxe-Lauenbourg, tandis que les chanoines protestants continuèrent à reconnaître le premier comme Grand-Doyen. Déjà ils avaient conservé de même l'ancien Grand-Prévôt excommunié et déposé, Richard de Simmeren; et quand celui-ci était mort en 1591, ils avaient mis à sa place le duc de Brunswick-Lunebourg.

Les catholiques au contraire avaient pour Grand-Prévôt Christophe de Nellenberg qui fut remplacé en 1591 par le prince Ferdinand de Bavière.

Ainsi de part et d'autre on avait un Grand-Prévôt et un Grand-Doyen; pour renforcer leur parti, les chanoines protestants s'adjoignirent comme chanoines deux margraves de Brandebourg, deux ducs de Brunswick-Lunebourg et un prince d'Anhalt.

Tout cela était fort inoffensif en temps ordinaire, mais plein de menaces pour l'avenir, lorsque le siège épiscopal viendrait à vaquer. Déjà à la mort de Guillaume de Honstein (1541), l'élection d'Erasme de Limbourg avait amené la défection de Richard comte de Simmeren. L'élection de Jean de Manderscheid (1569) s'était passée sans encombre, mais il n'en fut pas de même de celle de son successeur en 1592. A ce moment les membres schismatiques du Chapitre se trouvaient former un corps de 14 membres, tous déposés ou intrus. Malgré la protestation de la partie catholique du Chapitre, ils procédèrent le 20 mai 1592 à l'élection d'un nouvel évêque, et postulèrent comme administrateur du diocèse, Jean-George de Brandebourg, fils de l'électeur Jean-Joachim, un jeune homme de 16 ans, qui faisait alors ses études à Strasbourg.

De leur côté les chanoines catholiques élurent à Saverne, le 31 mai, le cardinal Charles de Lorraine, évêque de Metz et chanoine de Strasbourg, fils du duc Charles III. Il était écrit, paraît-il, que cette noble famille de Lorraine sauverait toujours le catholicisme en Alsace, qui déjà lui devait d'avoir échappé à la révolte des paysans en 1525. De cette double élection sortit, comme on sait, la *guerre* dite *des Évêques,* qui causa un mal immense à l'Alsace et dura de 1592 à 1604.

Après de longues négociations la paix fut conclue en 1604, disons mieux, les deux partis firent une trêve de quinze ans. Il n'est pas sans intérêt d'en détailler les conditions, qui furent en partie politiques, en partie financières.

Tout d'abord le prince George de Brandebourg renonça absolument à ses prétentions sur le siège de Strasbourg, et s'engagea à remettre entre les mains du duc de Wurtemberg toutes les propriétés de l'Évêché et du Chapitre qu'il détenait.

Le cardinal Charles de Lorraine fut reconnu pour *seul* évêque de Strasbourg, même par la ville de ce nom.

D'autre part les chanoines protestants renoncèrent à s'adjoindre de nouveaux collègues: c'était l'extinction de leur parti qu'ils signaient.

Après avoir ainsi assuré au catholicisme la possession de l'évêché, le cardinal ne lésina point sur l'argent. Il fallut assurer au margrave de Brandebourg 130,000 écus d'or; payer 30,000 écus de dettes qu'il avait faites, de plus, lui assurer, durant quinze ans, une pension de 9000 écus d'or; laisser aux chanoines protestants, pendant quinze ans, les rentes qu'ils détenaient; tout cela était garanti par les revenus du bailliage épiscopal d'Oberkirch, que devait conserver pendant trente ans également le duc de Wurtemberg; celui-ci se fit ainsi payer le rôle de médiateur qu'il avait joué sans dépenser un sou.

En effet, au bout de trente ans, l'évêque, pour racheter ce gage, dût payer à

ce prince le joli denier de 400,000 écus d'or. On a calculé qu'il en coûta à l'évêché de Strasbourg plus de 800,000 écus d'or, indépendamment des frais de la guerre et des dommages qu'elle avait causés.

Quant à la ville de Strasbourg, qui, pour le plaisir de gagner au protestantisme le diocèse de Strasbourg, s'était imprudemment mêlée à cette guerre, elle s'en tira les mains vides; au dire de Wencker qui s'y entendait, ce fut la participation de la ville à cette malheureuse guerre qui devint la cause première de ses embarras financiers, embarras dont elle ne se releva plus jamais, et qui ne disparurent qu'à la grande Révolution.

La trêve fut prolongée jusqu'en 1626, puis la guerre de Trente ans la fit oublier.

De fait, si onéreux qu'il fut pour le diocèse, ce traité sauva le catholicisme dans l'Alsace inférieure, et l'honneur en revient au cardinal de Lorraine. Ce prélat fut aussi le premier à recommencer la réorganisation de l'église de Strasbourg.

Bien que Strasbourg l'eut reconnu comme évêque il n'en restait pas moins exclu de son église Cathédrale: l'évêque prit le parti d'en établir une autre ailleurs et il transféra le Grand-Chapitre et le Grand Chœur dans l'église paroissiale de Molsheim qui était, comme Saverne, une ville de son domaine. Cette translation se fit par lettre du 18 juin 1605. Comme le chœur de l'église était trop petit, on le démolit en 1606. et on en bâtit un nouveau qui fut achevé en 1609. Celui-ci subsista jusqu'à la Révolution; il fut démoli depuis lors avec le reste de l'église, et la paroisse fut transférée dans l'ancienne église du collège des Jésuites. Les débris du Chapitre et du Grand Chœur s'établirent dans la ville de Molsheim: à eux est due la construction des belles maisons canoniales qu'on y voit encore et qui furent également élevées aux frais de l'église.

Le cardinal songea également au reste de son diocèse. Depuis longtemps l'Église catholique s'était remise de la première surprise qu'avait occasionnée le mouvement luthérien; pour trouver ce qu'il y avait à faire, elle n'avait qu'à remonter dans sa propre histoire et à s'en inspirer. Le plus pressé était évidemment de refaire un clergé qui fût à la hauteur de sa mission et s'occupât du peuple, comme l'avaient fait jadis les apôtres, et plus tard, au temps de leur première ferveur, les Dominicains et les Franciscains; c'est ce que firent au XVI[e] siècle les disciples de ce vaillant soldat qui s'appelait Ignace de Loyola. A lui revient le mérite d'avoir eu, le premier peut-être, l'intuition de la tactique à introduire dans la lutte que soutenait alors l'Église catholique. Au peuple il donna les missions pour l'instruire, et les catéchismes de Canisius firent plus pour le relèvement des catholiques que toutes les facultés de théologie. Il poussa à l'établissement d'écoles, et Charles de Lorraine fonda à Molsheim un collège auquel il annexa un séminaire destiné à former les jeunes prêtres de son diocèse; cette double institution devint le point de départ de la renaissance catholique dans toute la Basse-Alsace. Ainsi l'on revenait au point de départ. A l'ombre de l'église de Molsheim qui

remplaçait la Cathédrale, renaissait sous une autre forme l'ancienne école épiscopale dont l'absence s'était fait si cruellement sentir. Longtemps avant de mourir (1607) le cardinal prit la précaution que ses prédécesseurs avaient négligée, négligence que le diocèse venait de payer si cher Il se fit donner un coadjuteur dans la personne du jeune Léopold d'Autriche qui fut élu et postulé par les chanoines catholiques assemblés à Molsheim le 8 septembre 1598. Cette sage mesure prévenait de nouveaux troubles, et assurait au diocèse le secours de la maison d'Autriche dont la puissance n'était pas à dédaigner, dans un temps où les deux partis s'appuyaient sur les armes.

Léopold d'Autriche, frère de l'empereur Ferdinand II, se montra digne de son nom et rendit de grands services à son église. Il abdiqua en 1625 en faveur de son neveu l'archiduc Léopold-Guillaume : celui-ci n'avait que 13 ans, mais il fut stipulé que jusqu'à 18 ans, il ne toucherait rien des revenus qui seraient employés à liquider les dettes de l'évêché, dont l'administration fut confiée au Grand-Doyen, François de Créhange.

A cette époque on put croire un instant que le Grand-Chapitre allait rentrer en possession de la Cathédrale. Le 13 avril 1627, l'empereur Ferdinand II lança un mandement, portant injonction aux membres dissidents du Chapitre d'avoir à restituer à leurs collègues les biens qu'ils détenaient ; le Magistrat de Strasbourg fut chargé de veiller à l'exécution de cet ordre et il s'exécuta, car à ce moment la puissance impériale était à craindre. Le 15 décembre suivant, arriva un nouveau mandement ordonnant de rétablir toutes choses dans Strasbourg, conformément à la paix de Religion de 1555. Cette fois la chose était plus grave : il ne s'agissait de rien moins que de la restitution de la Cathédrale et des deux collégiales de Saint-Pierre-le-Jeune et de Saint-Pierre-le-Vieux. Le Magistrat fit valoir à cette occasion l'argument dont nous avons déjà fait mention, disant qu'il n'avait pas aboli l'ancienne religion, et que les chanoines avaient abandonné leurs églises. Les négociations traînèrent en longueur jusqu'en 1629 où parut le fameux édit, appelé de *Restitution*. Cette fois-ci encore, l'ordre de l'Empereur n'atteignit pas son but, grâce aux tergiversations du Magistrat, qui parvint à retarder le coup dont il se sentait menacé, jusqu'au jour où les Suédois entrèrent en campagne et où la guerre de Trente ans recommença avec une nouvelle fureur.

Ce fut, pour les catholiques qui restaient encore à Strasbourg, la période la plus dure qu'ils aient eu à traverser. Le couvent des Johannites fut confisqué sous prétexte qu'on en avait besoin pour assurer la sécurité de la ville, et les religieux furent logés dans l'ancienne prévôté de Saint-Pierre-le-Jeune, de nos jours, maison Kastner. Les deux couvents de Sainte-Madeleine et de Sainte-Marguerite furent traités avec la dernière rigueur. De son côté Gustave-Adolphe abandonna à la Ville tous les biens des églises, des couvents et de l'évêché même, pour la récompenser de l'alliance qu'elle avait contractée avec lui. Mais tout finit ici-bas et le traité de Westphalie mit, en 1648, un terme aux maux qui depuis trente ans accablaient l'Allemagne et en particulier l'Alsace.

Toute la période qui s'écoula de 1648 à 1789 fut employée par les évêques à relever les ruines et à remettre de l'ordre dans le diocèse. Tout d'abord il fallut reconstituer le clergé, décimé comme la population elle-même, et dans les premières années qui suivirent le traité de Westphalie, on trouve les paroisses desservies par des prêtres séculiers ou réguliers venus de tous les pays voisins, de la France, de l'Allemagne ou de la Suisse. C'est au bout de quelques années seulement que fut reconstitué le clergé indigène et, grâce au séminaire de Molsheim, il reçut la formation nécessaire à l'exercice de sa haute mission dont il s'acquitta dignement. Comme l'Église ne pouvait refuser les bénéfices aux sujets que lui présentaient les collateurs, elle travailla à élever du moins convenablement les candidats, en leur imposant la fréquentation de ses séminaires. Au XVII[e] et au XVIII[e] siècles se forma ainsi en Alsace un clergé savant et vertueux; les fils de famille, qui se destinaient au Grand-Chapitre et aux autres collégiales du diocèse, durent s'y préparer par de sérieuses études et recevoir une éducation sacerdotale. De cette façon, ces établissements ne renfermèrent bientôt plus que des hommes d'une valeur véritable ou qui avaient du moins des titres suffisants aux dignités ecclésiastiques. Aussi le spectacle que présenta le clergé d'Alsace au moment de la Révolution fut-il bien différent de celui qu'il avait offert au XVI[e] siècle. Plus de défection dans le Grand-Chapitre, fort peu dans les rangs du clergé, qui subit les spoliations, l'exil, la déportation, la mort même, plutôt que d'apostasier. Sauf quelques rares exceptions, le clergé séculier resta inébranlablement attaché à l'Eglise, et sut se dévouer pour le peuple qui, de son côté, se montra en général fidèle à sa religion. Mais la période révolutionnaire est trop importante pour que nous ne lui consacrions pas un chapitre spécial, d'autant plus que la Cathédrale y joua un grand rôle.

Nous revenons donc à la transformation qui suivit la réunion de Strasbourg à la France en 1681.

Suivant l'article troisième de la capitulation d'Illkirch, la Cathédrale devait être rendue aux catholiques, comme l'avaient précédemment demandé en vain les empereurs d'Allemagne. Les protestants, qui l'occupaient depuis la fin de l'*Interim*, retournèrent au Temple-Neuf; le Grand-Chapitre et le Grand-Chœur reprirent possession de leur ancien domaine.

L'église de Molsheim, qui avait servi de Cathédrale depuis 1605, fut alors abandonnée à la communauté de la ville, mais le Grand-Chapitre et le Grand-Chœur, qui de concert avaient bâti le nouveau chœur, s'en réservèrent le droit de propriété.

L'évêque François Egon de Fürstemberg avait, en 1663, succédé au prince Léopold-Guillaume, mais les malheurs des temps l'avaient tenu éloigné de Strasbourg; il revint en Alsace et réconcilia solennellement la Cathédrale le 21 octobre 1681; dès le lendemain fut repris l'office canonial. Le 23 octobre Louis XIV fit son entrée à Strasbourg et le jour suivant, il visita la Cathédrale, accompagné de la Reine, du Dauphin, de la Dauphine et de toute la cour. Le prince-évêque, entouré de son

clergé le reçut à la porte de l'église : à cette occasion il lui adressa un discours tout de circonstance et digne d'un évêque, mais qui fut défiguré par l'esprit de parti, et au sujet duquel on a, depuis, formulé contre lui des accusations imméritées et entièrement mensongères : elles ont été récemment réduites à leur juste valeur.

Il mourut à Cologne le 1er avril 1682, et il fut remplacé par son frère Guillaume-Egon que le Grand-Chapitre élut le 8 juin suivant.

Le Magistrat de Strasbourg lui fit présenter le 7 juillet un riche ornement d'église travaillé en or et en argent, qui avait été fait en 1522, et que le prélat accepta avec reconnaissance. C'était, selon toute apparence, un objet confisqué autrefois dans un des couvents de femmes, supprimés à l'époque de la Réforme.

Guillaume-Egon fonda en 1693 le séminaire qu'il confia à la direction des Jésuites. Il l'établit dans les bâtiments de l'ancien Grand-Doyenné avec ses jardins, les trois corps de logis qui surmontaient le cloître attenant à la Cathédrale et dont deux appartenaient au Grand-Chapitre et le troisième au Grand-Chœur. Le Bruderhoff, rendu en 1687 par le Magistrat au Grand-Chapitre, y fut joint également. Cet ensemble de terrains et de bâtiments représente la surface occupée aujourd'hui par le Lycée et le Grand-Séminaire.

Le roi de France donna au Séminaire, en guise de dotation, les biens des abbayes de Seltz et de Walbourg, que celui-ci conserva jusqu'à la Révolution, plus la paroisse de Weyersheim qu'il lui incorpora, pour que les revenus servissent à l'entretien de la Bibliothèque. Quant au Grand-Chapitre, il fut indemnisé de la cession du Bruderhoff par le don du prieuré de Saint-Pierre à Colmar que le roi lui accorda en 1713.

La même année 1687 furent aussi supprimés les quatre canonicats de la Cathédrale, en la possession desquels s'étaient maintenus jusqu'alors deux princes de la maison de Brandebourg et deux de celle de Brunswick-Lunebourg.

Ainsi disparut la dernière trace du schisme funeste qui avait si longtemps divisé le Chapitre

Celui-ci fut également réorganisé. En 1650 déjà on avait réduit à 12 le nombre des chanoines *capitulaires*, c'est-à-dire ceux qui avaient voix et entrée au Chapitre et droit aux revenus. Les 12 autres conservèrent le nom de *domicellaires*, de *domicellus*, damoiseau ; ils ne furent admis au rang des capitulaires qu'au fur et à mesure des extinctions : c'étaient donc comme des surnuméraires.

Cet arrangement fut confirmé en 1686. L'année suivante le Grand-Chapitre statua que sur les 24 canonicats, il en serait réservé huit à des seigneurs français.

Mais sauf les Bourbon, les Lorraine, les Rohan et les Bouillon, peu de maisons françaises pouvaient faire preuve des 16 quartiers de noblesse paternelle et maternelle exigés pour l'entrée au Chapitre. Il ne se présenta donc guère de candidats et, à la demande du roi, le Chapitre adoucit la sévérité de la règle ancienne. On décida en

même temps que les *domicellaires*, jusque-là pourvus d'un simple titre sans revenu aucun, toucheraient dorénavant le quart du traitement d'un *capitulaire*, à la condition de demeurer pendant sept ans dans le collège ou séminaire de Strasbourg pour en suivre les exercices, et d'assister les dimanches et fêtes aux offices de la Cathédrale ; au bout de ce temps, ils devaient prendre leurs grades à une université. Alors seulement ils étaient admis à jouir de leur traitement de *domicellaires* et astreints à la résidence de trois mois comme les *capitulaires*.

Les débris des biens du Grand-Chœur ayant été rassemblés et le fonds reconstitué tant bien que mal, on put reporter à 20 le nombre des prébendiers du Grand-Chœur qui, en 1656, avait dû être abaissé à 12. On sait que, en fait, c'étaient eux qui desservaient le chœur, en l'absence des chanoines.

En 1686 Guillaume-Egon de Fürstemberg devint cardinal et, à la paix de Ryswick, il fut rétabli dans ses droits de prince du Saint-Empire attachés à la partie de sa principauté située au-delà du Rhin. Son prédécesseur en avait été exclu en 1674.

Cependant c'est seulement en 1723, qu'à la suite d'une négociation menée par Schœpflin, le cardinal de Rohan reçut l'investiture de l'Ortenau et, l'année suivante, il siégea à la diète de Ratisbonne, droit dont les évêques ses successeurs ont joui sans contradiction jusqu'à la Révolution. De cette situation découlait une conséquence assez bizarre : lorsque l'Empire était en guerre avec la France, l'évêque de Strasbourg publiait un mandement pour la partie alsacienne de son diocèse et un autre pour la partie transrhénane, demandant à son peuple de prier d'une part pour le roi de France, de l'autre pour l'empereur d'Allemagne.

Le cardinal de Fürstemberg songea, évidemment à l'instigation du Roi, à choisir pour coadjuteur Armand-Gaston-Maximilien, prince de Rohan-Soubise, chanoine capitulaire de Strasbourg depuis 1690. Il paraît que les capitulaires allemands ne furent pas, dans le début, favorables à cette idée qui leur paraissait une atteinte aux droits du Chapitre, et à la liberté de l'élection, laquelle de fait était ainsi annulée. Le cardinal de Bouillon, ambassadeur de France à Rome et chanoine de la Cathédrale, fut même accusé d'avoir cherché à entraver les négociations qu'il devait faire réussir. Mais il ne put empêcher le roi d'obtenir en 1700 du Saint-Siège un bref d'éligibilité et une dispense d'âge pour le prince de Rohan, et là-dessus le Chapitre, ayant été convoqué le 21 février 1701, par le comte de Lœwenstein, Grand-Doyen, l'élection du coadjuteur se fit sans difficulté. Trois ans plus tard à la mort du prince-évêque Guillaume-Egon de Fürstemberg, le coadjuteur monta sur le trône épiscopal de Strasbourg qu'il devait occuper près d'un demi-siècle. Malgré les méchancetés débitées sur son compte par Saint-Simon qui était notoirement la plus mauvaise langue de son temps, ce prélat, auquel l'histoire a conservé le nom de Grand Cardinal, a joué, sa vie durant, un rôle important et laissé en Alsace un bon souvenir.

Le 21 mai 1742, le prince François-Armand-Auguste de Rohan-Soubise alors connu sous le nom de l'abbé de Ventadour, fut élu coadjuteur. Depuis deux ans, le cardinal de Rohan avait obtenu pour lui un bref d'éligibilité qui portait dispense pour posséder l'évêché de Strasbourg, bref dont il ne fit usage que deux ans après. L'élection du jeune prince se fit naturellement sans difficulté, et il fut sacré le 9 novembre suivant par le cardinal de Rohan, son grand-oncle, sous le titre d'évêque de Ptolémaïde. Il monta en 1749, le 29 juillet, sur le siège de Strasbourg, à la mort du cardinal arrivée à Paris le 19 juillet de la même année; celui-ci avait atteint l'âge de 75 ans. Depuis 1747, le nouvel évêque était cardinal, ayant été nommé sur la présentation du chevalier de Saint-Georges, prétendant au trône d'Angleterre, qu'on est assez étonné de trouver en cette affaire. Il n'occupa le siège de Strasbourg que pendant sept ans, et mourut le 28 juin 1756, à l'âge de 39 ans, à Saverne, où il s'était fait transporter de Paris presque moribond, voulant mourir dans son diocèse et dans cette Alsace qu'il aimait beaucoup.

Cette fois il n'y avait pas de coadjuteur, et il fallait recourir à l'élection. Mais le diocèse de Strasbourg était devenu un fief de la famille de Rohan, et, le 23 octobre 1756, les électeurs donnèrent, comme de raison, leur voix au Grand-Prévôt, Louis II-César-Constantin de Rohan. Né le 24 mars 1697, celui-ci avait d'abord été destiné à la carrière des armes et fait chevalier de Malte. A 19 ans, il fut lieutenant de vaisseau et capitaine à 23. Il suivit cette carrière jusqu'en 1723 où, à la persuasion de son frère, l'archevêque de Reims, il se décida à entrer dans les ordres, et fut reçu chanoine de Strasbourg, dont il devint Grand-Prévôt en 1747.

C'était le troisième Rohan qui montait sur le siège épiscopal de Strasbourg, et il l'occupa avec honneur.

Ce fut lui qui éleva, aux frais du diocèse et avec les cotisations du clergé, le Grand-Séminaire de Strasbourg, lequel fut construit entre 1768 et 1772 pour être, vingt ans plus tard, confisqué par la Révolution et converti en prison. Le bâtiment a été remis en 1823 à la disposition du diocèse, mais sa riche dotation est restée engloutie dans le gouffre où allèrent tous les autres biens ecclésiastiques. Cet évêque eut à réorganiser tout l'enseignement diocésain, désorganisé par la suppression des Jésuites, et il y réussit. Il eut l'honneur d'être le protecteur et le Mécène de l'abbé Grandidier, et son portrait figure en tête de l'histoire de l'Église de Strasbourg.

Il fut fait cardinal-prêtre le 23 novembre 1761. A sa mort, arrivée à Paris le 11 mars 1779, son successeur était tout trouvé: dès le 22 novembre 1759 avait été élu comme coadjuteur le prince Louis-René-Edouard de Rohan-Guéménée, neveu du cardinal Louis-Constantin, qui reçut le titre d'Evêque de Canople. Ce dernier des Rohan qui ait occupé le siège de Strasbourg, s'est acquis une triste célébrité par son ambassade à Vienne et par l'histoire du collier; ses rapports avec Cagliostro qui fit un séjour prolongé dans le château épiscopal de Saverne, y ont ajouté une légère teinte de ridicule.

Les premiers coups du tocsin révolutionnaire réveillèrent heureusement le vieux sang breton des Rohan.

Dépouillé, exilé, le cardinal resta digne et ferme dans la voie du devoir, et le fastueux grand seigneur d'autrefois sut, tout appauvri qu'il était, trouver moyen de donner de généreux secours à ses prêtres fugitifs et sans ressources. Enfin, incapable de résister à l'orage qui bouleversait l'Europe entière, il sut du moins tomber en gentilhomme et mourir en prêtre catholique, bonheur que n'eut pas Brendel, le triste apostat qui avait usurpé le siège épiscopal de Strasbourg.

A partir du moment où le cardinal s'était retiré à Ettenheim et probablement jusqu'à sa mort, était resté auprès de lui le plus jeune chanoine de la Cathédrale, son neveu, le prince Jules de Rohan-Rochefort. Il paraît que ce jeune homme était d'une rare distinction; il avait fait ses études à Molsheim, et, au témoignage de M. Spitz, le vénérable et vénéré archiprêtre de la Cathédrale, les vieux prêtres d'avant la Révolution en parlaient souvent, et en avaient conservé le meilleur souvenir.

Sans doute, il eut été appelé un jour à monter sur le siège de Strasbourg et à continuer ainsi la dynastie des Rohan. Mais le ciel en avait décidé autrement.

Avec le cardinal de Rohan disparut aussi le Grand-Chapitre qui se dispersa. Il peut être intéressant de conserver ici la liste de ses membres, telle qu'elle se trouve dans l'*Annuaire d'Oberlin* pour 1789. Nous en donnons le texte.

CHANOINES PRÉLATS CAPITULAIRES.

Grand-Prévôt. 1° Ferdinand-Maximilien-Mériadec, Prince de Rohan, Archevêque-duc de Cambrai.

Grand-Doyen. 2° Charles-Godefroi-Auguste, Prince de La Trémoille.

Grand-Camérier. 3° Chrétien-François-Fidèle, comte de Kœnigsegg-Rotenfels, chanoine de Cologne.

Grand-Écolâtre. 4° Joseph-Chrétien-François-Charles-Ignace, Prince de Hohenlohe-Waldenburg-Bartenstein, chanoine de Cologne.

Grand-Custos. 5° Meinrad-Charles-Antoine-Auguste, comte de Kœnigsegg-Aulendorf, chanoine de Cologne.

6° Chrétien-Ernest-François-Xavier, Prince de Hohenlohe-Waldenburg-Bartenstein, chanoine de Cologne et d'Augsbourg.

Grand-Custos. (1790). 7° François-Charles-Joseph, Prince de Hohenlohe-Schillingsfürst, chanoine de Cologne et d'Elwangen.

8° Guillaume-Florent-Félix-Jean, Prince de Salm-Salm, chanoine de Cologne, d'Augsbourg et de Liège

9° Joseph-François-Antoine, comte Truchsess de Zeil-Wurzach, chanoine de Cologne.

10° Ernest-Adrien-Jules, comte de Kœnigsegg-Rotenfels, chanoine de Cologne.

11° Jules-Louis-Camille, Prince de Rohan-Rochefort.

12° Vacant.

CHANOINES-PRÉLATS DOMICILIAIRES.

(13°) 1° Maximilien-Joseph-Jules-Marie, comte de Kœnigsegg-Rotenfels, chanoine de Cologne.

(14°) 2° Louis-Gonzague-François-Xavier, comte de Kœnigsegg-Aulendorf, chanoine de Cologne.

(15°) 3° François-Xavier, évêque de Gurck, Prince du saint Empire romain, comte ancien de Salm-Reifferscheidt, grand comte capitulaire de Cologne et de Salzbourg, *olim* auditeur de Rote.

(16°) 4° Charles-Joseph-Ernest-Justin, Prince de Hohenlohe-Waldenbourg-Bartenstein, chanoine de Cologne.

(17°) 5° Vacant.

(18°) 6° Antoine-Eusèbe, comte de Kœnigsegg-Aulendorf, chanoine de Cologne.

(19°) 7° Louis-Victor-Meriadec, Prince de Rohan-Guéménée.

(20°) 8° François-Guillaume, comte de Salm-Reifferscheidt-Bedbur.

(21°) 9° Guillaume-Florentin-Frédéric-Marie-Jean-Népomucène, Prince de Salm-Salm.

(22°) 10° Charles, comte Truchsess de Zeil-Wurzach.

(23°) 11° Louis-Charles-Frédéric-François, Prince de Croy.

(24°) 12° Louis-Henri-Armand de Rohan-Rochefort.

' Au point de vue des titres il n'y avait rien à dire, et le Chapitre de Strasbourg pouvait se vanter d'être resté jusqu'à la fin le « plus noble de la Chrétienté. » Encore n'y trouvons-nous plus, ni les La Tour d'Auvergne, ni les Lorrains qui y figuraient quelques années auparavant et dont le souvenir se rattache aux beaux hôtels qu'ils s'étaient bâtis: la *Grande-Prévôté* avec ses deux tourelles en encorbellement et dont le fronton nous montrait jusqu'en 1875, le glorieux écusson des La Tour d'Auvergne; puis l'évêché actuel, l'ancien *Hennebergerhof* rebâti en 1727 et devenu le *Doyenné*, habité, jusqu'en 1788, par le prince Camille de Lorraine, prince de Lambesc, ensuite par le prince de la Trémoille, son successeur, enfin par le maréchal de Luckner dont le nom lui était resté jusque vers les années 1850.

Au point de vue moral, le Grand-Chapitre a laissé le glorieux souvenir de la fidélité avec laquelle il s'est groupé autour de ses évêques au XVII[e] et au XVIII[e] siècles. Deux hommes surtout se distinguèrent : ce furent les Grands-Doyens baron François de Créhange, un vaillant enfant de la Lorraine qui avait été le bras droit du cardinal Charles de Lorraine, et le comte Hermann-Adolphe de Salm qui porta vaillamment le poids de toute l'administration et de la défense du diocèse pendant une partie de la guerre de Trente ans.

De leur côté les Rohan ont laissé comme souvenir en Alsace le château de Saverne, et celui de Strasbourg où va reparaître leur écusson effacé depuis cent ans, enfin le Grand-Séminaire, rendu à sa destination primitive depuis 1823 grâce à l'intervention du prince de Croy, Grand-Aumônier de France et évêque de Strasbourg, dont le nom figurait parmi ceux des derniers chanoines de la Cathédrale.

La disparition du Grand-Chapitre coïncide avec l'explosion de la Révolution à laquelle nous allons consacrer les pages suivantes, où nous verrons l'histoire de la Cathédrale jusqu'en 1801.



LA CATHÉDRALE
PENDANT LA RÉVOLUTION

'HISTOIRE de la Révolution en Alsace et à Strasbourg n'est pas écrite. il a manqué plus ou moins à tous ceux qui l'on tenté d'avoir su comprendre ce qu'a éprouvé et ressenti durant cette triste époque, la nombreuse classe des victimes.

Or les victimes ont été le grand nombre : on n'a pas eu assez de sévérités pour elles. Froissés dans tout ce qui leur était cher, les Alsaciens auraient dû, à ce que semblent croire certains auteurs, accepter tout de grand cœur, et éprouver pour toutes les nouveautés qu'on leur imposait par la force, un enthousiasme égal à celui de leurs persécuteurs.

C'est évidemment trop demander à un peuple qui n'a pas été préparé de longue main à une rupture violente avec son passé. C'était le cas pour l'Alsace. Grâce à sa langue, elle avait échappé à la néfaste influence de la philosophie du XVIIIe siècle, et du même coup à la destructive action du Jansénisme qui avait désolé tant de provinces en France. En Alsace, il est vrai, les idées monarchiques n'avaient pas poussé dans le peuple des racines bien profondes ; pendant des siècles, il avait vécu sous un régime à moitié républicain que le gouvernement des Empereurs n'avait pas empêché de fleurir. Seul, le clergé avait été élevé dans les idées monarchiques ; lui seul, avec la noblesse, était foncièrement royaliste, et de plus, comme elle, il était cruellement atteint dans sa fortune et dans sa foi. Mais toute son influence n'eut pas suffi pour entraîner les masses, si la Révolution avait su être sage. Elle eut le tort de substituer aux hommes que le peuple entourait de son estime, les personnages que l'on sait et qui ont laissé dans notre pays de si tristes souvenirs : les prêtres jureurs et les agents du gouvernement. Puis elle commit une seconde faute : ce fut de frapper dans ses intérêts la grande majorité du peuple. Par le fait, les terres des nobles et les biens

d'église étaient quasi héréditaires dans les familles rurales, et l'installation des fermes était depuis longtemps basée sur le chiffre d'arpents que le paysan exploitait comme fermier. D'un jour à l'autre, il voyait ces terres, ces champs arrosés de ses sueurs et de celles de ses pères, passer en d'autres mains, et devenir la proie de quelques spéculateurs inconnus ou le plus souvent mal famés. Lui-même, en eût-il les moyens, ne pouvait profiter de la vente de ces biens. Sa conscience, sa religion, son honneur le lui interdisaient, non moins que sa méfiance au sujet de la solidité du régime nouveau. A ses yeux, la confiscation des biens des émigrés et des nobles était une injustice ; celle des biens d'église, un sacrilège, et le clergé faisait tous ses efforts pour le confirmer dans ces idées. La situation des protestants était bien meilleure. Ils avaient la satisfaction de voir les biens de leurs églises échapper à la confiscation, et pour ce qui concernait les autres, ils n'étaient par arrêtés par les mêmes scrupules que les catholiques.

Mais ceux-ci se voyaient frappés dans tout ce qu'ils avaient aimé et respecté jusque-là, et de plus lésés dans leurs intérêts. C'en était trop à la fois, et on ne peut s'étonner de les voir se détourner avec horreur de ces innovations qui ne leur apportaient que du mal.

La dîme et les corvées dont on a conservé l'habitude de faire un épouvantail aux habitants des campagnes, tout cela paraissait bien léger aux pauvres paysans d'Alsace du temps de la Révolution. Et puis, il faut le reconnaître, les anciens maîtres étaient généralement doux à leurs fermiers. Que seraient les nouveaux, c'est ce que l'avenir seul pouvait dire. On était donc placé entre le regret du passé et la crainte d'un avenir qui paraissait bien sombre.

Dans les villes où la population était plus mêlée, la disposition des esprits variait davantage. Les vieux souvenirs strasbourgeois n'étaient pas en faveur de la monarchie, la liberté promise par la Révolution devait flatter surtout la partie protestante des habitants qui voyait tomber du coup certaines lois dont elle se sentait blessée. Mais, pour eux aussi la mesure fut dépassée et, à la chute du Directoire, la population indigène tout entière semble n'avoir connu qu'un sentiment, la joie de voir renaître l'ordre sous un gouvernement assez fort pour le maintenir.

Au début, les illusions furent possibles, et le clergé prêta de bonne grâce le concours qui lui fut demandé pour inaugurer le nouveau système.

La première solennité célébrée à la Cathédrale durant la période qui nous occupe eut lieu le 18 mars 1789. Ce jour-là se fit sur la place d'Armes, aujourd'hui place Kléber, l'installation de la Municipalité qui venait d'être élue en février. Après la prestation du serment par les élus, le maire Dietrich, suivi de la Municipalité et d'une foule nombreuse, se dirigea vers la Cathédrale au son de toutes les cloches de la ville, au bruit de l'artillerie de la place, à travers les rangs de la garde nationale qui formait la haie et présentait les armes, les tambours battant aux champs.

Reçues solennellement à la porte de l'église, les autorités furent conduites aux bancs préparés devant la chaire; l'église était remplie par des détachements de la garde nationale, les orphelins, les enfants trouvés, les pensionnaires de la maison des pauvres, et une foule immense de curieux. L'abbé Kentzinger, prêtre du diocèse de Strasbourg et secrétaire de la légation de France à la cour électorale de Trèves, donna le sermon. M. Rod. Reuss loue le souffle patriotique qui l'anime. On ne pouvait, dit-il, parler en termes plus convenables et plus chaleureux, dans une église catholique, en pareille occurrence; le cri de «vive la Nation, vive la Loi, vive le Roi» par lequel l'orateur termina son discours, fut répété par des milliers de voix. Puis, le maire et ses nouveaux collaborateurs montèrent au chœur et prirent place sur des bancs couverts de tapisseries. Autour du Grand-Chapitre et du Grand-Chœur se groupaient les chanoines des collégiales de Saint-Pierre-le-Vieux et de Saint-Pierre-le-Jeune, le clergé des paroisses et les communautés religieuses. En face des autorités civiles étaient rangés le commandant de Strasbourg et les officiers de la garnison, ainsi que les professeurs des deux Universités, catholique et protestante.

Le *Te Deum* fut entonné par le prince François de Hohenlohe, chanoine-comte officiant, et chanté à deux chœurs par l'orchestre de la Cathédrale.

Tout cela était fort beau, mais, combien parmi les assistants se doutaient que c'était la dernière solennité de ce genre et qu'au bout de quelques mois la situation serait tout à fait changée?

Dès le 30 mai 1790, était affichée, sur les murs de la ville et de la banlieue, la proclamation royale sanctionnant et promulguant le décret du 2 novembre 1789, concernant la *vente des biens ecclésiastiques*. C'était une première cause de troubles qui devait durer tout le temps de la Révolution jusqu'au Concordat. Elle fut suivie, le 12 juillet suivant, par le décret sur la *constitution civile du clergé* qui était nettement la proclamation du schisme. Le 4 janvier 1791, la Constituante exigea de ses membres ecclésiastiques le serment prescrit par la loi nouvelle, sous peine d'être déclarés déchus des fonctions religieuses qu'ils avaient remplies jusque-là, et, à Strasbourg, on se mit à presser l'exécution de la loi.

Le 14 janvier 1791 le procureur syndic du département adressa à Mgr. l'évêque de Dora, le suffragant du cardinal, une copie officielle des décrets de l'Assemblée nationale, afin d'empêcher «que les ci-devant chapitres, ignorant la rigueur des lois, ne s'exposassent pas à quelques scènes scandaleuses en continuant leurs fonctions».

Là-dessus, les chanoines des trois Chapitres, y compris celui de la Cathédrale cessèrent les offices: c'est le samedi 15 janvier que furent chantées pour la dernière fois les heures canoniales. Le lendemain dimanche, les cloches se turent au lieu d'appeler les fidèles à l'église, et grand fut l'émoi de la population. Cependant les différentes églises se remplirent d'une foule compacte de fidèles, mais le clergé ne se montra nulle part.

Le même jour 15, la Municipalité fit afficher un arrêté qui prescrivait aux ecclésiastiques en fonctions de prêter, dans le délai de huit jours, le serment exigé par la loi.

Depuis longtemps l'autorité ecclésiastique avait prévu cette éventualité; dès le 20 juin 1790, le Grand-Chœur s'était adressé au Cardinal de Rohan pour lui demander l'autorisation de se retirer dans la partie transrhénane de l'évêché.

Le 14 janvier 1791, le Syndic du département avait adressé au Grand-Chœur une lettre analogue à celle qu'avait reçue l'évêque de Dora, et avait particulièrement insisté sur la prestation du serment et sur l'article VIII concernant les corps ecclésiastiques supprimés. Trois jours plus tard, le cardinal transféra par décret le Grand-Chapitre et le Grand-Chœur de la Cathédrale dans l'église paroissiale d'Offenbourg, pour y tenir l'office canonial conformément à leur fondation.

Trois membres seulement du Grand-Chœur se décidèrent à s'expatrier, c'étaient MM. Meenweg, Beck et Gaspary; plus tard ils furent rejoints par M. Jæglé, curé de la Cathédrale, qui dut fuir la persécution. A l'installation du Grand-Chœur à Offenbourg le 23 janvier 1791, le cardinal-évêque, ne vit à ses côtés que le prince Jules de Rohan-Rochefort, chanoine capitulaire qui représentait le Grand-Chapitre. Le baron de Neveu, dont la famille existe encore dans le grand-duché de Bade, était recteur d'Offenbourg; il fit le meilleur accueil aux débris du Grand-Chœur et, en reconnaissance, lui fut agrégé comme prébendier honoraire. Le premier chapitre général fut tenu le 10 mai 1791.

Cet état de choses dura jusqu'à la réorganisation civile et politique du grand-duché de Bade. Alors tout fut supprimé. Quelques membres du Grand-Chœur rentrèrent en Alsace et furent incorporés au clergé réorganisé du diocèse de Strasbourg. Le Grand-Chapitre se dispersa et ne reparut plus. Il avait généreusement lutté avec l'évêque et avait protesté avec lui contre la Révolution; ce fut le prince de Hohenlohe-Bartenstein, Grand-Écolâtre et senior du Grand-Chapitre, évêque de Lévos et coadjuteur de l'évêché de Breslau qui eut l'honneur de parler au nom de ses collègues, et de protester pour la dernière fois au nom de cette institution dix fois séculaire qui avait joué, comme nous l'avons vu, un rôle important dans l'histoire de la Cathédrale. Ce qui restait en Allemagne des biens du Grand-Chœur et du Grand-Chapitre fut incaméré par le gouvernement badois.

Mais revenons à 1791. En France et à Strasbourg les événements se précipitèrent. Le clergé de la ville fut presque unanime à refuser le serment, au premier rang fut l'abbé Jæglé, le vaillant curé de Saint-Laurent. De son côté, le gouvernement ordonna l'élection d'un nouvel évêque; celle-ci eut lieu à la Cathédrale le 6 mars 1791. Brendel, le nouvel élu, reconnait lui-même dans une de ses lettres, que les deux tiers de ses électeurs étaient protestants: aussi sait-on comment il fut accueilli par les catholiques de son diocèse.

Le maire de Strasbourg requit M. Jæglé de faire les préparatifs nécessaires pour la célébration, le jour même, après vêpres, d'un *Te Deum* solennel. Naturellement il n'obtint qu'un refus, et ce fut un autre curé de la ville qui promit son concours. Le lendemain 7 mars, devait être intronisé Brendel. Le procureur de la Commune requit l'enlèvement des armoiries des Rohan ainsi que de celles des chanoines du Grand-Chapitre, qui décoraient les stalles du chœur, et le conseil de la ville décida que tous ces restes de la féodalité seraient enlevés avant la célébration de la messe d'intronisation. Mais le temps était trop court pour faire la chose proprement, et, à cette époque, les Strasbourgeois étaient encore trop peu familiarisés avec les œuvres de destruction pour recourir simplement à la hache : aussi se borna-t-on à masquer, au moyen de tentures, ces armoiries proscrites, quitte à les faire enlever plus tard à loisir et avec soin.

L'intronisation du nouvel évêque fut une cérémonie où prédomina surtout l'élément civil ; les fonctionnaires, les gardes nationaux, les patriotes en firent les frais.

Après avoir chanté la grand'messe, Brendel, conformément aux prescriptions de la loi, prêta le serment épiscopal, et les bourgeois attirés par ce spectacle nouveau, dit M. Rod. Reuss, contemplaient avec curiosité les électeurs ruraux encore présents à Strasbourg, qui se prélassaient endimanchés dans les hautes stalles sculptées avec art, où siégeaient naguère encore les comtes et les princes du saint Empire. Le clergé catholique, naturellement, brillait par son absence.

Dès le 12 mars, le Grand-Chapitre de la Cathédrale avait, par l'organe de son Doyen, le prince Joseph de Hohenlohe, déclaré nulle et non avenue la nomination de Brendel ; le 21 mars suivant, le cardinal de Rohan, lançait contre lui sa fameuse *Monition canonique* qui le déclarait excommunié, s'il ne réparait, dans les huit jours, le scandale de son intrusion. Il frappa en même temps d'interdit la Cathédrale, notamment le chœur ; la chapelle Saint-Laurent fut exceptée aussi longtemps qu'elle serait desservie par le curé actuel.

Pendant ce temps Brendel était allé, dès le 8 mars, se faire sacrer à Paris, et quand il revint le 21 mars à Strasbourg, il trouva partout sur son chemin les populations catholiques du Kochersberg qui l'accueillaient avec des larmes et des gémissements, voyant en lui comme de juste, l'auteur de tous les maux qui allaient fondre sur le diocèse.

Le vendredi 25, nouvelle fête à la Cathédrale et chant d'un *Te Deum*, d'actions de grâces pour célébrer la convalescence du roi. Brendel qui logeait encore au Grand Séminaire où il avait été professeur avant son élection, y fut cherché en grande pompe par les commissaires du roi, les administrateurs du département et du district et amené ainsi à la Cathédrale. Il chanta la messe ; mais cette fois-ci encore, le clergé fit le vide autour de lui. Au procès-verbal qui fut dressé à l'hôtel de ville après la cérémonie, ne signèrent que treize ecclésiastiques. Aucun de ses propres élèves du Séminaire

n'avait consenti à reconnaître son autorité, et tous avaient mieux aimé quitter l'école, et même leur pays, plutôt que d'adhérer au schisme.

L'histoire peut encore mentionner quelques solennités du même genre célébrées à la Cathédrale par Brendel. C'étaient des bénédictions de drapeaux, la proclamation de la constitution que l'évêque couronna par le chant d'un *Te Deum* solennel, la préconisation faite à la Cathédrale, le 4 avril 1791, des nouveaux curés de la ville choisis à l'élection populaire, cérémonie qui recommença le 9 et 10 mai pour les curés du district. Mais tout cela devait bientôt devenir plus grave encore. On connaît l'histoire de l'église constitutionnelle de Strasbourg et l'impossibilité où se trouva Brendel de faire accepter aux populations catholiques, tant de la ville que de la campagne, les rares prêtres jureurs qu'il était parvenu à grouper autour de lui.

En attendant, les événements marchaient, et l'on est heureux de pouvoir signaler par-ci par-là un acte courageux de résistance. Ainsi les autorités du district envoyèrent un jour aux sacristains des différentes églises, l'ordre direct d'avoir à faire abattre les armoiries sculptées qui s'y trouvaient: c'était la destruction, la mutilation du moins, des nombreux monuments funéraires conservés alors dans nos églises. La municipalité de Strasbourg fut saisie de cette réquisition étrange dans la séance du 12 mai 1791. Elle avait cedé précédemment pour les écussons armoriés du chœur: cette fois-ci elle résista. Considérant, dit-elle, que cet ordre..... s'éloigne du décret du 19 juin 1790, parce que ces armoiries dans les églises, constatant un tribut de vénération à des familles qui ont bien mérité de la patrie, intéressent des familles régnicoles et étrangères et sont le plus souvent liées à des décorations, forment des monuments publics; vu le décret et ouï le procureur de la Commune, le bureau municipal arrête qu'il n'y a pas lieu de donner suite à la destruction des armoiries dans les églises. »

C'était le vieux bon sens strasbourgeois qui cette fois encore avait prédominé. Bientôt il n'eut plus voix au chapitre.

Le corps municipal, le 31 novembre 1792, refusa aussi de payer une somme de 700 livres, que le Directoire du département voulait imputer au budget de l'Œuvre Notre-Dame, et qui avait été dépensée en 1791 pour la décoration intérieure du chœur, après qu'on y eut enlevé les armoiries des évêques et des chanoines.

Déjà l'année précédente, 1791, les administrateurs du district s'étaient donné le ridicule ineffable de réclamer, pour être livré à la Monnaie, le « *bouton de cuivre* » jadis placé sur la tour de la Cathédrale, et qui était conservé, disait-on, dans les greniers de l'Œuvre Notre-Dame » ; le corps municipal avait répondu qu'on ferait du dit bouton l'emploi indiqué, si tant est qu'il existât encore.

Il se retrouva en effet, paraît-il, et contribua, pour sa part, à enrichir le trésor public.

A partir de 1792, les mesures de ce genre se multiplièrent: ordre de convertir

en canons tous les monuments en bronze et par suite mise en réquisition des cloches, dont une partie fut livrée le 20 avril. Nouvelle réquisition le 11 septembre où l'on en réclame encore 27; puis, le 28 septembre, ce fut le tour des tombeaux d'où l'on devait tirer le plomb des cercueils. Le 7 novembre, ordre de détruire tous les symboles religieux; deux jours plus tard interdiction de tout acte d'un culte quelconque «pendant la guerre». Par suite de cette défense, l'emploi des cloches restées dans les églises fut interdit le 15 novembre, ainsi que la sonnerie des trompettes sur la plate-forme de la Cathédrale.

Le 17 novembre, le dimanche fut remplacé par le *décadi*, et on fixa au 30 du mois l'inauguration du nouveau culte qui dut se faire à la Cathédrale.

Le soir du même jour, le tocsin appela le peuple à la Cathédrale et, à quatre heures, les autorités, le maire Monet en tête, ouvrirent la séance. — On consulta en français et en allemand le peuple (on pense bien de quoi il se composait) et on lui fit déclarer qu'il ne voulait plus de prêtres; puis Monet annonça qu'au prochain jour décadaire, la Cathédrale serait consacrée *Temple de la Raison*.

Cette fameuse fête de la Raison se passa comme se passaient alors toutes ces solennités, où l'odieux le disputait au grotesque.

La Cathédrale avait, au dire du rapport officiel «été purifiée en trois jours de tous les ornements ridicules qui servaient aux cérémonies du fanatisme.» — Il n'en coûta pas trop cher à la caisse «de la fondation du ci-devant Notre-Dame» car dit M. Reuss, les frais de cette destruction systématique de tous les ornements d'église de la Cathédrale, ne s'élevèrent qu'à la somme de 393 livres 10 centimes, certifiée exacte par les inspecteurs des bâtiments de la Commune. «Mais qui saura jamais exactement pour combien de milliers de livres furent alors brisés, démolis ou volés, des objets d'art ou des antiquités précieuses.»

Sur le grand portail de la façade dont les statues n'avaient pas encore disparu, on avait dressé un écriteau portant ces mots: «*La lumière après les ténèbres.*» Un gigantesque drapeau déroulait ses plis au-dessus de l'entrée. Au fond du chœur s'élevait un échafaudage représentant plus ou moins exactement une montagne. On peut en lire la description dans le livre que M. Rod. Reuss a écrit sur «*la Cathédrale et la Révolution*». A Strasbourg comme dans toutes les petites villes d'Alsace, les populations ont conservé, un siècle durant, le souvenir de ces saturnales et des tristes créatures qui ont figuré la Déesse Raison. Le long des murs de la Cathédrale on avait étagé de vastes gradins, l'intérieur de la nef était orné de drapeaux tricolores. Par bonheur la chaire de Geiler avait été démolie avec les précautions nécessaires et remplacée par une large tribune également pavoisée de drapeaux.

Dans le même ouvrage on trouvera toute l'histoire de cette journée: le récit de la triste scène des prêtres jureurs, Schneider et l'évêque Brendel y compris, abjurant le

sacerdoce, la généreuse mais impuissante protestation d'un inconnu, la ridicule apparition du représentant du peuple, Baudot, qui vint abjurer sa qualité de médecin « laquelle ne tient son crédit que de la crédulité et de l'imposture », le tout assaisonné de la combustion, sur la place de la Cathédrale, de *quinze charretées de titres et de documents* tirés des archives de l'évêché, et des portraits des évêques de Strasbourg, provenant sans doute du château des Rohan. La fête se termina, comme de juste, par l'installation solennelle, à la maison commune, du buste de Marat et par la danse de la carmagnole autour de la guillotine, naturellement, illuminée. C'était dignement finir la journée.

Remarquons cependant qu'au témoignage de M. Reuss, dans le nombre des signatures du procès-verbal, on trouve surtout celles des émigrés de l'Allemagne et de la France, et très peu de Strasbourgeois d'origine. Leur vieux bon sens les avait encore une fois sauvés.

Détail qui ne manque pas d'intérêt; pour édifier la montagne et la tribune, on enleva, sinon au chœur, ce qui aurait fait trop mauvaise figure, du moins dans les chapelles latérales de Saint-Laurent et de Sainte-Catherine, les boiseries qui en garnissaient les murs.

Puis vint le quart-d'heure de Rabelais : il fallut payer 400 livres deux grands chœurs et deux duos à grand orchestre, composés par le citoyen Freiesleben, 48 livres au citoyen Ingweiler pour avoir copié ladite musique ; puis le peintre Heim, le graveur Guérin et le menuisier Strohé réclamèrent 1340 livres pour fournitures faites pour l'élevation du monument de la Nature, au temple de la Raison. Guérin, l'artiste bien connu et le citoyen Bernard, imprimeur en taille-douce, envoyèrent encore une facture de 233 livres pour une planche en cuivre, représentant ledit monument et pour le tirage de cinq cents épreuves de cette planche.

Moralement parlant, ce jour fut la fin de l'église constitutionnelle.

Ses actions avaient baissé depuis longtemps, et son crédit auprès des autorités était devenu absolument nul.

En vain, Brendel avait réclamé (le 7 janvier 1793) des fonds (3000 livres) pour l'entretien d'un culte modeste et décent à la Cathédrale et dans les autres églises paroissiales. La municipalité avait, sans discussion, passé à l'ordre du jour ; de même le 11 juillet suivant, quand le Ministère de l'Intérieur avait renouvelé, par une circulaire, l'interdiction du port de l'habit sacerdotal en dehors des fonctions ecclésiastiques, Brendel demanda inutilement que ses prêtres jureurs fussent exceptés : ici encore on passa sans débat à l'ordre du jour.

Aussi les désertions s'étaient multipliées ; tous ceux qui trouvaient à se caser en dehors de l'Eglise, s'empressaient de le faire Le 3 février Schneider prêcha son dernier sermon à la Cathédrale, pour être installé le 18 comme *accusateur public*. Taffin allait devenir *président du tribunal révolutionnaire*. Dorsch fut appelé à Mayence par le

général Custine en qualité d'administrateur provisoire de cette ville. Anstett devint commissaire du gouvernement pour surveiller les *fanatiques du Kochersberg*. On sait qu'ils réussirent tous mieux à jouer les bourreaux que les pasteurs. Quand la tourmente révolutionnaire poussa enfin au pouvoir les vrais meneurs des clubs et de la plèbe radicale, le clergé assermenté, dit M. R. Reuss, ne tenta pas même de résister à l'orage, il s'effrondra et disparut. Cela put être vrai pour la plupart, mais Schneider et Taffin ne disparurent que pour reparaître sous une forme, qui a laissé en Alsace les plus horribles souvenirs.

Le nouveau culte trouva son Mahomet dans un des collaborateurs les plus actifs de Brendel, l'ex-abbé Kæmmerer, dont on avait fait jadis le supérieur du séminaire; mais on eut beau fermer toutes les églises pour ne laisser ouverte que la Cathédrale, la Déesse Raison ne trouva pas d'adhérents. En vain fut nommé un comité chargé de proposer un mode d'instruction publique pour les citoyens, afin de leur apprendre leurs droits et leurs devoirs. Les prédications laïques ne trouvèrent pas d'auditeurs, sinon ceux que les maîtres du jour pouvaient forcer à venir.

C'est à ce moment que la Révolution commença à s'en prendre à la Cathédrale, plus sérieusement que par le passé.

Déjà on y avait touché, comme nous l'avons vu; le 30 octobre précédent la société des Jacobins avait décidé qu'on enlèverait les belles grilles qui fermaient le chœur, mais on avait donné pour prétexte que le fer refondu pourrait servir à forger des armes. Le 24 novembre enfin les mutilations barbares furent inaugurées: les représentants en mission chargèrent la municipalité de Strasbourg de faire abattre dans la huitaine toutes les statues de pierre qui entouraient le temple de la «Raison.»

La municipalité s'en émut; sans oser ouvertement désobéir, on commença par faire enlever les prétendues portes de bronze de la grande façade. On les croyait massives, et c'est probablement cette supposition erronée qui fit commencer par elles la destruction. Or, comme aujourd'hui encore, elles n'étaient qu'en bois, et le métal qui les recouvrait était à peine plus épais qu'une feuille de papier à lettre. Pour le maigre butin de 137 livres de métal, fut détruite une œuvre d'art qui décorait depuis des siècles l'entrée de la Cathédrale, et qui avait une valeur artistique inestimable.

Les jours suivants, quelques-unes des statues les plus compromettantes furent encore enlevées, mais seulement en petit nombre; probablement celles des «tyrans», Clovis, Dagobert et Rodolphe de Habsbourg, à qui déjà on avait précédemment enlevé sceptres et couronnes. Puis on s'en tint là. Le 2 décembre, la majorité du corps municipal osa même prendre une délibération qui essayait d'enrayer ces sauvages mutilations, et de sauver «les statues qui faisaient partie de l'architecture et qui ne pourraient être enlevées sans dégrader l'édifice.»

En vain Monet essaya de faire revenir le corps municipal sur cette décision qui honore ses auteurs.

Furieux de cette résistance, il somma le lendemain l'administrateur des travaux publics de faire enlever dans le plus bref délai toutes les statues du temple de la Raison; en conséquence de requérir non seulement les ouvriers, mais tous les citoyens en état de se servir d'un marteau pour les abattre le plus promptement possible.

Cet ordre sauvage dut être exécuté. On commença le 17 frimaire: d'abord l'administrateur des travaux publics fit un dernier effort pour sauver tant d'œuvres d'art. Secondé par quelques ouvriers honnêtes, il fit desceller avec précaution et non briser les statues qui couvraient la façade: soixante dix-sept statues furent ainsi conservées, puis cachées par ses soins. Mais bientôt on surveilla les ouvriers, on leur adjoignit des gens moins scrupuleux qui, pour faire preuve de bon républicanisme, jouèrent du marteau, brisèrent et firent voler en éclats une foule de statuettes, les pommes de pin qui surmontaient les tourelles et les arabesques de la prétendue croix au sommet de la flèche: ils voyaient partout des fleurs de lys.

L'intérieur de la Cathédrale ne fut pas ménagé davantage: heureusement que la chaire et l'autel du chœur avaient été précédemment démontés.

Les boiseries, les épitaphes, les monuments funèbres furent démolis, grattés ou brisés. Un procès-verbal officiel daté du 6 germinal an II, constate la disparition de deux cent trente-cinq statues sans compter ce qui fut mutilé ou détruit. Si le mal ne fut pas plus grand encore, ce n'est pas au manque de bonne volonté chez les démolisseurs qu'il faut l'attribuer, mais à leur impuissance. Les ouvriers de l'Œuvre, héritiers des longues traditions de la confrérie des tailleurs de pierre, étaient seuls habitués à grimper dans cette immense montagne de pierre, et ils ne mirent guère de bonne volonté à exécuter cet odieux travail; les autres ne se souciaient pas de risquer leur peau, et se bornèrent à abîmer ce qu'ils pouvaient atteindre sans péril.

Le 19 frimaire le travail prescrit par Saint-Just et Lebas fut déclaré terminé.

Il est juste de mentionner ici le rôle honorable que joua à ce moment un savant renommé, le professeur Herrmann dont le frère devint plus tard maire de Strasbourg. Il demanda en vain que les statues de la Cathédrale, au lieu d'être détruites, fussent conservées dans un musée pour servir à l'histoire de l'art et du costume. Il recueillit lui-même un certain nombre de têtes mutilées qu'il déposa à la bibliothèque de la ville où il les orna d'épigrammes latines contre les iconoclastes. Elles pouvaient à ce moment lui coûter la vie, si quelque Jacobin lettré les avait découvertes.

Ces mêmes têtes se voient encore aujourd'hui à la bibliothèque municipale, telles qu'elles sont sorties du brasier du Temple-Neuf en 1870.

Après cette mise à sac, Monet, le maire jacobin, et Sarez furent envoyés à Paris

pour présenter à la Convention les vases sacrés des églises et temples de Strasbourg, et à leur retour ils déposèrent sur la table du Conseil les « quittances pour les vases en vermeil, les pierreries et les ornements fins ». (22 décembre 1793.)

Mais ce ne furent pas seulement les statues de la Cathédrale qui périrent, les hommes eurent aussi leur tour.

Cette même année 1793 avait vu guillotiner à Strasbourg, l'abbé Jean-Louis-Frédéric Beck, un ancien vicaire de la Cathédrale. Il mourut courageusement sur l'échafaud, le 26 décembre, après avoir eu la consolation de pouvoir dire, en prison, sa dernière messe, grâce au concours de son père et à la connivence du geôlier.

Un second vicaire de la paroisse Saint-Laurent eut le même sort trois ans plus tard; bien que soumis à la déportation pour refus de serment, l'abbé Wolbert, de Châtenois, avait refusé de quitter Strasbourg pendant la terreur, pour y continuer en secret l'exercice de son ministère: il fut guillotiné le 3 février 1796 et mourut avec le courage d'un martyr.

La mort seule préserva de l'échafaud un ancien directeur du Grand-Séminaire, l'abbé Bernardin Saglio, licencié en théologie qui avait été prédicateur à la Cathédrale. Rentré de l'exil pour revoir sa famille à Haguenau, il y contracta une maladie contagieuse en soignant les malheureux dont les hôpitaux étaient remplis; on le fit repartir, tout malade qu'il était, pour le soustraire aux bourreaux, et il mourut au milieu de la forêt de Haguenau, entre les bras de sa mère, dans la voiture qui le ramenait vers les bords du Rhin.

Cependant les mauvais jours continuaient pour la Cathédrale. Le 15 pluviôse, ordre à la municipalité de faire extraire des caveaux funéraires de la Cathédrale, les matériaux qui pouvaient être utilisés pour le service de l'artillerie.

Les cercueils des anciens évêques, seigneurs etc. devaient être enlevés, est-il dit, et portés à l'arsenal, et l'on devait calciner les cadavres avec de la chaux vive.

Le 28 pluviôse, la Cathédrale vit installer solennellement dans le temple de la Raison la nouvelle commission révolutionnaire présidée par l'ex-curé Delattre; c'était une édition revue et perfectionnée du tribunal révolutionnaire. Cette installation fut accompagnée des déclamations furibondes et sanguinaires qui étaient alors à l'ordre du jour.

En même temps nouvelle recrudescence de folie: on dénonça un jour la fleur de lys qui surmontait le cadran de l'horloge de Saint-Guillaume; le temple de la Raison offrait aussi de trop marquants signes de la féodalité et de la superstition, du côté de la chapelle ci-devant Saint-Laurent — enfin la tour était surmontée d'une croix « qui ne peut convenir qu'aux signes du fanatisme ». (14 mars 1794.)

Le corps municipal chercha des échappatoires; « les ouvriers, dit-il, sont continuellement occupés à enlever les croix des ci-devant églises, cependant il est possible qu'il en existe encore. »

Il promit que les inspecteurs des bâtiments seraient de nouveau invités à faire les recherches les plus exactes pour découvrir tout ce qui pourrait se trouver en cette commune «représentant des signes de superstition et de féodalité». Puis il renvoya au district les pièces et le plan concernant l'enlèvement de la croix sur la flèche «.....aux fins de décider si, d'après la loi sur la conservation des monuments qui intéressent les arts, la dite flèche doit rester intacte ou bien si la partie de l'architecture au-dessous du bouton est dans le cas d'être enlevée».

Cette fois-ci la flèche fut sauvée, mais, dans le Conseil général de la Commune, entra, le 11 pluviôse, un personnage qui allait tout remettre en cause et qui faillit devenir plus néfaste à notre Cathédrale que tous les terroristes réunis.

C'était encore un de ces aventuriers qui furent le malheur et la honte de Strasbourg, Antoine Téterel, né, dit-on, dans le Lyonnais, séminariste défroqué qui était venu s'installer à Strasbourg en 1789, comme professeur de français et de mathématiques, sous le nom probablement usurpé de M. de Lettre.

Dans le milieu où il se trouva sa carrière fut rapide. Le 24 novembre 1793, il fit à la section des Jacobins, sa fameuse motion de faire abattre la flèche de la Cathédrale jusqu'à la plate-forme. Malgré l'appui des représentants du peuple, elle fut repoussée, et l'on se contenta, comme nous l'avons vu, de détruire les statues qui couvraient la façade de l'édifice.

D'après une tradition constante, dit M. R. Reuss, Téterel, nommé officier municipal, aurait repris sa motion au Conseil municipal, et prétendu que l'existence de cette flèche blessait profondément le sentiment de l'égalité. Évidemment le bon sens seul n'était pas suffisant pour motiver un refus; la *sainte égalité*, si on avait l'air de la mépriser, pouvait encore mener à la guillotine. Le Conseil municipal répondit donc qu'une mesure de ce genre coûterait trop cher, et qu'il valait bien mieux planter sur cette pyramide gigantesque le symbole de la liberté, c'est-à-dire le bonnet rouge. Cette idée prévalut par son absurdité même, et vers la mi-mai on hissa, non sans causer de nombreux dégâts, sur le sommet de la Cathédrale un énorme bonnet rouge en tôle; d'immenses guirlandes de feuilles de chêne, en tôle également, servirent à dissimuler les bras de la croix.

Pendant de longs mois, ce bizarre couvre-chef domina Strasbourg et les campagnes environnantes. Après la terreur, le savant bibliothécaire de la ville, J. J. Oberlin réclama le bonnet rouge et le conserva à la bibliothèque de la ville, à côté de la marmite Zurichoise et de la vieille bannière de Strasbourg. Il périt avec tout le reste dans l'incendie du 24 août 1870 et, à coup sûr, de tous les souvenirs strasbourgeois qui furent détruits, c'est lui qui mérite le moins de regrets.

Cependant Robespierre s'occupait à organiser un culte nouveau, pour l'exercice duquel la Cathédrale changea de rechef d'enseigne. Dans sa séance du 24 mai 1794, le

conseil municipal décida que «vu l'arrêté du Comité du salut public du 18 floréal qui ordonne que l'inscription *Temple de la Raison* au frontispice des édifices ci-devant consacrés au culte, sera remplacée par les mots de l'article 1er du décret de la Convention nationale du 18 floréal : «*Le peuple français reconnaît l'Etre suprême et l'immortalité de l'âme*», le rapport et le décret du 18 floréal, seront lus publiquement les jours de décadi pendant un mois dans ces édifices.»

On prépara en même temps la fête solennelle qui devait inaugurer la fête de l'Être suprême et qui se passa comme toutes celles qui avaient précédé.

Dès le lendemain vinrent les comptes. Deux mémoires, l'un de 130 livres 60 centimes, l'autre de 1377 livres furent présentés.

Cette fois-ci on voulut imposer la dépense à l'enthousiasme public, et à force de crier contre «l'égoïsme», crime qui avait déjà conduit bien des gens en prison, on parvint à extorquer à la population 34,406 livres, *en assignats*. C'est sur ce fonds patriotique que furent payés tous les frais; payée aussi l'horloge décadaire que l'horloger Maybaum dut construire pour la tour de la Cathédrale; c'est sur ce fonds encore que fut soldé, le jour-même de la chute de Robespierre, l'état des frais occasionnés par l'établissement du bonnet rouge, et qui se montèrent à 2991 livres 68 centimes. Suivirent d'autres fêtes civiques toujours avec le même appareil

En attendant on continuait à décréter. Un jour (4 thermidor 1794) les représentants du peuple en mission près des armées décrétèrent que tous les prêtres seraient mis en arrestation et conduits à la citadelle de Besançon où ils devaient être enfermés et traités comme gens suspects, et, notons-le bien, étaient déclarés du coup suspects, tous les ministres des cultes, les protestants et les israélites, aussi bien que les restes du clergé constitutionnel.

Le 7 thermidor, nouvelle proposition du même genre : les administrateurs du Bas-Rhin écrivirent aux mêmes députés pour leur proposer de faire abattre tous les clochers et tours, excepté ceux qui, le long du Rhin, seront reconnus utiles aux observations militaires et *celui du temple dédié à l'Être suprême à Strasbourg* «qui présente un monument aussi hardi que précieux et unique de l'ancienne architecture.»

Cette dernière réserve est due évidemment à quelques strasbourgeois qui se trouvaient dans le Directoire. Du reste le temps manqua aux députés de la Convention pour réaliser ces vœux. La proposition était du 7 thermidor et le 10 Robespierre était renversé.

Toutefois les terroristes restèrent encore en fonctions à Strasbourg. Le 23 thermidor, Monet fit célébrer à la Cathédrale, l'anniversaire du 10 août.

Nouveau cortège, nouvelle musique de Pleyel, nouveau discours approprié à la circonstance, chants, déclamations et le soir illumination de la flèche de la Cathédrale, banquets, danses populaires, rien n'y manqua.

Le matériel qui servait à toutes ces fêtes s'accroissait tellement que l'on dut créer, au temple de l'Être suprême «un magasin de tous les objets de représentation pour orner les fêtes publiques.»

Mais si le temps des partisans de Robespierre était passé, la Cathédrale ne s'en aperçut guère. La population, toutefois, ressentit la détente; pour mieux faire ressortir le contraste, le corps municipal eut la pensée de réorganiser les fêtes décadaires, et d'inviter les bons citoyens à prononcer alternativement des discours: car, notons-le, jusque-là, grâce aux énergumènes immigrés de France qui voulaient *franciliser* l'Alsace à tout prix, comme ils le disaient dans leur beau langage, l'allemand était proscrit de toutes les fêtes. Un certain nombre de réfugiés allemands prirent dès lors une part active à cette organisation des prédications laïques, et il en reste bon nombre de harangues, naturellement de la même valeur que les françaises. En même temps se manifesta l'indignation longtemps comprimée qu'avaient soulevée les barbares mutilations de la Cathédrale. A la Convention nationale, l'abbé Grégoire avait présenté un rapport sur les outrages subis pendant la terreur par les monuments publics et les œuvres d'art, et y avait mentionné les mutilations de la «pyramide de Strasbourg.»

Un allemand réfugié à Strasbourg, George Wedekind avait adressé de son côté au fameux conventionnel, une lettre destinée à éclairer celui-ci et le public cultivé en général, sur la gravité des actes de vandalisme commis dans cette ville, sous la conduite des meneurs Jacobins.

Enfin Monet, le maire jacobin fut écarté du pouvoir dont il avait fait un si triste usage. Le représentant Bailly arriva à Strasbourg pour y examiner les griefs des modérés contre les Jacobins. C'est entouré d'anciens suspects, J. J. Oberlin, Laquiante, Schœll, Mayno et autres, qu'il se présenta le 21 nivôse (10 janvier 1795) à la Cathédrale pour y présider l'assemblée générale, appelée à désigner les commissaires épurateurs de l'administration. Quand ceux-ci eurent terminé leur besogne, le 28 nivôse, Bailly revint au temple de l'Être suprême, et exprima aux Strasbourgeois ses regrets au sujet de leurs maux passés, qu'il mit, non sans quelque raison, à la charge de brigands étrangers, se disant patriotes exclusifs.

Puis il donna lecture de la liste des citoyens proposés pour la réorganisation des autorités constituées, et le «peuple consulté» acclama les noms des nouveaux membres de la Commune, du District, du Département. Avec des hommes comme Koch au Département, Schertz au District, Mathieu et Brackenhoffer au Corps municipal, Fréd. Hermann devenu agent national, Schweighæuser, Momy, Zimmer comme notables, Laquiante et Spielmann aux Tribunaux, Mayno à la présidence du Tribunal de commerce, Eschenauer et Schützenberger à la tête de la garde nationale, les modérés étaient absolument les maîtres de la situation à Strasbourg et rentraient dans toutes les positions d'où les Jacobins les avaient expulsés en octobre 1793. C'était déjà beaucoup de gagné

et la nouvelle administration se mit à l'œuvre. La Cathédrale ne fut pas oubliée. Le 15 mars 1795, Frédéric Hermann, le nouvel agent national, déposait sur le bureau du Corps municipal son rapport sommaire relatif aux dégradations subies par la Cathédrale, et aux auteurs et provocateurs présumés de ces actes coupables. La municipalité décida, quelques jours plus tard, que ces pièces seraient transmises à l'accusateur public près du tribunal du Département, et qu'on dresserait procès-verbal détaillé sur l'état de la Cathédrale.

Le 21 février 1795, la Convention nationale avait enfin mis un terme à l'arbitraire légal sur le terrain religieux. Elle avait déclaré que la nation ne salarierait aucun culte, mais n'en troublerait dorénavant aucun; qu'elle ne fournirait de local officiel à aucun d'entre eux; que les cérémonies publiques et les costumes sacerdotaux ne seraient pas tolérés.

Les inscriptions extérieures relatives au culte étaient également défendues et, pour empêcher la reconstitution des biens de main morte, les donations par testament et la constitution de rentes aux paroisses nouvelles étaient prohibées.

Ce n'était pas encore la liberté, tant s'en faut: on n'accordait que ce qu'il n'était guère possible de refuser, c'est-à-dire le droit de faire des collectes privées pour l'entretien du culte et la permission aux particuliers de louer ou d'acheter d'anciennes églises. Qu'on l'eut prévu ou non, dit M. R. Reuss, cette loi fut le signal de la résurrection générale du catholicisme. Les prêtres affluèrent en masse en Alsace, les églises se repeuplèrent dans les campagnes, les marchands d'ornements d'église rouvrirent leurs magasins à Strasbourg, les prêtres non-jureurs reprirent possession de leurs presbytères, non sans provoquer des menaces et des protestations de la part des agents du gouvernement.

Le culte décadaire fut abandonné de plus en plus, et la municipalité fit d'inutiles efforts pour le galvaniser. Il fallut supprimer les séances de l'après-midi, consacrées à la lecture et à l'exposition des lois nouvelles; personne n'y venait plus. Le 30 mai 1795, une nouvelle loi rendit provisoirement aux fidèles l'usage des *édifices nationaux non encore aliénés* c'est-à-dire des églises, avec l'autorisation de s'en servir pour le culte.

L'article IV de la loi portait que si les adhérents des différents cultes voulaient se servir d'une même église, la municipalité devait veiller à ce que les usagers se comportassent entre eux avec décence, et fixer des heures séparées pour chacun C'était ouvrir les églises aux partisans du culte de l'Être suprême, à ceux de l'église constitutionnelle, tout aussi bien qu'aux catholiques romains, bref un *simultaneum* en règle dans la plus large acception du mot.

De plus pour y exercer le ministère, il fallait que les ministres du culte «fissent devant la municipalité de leur résidence, acte de soumission aux lois de la République» et, quelque temps après, une circulaire déclarait que «cette soumission ne se rapportait

pas au passé», excluant ainsi la Constitution civile du clergé, qui avait été la grande pierre d'achoppement durant la Révolution.

A Strasbourg on se hâta de profiter de la nouvelle loi. Rendue le 30 mai (11 prairial) elle y fut promulguée quatre jours plus tard, c'est-à-dire le 5 juin et, dès le 10 juin, les catholiques de Strasbourg, évidemment dirigés par leurs conducteurs spirituels qui ne les avaient jamais abandonnés au plus fort de la tourmente, et notamment par l'abbé Colmar, mort depuis évêque de Mayence, venaient réclamer aux autorités civiles le bénéfice de la loi nouvelle. Une délégation de laïques présenta requête pour prendre possession de quelques-uns des sanctuaires délaissés.

Le conseil municipal était en majorité protestant, mais c'étaient les modérés qui étaient revenus au pouvoir; ils avaient assez souffert eux aussi pour éprouver de la sympathie envers les autres. Sans doute il ne fallait pas leur demander de déployer une énergie qui n'était ni dans leur caractère ni dans leurs doctrines; mais, tant qu'ils purent, ils se montrèrent généreux envers leurs concitoyens catholiques; il est juste de leur en reconnaître le mérite.

Dans sa délibération du 22 prairial an III, le corps municipal disait en réponse à la pétition des catholiques: «Vu une pétition revêtue de 2014 signatures et portant que les catholiques de Strasbourg, toujours fidèles à leur sainte religion . . . . . . demandent qu'il plaise à la municipalité de mettre à leur disposition, le temple dit de l'Être suprême ou Cathédrale pour y exercer leur culte . . . . . . le corps municipal arrête ce qui suit: «Le temple de l'Être suprême, ci-devant Église Cathédrale, sera mis à la disposition des citoyens catholiques de cette commune pour l'exercice de leur culte. Le bureau des travaux publics fera enlever l'amphithéâtre construit dans l'intérieur du temple, qui barre le chœur et gênerait l'exercice du culte». L'officier municipal, administrateur du dit bureau fera incessamment un rapport sur la démolition du dit amphithéâtre, sur l'emploi des matériaux et du mobilier qui le composent, et *sur la restitution qu'il y aurait lieu de faire, des parties de ces matériaux et mobilier, à ceux qui pourraient justifier leurs droits de propriété sur icelles.* »

Langage tout nouveau à cette époque et qui dut étonner à coup sûr, car depuis longtemps on n'y était plus habitué.

C'était un succès pour les catholiques, succès d'autant plus important que, de son côté, le fameux abbé Rumpler avait élevé des prétentions sur la Cathédrale. Il offrait même, car il sut toujours mêler l'argent à toutes les questions, de faire démolir à ses frais les «échaffaudages établis par les agents de Robespierre», et d'employer le produit net des bois de charpente qui y sont, tant à la reconstruction des autels qu'au rétablissement des autres parties nécessaires au service divin. Il demandait seulement qu'on lui abandonnât le temple dans l'état où il se trouvait.

La municipalité lui répondit que «le temple ci-devant Cathédrale ayant été mis

à la disposition des citoyens catholiques de Strasbourg, c'est à eux qu'il appartenait d'appeler ou d'admettre des ministres pour leur culte.»

Cependant la Cathédrale portait encore à sa façade, au-dessus des portes d'entrée, les fameuses inscriptions datant de la fête de l'Etre suprême. Le député Richon, en mission dans le département, n'osa en autoriser l'enlèvement quant au portail principal, mais permit d'éloigner les inscriptions placées au-dessus des portes latérales; et le Corps municipal se hâta d'en voter l'éloignement en date du 10 juin 1795.

Le 30 juin disparut enfin l'inscription qui défigurait le portail principal et, à la demande des «commissaires préposés catholiques», un monument dressé dans une des chapelles «aux mânes des Français morts pour la patrie,» fut enlevé sous prétexte qu'il encombrait le local.

Quelques jours après, les catholiques ayant réclamé la démolition de la tribune où se faisait jusque-là la publication des lois et décrets, on leur accorda aussi cette demande.

La lecture des lois fut transférée dans la grande salle de la maison commune, et la démolition de la tribune décidée le 12 juillet 1795, mais, dit la délibération, seulement après qu'il aura été placé de nouveau une chaire dans cet édifice. Le 8 août suivant, nouvelle pétition des administrateurs: ils rappellent que le Conseil avait décidé de n'enlever la tribune, qu'alors qu'une nouvelle chaire aurait été placée, que le Conseil éprouvait de la difficulté à satisfaire à cette dernière disposition, parce que l'*ancienne chaire a été vandalisée*, et que le bois qui serait nécessaire pour la remplacer est d'une rareté extrême; que la «*dite tribune ayant été construite en plus grande partie de boiseries enlevées dans le dit édifice même*», les pétitionnaires demandent à être autorisés à employer le bois de la tribune à la construction d'une chaire nouvelle.

Le Conseil décide ce même jour, que le bois provenant de la tribune, ... «pourra être employé au remplacement de la chaire et *d'une grande partie des boiseries démolies et dégradées à la Cathédrale sous le règne de la terreur et du vandalisme*» et que l'édifice sera mis à la disposition du conseil d'administration du culte catholique.

Cette tribune construite en bois de chêne, en partie enlevé à la Cathédrale même, avait néanmoins coûté le joli denier de 2368 livres.

Désireuse de prouver sa bonne volonté à ses concitoyens catholiques, la municipalité avait fait, immédiatement après sa décision du 22 prairial, commencer la transformation de la Cathédrale. Tout l'appareil des fêtes civiques en fut éloigné, sauf la tribune des orateurs où l'on devait continuer à faire la lecture des lois nouvelles, mais sans troubler l'exercice du culte. En même temps on rétablissait les noms, chers aux fidèles, de rue du Dôme et de place du Dôme qui étaient devenus «*rue de la Philosophie et place de la Responsabilité.*»

Nous n'avons plus de renseignements sur la démolition de la tribune et surtout

sur la construction de la chaire provisoire; nous verrons plus tard quand fut rétablie la chaire ancienne.

En tout cas, ces changements furent passablement coûteux: la peinture à elle seule se monta à 600 livres.

Les catholiques tâchèrent aussi de ravoir les grands chandeliers et la croix du maître-autel de la Cathédrale qui étaient restés déposés à l'arsenal, le métal n'ayant pas été jugé propre à être employé à la fonte des canons. Il y avait là à la direction de la fonderie un ancien *bombardier du Roi*, le citoyen Dartein que l'on avait dû garder, à cause de ses connaissances techniques, quoiqu'il fut notoirement catholique et royaliste, mais il ne dépendait pas de sa volonté, que le vœu des catholiques pût être exaucé. Il fallut donc adresser une demande à ce sujet aux administrateurs de la ville, qui l'accueillirent favorablement; mais le Directoire du département fut moins coulant: il offrit seulement aux pétitionnaires l'autorisation de racheter à prix d'argent les objets en question, ce à quoi ils se décidèrent. En conséquence le 17 fructidor an V (12 mars 1797), le Directoire accepta la proposition à lui faite, de donner poids pour poids, du cuivre brut de Hongrie en échange de la garniture d'autel du Grand-Chœur.

Toutes ces apparentes faveurs qui, au fond, n'étaient que la plus simple équité, furent, on le pense bien, mal vues par les ci-devant terroristes.

Le maire provisoire, le citoyen Keppler, d'Andlau, qui passait dans les cercles républicains de Strasbourg, pour un « archifanatique », fut même accusé d'avoir, le jour où les catholiques rouvrirent la Cathédrale, placé un poste d'honneur à la porte de l'église, avec la consigne d'arrêter immédiatement l'évêque Brendel ou l'abbé Rumpler s'ils osaient se montrer dans l'intérieur de l'édifice. Ce dernier ayant réclamé contre le rejet de sa première supplique, le Conseil lui répondit qu'il n'avait pas à prendre parti dans les disputes intérieures ecclésiastiques et les « querelles d'orthodoxie » de ses administrés. On sait que Rumpler, à tort ou à raison, n'était pas accepté comme parfaitement orthodoxe par les catholiques, et sa vie d'aventures, quoique pleine de bonnes intentions à sa façon, suffit pour expliquer cette mise en suspicion. A sa prière le maire transmit aux citoyens administrateurs du culte catholique la demande du pétitionnaire; nous ignorons l'accueil qu'elle obtint, mais il est facile à deviner.

Les administrateurs demandèrent aussi la délivrance de quelques livres de plain-chant pour servir à leur culte.

Ces livres avaient été déposés à la bibliothèque de la Commune, « établie accidentellement » au ci-devant collège (royal), et le Directoire du District accorda gravement en séance publique du 3 fructidor, an III, au sieur Blessig commissaire à la Bibliothèque nationale, l'autorisation d'en délivrer quelques exemplaires aux pétitionnaires « eu égard surtout qu'ils leur sont indispensablement nécessaires pour l'exercice du culte qu'il est du devoir du Corps administratif de faciliter. »

Dès le 29 juillet, le corps municipal avait réglé la question de l'entretien de la Cathédrale, car la loi mettait l'entretien des bâtiments à la charge de ceux à qui on en accordait la jouissance. On y remarque les passages suivants : «Vu que . . . . la libéralité de nos ancêtres a pourvu généreusement à l'entretien de ce monument (la Cathédrale), que les revenus de la fondation dite de Notre-Dame sont depuis plusieurs siècles absolument distincts de ceux de l'Évêché, du Grand-Chapitre et du Grand-Chœur, et que ces revenus ont été de tout temps uniquement consacrés à la conservation de ce chef-d'œuvre de l'art ; . . . . . que si les biens de la fondation sont réunis aux domaines nationaux (à ce moment ils étaient sous séquestre), c'est la nation qui pourvoira désormais à l'entretien du bâtiment ; que si, au contraire, les biens sont restitués à la commune, comme il y a lieu de l'espérer d'après les réclamations faites à ce sujet, c'est celle-ci qui continuera à y pourvoir comme du passé ; que l'entretien et les réparations dont parle la loi ne peuvent donc s'entendre en ce cas particulier que de ce qui, dans l'intérieur de l'église, est nécessaire au culte ; qu'en conséquence il propose de charger les citoyens à qui elle a été remise des mêmes frais que supportait le ci-devant clergé d'icelle. »

«Le Corps municipal arrête que les citoyens du culte catholique apostolique romain seront chargés dans l'intérieur de l'église ci-devant Cathédrale des frais d'entretien et de réparation que supportait le clergé de cette église. »

Ici se présente une question grave. La loi du 18 prairial demandait aux ecclésiastiques qui voulaient en profiter pour exercer un culte, de se faire donner par la municipalité un certificat constatant qu'ils avaient fait acte de soumission aux lois de la République, et nous avons vu plus haut que cette soumission ne s'étendait pas au passé. L'acte de soumission fut-il fait par les prêtres qui prirent possession de la Cathédrale ?

Le fait a été révoqué en doute par M. Reuss, du moins il n'a point trouvé aux archives trace d'un acte de ce genre. Cependant il est difficile d'admettre avec lui «que la municipalité de Strasbourg, entraînée par le courant de l'opinion publique, a sciemment fermé les yeux sur cette infraction si grave à la loi, et que les membres du clergé catholique présents à Strasbourg, acceptèrent tous les bénéfices du décret de prairial sans se soumettre aux conditions préalables exigées par lui. »

Nous trouvons jusqu'à un certain point la preuve du contraire dans une pétition que le 25 floréal an V (17 mai 1797), ces administrateurs catholiques adressent aux administrateurs probablement du District et dans laquelle il est parlé en toutes lettres «des prêtres qui ont exercé en dernier lieu et dont vous avez reçu dans le temps la déclaration concernant leur soumission aux lois.»

C'est donc d'une manière tout à fait correcte que fut rendue au culte et inaugurée la Cathédrale, le 3e des Calendes de septembre (30 août). La cérémonie fut présidée

par M. Kæuffer assisté de MM. Hobron, Colmar, Videlange, Montflambert, Schweighæuser et Bourste.

La veille, 29 août 1795, avait eu lieu le premier baptême à la Cathédrale. M. Kæuffer en fit vingt-six jusqu'au 4 septembre, les autres, jusqu'au 23 décembre, furent administrés par ses collègues à des enfants de toute la ville, car il n'y avait pas d'autres paroisses. Il est juste de conserver également les noms des bourgeois catholiques qui avaient accepté les fonctions et les responsabilités d'administrateurs du culte catholique apostolique romain. C'étaient MM. Bertat, Finck, Olinet, Trombert, Thurmann, Kœnig, Danco, Schillinger, Wagner, Royer, Saint-Hilaire, Fessler, Denner, de Jossan et Daudet, l'ancien receveur de l'Œuvre Notre-Dame.

Le 30 octobre 1796, on dut conformément à la loi, procéder à leur réélection et on stipula que, contrairement à ce qui avait été inscrit jusque-là dans le règlement, les élus resteraient en fonctions, non pas seulement pour 6 mois, mais jusqu'à la paix générale et de l'Eglise. Deux cent quatre-vingt-huit électeurs déposèrent leurs suffrages. Furent élus: les citoyens Trombert, Zæpffel, Daudet, Olinet, Finck, Humbourg, Hirn, Denner, Saint-Hilaire, Rose, Danco, et Chauvier, comme étant les 12 qui avaient réuni le plus de voix. Furent proclamés suppléants, les citoyens Villard, Schweighæuser, Kœnig orfèvre, Cludy confiseur, Conrad marchand de tabac et Bonnet, tapissier. Ainsi l'organisation des catholiques avait subsisté jusqu'à cette date et nous la retrouverons encore plus tard.

Cependant la situation avait singulièrement changé depuis le 30 août 1795 où les catholiques avaient repris possession de la Cathédrale.

La France en général et l'Alsace en particulier ne marchaient plus avec la Convention. A la suite du 13 vendémiaire, de nouvelles rigueurs furent décrétées contre les prêtres réfractaires et, sans que le gouvernement retirât les concessions faites précédemment quant à l'exercice du culte, les catholiques de Strasbourg eurent à traverser de nouvelles épreuves. La municipalité fut mise par le District en demeure d'avoir à exécuter dans les 24 heures les lois contre les prêtres sujets à la déportation. Dans sa séance du 6 novembre le Corps municipal dut céder: il décida de faire constater tout d'abord par la police si des prêtres de cette catégorie séjournaient à Strasbourg. Voici la liste qui fut soumise au Conseil: sujets à la déportation Louis Colmar ex-régent de troisième au collége national, Jean-Louis Kæuffer prêtre séculier, Jean-Guillaume-René Videlange ex-prébendier de Saint-Pierre-le-Vieux et François-Xavier Schweighæuser, qui n'ont jamais prêté les serments exigés; sujets à la réclusion: François Vacquerie ex-jésuite âgé de 96 ans, Joseph Jung récollet, Jacques Sigel ex-chanoine à Saverne. D'autres sont déclarés suspects: les abbés Rumpler, Rauscher, Bourste et Hobron. On signale surtout, comme très-influent parmi les catholiques, un abbé Montflambert.

Le 18 novembre 1795, l'administration départementale donna à la municipalité

l'ordre de déporter Colmar, Schweighæuser, Kæuffer et Videlange, et de soumettre à une surveillance minutieuse Jung, Sigel et Vacquerie, *avec ses 96 ans*. Tous se dérobèrent aux poursuites.

Le 21 décembre, nouvelles rigueurs prescrites par le département: le 26 décembre 1795, l'abbé Montflambert resté seul pendant quelque temps, présida une dernière réunion de prières à la Cathédrale, puis il prit, lui aussi, le chemin de l'exil et, du coup, les catholiques n'eurent plus de prêtres.

Alors, d'accord avec les administrateurs, la confrérie de la Sainte-Vierge, *Marianische Sodalität,* choisit dans son sein 12 citoyens qui se présentaient comme délégués des autres catholiques de la ville devant les administrateurs des édifices publics, et demandèrent l'autorisation d'organiser à la Cathédrale des réunions de prières exclusivement laïques, tous les dimanches à deux heures de l'après-midi. L'autorisation fut accordée.

Les noms de ces braves chrétiens méritent eux aussi d'être conservés: ils se nommaient Xavier Antoine, Valentin Kœhren, François Lazar, François Kieffer, Arbogast Heim, Nicolas Warin, Antoine Wescher, Étienne Hatter, Joseph Studer, Michel Schweighæuser, Michel Starck, Laurent Detterer. Chacun présidait à son tour aux offices. On décida de donner au culte la forme de la dévotion dite de l'*Agonie du Sauveur*. Le 10 janvier 1796, furent inaugurés ces services religieux. Le 12 février on célébra la fête de la Purification, puis suivirent une neuvaine de Saint-François-Xavier et les fêtes de Pâques. Les Stations de l'église des Recollets qui étaient déposées à la Cathédrale, servirent à organiser un chemin de Croix et à en faire les cérémonies, comme on les fait encore aujourd'hui. Le 4 avril fut célébrée la fête de l'Annonciation.

Pour le 5 mai, on arrangea la chapelle Sainte-Catherine ou de la Croix: les murs furent tendus de tapisseries, on y dressa un autel que l'on surmonta d'une statue de l'Ecce Homo. De ce jour la chapelle de la Croix resta attribuée aux catholiques pour leurs offices.

Nous les voyons encore tenir leurs réunions le 26 mai et durant les mois de juin, de juillet et d'août; le 25 septembre on y célébra le premier enterrement religieux qui eut eu lieu depuis six ans à Strasbourg; le service religieux se continua ainsi sans prêtre jusqu'au 25 mars 1797, puis la Cathédrale fut de nouveau fermée aux catholiques, et les mauvais jours semblèrent revenus.

Voyons ce qui s'était passé depuis décembre 1795 où le clergé avait dû disparaître. La persécution sanglante avait recommencé et Strasbourg avait vu amener dans ses murs, pour y mourir sur l'échafaud, l'abbé Stackler, curé de Neuve-Église, qui fut exécuté le 3 février.

L'ancien clergé constitutionnel rentrait en faveur: Berdolet était élu évêque du Haut-Rhin. A défaut de Brendel, qui ne se mêlait plus de rien, et qui venait de figurer

pour la dernière fois comme évêque au sacre de Berdolet, ce fut le malheureux Rumpler qui s'employa à ranimer les tristes restes de l'église constitutionnelle, et à travailler l'opinion publique contre les réfractaires et contre la communauté libre groupée soit à Saint-Louis, soit à la Cathédrale.

Le 12 avril, 47 signataires avaient demandé l'usage de la Cathédrale pour les « citoyens ministres catholiques » Brendel ci-devant évêque constitutionnel, les citoyens Kirchhoffer, Rosswag et Gross « tous ministres soumis aux lois. » La municipalité ne se souciant pas d'endosser la responsabilité d'une mesure pareille, invita l'administration départementale à leur donner une autre des églises placées sous séquestre.

Ils obtinrent successivement Saint-Louis enlevé aux catholiques le 27 avril, puis Saint-Pierre-le-Vieux le 9 mai et enfin Saint-Pierre-le-Jeune le 24 mai. Le 3 juillet 1796, ils avaient même, à ce qu'il paraît, obtenu de partager la Cathédrale avec les catholiques qui étaient toujours restés en possession et qui venaient de faire leurs élections, comme nous l'avons vu précédemment, le 31 octobre 1796.

En avril 1797 les élections politiques françaises furent défavorables aux conventionnels et au Directoire, et les catholiques purent croire qu'enfin l'heure de la liberté avait sonné pour eux. Les *préposés* au temporel du culte catholique apostolique romain, comme ils s'appellent eux-mêmes, adressèrent, le 17 mai 1797, à la municipalité la pétition suivante, dont nous regrettons de ne pouvoir donner que l'analyse.

« Il y a deux ans disaient-ils que les catholiques romains de cette commune, après avoir été privés pendant quelques années de leurs temples et de tout culte, ont été remis en possession d'abord de l'église de Saint-Louis, puis de la Cathédrale. Mais à peine avaient-ils joui quelques mois de la consolation de voir exercer les mystères de leur religion par quelques-uns de ses ministres, que ceux-ci leur ont été enlevés de nouveau. Privés de leurs pasteurs, ils ont continué à se réunir dans les deux temples dont l'usage leur avait été rendu..... Vous avez été témoins, de la tranquillité et de la décence qui ont constamment régné dans ces deux églises, malgré le concours prodigieux des citoyens qui s'y rassemblent journellement, malgré les efforts réitérés de la malveillance pour troubler l'ordre, exaspérer les esprits, aigrir la multitude et provoquer quelque mouvement. » Après avoir constaté que les catholiques ont déjoué ces tentatives, le pétitionnaire ajoute : « Depuis longtemps les citoyens de notre religion désirent avec la plus vive ardeur, de partager, avec nos frères professant d'autres cultes, l'avantage inappréciable d'exercer librement le leur. » Les préposés ont même arrêté un pétitionnement qui devait se faire dans ce but. « Mais aujourd'hui que l'on sent généralement la nécessité de réaliser enfin la liberté des cultes, qui trop longtemps n'a été qu'illusoire, quoique solennellement proclamée, et d'écarter pour jamais de leur exercice toutes les entraves révolutionnaires..... aujourd'hui que le culte se fait publiquement dans toute la République, dans notre département comme dans les autres, aux

portes même de Strasbourg et sous les yeux des autorités constituées, nous n'avons plus aucune réponse fondée à donner à nos concitoyens qui ne peuvent rester seuls privés de cette consolation, uniquement parce qu'ils sont habitants de cette commune.... il n'y a aucune raison pour que la condition du chef-lieu du département soit pire que celle de toutes les autres communes. »

« Nous vous prévenons en conséquence, citoyens administrateurs, que nous venons d'inviter à reprendre, dimanche prochain 2[e] du mois de prairial (23 mai), l'exercice du ministère dans les deux seules églises dont l'usage nous ait été rendu, une partie des prêtres qui y ont exercé en dernier lieu et *dont vous avez reçu dans le temps la déclaration concernant la soumission aux lois.* Nous croyons devoir ajouter, citoyens administrateurs, que si, contre toute attente, une loi nouvelle exigeait d'eux un autre acte quelconque, ils s'y soumettront de même, ou cesseront à l'instant toutes fonctions. »

« Les ministres que nous avons appelés sont les citoyens Kæuffer, Hobron, Videlange, Colmar, Montflambert et Bourste. Nous vous transmettrons successivement les noms de ceux que nous croirons devoir appeler dans la suite. »

En même temps ils écrivirent à M. Kæuffer pour le prier d'avertir ses collègues. Ils disaient à la fin de leur lettre : « Nous croyons devoir vous prévenir en même temps, Messieurs, que nous allons instruire l'administration même de cette démarche, et que si, contre toute attente, elle croyait devoir nous opposer quelque obstacle, nous vous en ferions part sur le champ. »

Cette lettre était du 17 mai 1797 et elle fut signée le 18, ainsi que celle qui devait être adressée à M. Kæuffer. Elles durent être envoyées les deux. Le 19 on lit dans le procès-verbal d'une nouvelle séance : « sur le rapport d'un membre, d'après une conférence qu'il a eue dans l'après-midi d'hier avec l'officier municipal suppléant le président en l'absence de ce dernier, il croit devoir notifier au conseil que l'administration municipale pense que la loi du 7 vendémiaire an IV s'oppose encore à ce qu'on rappelle dans nos églises les prêtres mentionnés au procès-verbal de la séance du 17; qu'en conséquence il a cru devoir prévenir sur le champ le citoyen Kæuffer, en le priant de regarder comme non avenue l'invitation qui lui avait été faite et d'en instruire ses 5 collègues. »

« Le Conseil approuve cette mesure et charge ledit membre de prévenir l'administration de la police que, d'après les motifs allégués, il ne sera donné, quant à présent, aucune suite à la démarche dont s'agit. On convient en même temps, qu'au cas où il aurait transpiré quelque chose des démarches faites, les membres de l'Assemblée exhorteront leurs frères du culte à ne s'écarter en rien de l'obéissance que nous devons tous aux lois, obéissance dont ils ont donné tant de preuves jusqu'à présent, et à attendre avec résignation le moment de voir accomplir leur désir, moment qui ne saurait d'ailleurs plus être éloigné. »

Ainsi les catholiques durent continuer à célébrer le culte sans prêtres.

Dans la même séance du 28 mai, il fut décidé que «la Cathédrale serait ornée pour la Fête-Dieu, de la même manière que l'année précédente, et les choses paraissent avoir duré ainsi jusqu'en septembre, les catholiques espérant toujours leur délivrance définitive.

Le coup d'État du 18 brumaire (4 septembre) vint mettre à néant toutes leurs espérances. Raffermi par l'expulsion et la déportation des éléments modérés, le Directoire remit en vigueur une foule de mesures tyranniques, et notamment demanda de nouveau aux ministres des cultes le serment de la haine à la royauté, serment que personne parmi les catholiques, ni prêtres, ni fidèles, ne voulait prêter. A elle seule, cette mesure détruisait tout ce qui s'était fait en faveur de la liberté religieuse dans les dernières années.

Les catholiques, qui étaient toujours en possession de la Cathédrale, y chantèrent encore le 9 novembre un *Te Deum* en réjouissance du traité de Campo-Formio, mais les administrateurs du culte ne se montrèrent plus comme tels, pour ne pas être obligés de prêter le serment imposé. Dans les premiers jours de décembre, Rumpler toujours tourmenté de sa manie et que nous avons déjà vu plusieurs fois faire des instances du même genre, adressa une nouvelle requête à la municipalité, demandant à officier à la Cathédrale pour les nombreux citoyens qui l'avaient choisi pour dire la messe — disant qu'il n'y avait plus ni ministre du culte ni administrateur qui osât se montrer; ce qui était vrai : aucun des préposés ne voulait prêter le serment exigé.

Ne pouvant refuser et ne voulant pas accorder à Rumpler ce qu'il demandait, la municipalité le renvoya au Directoire du Département; celui-ci décida que les préposés prêteraient le serment exigé par la loi, ou que la Cathédrale serait fermée. Au bout de quatre jours, aucun des administrateurs n'ayant obtempéré à cette sommation, le Directoire prit, malgré une pétition de quinze citoyens, le 15 décembre 1797, une délibération «portant que la ci-devant Cathédrale était fermée à toute espèce de culte et le local uniquement destiné à la réunion des citoyens lors des fêtes civiques et décadaires». La municipalité dût se soumettre à cette décision et se faire rendre les clefs de la Cathédrale où, à partir du 30 frimaire (20 décembre), «les fêtes décadaires devaient être de nouveau célébrées avec décence.» A Rumpler qui était venu à la rescousse avec une troisième pétition, on se borna à répondre qu'il n'y avait pas lieu de délibérer sur sa demande. Tout ce qu'il avait gagné, c'était d'avoir provoqué l'exclusion définitive des catholiques, sans profit pour lui ni pour ses adhérents.

Dès lors nouvelle série de fêtes et de sermons laïques décadaires. On mit en réquisition les fonctionnaires municipaux et les professeurs des nouvelles écoles centrales établies dans chaque département en remplacement des anciens collèges.

Il est facile de comprendre quel succès eurent ces orateurs. Naturellement ils

n'eurent pour auditeurs que les gens obligés à se montrer à ces réunions parce qu'ils dépendaient du gouvernement. Pour amener le public, ne fut-ce que par la curiosité, on prescrivit, le 30 août 1798, que dorénavant les mariages ne pourraient plus être célébrés que les jours de fête décadaire au temple de la Liberté.

Le premier mariage, fait dans ces conditions, eut lieu le 10 octobre suivant et, dit un rapport officiel «la cérémonie ne manqua pas d'être belle et touchante, malgré que le local y mit obstacle». On essaya donc de remédier à cet inconvénient: un architecte alors renommé à Strasbourg, le citoyen Weinbrenner dressa le plan d'un nouvel amphithéâtre et présenta un devis qui se montait à 10846 frs. 40 c. et, le 7 décembre, le corps municipal décida que les ouvriers municipaux commenceraient les travaux. Les frais devaient être couverts par une souscription publique qui ne paraît pas avoir eu un succès d'enthousiasme.

En attendant le décadi était mal respecté: l'administration du département semonça la municipalité à ce sujet: «Les bouchers poussaient l'insolence jusqu'à égorger leurs bestiaux dans la rue ces jours-là, les poissonniers mettaient régulièrement leurs poissons en vente le vendredi «en revanche ils supprimaient leurs étalages les dimanches.» Tout cela ne changea rien à la disposition des esprits, et l'un des orateurs décadaires, le citoyen Bottin, prononça à la Cathédrale, le 31 décembre 1798, une amère philippique contre ces prétendus abus.

Il nous reste encore de ces discours imprimés aux frais de la municipalité, c'est-à-dire, du public, et prononcés le 21 janvier pour l'anniversaire de la mort de Louis XVI, le 20 mars sur la Souveraineté du peuple, le 22 mai sur la Reconnaissance et autres sujets du même genre. Plus déclamatoires et plus faux que jamais, tous ces discours étaient prononcés sans conviction et les orateurs se battaient les flancs pour simuler l'enthousiasme. On ne peut s'empêcher de sourire, dit M. R. Reuss, en lisant par exemple dans le programme de la fête anniversaire de la mort de Louis XVI: La cérémonie se terminera par des imprécations contre les parjures et une invocation à l'Être suprême pour la prospérité de la République, lesquelles pièces seront composées par les professeurs de l'École centrale du Bas-Rhin. Pauvres professeurs chargés de produire ainsi sur commande de l'éloquence officielle!

L'assassinat des plénipotentiaires français à Rastadt, consommé le 28 avril 1799, donna occasion à un redoublement de fureur, justifié cette fois, qui se traduisit dans les discours décadaires des 9 et 19 mai: A la fête funèbre du 18 juin, la Cathédrale « fut toute voilée de noir et ornée d'urnes représentant les cendres des victimes. »

La persécution redoubla contre les prêtres non jureurs; plusieurs furent arrêtés, jugés sommairement par les commissions militaires et fusillés; d'autres, pour être rentrés malgré les lois révolutionnaires, furent condamnés à être déportés à la Guyane. Du nombre de ces derniers, fut un ancien vicaire de Saint-Laurent, l'abbé Kaczorowski,

qui revint plus tard à son poste où il mourut en laissant au grand Séminaire, qui la possède encore, sa petite maison, située au bout de la rue des Veaux, à côté de l'ancien magasin au sel. On peut dire, avec M. R. Reuss, qu'à aucun moment, depuis la chute de Robespierre, le gouvernement n'avait été plus hostile à l'Eglise catholique qu'à la veille du 18 brumaire. Faut-il s'étonner que la chute du Directoire fut accueillie avec joie par l'opinion publique !

Le premier Consul sut comprendre ce qu'attendait de lui la France et, dans son intérêt, il orienta sa politique dans ce sens. Les prêtres chassés de leurs paroisses reparurent partout et furent reçus avec enthousiasme dans les villes et les campagnes. Dès le mois de décembre, l'un des plus hardis et des plus dévoués d'entre eux, l'abbé Colmar, prêchait en pleine Cathédrale, où cependant devait encore officiellement se tenir le culte du décadi.

Le 11 janvier 1800, Bonaparte se contentait de demander à tous les prêtres qui voulaient commencer ou continuer l'exercice de leurs fonctions, une promesse de fidélité à la Constitution de l'an VIII, faite devant le maire de leur commune ou le sous-préfet de leur arrondissement.

D'accord avec le gouvernement, une commission composée de MM. Hirn, Kæuffer et Weinborn réorganisa le culte dans le diocèse de Strasbourg. M. Liebermann fut nommé secrétaire diocésain et prêcha avec un succès toujours croissant le carême de 1801.

Enfin, le 4 octobre, la Cathédrale fut rendue exclusivement au culte catholique. L'abbé Hobron prêcha ce jour-là devant une foule qui sanglotait de joie, et la messe fut servie par un petit garçon, Ferdinand Mühe, que tous les anciens Strasbourgeois ont connu, car il ne mourut qu'en 1865, honoré de tous, après avoir été pendant 52 ans vicaire et prédicateur allemand à la Cathédrale; il fut à trois siècles de distance, le digne successeur de Geiler de Kaysersberg.

En même temps les catholiques ne restaient pas inactifs. Le 20 février, le curé de Saint-Laurent, M. Jæglé, qui avait repris possession de sa paroisse et M. Poinsignon, son coopérateur, les curés des autres paroisses qui n'avaient pas encore recouvré leurs églises, et les administrateurs du culte qui avaient été réorganisés à ce qu'il parait, réunis en la présence de M. Hirn, le commissaire épiscopal, avaient décidé que l'on ouvrirait dans toutes les paroisses une souscription volontaire, pour subvenir aux besoins du culte de la paroisse Saint-Laurent.

Le 9 mars, M. Jæglé forma une commission composée de MM. Marchal, officier de santé, Moris, Mühe et Bizanello, négociants, et Humbourg, homme de loi, tous de la paroisse de la Cathédrale; ceux-ci se chargèrent d'organiser la souscription et d'en percevoir les fonds. Un registre de souscription devait être présenté à tous les chefs de famille; les fonds devaient être employés aux frais du culte dans la Cathédrale, et l'excédent, s'il y en avait, partagé par proportions égales entre les

administrateurs des cinq paroisses de la ville; en cas d'insuffisance des fonds, les paroisses devaient au contraire suppléer par cinquième sur le produit de la souscription de chaque paroisse particulière.

Cette organisation s'explique par le fait que les catholiques de toute la ville n'avaient d'autre église que la Cathédrale; les curés des autres paroisses faisaient alternativement leur office; d'un autre côté, chaque paroisse avait sa souscription particulière pour entretenir son propre clergé. On eut, paraît-il, quelque peine à mettre en train ce mécanisme nouveau; le 21 fructidor an IX, M. Jæglé réunit de nouveau la commission dont nous venons de parler, lui adjoignit MM. Moritz négociant, Démougé rentier, Cusinat négociant et les invita à se charger de l'administration du temporel de la Cathédrale; cette organisation paraît avoir subsisté jusqu'au Concordat.

Lors de la réorganisation entreprise alors, furent nommés administrateurs de la Cathédrale et de la paroisse Saint-Laurent MM. Daudet, receveur des Domaines, Hombourg, ancien syndic, Hombourg, greffier du tribunal de commerce, Étienne Livio et Laurent Marchal qui furent installés par l'évêque, le 14 floréal an XI de la République. M. François-Bruno Hombourg étant mort peu après, fut remplacé par M. Zæpfel, vice-président du tribunal de première instance de Strasbourg. Ces noms étaient bien connus des anciens Strasbourgeois, et quelques-uns sont encore représentés avec honneur à Strasbourg.

Cependant le Concordat conclu entre le Saint-Siège et le premier Consul le 15 juillet 1801, fut voté le 18 avril 1802 par le Corps législatif. Neuf jours auparavant Saurine, l'ancien évêque constitutionnel des Landes, avait été nommé évêque de Strasbourg, et agréé par le Saint-Siège, le 29 avril: le 4 juin, il arrivait à Strasbourg. Dès le 27 avril, le gouvernement avait eu le tact d'autoriser M. Daudet l'ancien receveur de l'Œuvre Notre-Dame, devenu receveur des Domaines nationaux, l'un des plus dévoués catholiques, à faire enlever, de la flèche de la Cathédrale, l'ignoble bonnet rouge qui la déshonorait depuis la terreur.

Le 6 juin, Mgr. Saurine prit solennellement possession de la Cathédrale en présence des autorités civiles et militaires et, le lendemain, il y dit la messe pour la première fois. Le peuple catholique ne voulut pas l'accepter; il fallut pour vaincre ses répugnances, que l'un des héros de la Révolution, l'abbé Colmar, si populaire et si honoré à Strasbourg, montât en chaire et fît comprendre à tous la nécessité de reconnaître pour évêque celui que le pape avait désigné; tant était profonde l'aversion que les populations avaient conservée pour les prêtres jureurs et les évêques constitutionnels! Malgré cela, sentant que la présence de l'abbé Colmar rendait Saurine impossible, le gouvernement, pour l'éloigner, le nomma évêque de Mayence. Ce précédent a trouvé des imitateurs à la fin de notre siècle.

Mgr. Saurine s'honora en autorisant la tenue d'une cérémonie funèbre à la Cathédrale

à l'occasion de la mort du prince de Rohan, l'ancien évêque démissionnaire de Strasbourg, mort à Ettenheim le 17 février 1803. Ce jour-là le blason des Rohan figura pour la dernière fois à la Cathédrale, où il avait tenu la place d'honneur pendant près de cent ans

Un nouveau siècle vient de s'écouler, durant lequel aucun gouvernement n'a voulu reprendre le rôle odieux de la Révolution, en troublant les catholiques dans la paisible possession de la Cathédrale. Puissent les historiens du XXe siècle qui va s'ouvrir, n'avoir que des jours de bonheur et de prospérité à enregistrer, et ne plus être dans le cas d'ajouter des pages nouvelles au martyrologe de notre chère Cathédrale.





II. DESCRIPTION

Dans la première partie de ce travail nous avons raconté l'histoire de la Cathédrale depuis son origine en suivant l'ordre chronologique ; nous l'avons vue ainsi se former, siècle par siècle, telle qu'elle existe aujourd'hui.

Pour la décrire, nous suivrons l'ordre contraire ; nous la prendrons telle qu'elle se présente au spectateur et, par la force des choses, nous débuterons par la façade pour finir par la crypte, c'est-à-dire par la partie la plus ancienne. Nous n'entendons pas écrire un guide à l'usage des touristes ; mais, sans nous engager à parler de tous les détails, nous examinerons la Cathédrale dans ses principales parties, indiquant ce qu'on y voit de remarquable et rappelant ce qui a disparu ; nous signalerons les œuvres d'art qu'on y admire et nous expliquerons ainsi, à l'aide des belles planches qui accompagnent ce texte, une foule de choses qui sans cela pourraient échapper au lecteur.



La tour de la Cathédrale a de tout temps frappé d'étonnement et d'admiration les spectateurs.

C'est là l'impression générale. Bossuet l'a glorifiée et notre siècle a vu deux des plus grands génies qu'il ait connus, Gœthe et Victor Hugo, donner à cette admiration une expression éloquente. Le premier, Gœthe, appartenait par son éducation à une époque où le goût du public n'allait pas au gothique; il avoue qu'il arriva à Strasbourg dans des dispositions presque hostiles à la Cathédrale. Mais celle-ci l'empoigna, qu'on nous passe cette expression, au-delà de tout ce qu'on peut imaginer et, sans pouvoir raisonner ni expliquer son impression, il devint l'admirateur le plus passionné de l'œuvre d'Erwin.

Victor Hugo vint plus tard. C'était en 1839, c'est-à-dire à un moment où les événements n'avaient pas encore détourné vers la politique son incontestable génie. Dans son ouvrage: *Le Rhin,* il raconte que venant de Saverne, des hauteurs du Kochersberg il aperçut pour la première fois la Cathédrale: il était six heures du matin. « L'énorme édifice, le sommet le plus haut qu'ait bâti la main de l'homme après la grande pyramide (cela était vrai alors, car la tour de Cologne n'était pas achevée) se dessinait nettement sur « un fond de montagnes sombres d'une forme magnifique..... l'œuvre de Dieu faite pour les hommes, l'œuvre des hommes faite pour Dieu; la montagne et la Cathédrale luttaient de grandeur. Je n'ai jamais vu rien de plus imposant. »

Cette observation est frappante de vérité; souvent des hauteurs de Hangenbieten et de Kolbsheim, nous avons constaté ce fait qui est tout à l'honneur de notre Cathédrale: elle supporte ce fond merveilleux formé par le massif de la Forêt-Noire sans en être écrasée; véritablement la montagne et elle luttent de grandeur.

Victor Hugo ajoute un peu plus loin: « Hier j'ai visité l'église. Le *Munster* est véritablement une merveille. Les portails sont beaux, particulièrement le portail roman..... la rosace est noble et bien coupée; toute la face de l'église est un poème savamment composé. Mais le véritable triomphe de la Cathédrale, c'est la flèche: c'est une vraie tiare de pierre avec sa couronne et sa croix, c'est le prodige du gigantesque et du délicat. J'ai vu Chartres, j'ai vu Anvers, il me fallait Strasbourg. »

Cet enthousiasme de Gœthe et de Victor Hugo est partagé par tous ceux qui voient la Cathédrale pour la première fois et même par les Strasbourgeois chez lesquels l'habitude n'a jamais émoussé l'admiration.

Tout d'abord nous ferons ici une remarque qui ne sera contredite par aucun de ceux qui ont vu notre Cathédrale et celle de Cologne; au point de vue de l'élévation, la flèche de Strasbourg fait sur le spectateur plus d'impression que les tours de Cologne lesquelles cependant sont plus élevées. Faut-il en chercher la raison dans la forme pyramidale des tours de Cologne et dans cette immense ligne droite qui, au contraire,

caractérise la tour de Strasbourg? Erreur d'optique si l'on veut, mais le fait est réel et montre une fois de plus que bien souvent il ne suffit pas d'être grand, il faut le paraître.

A côté de la tour, Victor Hugo signale l'admirable façade et le portail roman. Ce sont en effet les parties qui impressionnent le plus tous les visiteurs et leur font oublier les imperfections de l'édifice. En vain les architectes et les savants en ont-ils signalé les défauts; en vain Viollet-le-Duc reproche-t-il à la flèche d'être courte et grêle comparativement à la dimension de la tour et, qui plus est, inachevée, tout en la déclarant une des plus ingénieuses conceptions de l'art gothique à son déclin; la majesté de la tour emporte tous les suffrages et force l'admiration. Gœthe n'avait qu'un regret, c'est qu'elle fut unique. Il aurait voulu en voir une seconde élevée à la hauteur de la première. Depuis 1870 cette idée, que d'aucuns avaient déjà lancée au dernier siècle, a été remise en vogue par un certain nombre d'écrivains enthousiastes de symétrie et quelque peu chauvins. A Strasbourg nul indigène n'a pu se rallier à ces projets: à leurs yeux ce serait un crime de gâter ce qui existe, sans pouvoir garantir que l'édifice ainsi transformé en serait plus beau.

Quant à la façade, personne n'en a contesté la splendeur; c'est vraiment un poème, suivant l'expression de Victor Hugo qui certes s'y entendait.

En 1855, notre grand archéologue strasbourgeois, M. le chanoine Straub, alors professeur au petit séminaire de Saint-Louis, a prononcé à la distribution des prix de cet établissement, un discours sur le *Symbolisme de la Cathédrale*, discours qui restera longtemps le meilleur travail de ce genre qui ait été consacré à cet édifice.

Avec tout l'enthousiasme de la jeunesse, il décrit le merveilleux *poème* de la façade. Il nous représente la statuaire du grand portail qui s'ouvre par la création du monde et la chute de nos premiers parents avec ses suites désastreuses: deux faits que représentent dix-huit groupes de statuettes formant le cordon extérieur de la voussure. La seconde rangée nous offre les personnages figuratifs de l'ancienne loi, précurseurs du Messie que Marie nous présente, au milieu de l'imposant cortège des patriarches et des prophètes qui, rangés sur deux files à l'entrée du temple, figurent les quarante siècles d'attente. Sur les tympans qui surmontent les trois entrées de la façade et dans le dernier cordon des statuettes du grand portail, se développent les scènes de l'Évangile depuis la naissance du Verbe jusqu'au Jugement dernier. Au centre de cette composition, paraît Jésus sur l'arbre de la croix. Le sang divin qui coule de ses plaies arrose la tombe du vieil Adam dont on voit le squelette sculpté, et vivifie en sa personne l'humanité toute entière.

Aux côtés du Christ expirant se tiennent d'un côté la Synagogue de l'autre l'Église recueillant dans une coupe le sang qui jaillit du côté du Sauveur. L'Église est encore représentée par les apôtres et les évangélistes dans la troisième voussure; par

les docteurs et les pontifes dans la quatrième, plus loin au-dessus des portes latérales par cette glorieuse légion de martyrs, de confesseurs et de vierges qui forment, avec les anges, une couronne radieuse autour du Sauveur.

« Tel est en deux mots, ajoute le chanoine Straub, l'ensemble de cette vaste composition; elle est couronnée par l'imposante figure de Salomon dans tout l'éclat de sa gloire, assis sur un trône dont les douze gradins sont occupés par autant de lions, symboles de sa puissance, mais ce trône sert seulement d'escabeau au divin enfant, que Marie nous présente au-dessus de son royal ancêtre, et sur lequel Dieu le Père, figuré dans l'angle supérieur du fronton, semble abaisser un regard de complaisance, en même temps qu'il soutient de ses deux mains le trône de son Fils. »

Le lecteur nous pardonnera d'avoir fait passer sous ses yeux cette belle page de notre savant archéologue; il pourra en suivre tous les détails dans les planches 6, 8, 9, 9bis, 11, 12, 13, 13bis, 14, 14bis qui donnent les trois portails avec les statues qui les ornent et avec les tympans.

En avant du grand portail signalons 14 grandes statues, dont 7 de chaque côté. La plupart représentent des rois et des prophètes tenant des phylactères, à l'exception de la cinquième à gauche qui porte le vêtement d'un architecte (*Werkmeister*) et dans laquelle bon nombre de connaisseurs veulent voir un des architectes, peut-être un des Erwin.

Le tympan du milieu (pl. 8) offre quatre rangées de figures qui, à partir de l'angle gauche inférieur, montrent l'histoire de Jésus depuis son entrée à Jérusalem jusqu'à son Ascension. On y remarque particulièrement le tombeau du Christ, autant pour sa forme que pour sa décoration qui consiste en un semis de fleurs de lys, et la descente du Christ aux Limbes, figurés par la gueule béante du dragon infernal.

Au portail nord (pl. 6), à droite et à gauche de l'entrée (pl. 14 et 14bis) on voit douze statues personnifiant les Vertus qui foulent aux pieds les Vices et les percent de leur lance. Le tympan lui-même (pl. 9bis) représente une série de scènes tirées de la vie de Jésus à partir de l'adoration des Mages. Au sommet du tympan se voit la Présentation de l'Enfant Jésus, que Joseph et Marie tiennent debout sur une espèce d'autel. Au-dessus de leurs têtes un ange soutient une couronne.

Le portail sud (pl. 6) offre dans son tympan (pl. 9bis) la scène imposante du Jugement dernier. A droite et à gauche de l'entrée, douze statues représentent les vierges sages et les vierges folles. Les premières, à droite, sont rangées à la suite de l'Époux; à gauche les vierges folles sont accompagnées du séducteur qui leur offre une pomme. Il est couronné de roses, mais on connaît l'affreux spectacle que présente son dos dévoré par des reptiles immondes. Enfin, comme à Chartres et à d'autres cathédrales, les bases de ces statues sont formées par des dés, posés un angle en avant, de façon à présenter chacun deux faces. On y voit les signes du zodiaque et les travaux ordinaires des mois de l'année.

Telle est, dans ses éléments essentiels, la décoration de la partie inférieure de la façade. Bien que se rapprochant beaucoup de celle des cathédrales françaises, elle est cependant loin d'être aussi complète; mais il ne faut pas oublier que notre Cathédrale se compose de trois parties complètement distinctes et sans aucun lien entre elles. La façade seule a été décorée à la fin du XIIIe siècle, sans qu'on tînt le moindre compte des statues qui se trouvaient déjà ailleurs, ni des sujets qu'elles représentaient. De là, dans l'ornementation, de nombreuses répétitions d'un côté, des lacunes de l'autre. Dans l'introduction de son Iconographie chrétienne, Didron décrit la décoration qui se rencontre encore aujourd'hui à la cathédrale de Chartres; là se trouve la série complète des sujets dont Strasbourg n'offre que des extraits ou, si l'on veut, un abrégé et, si riche que paraisse notre façade, elle est véritablement pauvre en comparaison des merveilles que présente la métropole du pays chartrain, achevée déjà en 1250.

Avant de passer à l'étage supérieur, il importe de signaler, au-dessous de la première galerie des tours, du côté nord et du côté sud, deux curieuses frises dont nous donnons la reproduction planche 54. En voici les sujets:

Tour du nord en allant de gauche à droite:

1° Un jeune homme armé d'une massue lutte contre un lion; 2° un homme barbu saisit un lion par la crinière en brandissant une massue; 3° un lion se tient debout devant ses trois petits qu'il réchauffe de son haleine; 4° un chasseur transperce de sa lance une licorne qui se réfugie dans le sein d'une vierge; 5° Jonas s'échappe du corps de la baleine; au-dessus, le buste du Christ bénissant. A gauche de Jonas une tour, sous la porte de laquelle se tient une figure humaine, les mains jointes; 6° Moïse et le serpent d'airain; 7° un pélican s'ouvrant la poitrine pour nourrir ses petits; 8° le phénix qui se brûle sur son nid; 9° le sacrifice d'Isaac; 10° un aigle devant son nid; il présente un de ses aiglons au soleil; 11° un homme attaque une licorne dressée devant lui; 12° un homme enfonce son épieu dans la tête d'un sanglier qu'un chien mord à la jambe.

Tour du sud en commençant à gauche:

1° Un homme nu et renversé qu'un démon entraîne au moyen d'une corde attachée à son pied, tandis qu'un autre démon, de ses excréments, lui souille la figure; 2° deux monstres armés d'épées et de boucliers se combattent; 3° un monstre portant une massue sur l'épaule droite, il se tient derrière un lion; 4° un homme nu, à cheval sur un lion, décoche une flèche sur une sirène tenant un enfant; 5° et 6° quatre monstres qui jouent, l'un du violon, l'autre de la flûte, le 3me de la guitare, un autre dirige; 7° deux joueurs qui se disputent; les dés sont à côté d'eux; 8° un monstre qui fait danser un âne en jouant du tambourin; 9° un homme qui soulève une grosse pierre, tandis qu'une femme lui coupe les cheveux; 10° une femme assise donnant la main à une autre femme agenouillée devant elle; 11° deux monstres dévorant un

homme nu; 12° deux monstres armés d'épées et de boucliers; ils se battent; 13° Un monstre, armé d'un bouclier et d'une épée, en lutte avec un lion.

Un certain nombre de ces sujets, le Pélican, l'Aigle, le Lion, la Licorne et la Vierge, le sacrifice d'Isaac, Jonas, Moïse et le serpent d'airain reproduisent des types souvent traités et bien connus. L'explication des autres est plus difficile; on veut voir,





dans ceux de la tour sud, les vices et les passions des hommes; dans ceux de la tour nord, les symboles de la Rédemption.

Les uns et les autres sont tirés, soit de l'Écriture, soit des Bestiaires du moyen âge. Bien des auteurs ont cherché, avec plus ou moins de succès, à en deviner le sens:





de ce nombre est le chanoine Straub dont malheureusement le travail est resté inachevé. D'après Kraus, c'est Chardin qui a le mieux réussi dans son ouvrage sur la Cathédrale. Du reste les amateurs pourront trouver les moulages de ces curieuses sculptures au Musée de l'Œuvre Notre-Dame.

Au premier étage on voit quatre statues équestres qui décorent les contreforts: elles représentent Clovis et Dagobert qui passent pour les fondateurs et les bienfaiteurs

de l'évêché de Strasbourg, et Rodolphe de Habsbourg, le grand ami des Strasbourgeois dont il avait commandé les troupes. Ces trois statues doivent, selon la tradition, avoir été posées dès 1291. C'est seulement en 1823, sous la Restauration, que l'on plaça la quatrième, celle de Louis XIV, car l'idée, émise autrefois par des flatteurs du Roi-Soleil, de le faire figurer à la Cathédrale, ne trouva pas d'écho au XVIIe siècle; c'était, en vérité, trop demander aux Strasbourgeois que de vouloir leur faire ériger une statue à celui qui avait mis fin à leur vieille indépendance. Du reste, les trois statues primitives ont disparu lors de la Révolution, et ont été remplacées depuis par le sculpteur Malade; celle de Louis XIV est de Vallastre. Il en est de même de celles qui figurent aux étages supérieurs dans les niches des contreforts. Toutes dues au ciseau de Grass, elles représentent des empereurs et des rois copiés des anciens vitraux qui se trouvent à la Cathédrale.

Entre le premier et le second étage se trouve la superbe rosace (pl. 10) dont il est superflu de faire l'éloge.

Au-dessus, dans une série de niches, on voit les 12 apôtres, dont le premier et le dernier sont l'œuvre du sculpteur Malade, les 10 autres de Vallastre. Ils sont surmontés d'un groupe représentant l'Ascension du Christ entouré d'anges musiciens, œuvre de Grass; celui-ci a aussi exécuté le Jugement dernier que l'on voit au-dessus de l'Ascension, entre le 2me étage et la plate-forme. Ces deux groupes sont destinés à masquer la nudité du beffroi, «cet informe bloc de maçonnerie» que Viollet-le-Duc juge si sévèrement. Cependant, telle qu'elle est, cette construction se justifie dans une certaine mesure par la nécessité d'assurer une base plus large et plus solide à la tour que l'on a élevée contrairement au plan d'Erwin: car, si le beffroi manquait, la flèche paraîtrait trop grêle et disproportionnée.

A partir de la plate-forme monte la tour, octogone dans son plan, mais rattachée à la base carrée sur laquelle elle est assise, par les quatre tourelles; celles-ci, légères et presque aériennes, ne se relient au noyau central que par de petites passerelles et diffèrent entre elles quant à l'ornementation. On remarque en particulier un escalier double dans la tourelle du nord.

Avant de quitter l'extérieur, il nous reste à appeler l'attention du lecteur sur la riche décoration que forme, à la façade, jusqu'au premier étage, le véritable filigrane en pierre qui recouvre les murs pleins: c'est également une de ces œuvres que les architectes n'approuvent pas tous, mais qui, en général, excite chez le spectateur une vive admiration.

Quant aux portes elles sont modernes toutes les trois; celle du milieu avait reçu dès 1343, peut-être même plus tôt, une garniture en métal; nous avons déjà dit (page 89) comment elle fut misérablement détruite durant la Révolution. En 1879 seulement, furent posés les nouveaux vantaux qui reproduisent les anciens le plus

exactement possible: cette restitution a pu être faite, grâce aux traces et aux vestiges restés sur les anciens vantaux en bois, à quelques gravures et aux descriptions éparses dans les livres et les manuscrits. Les vantaux de la porte sont en bois de pin, ont chacun 6,62 mètres de hauteur sur 2,08 mètres de largeur; ils sont fixés par 8 pentures apparentes à l'intérieur et recouverts à l'extérieur par des feuilles de cuivre décorées de figures et d'ornements faits au repoussé.

Les sujets forment le complément de ceux qui figurent en pierre dans la décoration générale du portail, notamment du grand bas-relief du tympan, des 70 groupes de la voussure et des 14 grandes statues du soubassement.

Dans le compartiment supérieur du vantail de gauche, on voit les deux vers latins et les quatre planètes qui se trouvaient sur l'ancienne porte: *Argentina bona cum sis splendore corona — Lætaris palma quam virgine ducis ab alma.* Au-dessous, à côté de chaque planète, on lit les noms: *Sol, Luna, Mars, Mercurius.*

Le compartiment supérieur du vantail de droite reproduit également un vers latin qui se lisait sur l'ancienne porte: *Quos capit hæc valva, Deus omni tempore salva* — puis une inscription indiquant l'année où furent faits les vantaux actuels: *Anno Domini MDCCCLXXVII, denuo reædificata,* — au-dessous les trois autres planètes: *Jupiter, Venus, Saturnus.*

Le compartiment inférieur, formant socle, représente en trois champs, sur le vantail de gauche, des scènes de combat figurant la lutte de l'homme contre le démon et, sur le vantail de droite, des scènes analogues, sauf la dernière qui montre une famille rentrant avec son attirail de chasse et de pêche

Tous les autres panneaux renferment, soit des sujets empruntés au règne végétal, soit des scènes empruntées à la vie de Jésus-Christ et de la Sainte Vierge, ou enfin des personnages de l'Ancien ou du Nouveau Testament.

Sur le bord du vantail de gauche, mais visible seulement quand la porte est ouverte, se trouve une inscription latine; elle nous apprend que cette porte a été faite sous l'épiscopat de Mgr. Ræss, à la suite d'une décision prise, le 24 avril 1872, par le conseil municipal, présidé par M. Lauth, maire. Elle mentionne les noms de MM. Klotz, architecte de l'Œuvre, Steinheil, qui en a préparé les dessins, Geoffroy, qui a fait les moulages et enfin Chertier, orfèvre à Paris, qui a été chargé de l'exécution. Tous les frais ont été supportés par l'Œuvre Notre-Dame.

La Vierge, qui décore le trumeau, est due au ciseau de Grass, mais a été remaniée par l'ordre et sous la direction de l'architecte Klotz, après la mort de l'artiste. Autrefois, on voyait à cette place, la statue qui est aujourd'hui au coin de la maison de l'Œuvre Notre-Dame. (pl. 24.)

INTÉRIEUR

Quand on pénètre dans la Cathédrale, l'attention est attirée tout d'abord par la riche décoration que présentent les murs de la tour, ainsi que par les belles proportions de ses diverses parties. En se plaçant à l'extrémité de la grande nef contre un des piliers qui supportent la tour (pl. 28 ou 29) le spectateur voit en quelque sorte, l'un à côté de l'autre, le plan d'Erwin et celui de l'architecte qui avait bâti la nef, aussi bien que la hauteur que le premier aurait donnée à la nef et aux bas-côtés, s'il avait dû les bâtir pour compléter sa Cathédrale. On constatera aussi en examinant les deux grands piliers de la tour, que l'un est plus large que l'autre et, qu'en traçant sur le terrain le plan de la tour, on a dû commettre une erreur de plus d'un mètre.

La nef. — Les planches 25, 28 et 29 donnent au lecteur une idée suffisante des trois nefs. Si l'on est étonné d'une part du peu d'élévation relative que présentent surtout les bas-côtés et, dans une certaine mesure, la nef du milieu, on est frappé en revanche de la largeur peu ordinaire de cette dernière. Cela s'explique par la nécessité où s'est trouvé l'architecte de tenir compte des dimensions que présentaient le chœur et les baies du transept auxquelles il devait rattacher les trois nefs. Nous n'avons pas besoin de signaler les magnifiques verrières de la grande nef et celles du *triforium*. Dans l'arcature qui garnit les murs des nefs latérales, on remarquera la forme que présente cette arcature à côté des chapelles de Sainte-Catherine et de Saint-Laurent. On suppose que ces deux travées ont conservé les formes anciennes tandis que, dans les suivantes, les arcades ont été remaniées. Dans cette seconde partie, du côté nord comme du côté sud, on remarque des sculptures qui décorent tout le haut des arcs, au-dessous de la galerie placée au bas des fenêtres. Ce sont des encoignures et des médaillons finement ciselés pour la plupart, représentant des sujets divers, religieux ou symboliques. Le même genre de décoration se retrouve sur les murs de la tour ainsi qu'aux trois premières travées du triforium tant au Nord qu'au Sud.

C'est également au triforium, en face de la chaire, que se trouvait autrefois la fameuse sculpture supprimée en 1685 parce qu'elle avait donné lieu à une querelle entre catholiques et protestants. Schadéus lui-même en reportait l'origine à l'année 1289, ce qui n'est pas invraisemblable; les savants modernes y voient une simple reproduction, assez mal placée du reste, de la farce appelée *le Roman du Renard*, et Grandidier avait déjà soutenu cette opinion.

Nous parlerons plus loin de l'orgue et de la chaire et nous passons aux chapelles latérales qui se trouvent dans les bas-côtés.

Chapelle Sainte-Catherine ou *de la Croix*, côté sud. — Cette chapelle fut bâtie de 1331 à 1349, à l'extrémité du bas-côté sud, vers l'horloge, par l'évêque Berthold de Bucheck et à ses frais, pour lui servir de chapelle funéraire.

Après sa mort arrivée à Molsheim, le 14 novembre 1353, son corps fut transféré à Strasbourg et enterré dans la chapelle. D'après toutes les apparences, sa tombe était, à peu de chose près, une reproduction de la tombe de Conrad de Lichtenberg que l'on voit encore dans la chapelle de Saint-Jean-Baptiste, du côté nord.

Le tombeau de l'évêque Berthold fut ouvert en 1547 et détruit. On recouvrit la fosse d'une pierre plate placée au niveau du sol et on enleva la statue qui la recouvrait.

L'épitaphe en cuivre doré, qui était au pied du mausolée, fut incrustée dans le mur du côté gauche à l'entrée de cette chapelle, où elle se trouvait encore à la fin du dernier siècle. Elle dut disparaître pendant la Révolution. Dès 1542, la voûte de cette chapelle, qui était fort endommagée, avait été remplacée par la voûte en réseau presque plate qui existe encore aujourd'hui. On en attribue la construction à Specklin, mais sans preuves suffisantes.

A l'entrée de cette même chapelle, se trouvent 5 statues en pierre représentant sainte Catherine, saint Florent, saint Jean, saint Paul et sainte Élisabeth; elles paraissent avoir été peintes. Celle de saint Florent a été remplacée par une œuvre moderne.

D'après Kœnigshoven, il y aurait eu dans cette chapelle, outre la tombe de l'évêque Berthold, un Saint-Sépulcre détruit également, et qui se trouvait probablement en face de l'autel actuel de la Vierge douloureuse. La tombe de l'évêque Berthold aurait été, dans ce cas, placée à l'endroit où se voit aujourd'hui l'autel principal de la chapelle, et où fut appliquée au mur, en 1547, la plaque commémorative.

Au-dessus d'une des portes d'entrée de cette chapelle, on voit un beau crucifix du XVII[e] siècle, auquel elle doit son nom, plus usité, de *chapelle de la Croix*.

Quand les catholiques furent rentrés en possession de la Cathédrale, l'évêque, d'accord avec le Chapitre, accorda, le 8 juillet 1683, la chapelle Sainte-Catherine au séminaire épiscopal qui en jouit probablement jusqu'à l'organisation de la chapelle actuelle. Aujourd'hui encore le Séminaire y célèbre chaque année la dévotion des *40 heures*.

La chapelle de Sainte-Catherine n'a pas besoin qu'on en décrive l'ornementation extérieure. Sans être d'un style aussi pur que l'œuvre d'Erwin, elle est d'une rare élégance, et rappelle tout à fait le caractère des merveilleux reliquaires que nous a laissés le XIV[e] siècle. On ne connaît pas le nom de l'architecte qui l'a élevée. Nous en donnons la vue extérieure (pl. 22) et celle de l'intérieur (pl. 34) ainsi que celle du bas-relief, encastré dans le mur, sous les fenêtres; il est daté de l'année 1480 et porte les noms de Conrad Bock chevalier et de sa femme Marguerite Beger.

Chapelle Saint-Martin (aujourd'hui *Saint-Laurent*). — L'évêque Guillaume de Honstein commença à faire bâtir ou provoqua (aux frais de l'Œuvre Notre-Dame, selon Louis Schnéegans), la construction d'une nouvelle chapelle qui devait lui servir de sépulture. Elle forme le pendant de celle de Sainte-Catherine et fut terminée en 1520. On voyait

autrefois dans une fenêtre, l'image de saint Martin, évêque de Tours et celle de l'évêque Guillaume, agenouillé devant lui en prières, avec les armes de Honstein et l'inscription suivante : *Wilhelmus, Dei gratia Episcopus Argentinensis, Landtgravius Alsatiæ An. Dom. M.D.X.X.II.* Les troubles de la Réforme obligèrent cet évêque à quitter Strasbourg et l'empêchèrent par suite d'être enterré dans sa chapelle. Comme on le verra plus tard le siège de la paroisse y fut transféré en 1698.

Lorsqu'il s'agit de la meubler, les menuisiers français immigrés s'engagèrent pour eux, leurs successeurs et leur corps de métier, à faire à leurs frais, quant à la main d'œuvre, l'autel actuel de saint Laurent (pl. 37). Messieurs du Grand-Chœur fournirent le bois nécessaire et payèrent la sculpture. De plus ils fondèrent une grand' messe annuelle à célébrer le jour de la Sainte-Anne, patronne des menuisiers. L'acte fut passé à Strasbourg, le 13 décembre 1698. Les noms des menuisiers ont été conservés ; ils se nommaient Claude Bourdit, Jean Guernetot, Pierre Lizani, Jacques Bergerat, Jean Richard, Jean Guillemin, Roger Collot, Pierre Duperray. L'établissement de cet autel amena la fermeture de la baie par laquelle la chapelle communiquait jusque-là avec le transept.

Le travail fut achevé le 1er août 1698. Les deux autels de la Vierge et de saint Joseph furent terminés l'année suivante. En 1705 le Grand-Chœur fit élever du côté de l'Évangile une chaire en bois par le sieur Fransin, maître-menuisier à Strasbourg. Le mobilier fut complété par le comte de Halveren, Colognais de naissance et membre du Grand-Chœur qui, en 1731, fit ériger, du consentement de ses collègues, un autel dédié aux Trois Rois, probablement adossé au contrefort situé au milieu de la chapelle.

Dans le fond, vis-à-vis de l'autel de saint Joseph, étaient autrefois les épitaphes, posées l'une à côté de l'autre, d'Ignace Kossakowski, châtelain de Podlachie, et d'Antoine Potocki, palatin de Smolensko, deux comtes polonais, morts en 1741, le premier à l'âge de 20 ans et le second à l'âge de 19 ans.

Le comte Jablonowski, leur exécuteur testamentaire demanda au Grand-Chapitre qu'ils fussent enterrés à la Cathédrale. La place qu'on lui assigna, ne lui ayant pas convenu, il traita avec le Grand-Chœur, qui lui permit de construire un caveau, du reste assez pauvre, sous la chapelle de saint Laurent. On donna à ce caveau des dimensions assez considérables pour qu'il pût servir de sépulture aux prébendiers du Grand-Chœur ; il fut achevé en juillet 1741, c'est celui qui sert aujourd'hui à la sépulture des évêques. Le 7 septembre de la même année, le Grand-Chœur fit faire des statues pour décorer la chapelle de saint Laurent. Enfin en 1748, un nommé Godefroi Zembrofski, natif de Dantzig, garçon menuisier, demanda, pour tenir lieu de son chef-d'œuvre, à faire à ses frais, bois et façon, une boiserie pour cette chapelle, depuis l'autel Saint-Joseph jusqu'à l'épitaphe de M. de Halveren. Cette offre fut acceptée le 25 mars 1748, et en échange, on fonda une messe basse à dire le lendemain jour de Sainte-Anne.

Cette boiserie a disparu; elle a été probablement enlevée pendant la terreur; on en voit encore les traces.

En 1768 le Grand-Chœur fit redorer les autels y compris celui des Trois Rois. Durant la Révolution ceux de Saint-Laurent, ne purent être vendus, faute d'acheteurs; c'est grâce à cette circonstance qu'ils nous ont été conservés. Les statues disparurent; celles qu'on voit aujourd'hui dans cette chapelle sont l'œuvre de Grass.

A côté de la porte du fond, la famille Ræss a fait poser une plaque en bronze en l'honneur de Mgr. André Ræss, le premier Alsacien qui, depuis plusieurs siècles, ait occupé le siège épiscopal de Strasbourg.

Le style de cette chapelle, ne prête pas à trop de critiques; c'est le gothique du XVe siècle, mais c'est encore du gothique. Elle est bien éclairée, ce qui n'est pas à dédaigner.

Le Chœur. — Nous passons enfin à la partie la plus ancienne de la Cathédrale, l'abside, le chœur et les transepts. Le chœur se rattache à la nef par la première travée dont l'arc ogival repose, d'un côté sur le pilier roman du chœur, de l'autre sur le premier pilier ogival de la nef. Deux escaliers mènent dans la crypte (pl. 44), qui forme à elle seule toute une église, et qui, peut-être, a remplacé la première église chrétienne. En tout cas, on a trouvé, sous le dallage, les traces d'un édifice romain, et l'avenir nous en apprendra sans doute davantage. Telle qu'elle est, la crypte se compose de deux parties, formant comme trois chœurs et trois nefs. Les chœurs sont la partie la plus ancienne; les nefs paraissent postérieures; à en juger par la taille de certaines pierres, il est probable qu'on a employé, à la construction, des matériaux provenant de la démolition d'une église mérovingienne. En tout cas on ne croit pas pouvoir reporter la crypte actuelle au-delà du XIe ou du XIIe siècle.

Le chœur, tel que le représente la planche 45, est celui qui a été restauré de 1848 à 1850 par l'architecte Klotz. Ce projet n'était pas nouveau. Déjà en 1821 on avait pensé à faire disparaître le chœur Louis XIV, mais on ne put s'entendre sur la question de savoir si l'Œuvre devait en porter la charge. En 1837 le maire, qui avait fait peindre en jaune la nef deux ans auparavant, fit subir au chœur la même opération; il voulait badigeonner également les voûtes «dont les teintes sombres contrastaient, disait-on, avec la fraîcheur de la nef.» Mais, à cause des critiques dont le badigeonnage de la nef avait été l'objet, le préfet refusa d'autoriser ce travail.

Enfin le Congrès scientifique de 1842 traça, pour la restauration du chœur, un programme qui mit fin à toutes les incertitudes, mais qui n'a pas encore été exécuté entièrement jusqu'ici. Il reste à faire la peinture de la coupole, l'autel et l'ameublement qui, détruits depuis cinquante ans, n'ont pas encore été remplacés. En revanche, on vient d'établir un lustre de fer forgé garni de plaques de cuivre rouge et éclairé à l'électricité.

Le traité conclu en 1855, au sujet des peintures, avec MM. Flandrin et Dénuelle, fut enfin réalisé de 1877 à 1879. M. Flandrin étant mort, M. Steinheil, de Paris, et

M. Steinlé, de Francfort, furent chargés de peindre les sujets. M. Dénuelle, l'un des signataires de 1855, eut pour sa part les travaux de décoration.

A l'entrée du chœur, au-dessus de l'arc triomphal, se voit la représentation du jugement dernier; malheureusement le manque de place a empêché M. Steinheil de donner à son œuvre tous les développements que comportait un si vaste sujet.

La décoration de l'abside fut confiée à M. Steinlé. Ici la place ne manquait pas. Au haut de la voûte, on voit, sur un fond d'or, le couronnement de Marie par Jésus; tout autour les neuf chœurs des anges. Plus bas se trouvent les douze apôtres, tous vêtus de blanc et rangés aux côtés de la Croix. Un peu plus loin, on voit saint Étienne, le diacre protomartyr et saint Materne d'une part, de l'autre saint Laurent et saint Amand, le premier évêque de Strasbourg. Au-dessous de la voûte, sur la partie plane des murailles, se continue le tableau de la cour céleste.

On y voit des Pères de l'Église, et des fondateurs d'ordres, notamment sainte Odile; sur les côtés saint Arbogast et Dagobert II

Au revers de l'arc qui sépare l'abside du chœur, l'artiste, se conformant à un vieil usage du moyen âge, a peint son propre portrait et celui de l'architecte Klotz, tous deux à genoux; à côté d'eux on lit les mots: *Ora pro nobis*.

Enfin, tout au bas, dans les ogives qui surmontent les portes menant à la voûte, on voit les figures du sacrifice, Abel et Melchisédech d'un côté, Isaac de l'autre et, au-dessus du trône de l'évêque, l'Agneau de Dieu.

Ces derniers sujets sont imités de mosaïques de Ravenne; pour la représentation des neuf chœurs des anges, l'artiste s'est inspiré des mosaïques de Saint-Marc à Venise.

En dehors des peintures, il n'y a plus rien à signaler au chœur actuel et nous passons au chœur Louis XIV tel que l'avait arrangé en 1682 l'architecte Heckeler (pl. 46bis). Au point de vue de l'art, nous avons déja déploré la démolition du jubé et de la chapelle d'Erwin faite alors; au point de vue pratique, cette transformation procura aux assistants la facilité de voir et d'entendre depuis la nef les cérémonies du culte, car, avec l'ancien jubé qui fermait complètement le chœur, cela était impossible. Le nouveau chœur fut considérablement abaissé et largement ouvert. D'abord renfermé dans ses limites actuelles, il fut agrandi en 1732 par l'addition de la première travée de la nef, et il resta dans cet état jusqu'en 1850, date du chœur actuel. En 1732 les escaliers qui conduisaient jusqu'alors dans la crypte, furent transférés à côté des gros piliers latéraux, où les vieux Strasbourgeois peuvent encore se souvenir de les avoir vus. C'est aussi à cette époque que furent établies deux tribunes destinées aux musiciens et qui ont subsisté jusqu'au milieu de ce siècle.

Dans ce chœur ont successivement figuré deux autels; l'un (pl. 48) fut élevé aux frais de l'évêque Guillaume-Égon de Furstemberg, à qui il coûta plus de dix-huit mille livres. Il périt dans l'incendie de 1759.

Le Grand-Chapitre fit construire à sa place par Massol, de 1761 à 1763, l'autel qui existe encore aujourd'hui. Il ne portait qu'un grand crucifix et six grands chandeliers en similor, car en 1760 on avait porté à la Monnaie, pour subvenir aux besoins de l'État, les six chandeliers en argent donnés en 1698 par Louis XIV. Un crucifix d'argent, haut de sept pieds, fut conservé au Trésor et disparut probablement pendant la Révolution. On a vu précédemment comment les chandeliers actuels ont été sauvés en 1794. Grandidier énumère les autres ornements que Louis XIV donna à la sacristie de la Cathédrale, pour une valeur de deux millions quatre cent mille livres tournois: ce don vraiment royal fut dévoré par la Révolution.

Le chœur de Heckeler avait été construit tout entier en bois et en plâtre et, en partie, avec les débris de l'ancien chœur; ces fragments, que l'on a retrouvés, ont fourni de précieuses indications pour rétablir le chœur actuel.

La planche 46 représente enfin l'ancien chœur, tel qu'il était avant 1682, y compris le jubé et la chapelle d'Erwin.

Nous donnons en plus, planche 47, une vue spéciale du jubé détruit et, planche 48, la reproduction d'une gravure représentant le grand autel construit en 1501 par Nicolas de Haguenau, que les protestants avaient laissé au chœur, sans le détruire comme ils l'avaient fait des autels de la nef. Après 1682 les chanoines le firent poser dans la chapelle de Sainte-Catherine, où il resta jusqu'en 1724. A cette époque il fut transporté à Erstein dans l'église de l'Abbaye, «*Münsterkirche*», qui leur appartenait; il finit par être utilisé comme bois de chauffage.

Transept. — Les deux bras du transept forment la croix avec le chœur et la nef; seulement, à la Cathédrale comme à Saint-Étienne, cette croix a la forme d'un T, n'ayant pas le bras supérieur qui la complète habituellement. C'est là ce qui raccourcit notre chœur. Il est inutile que nous nous attardions à décrire le transept; l'histoire de la construction et les planches 30, 31, 38 suffiront au lecteur. Bornons-nous à dire que, roman dans le principe comme il l'est resté dans sa partie inférieure, il a été modifié plus tard; l'ogive du style de transition y coudoie les fenêtres en plein cintre et les détails d'ornementation romane. Dans l'origine il paraît avoir été recouvert d'un plafond, puis destiné à être voûté; c'est même ce qui explique les énormes contreforts qu'il présente aux angles et que l'on remarque planches 16 et 17.

Puis le plan fut modifié: on partagea le transept en deux par les puissantes colonnes qui s'élèvent en face des portes et de chaque côté du chœur. Remanié, agrandi, élevé, retravaillé dans tous les sens, il porte les traces de toutes ces opérations.

Le transept nord, où est le baptistère, fut longtemps destiné aux offices paroissiaux. Déjà en 1046 doit y avoir existé une chapelle ou, du moins, un autel consacré à saint Laurent, patron de la paroisse; on ignore l'ancien emplacement de cette chapelle où était conservé le Saint-Sacrement, mais comme elle était attenante à la Cathédrale,

à côté du cimetière Saint-Michel, il n'est pas impossible qu'elle ait été rebâtie à un moment donné et qu'elle ait eu pour entrée le beau portail roman (pl. 38), dont nous reproduisons (pl. 55) les curieux chapiteaux prolongés en frise. Au XVe siècle elle tombait en ruines ; les députés du Grand-Chœur la firent rebâtir, de 1494 à 1505, par l'architecte Jacques de Landshut devant l'ancien portail Saint-Laurent (pl. 15bis). Il est probable que cette construction ait été destinée, comme l'ancienne, à recevoir le Saint-Sacrement.

Lorsqu'en 1681 le culte catholique fut rétabli à la Cathédrale, le transept redevint le siège de la paroisse; la chaire et le baptistère s'y trouvaient encore, et l'autel fut placé dans la niche où est aujourd'hui le Baptistère, en face de la baie ouverte alors dans le mur, qui communiquait avec la chapelle de Saint-Martin (aujourd'hui Saint-Laurent) d'où l'on pouvait ainsi assister aux offices. Mais, comme la porte Saint-Laurent continuait à servir de passage au public, le senior et les députés du Grand-Chœur demandèrent que la paroisse fut transférée dans la chapelle Saint-Martin, qui prit dès lors le nom de Saint-Laurent. Il y avait déjà un autel et le Saint-Sacrement y était conservé.

L'ancienne chapelle de Saint-Laurent paraît avoir été dès lors convertie en sacristie pour le Grand-Chapitre. En 1744, celui-ci, du consentement du Grand-Chœur, fit bâtir par Massol la sacristie octogone qui sert encore aujourd'hui aux chanoines. C'est une belle construction dans le style du temps et la dernière addition faite à la Cathédrale (pl. 42). La chapelle de Saint-Laurent devint alors et resta jusqu'à nos jours la sacristie du clergé paroissial. C'est une construction qui n'est pas sans valeur au point de vue technique. Par la force des choses, elle n'a pu monter au-dessus de l'ancienne porte, et c'est ce qui lui a valu sa voûte un peu basse et ses fenêtres larges et écrasées. Comme style, c'est, à l'extérieur surtout, du gothique torturé jusqu'à l'extravagance. On admire cependant le portail qui représente, sous un dais magnifique, le martyre de saint Laurent. Ce groupe, détruit lors de la Révolution, a été refait par Vallastre. A droite et à gauche de la porte, on voit quelques grandes statues anciennes représentant la Vierge mère, l'adoration des Mages, saint Laurent et saint Sixte, etc.

La baie, ouverte autrefois entre la chapelle Saint-Laurent et le transept, ayant été fermée par l'établissement de l'autel, on en a profité pour y placer de nos jours la Croix de mission. Celle-ci, érigée en 1825 sur la place du Château par les paroissiens fut, en 1830, rentrée à la Cathédrale sur les instances du préfet apeuré, afin qu'elle ne devînt pas une occasion de troubles. Cet acte causa une profonde émotion dans le peuple catholique. La croix fut d'abord appliquée au mur de la chapelle Saint-André, au-dessus des deux portes; la fenêtre trigéminée qui s'y trouve, était alors masquée. Ce n'est que plus tard, c'est-à-dire après 1850, quand les travaux de restauration du chœur furent terminés, que la croix de mission fut transférée à l'endroit où elle se trouve aujourd'hui. A la même époque remontent la fermeture de la porte

Saint-Laurent, l'arrangement intérieur des sacristies vers 1856 et l'ouverture des deux petites portes dans le mur du bas-côté nord, à l'extrémité de la chapelle Saint-Laurent actuelle.

Le transept sud n'offre au public que l'horloge (pl. 32), le monument de l'évêque Wernher, par Friederich et la colonne des anges (pl. 31), si connue par ses statues.

Chapelles basses de Saint-André et de Saint-Jean-Baptiste. — Celle de Saint-André, près de l'horloge, paraît remonter à 1220 et avoir été achevée ou remaniée à la fin du même siècle. Elle était surmontée d'une grande salle voûtée appelée le trésor, dont la voûte fut défoncée lors de l'incendie de 1759.

Au XIIIe siècle on y avait percé un triplet ogival, et ajouté, au XVe, une balustrade sur laquelle se trouve appuyé du côté gauche un bonhomme, peint aux couleurs de la ville. Il semble contempler la colonne des anges ou l'horloge qui se trouvait jadis en face de lui. A droite et au fond vers la cour du Séminaire, il y a également une fenêtre gothique. La chapelle inférieure a aussi été mutilée; dans le fond on y a percé deux fenêtres gothiques du XIVe siècle et sur le côté, deux grandes ouvertures rectangulaires qui s'ouvrent sur la cour existant derrière l'horloge; elles datent probablement du dernier siècle



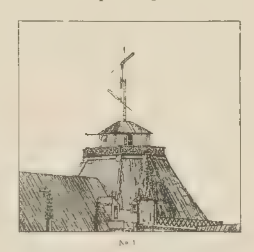
Nous avons déjà dit qu'à partir de 1682 cette chapelle devint la sacristie du Grand-Séminaire. Elle avait renfermé les tombes de Henri de Hasenbourg, 1190, Conrad de Hunebourg, 1202, Henri de Veringen, 1223, Berthold de Teck, 1244 et Henri de Dick, 1260, tous évêques de Strasbourg

Par un singulier hasard, c'est la seule chapelle de la Cathédrale dont les monuments funéraires n'aient pas été détruits pendant la Révolution. Elle doit avoir servi à remiser du foin, d'après une tradition.

La chapelle de Saint-Jean-Baptiste, située du côté opposé, était romane comme la première et de la même époque. Rebâtie en style gothique au milieu du XIIIe siècle, elle fut surmontée d'une belle salle carrée (pl. 41) qui servait aux assemblées capitulaires et aux élections des évêques, formant avec la chapelle inferieure un de ces édicules doubles si fréquents au moyen âge; nous en donnons la coupe et la vue (pl. 41 et 41bis), ainsi que l'aspect extérieur de l'édifice tout entier, un des plus jolis spécimens de construction gothique (pl. 21). Dans le couloir, qui précède cette salle à l'étage supérieur, se voient les restes d'une grande arcature romane, pareille à celle qui décore le même mur du côté de l'église, où on lit, en caractères d'or sur fond vert, le texte des X commandements de Dieu. Il y avait là évidemment, autrefois, une importante construction romane dont le souvenir même a disparu.

Cette chapelle, où l'on admire encore aujourd'hui la tombe de Conrad de Lichtenberg, (pl 47), avait encore servi de chapelle funéraire à plusieurs évêques de Strasbourg: Henri de Géroldseck, 1273, Frédéric de Lichtenberg, 1306 et Jean de Lichtenberg, 1365. Depuis 1744 elle a été la sacristie des prébendiers du Grand-Chœur.

A l'extérieur, ces deux chapelles n'offrent rien de remarquable que les belles portes qui mènent dans le cloître (pl. 20), c'est-à-dire dans la galerie qui porte ce nom et qui a été construite avec le Séminaire. A ce moment fut démoli le cloître ancien qui entourait la cour située derrière la Cathédrale



N° 1

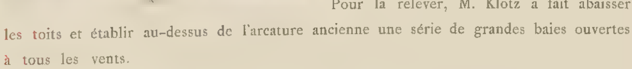
Il nous reste à parler de l'extérieur du chœur et des transepts. La planche 4 montre l'aspect extérieur de la coupole telle qu'elle a été rétablie par M. Klotz.

Auparavant, depuis l'incendie de 1759, elle était simplement couverte d'une toiture polygonale en cuivre; on l'a vue jusqu'en 1852 surmontée du télégraphe optique établi en 1793 (n° 1). Avant 1759 elle était couronnée d'un toit en forme de mître (voir ci-contre n° 2), portant au centre une petite flèche. Dans les temps plus anciens encore, il est question d'une tourelle munie de cloches et qui périt dans l'incendie de 1397.



La coupole construite par M. Klotz fut l'objet de longues études; pendant un an ou deux subsista même une coupole en bois, faite à l'essai, telle que nous la donnons ci-contre (n° 3); mais il modifia son projet et établit la construction actuelle comme on la voit (pl. 4).

Le défaut radical et irrémédiable de la coupole ancienne était d'être masquée par les toits de la nef et des transepts. Pour la relever, M. Klotz a fait abaisser



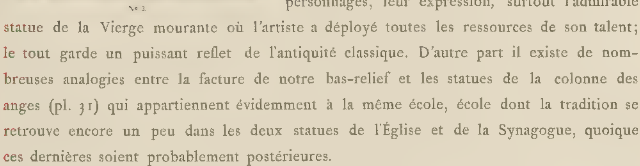
les toits et établir au-dessus de l'arcature ancienne une série de grandes baies ouvertes à tous les vents.

Il s'est efforcé ensuite de rehausser l'abside en élevant, en retrait de la construction ancienne, le pignon qu'on y voit et qui, avec ses deux poivrières, ne semble pas faire corps avec le reste de l'édifice (pl. 4).

Nous avons déjà parlé du portail extérieur de Saint-Laurent (pl. 15bis, 16);

ce que l'on connaît moins, c'est l'ancien portail intérieur (pl. 15) qui existe encore et qui nous a servi à reconstituer la façade primitive du transept nord (pl. 16). Ce portail autrefois était décoré dans son tympan d'une sculpture représentant l'adoration des Mages; détruite pendant la Révolution, elle vient d'être refaite avec beaucoup de talent par M. Stienne, d'après les traces de l'ancienne. La façade primitive offre le caractère sévère et grave que le style roman savait imprimer à ses œuvres, surtout du côté tourné vers le nord.

Tout différent est l'aspect du transept sud (pl. 17); on en admire la disposition générale et surtout les riches sculptures, autrefois bien plus nombreuses qu'aujourd'hui. Les statues d'apôtres qui garnissaient les côtés des portails ont disparu, sans être remplacées autrement que par de simples colonnes. C'est une de ces statues qui portait deux vers latins où le nom de Sabine est mentionné, inscription qui a donné lieu à tant de légendes.



N° 3.

Par bonheur, les principales sculptures ont échappé à la destruction: ce sont les tympans des deux portes (pl. 19, 19bis) et les deux belles statues de l'Église et de la Synagogue (pl. 18bis). Ces dernières sont bien connues, mais on connaît moins les tympans. Cependant celui qui représente la mort de la Sainte-Vierge est incontestablement la plus belle sculpture ancienne que possède la Cathédrale; on y remarque le groupement des personnages, leur expression, surtout l'admirable statue de la Vierge mourante où l'artiste a déployé toutes les ressources de son talent; le tout garde un puissant reflet de l'antiquité classique. D'autre part il existe de nombreuses analogies entre la facture de notre bas-relief et les statues de la colonne des anges (pl. 31) qui appartiennent évidemment à la même école, école dont la tradition se retrouve encore un peu dans les deux statues de l'Église et de la Synagogue, quoique ces dernières soient probablement postérieures.

L'autre tympan est également remarquable, quoique de moindre valeur. Pour compléter cette description il nous faut mentionner l'Assomption de la Vierge et ses funérailles qui se trouvent sous les deux tympans. Entre les deux portes se trouvent superposées la statue de Salomon surmontée de celle du Christ bénissant, œuvre de Vallastre, une statue de la Sainte-Vierge et, au-dessus de l'horloge, la statue de saint Arbogast, exécutée par Malade.

C'est au milieu du XIIIe siècle que l'on peut reporter, au plus tard, la construction de cette façade. En 1493 on y ajouta la galerie avec sa balustrade flamboyante et le cadran de l'horloge, qui est une œuvre remarquable (v. page 108). Enfin il est juste de

mentionner les statues d'Erwin et de Sabine par Grass, posées, la première en 1842, la seconde en 1866

Portes. — Nous reproduisons (planche 15) le portail intérieur de Saint-Laurent, et la porte dite des *tailleurs de pierre* (pl. 15bis) qui paraît avoir été construite vers 1480. Grandidier nous apprend qu'il fallut en 1521 la démolir en partie pour introduire à la Cathédrale la cloche fondue en 1519 en l'honneur de la Sainte-Vierge. On voit (planche 6) les portails de la façade et (planches 15 et 18) ceux des transepts.

MOBILIER

Autels. — Schadeus et Grandidier comptent plus de 50 autels qui autrefois se trouvaient à la Cathédrale. Les anciens ont été détruits au XVIe siècle et c'est regrettable, car dans le nombre il y avait certainement des œuvres d'art. En 1782 Grandidier en énumère 12. Presque tous furent détruits durant la Révolution. Nous avons dit comment furent sauvés ceux de la chapelle Saint-Laurent.

Après la Révolution il s'agit de pourvoir aux besoins du culte. Les deux autels de la chapelle sainte Catherine furent remplacés par de vieux autels de l'église Saint-Étienne, cédés par la ville. En 1832, la fabrique fit construire l'autel actuel au prix de 3743 frs. que la ville lui remboursa ensuite ; il va être remplacé.

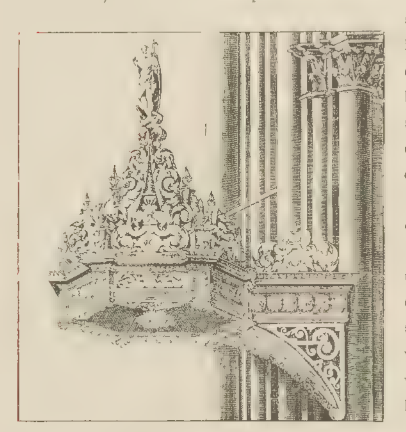
Ce fut aussi probablement sur un autel ancien que l'on plaça, en 1803, la vieille statue de la Vierge douloureuse, vénérée depuis des siècles, au couvent de Sainte-Marguerite. L'autel actuel, œuvre de M. Müller, a été posé en 1868 aux frais des fidèles, grâce aux soins du vénéré archiprêtre Spitz.

Quand il s'agit de relever l'autel du chœur démoli, il fallut chercher des ressources. Autrefois le Grand-Chapitre s'en était chargé, mais il avait disparu et ses biens avaient été confisqués. En toute justice l'État, qui avait été le spoliateur, devait endosser aussi les charges, mais il aima mieux s'en décharger sur les départements qui formaient le diocèse. Dans une lettre de l'an XIII imprimée dans les feuilles publiques, le ministre des cultes déclara que les frais de l'arrangement intérieur de la Cathédrale regardent tout le diocèse, tandis que les paroisses seules sont à la charge de la ville. Cette règle fut observée près d'un demi-siècle; le maître-autel reconstruit de 1807 à 1809, mais non pas aussi riche que l'avait fait autrefois Massol, a coûté 10,071 frs. 85 c. Les deux départements contribuèrent à ces dépenses qui n'étaient pas encore soldées en 1821.

A l'occasion de cette reconstruction, on imprima une feuille volante devenue assez rare, destinée à en conserver le souvenir; on y lit le nom de l'évêque et ceux des membres du conseil de fabrique qui avaient eu l'honneur de mener à bien cette entreprise: c'étaient MM. Laurent Marchal, docteur en médecine, conseiller municipal, L. Zæpfel, membre du corps législatif, président du tribunal civil, Antoine Kentzinger, directeur des douanes et de Humbourg, secrétaire du tribunal de commerce.

Aujourd'hui la Cathédrale compte 14 autels, parmi lesquels on peut signaler celui de Saint-Laurent et un autel à triptyque, placé au bas du chœur, à droite (pl. 49). Ce dernier, un bon travail de 1522, est décoré des statues de saint Pancrace, saint Nicolas, sainte Catherine et de celle du pape saint Corneille. Les volets, peints à l'extérieur, représentent la naissance du Christ et l'adoration des Mages. Il vient de l'église de Dangolsheim et a été donné à la Cathédrale par feu M. l'abbé Muhe, de sainte mémoire.

Chaire. — La chaire la plus ancienne de la Cathédrale se trouvait dans le transept nord à côté de l'entrée de la chapelle Saint-Jean-Baptiste, où elle existait encore en 1782. Elle était en pierre et ornée des images de la Sainte-Vierge, de saint Laurent et de saint Jean-Baptiste. La chaire actuelle (pl. 13) construite en 1486 pour Geiler de Kaysersberg, le grand prédicateur strasbourgeois dont la tombe fut creusée au pied même de cette chaire qu'il avait occupée pendant 32 ans, fut faite sur les dessins de l'architecte Jean Hammerer. En 1521 elle fut entourée d'une grille, une porte fut posée par les soins du Grand-Chapitre et munie d'une serrure. Elle eut d'abord un abat-voix en bois de tilleul qui, étant vermoulu en 1616, fut remplacé l'année suivante par celui dont on voit le dessin ci-contre et qui fut doré par le peintre Dieterlin. Démolie par précaution au commencement de la Terreur, cette chaire fut remplacée, au sortir de la Révolution, d'abord par une chaire en bois garnie d'un drap rouge brodé de soie jaune. Sous l'Empire elle fut couronnée par un dais formé de draperies tenues dans les serres d'un aigle; plus tard, on y plaça plusieurs anges dont l'un tenait une croix dorée et l'autre un calice. Enfin l'ancienne chaire fut reconstruite, mais sans abat-voix. En 1811, le sieur Bauer, appareilleur de l'Œuvre Notre-Dame, en avait projeté un nouveau, mais le maire Kentzinger se prononça pour le rétablissement de l'ancien, dont le modèle existait encore. Les choses en restèrent là, et c'est en 1824 seulement que l'abat-voix actuel fut fait par Vallastre.



« La chaire, dit Victor Hugo, est un petit édifice du XVe siècle, gothique fleuri, d'un dessin et d'un style ravissants. » On voit sur le devant un Christ en croix, entre la sainte Vierge et saint Jean, à l'entour les 12 apôtres et quelques anges tenant les

instruments de la passion. Plus bas, sont les quatre évangélistes, plusieurs martyrs et quelques Pères de l'Église. Le tout en pierre, sauf les statuettes qui sont en marbre ou en albâtre.

Le Baptistère. — Le baptistère actuel, exécuté par l'architecte Jodoque Dotzinger aux frais de la fabrique, fut posé à la Cathédrale le 21 septembre 1453. Victor Hugo en est ravi. « C'est, dit-il, un vase entouré d'une broussaille de sculptures. » Il paraît n'avoir été placé que depuis la Révolution à l'endroit où il est aujourd'hui. Dans le principe, le baptistère était situé du côté de la chapelle Sainte-Catherine; on baptisa longtemps avec l'eau du puits qui se trouvait de ce côté. La Cathédrale de Wernher doit avoir eu un baptistère construit en dehors et près de l'église. Plus tard la cuve baptismale fut placée à l'intérieur dans le transept nord; les plans les plus anciens nous la montrent entre la grosse colonne du milieu de ce transept, et l'autel actuel de saint Jean-Baptiste, plus tard à côté du chœur, là où se trouve aujourd'hui l'escalier latéral.

Horloge. — Nous donnons (pl. 33) une vue de l'horloge ancienne, d'après une gravure, et (pl. 32) celle de l'horloge actuelle, au sujet de laquelle nous renvoyons à une publication spéciale faite par M. Schwilgué fils. Quelques notes historiques suffiront.

La première horloge fut établie de 1352 à 1354, dans le transept, en face du chœur et de l'horloge actuelle. On voit encore dans le mur les consoles qui la soutenaient. La seconde (pl. 33) fut commencée en 1547, mais non achevée; reprise en 1571 elle fut terminée en 1574. Les peintures qui l'ornaient étaient de Tobias Stimmer. Restaurée en 1669 et en 1752, elle s'arrêta en 1789.

En 1836, on se décida à la rétablir et, de 1838 à 1842, un Strasbourgeois, le mécanicien Schwilgué, construisit l'horloge actuelle, en ne conservant que la cage de l'ancienne dont le mécanisme est déposé au musée de l'Œuvre Notre-Dame.

Vitraux. — On voit (pl. 50 et 51) les verrières de deux fenêtres du bas-côté nord. Le manque de place nous défend de parler en détail des vitraux et nous renvoyons le lecteur à un livre très savant écrit par un ancien professeur du Grand-Séminaire, le feu chanoine Victor Guerber, ancien curé de Haguenau. Bornons-nous à signaler le grand vitrail du XIIIe siècle placé à côté de l'horloge et qui représente saint Christophe en pied, la plus grande figure qui se voie à la Cathédrale. Du côté opposé, on remarque le vitrail qui surmonte la porte de la chapelle Saint-Jean-Baptiste et que, à cause de sa bordure vairée, on suppose être un don de la corporation des pelletiers de Strasbourg. Du reste la Cathédrale renferme de beaux échantillons de toutes les époques, du XIIe au XIXe siècle, où Petit-Gérard a exécuté la grande Vierge du Chœur. C'est dans les transepts que se trouvent les vitraux les plus anciens.

Mobilier. — Nous ne citerons que quelques objets : en fait de tableaux il y a la *Fuite en Égypte*, de Fragonard, donnée par le gouvernement en 1822; *Le Christ en*

croix, d'après Prud'hon, en 1823; *L'Assomption de la Sainte-Vierge*, par Steiber; la *Mise au tombeau*, par Klein, et l'*Adoration des Bergers*, par Guérin, actuellement à la sacristie.

Les Gobelins. — La Cathédrale possède une collection de 14 riches et belles tapisseries représentant les principaux traits de la vie de la Sainte-Vierge. Elles furent exécutées en 1739 à Paris aux frais du Grand-Chapitre par Pierre d'Amour. La Révolution les confisqua, mais, le 14 vendémiaire an IX, elles furent restituées à la Cathédrale par ordre du maire avec divers autres objets, notamment 34 verdures. Ce fut le citoyen Simon Mühe qui les reçut au nom des catholiques. Nous en reproduisons deux (pl. 52, 53).

Tous les 14 portent l'inscription suivante :

SVMPTIBV · REV^{MI} · ET · ILL^{MI} · CAPITVLI · ARGENTINENSIS ·
PRO · VSV · CATHEDRALIS · ECCLESIÆ
ANNO · 1739

Cloches. — Grandidier fait l'historique des diverses cloches qui ont successivement figuré à la Cathédrale. Il en compte 13 en 1782, trois autres paraissent avoir été ajoutées ou refondues en 1786 et 1787. Il y en avait donc 16 lorsque la Révolution éclata et il n'en reste que 6 portant les dates de 1427, 1691, 1774, 1786, 1787; d'où il résulterait que 9 à 10 cloches devinrent la proie de la Révolution.

L'Œuvre Notre-Dame fit fondre en 1806, pour les besoins du culte, 3 cloches qui furent mises en place le Vendredi-Saint de la même année. En 1814 on en refondit une pour la sonnerie de l'horloge, si bien que la Cathédrale compte aujourd'hui 9 cloches, tant pour les services municipaux que pour ceux du culte.

Le *Mont des Oliviers* (pl. 36), conservé dans la chapelle Saint-Michel, avait été érigé en 1510, au cimetière attenant à l'église de Saint-Thomas, par la munificence d'un patricien strasbourgeois, Nicolas Rœder de Diersperg, mort en 1510. Transporté plus tard dans la maison dite *Sammlung zum Spiegel*, rue Sainte-Élisabeth, il y resta jusqu'en 1667, où on le déposa à la Cathédrale; il se trouvait encore dans la crypte vers 1850. Telle est l'origine que les auteurs modernes assignent à ce *Mont des Oliviers*. Grandidier, il est vrai, l'attribue à Jean de Schaftolsheim, le moine augustin qui en 1378 bâtit, dans le jardin des Augustins, la chapelle du Saint-Sépulcre, mais son opinion ne paraît pas fondée.

Orgues. — Les premières orgues établies à la Cathédrale en 1260, étaient l'œuvre d'un Dominicain appelé Ulrich Engelbrecht. En 1292 elles furent remplacées par un nouvel instrument construit par Maître Gunzelin de Francfort. Brûlées en 1298, elles furent rétablies en 1326; un nouvel incendie les détruisit en 1384. Remplacées l'année suivante, elles durèrent jusqu'en 1433 où elles furent renouvelées et achevées la veille de Noël 1434 On les refit en 1489. Modifiées en 1564 et en 1608, elles durèrent jusqu'en 1713, année où, tout en conservant l'ancien buffet de 1489, André

Silbermann construisit l'instrument qui a subsisté jusqu'à nos jours et qui a subi, en 1897 une nouvelle transformation par l'application de l'électricité (pl. 26).

Ce qui a disparu à la Cathédrale. — La Cathédrale, comme c'était l'usage, renfermait autrefois une foule de monuments funéraires qui ont disparu, soit à l'époque de la Réforme, soit, pour ceux du XVII[e] et du XVIII[e] siècles, pendant la Révolution. Il ne reste que ceux de la chapelle Saint-André, quelques inscriptions taillées dans les murs les deux épitaphes de Geiler de Kaysersberg qui se voient encore au gros pilier de l'entrée du chœur, et une dalle en l'honneur de Charles-André Marnais de la Bastie, premier commandant français de la ville de 1681 à 1718, mort en cette année.

Ont été supprimées en outre en 1525, une image de la Vierge douloureuse, *das betriebte Marienbild,* qui avait été envoyée en 1404, de Prague, par Conrad Franckenburger, un ancien ouvrier de l'Œuvre Notre-Dame. Cette statue était très vénérée du peuple. Elle était placée dans une sorte de tabernacle, probablement en forme de tourelle, qui avait coûté 60 livres strasbourgeoises; dans le principe elle était adossée contre une colonne près de la chapelle de la Vierge.

Une image du Christ portant la croix, posée en 1410 près de la porte d'entrée du milieu contre un pilier: *Das traurige Christusbild* ou *Das bild das das krütze treit.* Donnée à l'Œuvre Notre-Dame par un tonnelier strasbourgeois du nom de Vetter.

A l'intérieur du portail, il y avait également, paraît-il, un grand Christ en croix.

Sur le jubé avait été posé en 1483 un tabernacle de Jean Hammerer, l'architecte à qui nous devons la chaire et la petite chambre voûtée construite en 1488, entre deux contreforts, à l'extérieur du bas-côté sud, pour y conserver les archives. Malgré les réclamations du Grand-Chapitre, ce tabernacle fut enlevé en 1530 par ordre du Magistrat.

De plus, il y avait, près de l'orgue, une grande statue de saint Christophe. Les dimensions extraordinaires données à saint Christophe s'expliquent par la croyance, répandue au moyen âge, qu'il suffisait d'avoir vu dans la journée l'image du saint pour être, ce jour-là, préservé d'une mort subite.

Une statue de la Vierge, posée dans une niche du gros pilier septentrional de la tour, était également l'objet d'une grande dévotion populaire. Cette niche, murée par ordre du Magistrat en 1523, fut rouverte vers 1850; la statue qui s'y trouve aujourd'hui, a été faite d'après un modèle de Grass.

Au point de vue de l'art, il est permis de regretter la disparition de ces antiquités; il l'est permis plus encore au point de vue moral. Dans l'image du Christ crucifié ou portant sa croix, et dans celle de sa mère pleurant son fils injustement persécuté, il y a de quoi remuer les fibres les plus généreuses du cœur humain; le nombre de ceux qui souffrent et qui pleurent sera toujours assez grand pour qu'il soit humain de les laisser se consoler en contemplant l'Ecce-Homo et la Mater Dolorosa.

Maison de l'Œuvre Notre-Dame. — *Frauenhaus* (pl. 24) où se trouvent la recette

de l'Œuvre, le logement et les bureaux de l'architecte, ainsi que le Musée des moulages et des anciens fragments de la Cathédrale. On veut faire remonter l'origine de cet établissement à 1247. La maison fut rebâtie en 1347 et agrandie en 1457. Puis on la démolit, du moins en partie, en 1578 et on jeta en 1581 les fondations de la maison actuelle dont on admire surtout le bel escalier tournant (pl. 24). Cette construction fut peinte par Wendelin Dieterlin, un peintre strasbourgeois, dont nous avons déjà parlé.

Les deux corps de logis se distinguent par leurs pignons; celui de l'aile gauche est richement orné de volutes et couronné d'une statue représentant un guerrier appuyé sur sa lance et aux pieds duquel on voit un bouc gisant (v. page 109). Le pignon de l'aile droite est plus sévère et plus ancien. Au coin on voit la statue de la Vierge dont nous avons déjà parlé.

Nous n'avons pas besoin de rappeler le rôle important que cette maison a joué dans l'histoire de la Cathédrale. On l'a vu précédemment, c'est à l'Œuvre Notre-Dame qu'est due la réparation des ravages causés par la Révolution; les noms des artistes qui ont concouru à cette restauration ont maintes fois figuré dans ces pages; spécialement ceux de Grass et de Stienne laisseront un lumineux sillon dans l'histoire; ils resteront inséparables de celui de Klotz, le représentant de cette famille qui a contribué à sauver les vieilles statues de la façade. Klotz, digne héritier de ce nom, avait conservé pour notre Cathédrale un culte et un respect que nous souhaitons à tous ceux qui le remplaceront.





N° 2

Phototypie de l'Impr. Alsacienne Fischbach Strasbourg

La Tour

(Vue prise du Château)



Phototypie de l'Impr. Alsacienne, Fischbach, Strasbourg

N° 3

Façade Nord

(Vue prise de la Maison Kammerzell)



N° 4

La Tour octogone

(Vue prise du grand Séminaire)



N° 5

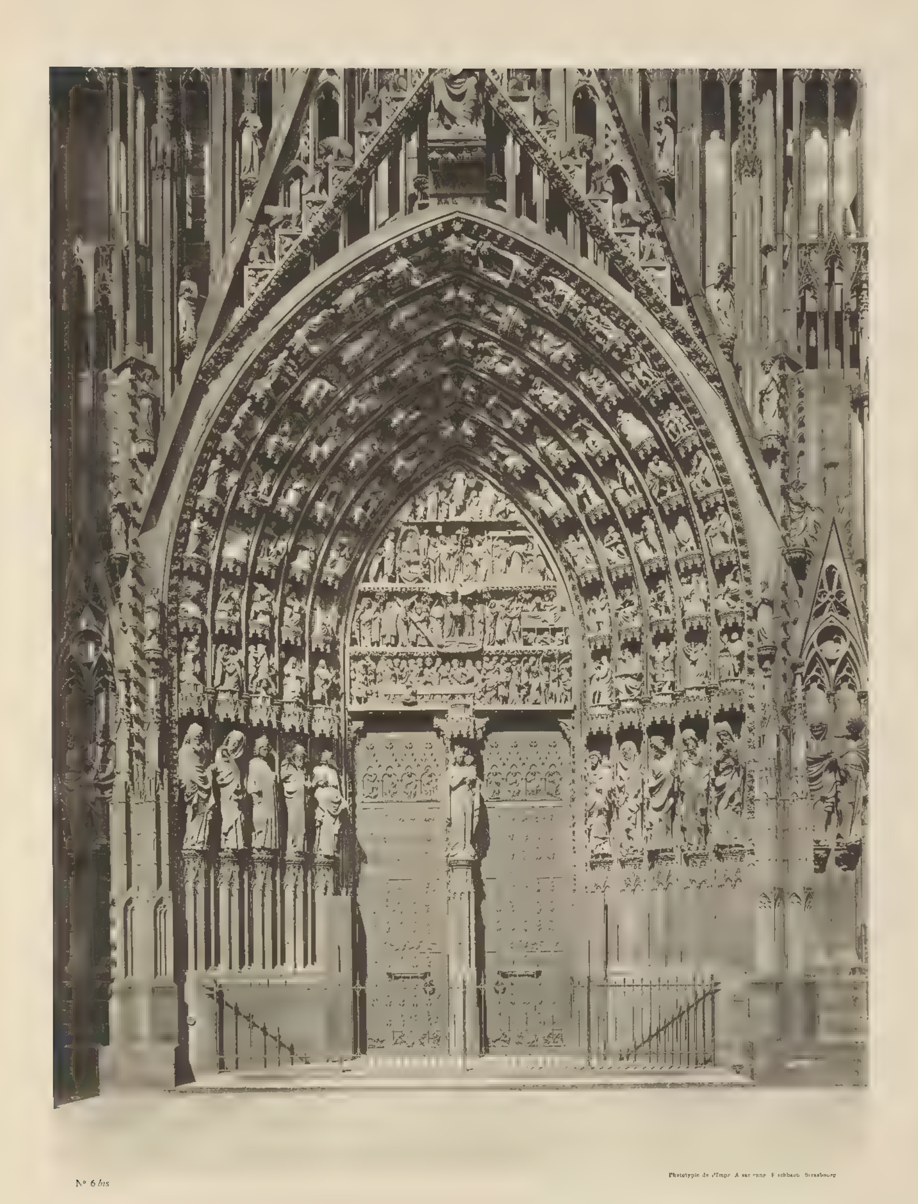
Phototypie de l'Impr. Alsacienne Fischbach Strasbourg

Vue de la Cathédrale

(Prise de l'extrémité de la rue du Dôme)



Les trois Portails principaux



N° 6 *bis*

Phototypie de l'Impr. Alsacienne, Fischbach, Strasbourg

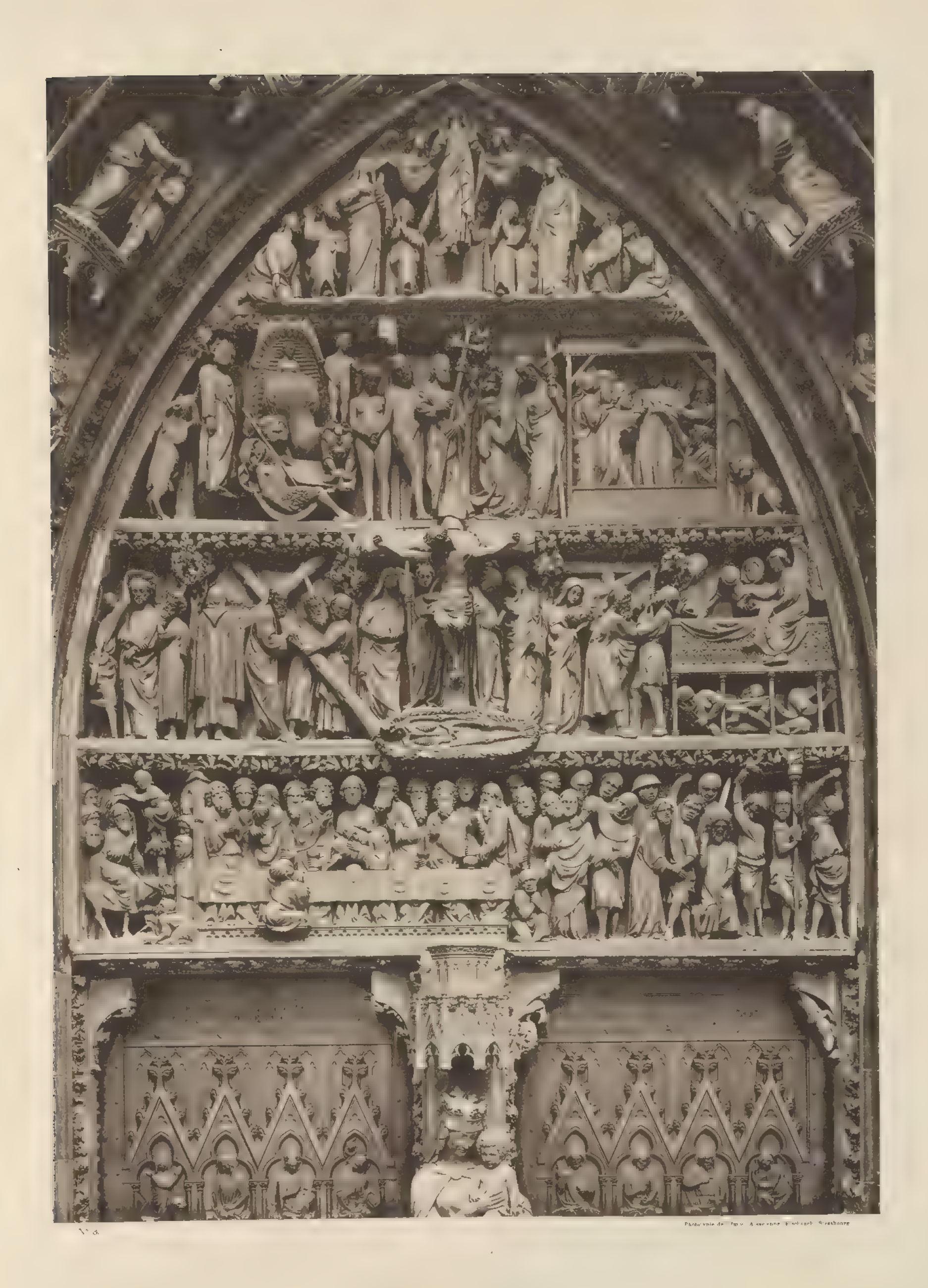
Le Grand Portail.



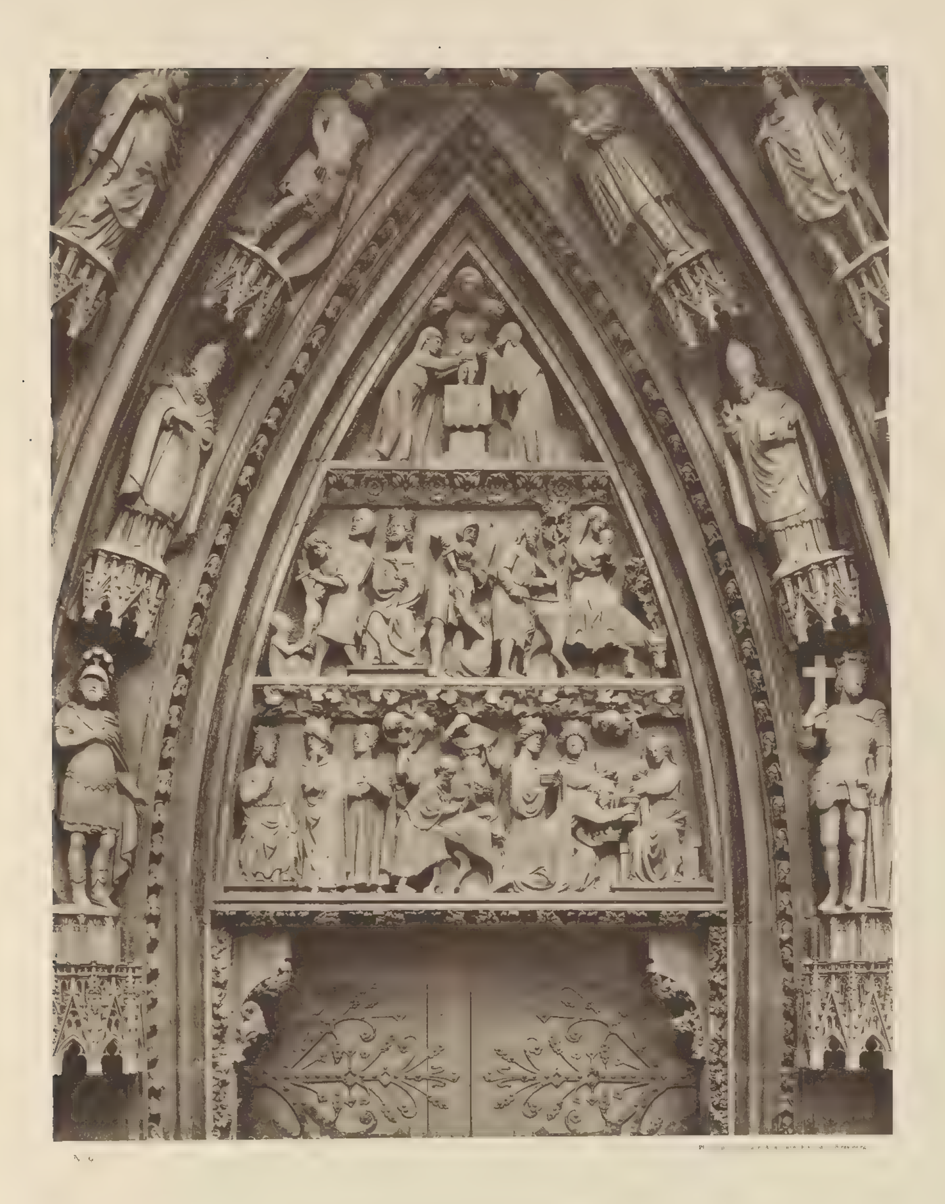
La Porte de bronze du grand Portail.



La Vierge du grand Portail.



Tympan du grand Portail



Tympan du Portail lateral gauche



N° 9 *bis*

Phototypie de l'Impr. Alsacienne Fischbach Strasbourg

Tympan du Portail latéral de droite



Phototypie de l'Impr. Alsacienne, Eisenbach, Strasbourg

La grande Rosace au-dessus du Portail principal



Nº 11

Phototypie de l'Imprimerie Alsacienne, Fischbach, Strasbourg

Statues du grand Portail

Côté Sud



Statues du grand Portail

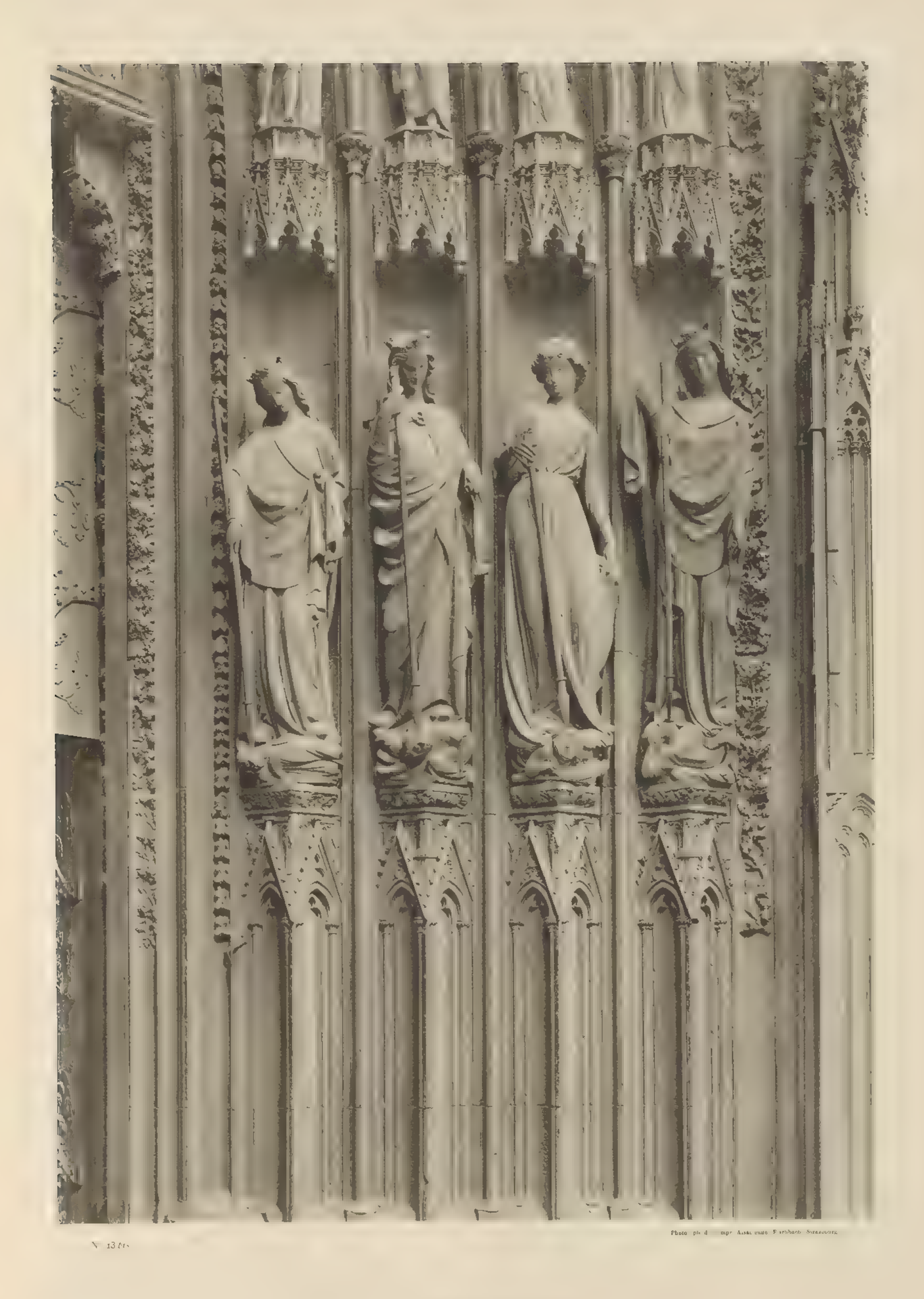
(Côté Nord)



N° 13

Statues du Portail lateral gauche

Côté Nord



N° 13 bis

Photo. pie d. impr. Alsacienne Fischbach Strassburg

Statues du Portail lateral gauche

(Côte Sud



N° 13.

La Chaire



N° 1.

Statues du Portail latéral de droite.

Côté sud

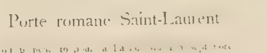


Statues du Portail latéral de droite



Porte du Bas-Côté sud, dite des Tailleurs-de-Pierre





Porte romane Saint-Laurent



Le portail Saint-Laurent



N° 16

Façade du Transept Nord sans l'avant-corps

Vers la rue du Dôme



N° 1

Façade du Transept Sud

Vers la place du Château



N° 18

Portes du Transept Sud



Les deux Statues du Portail Sud



N° 19

Tympan du Portail du Transept Sud



No 19*bis*

Tympan du Portail du Transept Sud

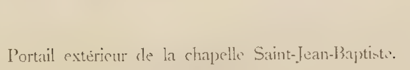


N° 20.

Portail exterieur de la chapelle Saint-Andre.

Bas Côté sud





Portail extérieur de la chapelle Saint-Jean-Baptiste.

Bas-Côté nord



N° 21

Phototypie de Impr. Alsacienne Fischbach Strasbourg

La Chapelle Saint-Jean-Baptiste.

Vue extérieure.



N° 21

Vue extérieure de la Chapelle Sainte-Catherine.

1331—1340.



N° 23

La Flèche de la Cathedrale.

(Tour octogone)



N° 24

Maison de l'Œuvre Notre-Dame dite Frauenhaus.



Phototypie de Impr. Alsacienne Fischbach Strasbourg

N° 25.

La Nef principale.



N° 26

L'orgue



N° 28

Phototypie de l'Impr. Alsacienne ... Strasbourg

La Nef septentrionale.



N° 23 Phototypie de l'Impr. Alsacienne [illegible] Strasbourg

La Nef méridionale



N 30

Phototypie de l'Impr. Alsacienne, Fischbach, Strasbourg

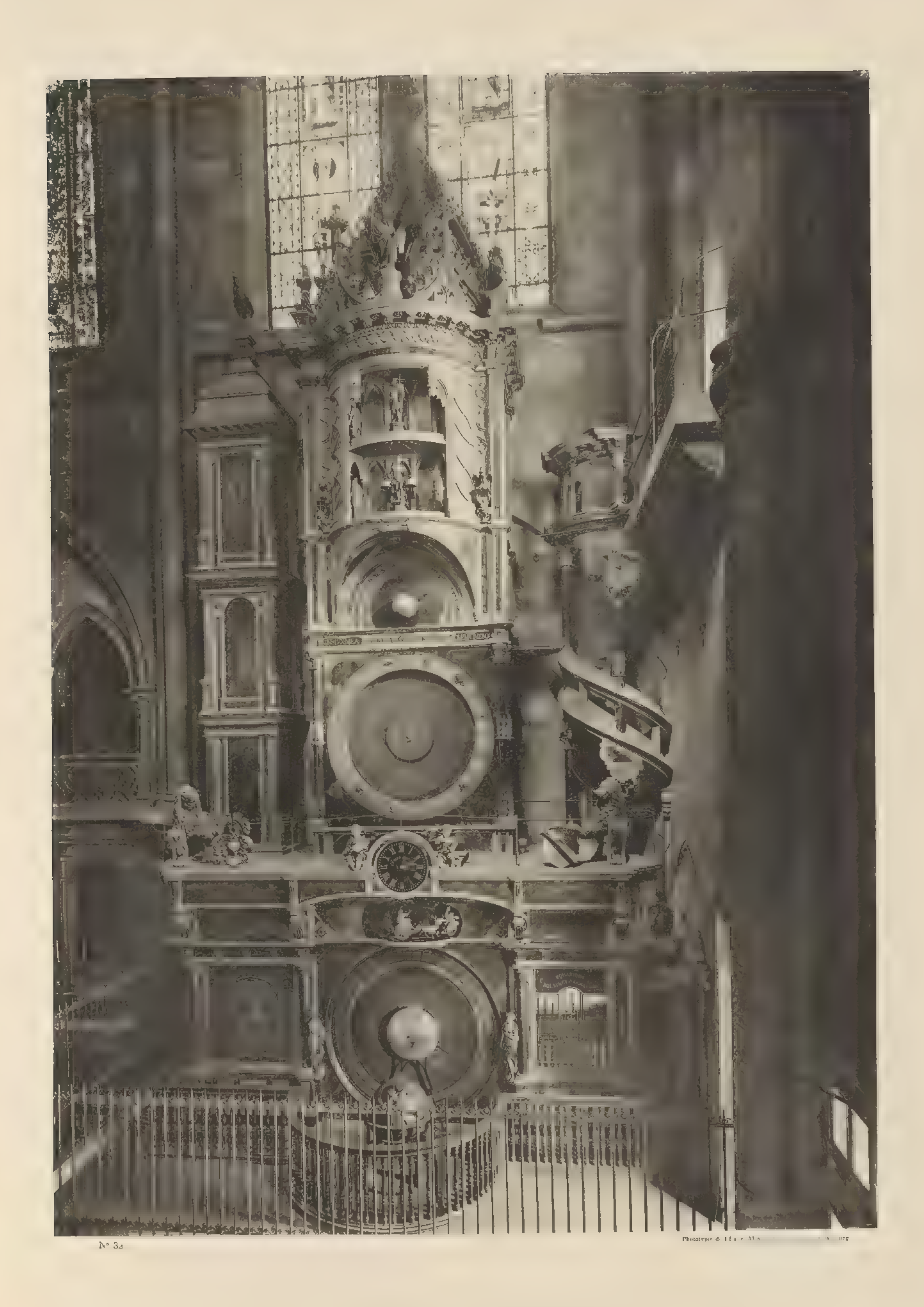
Transept Sud et Colonne des Anges



Nr 31

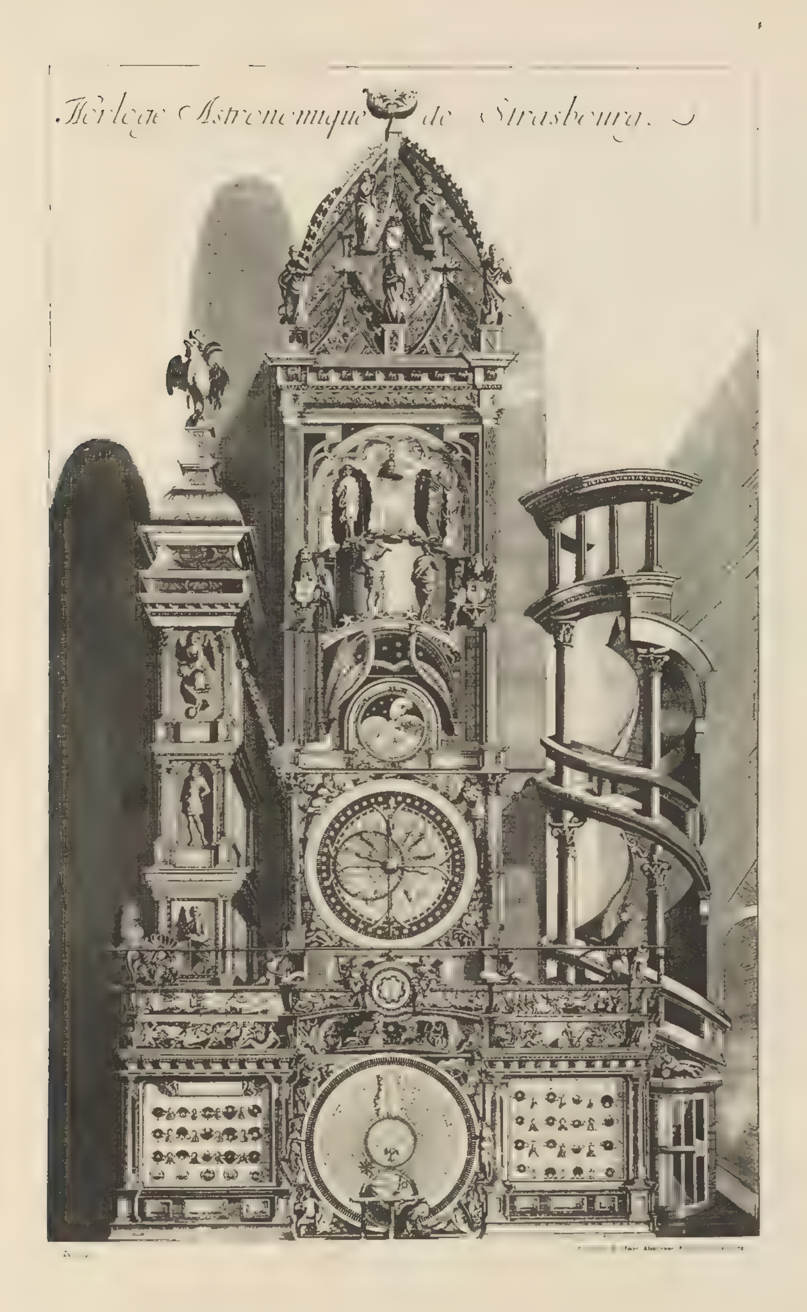
Phototypie de l'Impr. Alsacienne (Fischbach) Strasbourg

Les quatre Statues de la Colonne des Anges



N° 32

L'Horloge de la Cathédrale



L'ancienne Horloge astronomique



La Chapelle Sainte-Catherine



Bas-Relief de la Mort de la Vierge

(Chapelle de la Vierge)



Le Mont des Oliviers

[illegible]



N° 37.

Chapelle Saint-Laurent



N° 38

Baptistère et Portail roman.



N° 39

Le Baptistère



N° 40

La Chapelle Saint-Jean-Baptiste



No 41

Salle capitulaire.



La Chapelle Saint-Jean-Baptiste.



N° 42

La Sacristie des Chanoines.



Fischbach Strasbourg

La Chapelle Saint-André.



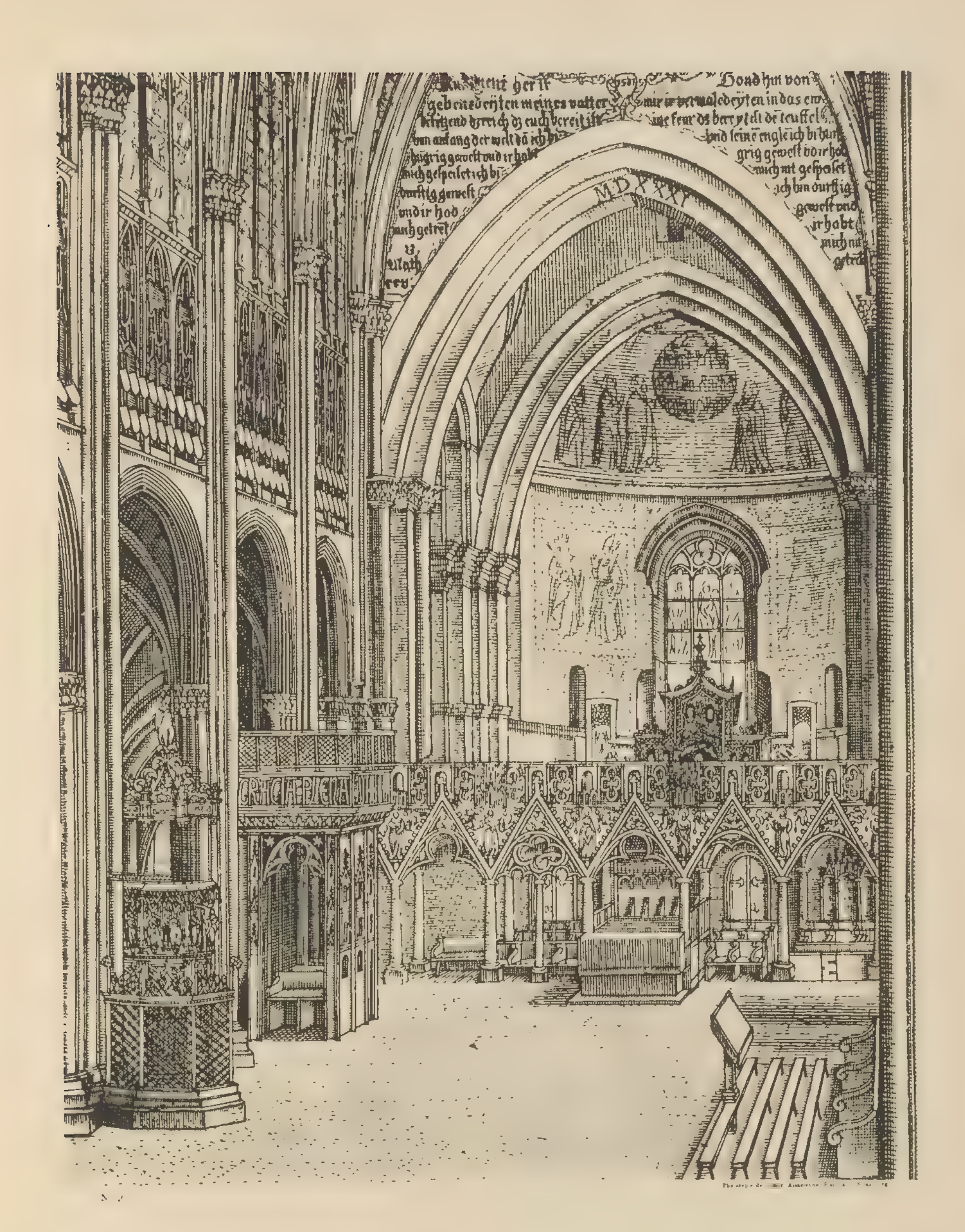
Phototypie de l'Impr. Alsacienne (Fischbach) Strasbourg

La Crypte



N° 4?

Le Chœur actuel depuis sa restauration en 1850.



Chœur aux XVIe—XVIIe Siècles.



Chœur Louis XIV



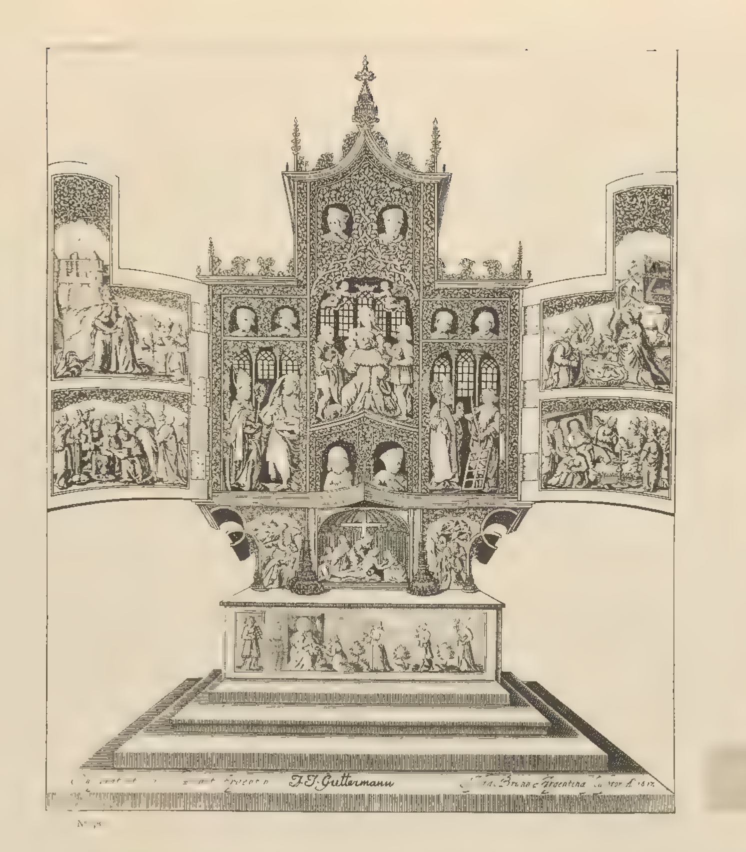
Le Jubé avant sa démolition



N° 47

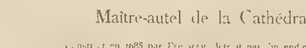
Tombeau de Conrad de Lichtemberg.

Évêque de Strasbourg † 1299



Maître-autel de la Cathédrale

Sculpté en 1501 par Maître Nicolas de Haguenau, enlevé en 1683



Maître-autel de la Cathédrale

Construit en 1685 par Frémery, détruit par l'incendie de 1759.



N° 44

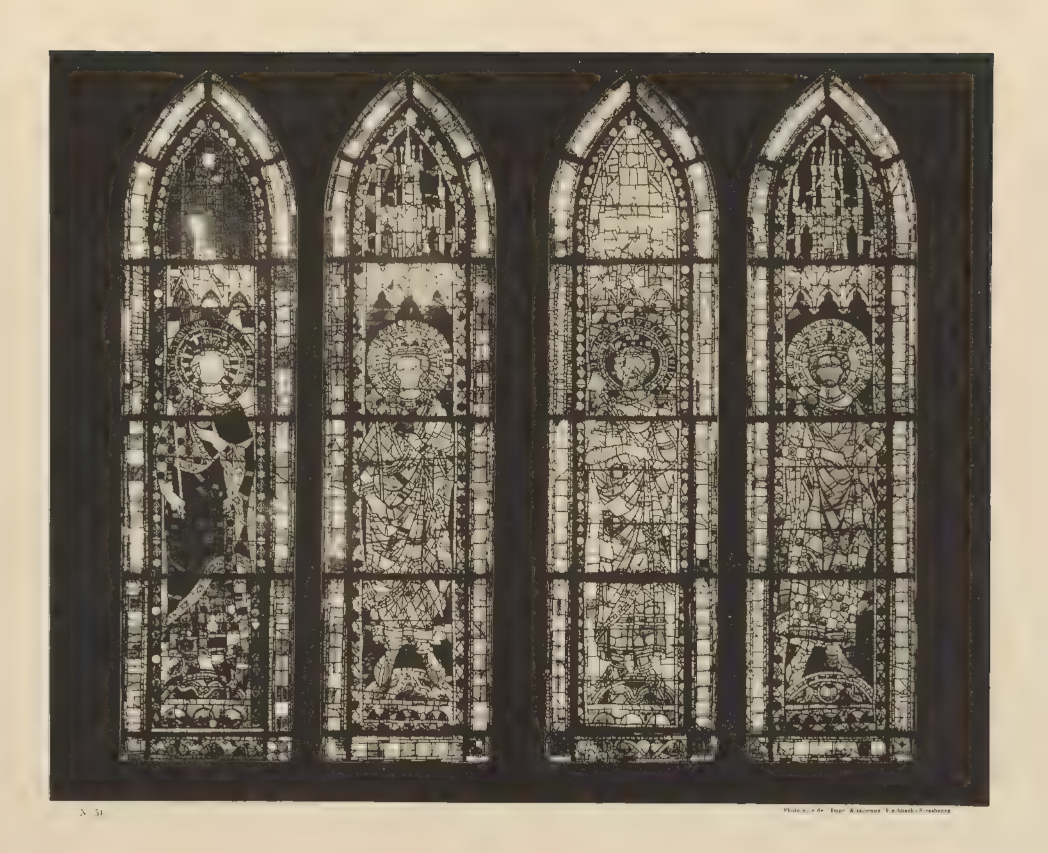
Autel à l'entrée du Chœur

Anciennement à Lang[illegible]



Vi 30

Vitraux peints, II[e] Travée du Bas-Côté Nord à partir de la Tour.



N. 31

Vitraux peints, V[e] Travée du Bas-Côte Nord à partir de la Tour.



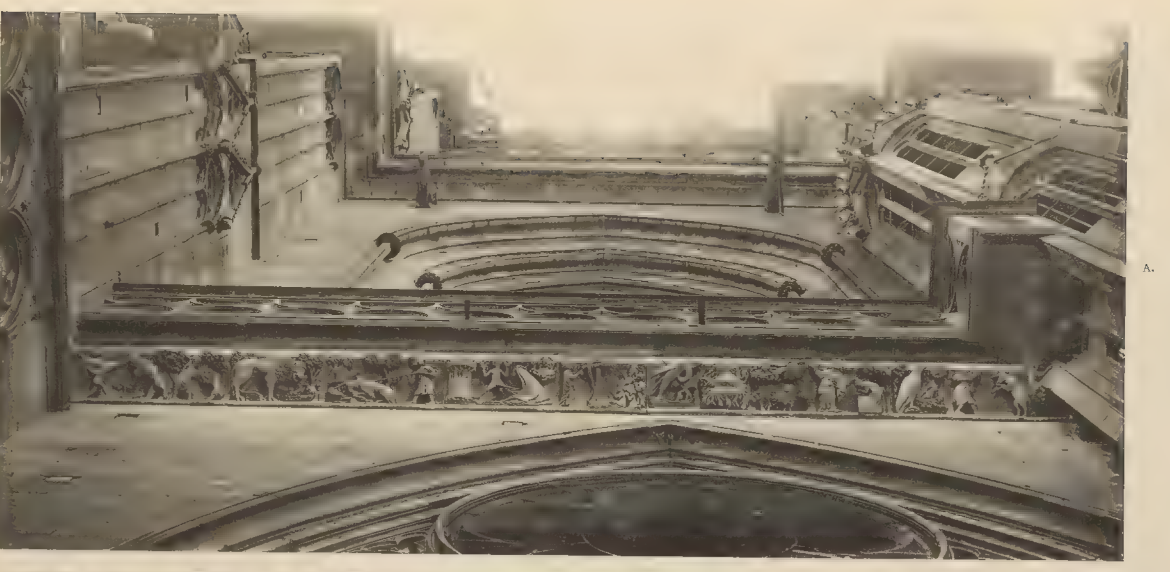
La Visitation de la Vierge.

N° 53

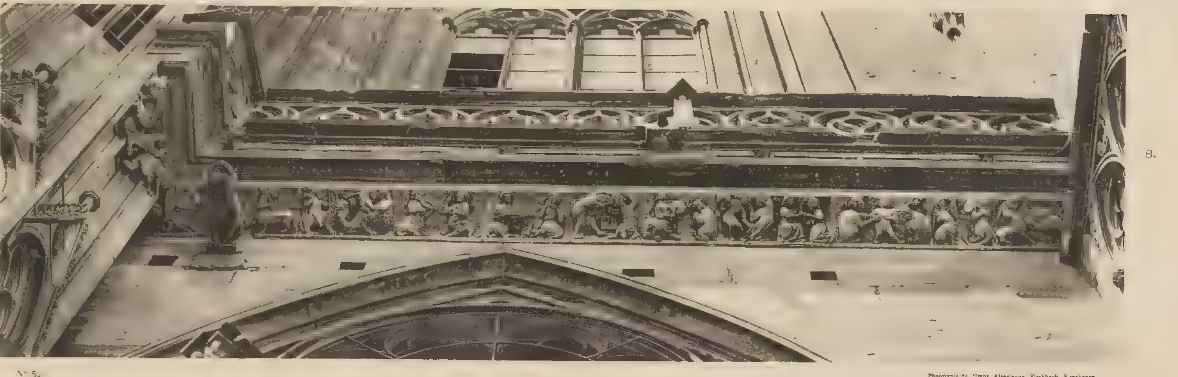


La Purification de la Vierge.

(Gobelins)



A.



B.

N° 5.

Phototypie de l'Impr. Alsacienne Fischbach Strasbourg

Frise symbolique de la Tour. A Côté Nord, B Côté Sud.

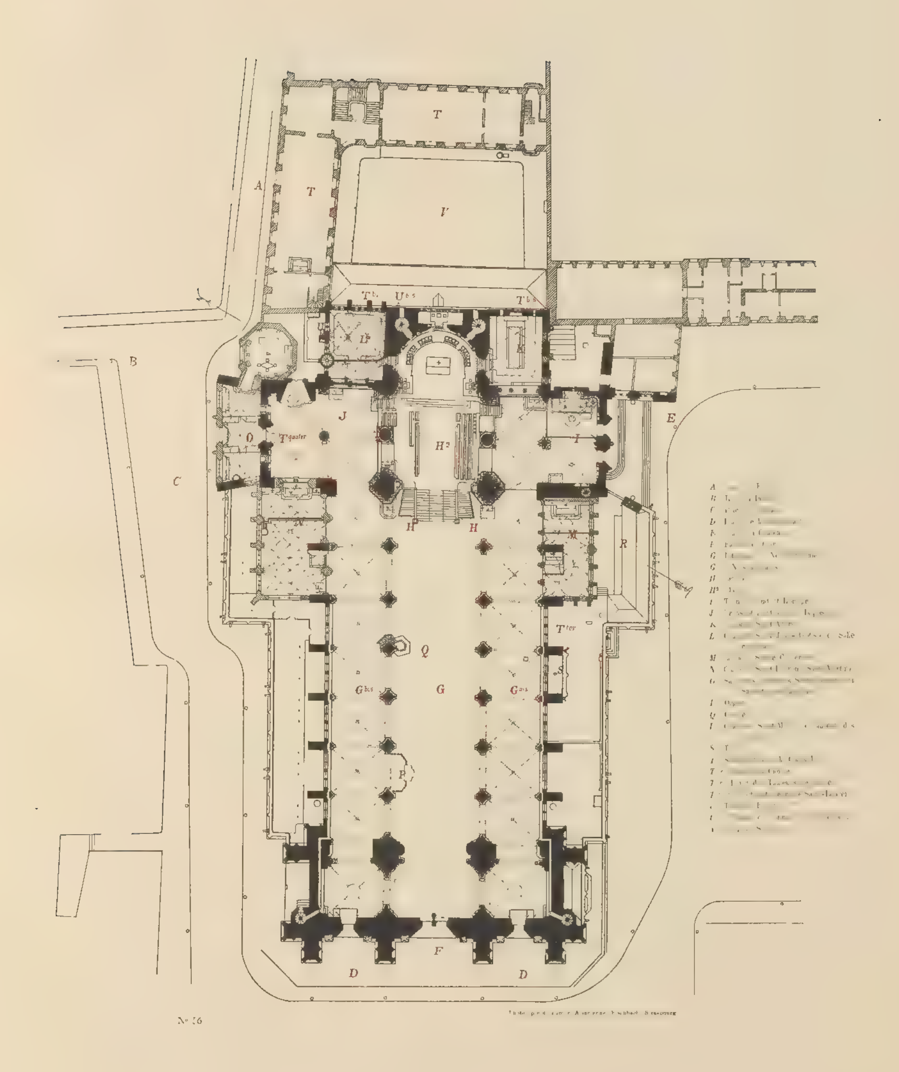




N° 55

Phototypie de l'Impr. Alsacienne Fischbach Strasbourg

Les deux Frises du Baptistère



Plan de la Cathédrale en 1896.




GETTY RESEARCH INSTITUTE
3 3125 01114 5154

